DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13582 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1988

La session de l'Assemblée générale des Nations unies

MM. Reagan et Mitterrand relancent les négociations sur les armes chimiques

M. Reagan a proposé, le lundi 26 septembre, la tenue dans les mois qui viennent d'une conférence internationale en vue de l'interdiction globale des armes chimiques. S'adressant à l'Assemblée générale de l'ONU, il s'est aussi inquiété de la prolifération des missiles sol-sol à moyenne portée, notamment au Proche-Orient, qui peuvent servir de vecteurs dans une guerre chimique.

M. Mitterrand, qui doit prendre la parole jeudi aux Nations unies, devrait lui aussi évoquer le problème des armes chimiques, largement utilisées par Bagdad non seulement contre l'Iran, mais aussi, d'après de témoignages, contre les Kurdes irakiens.

Des négociations ont lieu depuis plusieurs années, à Genève, sous l'égide de l'ONU, pour parvenir à la mise au point d'un nouveau traité interdisant non seulement l'usage mais aussi la fabrication des armes chimiques, mais ces discussions butent sur le problème très délicat de la vérification. Le projet d'accord mis au point prévoit la destruction en dix ans de tous les stocks d'armes chimiques. Pour éviter que certaines nations soient seules à disposer de telles armes pendant une décennie – la mesure vise avant tout l'Union soviétique, – la France avait proposé, l'année dernière, que chaque pays désireux de le faire puisse se doter pendant la période transitoire d'un stock minimum de sécurité d'armes chimiques. C'est cette proposition très critiquée par l'URSS et boudée par les Occidentaux qui pourrait être retirée ou modifiée par M. Mitterrand.

(Lire nos informations page 4)

Une tâche de Sisyphe

Le discours *d'adieu prononcé par M. Reagan* devant les Nations unies contient une proposition de taille : celle de réunir une conférence internationale pour parvenir à l'interdiction totale des armes chimiques, dont la prolifération menace de dépasser la prolifération nucléaire, et dont l'usage pourrait fort bien déclencher un jour une escalade atomique.

C'est bien sûr le conflit Iran-Irak qui a réveillé le vieux démon de l'ypérite et de ses autres dérivés encore plus mortels. Le traité de 1925 portant interdiction de l'emploi des armes chimiques n'a pas suffi, loin de là, à écarter le danger. *D'abord, parce qu'il* n'interdit pas la fabrication de telles armes ni leur usage contre ses propres nationaux ou en réponse à une attaque ennemie. Ensuite, parce qu'il ne prévoit aucune mesure de vérification.

Certes, les armes chimiques n'ont pas été utilisées pendant la seconde guerre mondiale : Hitler en possédait un bon stock, mais craignait des représailles. Il n'empêche qu'entre les deux *guerres les gaz ont tué déjà* : en Ethiopie, où Mussolini en ordonna l'usage, et en Mandchourie, où les Japonais firent de même.

S'il est établi depuis belle lurette que les accusations de guerre bactériologique portées contre les Américains lors de la guerre de Corée relevaient de la pure propagande, les Britanniques ont utilisé les gaz pour lutter contre les nationalistes de Malaisie, et les Egyptiens ont fait de même dans les années 60 au Yémen du Nord. De très lourds soupçons pèsent aussi sur les Soviétiques et sur les Vietnamiens en ce qui concerne l'Afghanistan, le Laos et le Cambodge. D'une certaine manière, les Américains avaient ouvert la voie en recourant aux défoliants pendant la guerre du Vietnam.

Les négociations qui se poursuivent à Genève depuis des années ont été débloquées par M. Gorbatchev, qui a fini par accepter le principe de vérifications surprises que réclamaient les Occidentaux. L'URSS a en effet constitué le plus gros arsenal chimique du monde, alors que les Etats-Unis ont abandonné au début des années 70 la fabrication de telles armes. Ce n'est que très récemment qu'ils l'ont reprise pour disposer d'un « levier » dans la négociation.

Le *désarmement* chimique, cependant, n'est pas qu'un problème Est-Ouest, bien au contraire : faciles à fabriquer, les armes chimiques sont en passe de devenir l'arme de dissuasion du pauvre. Avant l'Irak, l'Egypte avait montré la voie. La liste des pays soupçonnés aujourd'hui de s'en être dotés est édifiante puisqu'elle compte également l'Afghanistan, la Birmanie, le Chili, la Chine, les deux Corées, Cuba, l'Ethiopie, l'Iran, Israël, la Libye, le Pakistan, la *Thaïlande et le Vietnam*.

Comment être un jour certain d'en avoir fini avec les armes chimiques ? La question, on le voit, est infiniment complexe puisqu'elle implique la coopération non seulement de nations signataires et violatrices du traité de 1925 (l'Irak et l'Iran, par exemple), mais aussi celle de *toutes les grandes entreprises* chimiques de la planète. Une tâche de Sisyphe qui ne devrait pas cependant interdire de dénoncer les *crimes* commis et ceux qui se préparent.

Ben Johnson disqualifié aux Jeux de Séoul

Le CIO se veut intraitable face au fléau du dopage

Le Comité international olympique a disqualifié, le mardi 27 septembre, pour dopage, le Canadien Ben Johnson, vainqueur de l'épreuve reine des Jeux, le 100 mètres, devant l'Américain Carl Lewis. Cette décision, qui a provoqué un état de choc dans le monde sportif, montre que le CIO n'entend pas laisser ternir l'image et la régularité des compétitions olympiques.

DOPAGE !!
ARMES CHIMIQUES
PLANTU

SÉOUL
de nos envoyés spéciaux

A cette heure le stade du complexe olympique se transforme en glacière. Les maigres clameurs soulevées par les performances de Carl Lewis au saut en longueur et du Marocain Boutaieb sur 10 000 mètres se sont éteintes. Il ne reste plus dans le vaisseau de béton amarré aux rives du fleuve Han que les pigeons réfugiés là depuis la cérémonie d'inauguration des Jeux et les employés du service de nettoyage.

Et le service d'ordre se détend en pensant que le lendemain, mardi, l'athlétisme ferait relâche.

Pour quitter la place il n'y a plus qu'une solution à cette heure tardive, descendre sur la piste et emprunter la porte des marathoniens.

(Lire la suite page 12.)

4e médaille d'or française

Marc Alexandre, judoka

Lire page 48

Un entretien avec M. da Nobrega, ministre des finances

Le Brésil, otage de l'inflation

L'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale s'est ouverte officiellement le mardi 27 septembre à Berlin. En toile de fond, les risques de turbulence monétaire, provisoirement écartés par les interventions concertées des banques centrales, le lundi 26 septembre, et les moyens d'assurer un retour à la croissance dans les pays en développement. L'entretien accordé au « Monde » par le ministre des finances du Brésil, le plus grand débiteur du tiers-monde, illustre la complexité de ce débat.

BERLIN
de notre envoyé spécial

Il ne suffit pas d'être capable d'analyser avec une parfaite lucidité les causes d'une inflation qui, selon toute vraisemblance, dépassera cette année les 800 % (contre 360 % en 1987) ni d'être au pouvoir pour être en mesure de juguler le monstre. M. Mailson Ferreira da Nobrega en fait l'expérience depuis que le président José Sarney lui a confié, en janvier dernier, le poste de ministre des finances.

Comment le Brésil peut-il connaître un taux d'inflation aussi considérable, et en voie d'accélération, tout en retenant sur place les capitaux grâce à la « confiance » dont continuent à jouir les actifs financiers – bons du Trésor et certificats de dépôts délivrés par les banques, – le ministre l'explique mieux, en tout cas aussi bien, que les quelques rares bons livres écrits à ce sujet. Il démonte sans complaisance l'implacable mécanisme entretenu au Brésil depuis plus d'une génération, et à travers lequel « *l'inflation d'aujourd'hui engendre l'inflation de demain* ».

Il démontre, comme un théorème au tableau noir, comment ce mécanisme de transmission, la fameuse indexation à la brésilienne, n'est lui-même responsable que de l'inertie manifestée par l'*inflation, c'est-à-dire son* aptitude à conserver sa vitesse acquise. Mais pour rendre compte de la catastrophe monétaire qui pour être assez largement indolore n'en ronge pas moins le Brésil, il faut encore se faire une idée précise de la force qui a lancé le mouvement.

M. Ferreira da Nobrega n'a aucun doute à ce sujet. Pour peu qu'on le pousse à abandonner le langage convenu au Fonds monétaire, non seulement il désigne le mal par son nom, mais il en reconnaît la véritable dimension, masquée par les chiffres faussement savants des experts du cru et des économistes du FMI eux-mêmes.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 45.)

Le conflit dans l'audiovisuel public

Incendie sans pompier

Les grèves se poursuivent à Antenne 2 et à FR3. Un nouveau préavis de grève a été déposé à Radio-France pour jeudi et dimanche prochains. Enfin, un débrayage prévu à TDF (l'organisme de diffusion) risque de perturber, jeudi, les émission des chaînes privées.

par Claude Sales

Pendant vingt ans, le débat sur l'audiovisuel était celui de l'information. A chaque échéance électorale, et pas seulement depuis l'alternance de 1981, les chaînes de télévision s'offraient sur la *place publique* le luxe d'*une crise* ponctuée d'assemblées générales, de motions et de grèves plus ou moins longues. On dénonçait à l'envi les pressions des pouvoirs successifs ; on s'interrogeait sur la vocation des journalistes du service public, « *voix de la France* », selon l'expression de Georges Pompidou, ou journalistes comme les autres : on nommait de nouveaux dirigeants ; on vidait les placards... et on les remplissait.

Les temps ont changé. Depuis la création de deux chaînes privées (la 5 et la 6 par François Mitterrand) et la privatisation de TF 1 par Jacques Chirac, depuis aussi la mise en place d'une instance de régulation (la Haute Autorité suivie par la CNCL), le débat sur l'information s'est quelque peu estompé. Certes, il n'est *pas clos (le sera-t-il jamais ?)*, mais il a laissé le terrain à un autre sujet.

C'est désormais le célèbre « *mieux-disant culturel* » qui occupe le devant de la scène. Et chacun de dénoncer la débilité des jeux télévisés, l'invasion de la publicité, l'achat massif de feuilletons et de films américains, le recul à des heures indécentes de documents exceptionnels (la série d'émissions sur de Gaulle, *par exemple*), la baisse de la production française et européenne, etc. C'est la dimension culturelle de la télévision qui, depuis plusieurs mois, nourrit, ou plutôt nourrissait, toutes les réflexions.

(Lire la suite page 26.)

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

■ *Empreintes génétiques* : les scellés du vivant. ■ Des faux nez pour le vin. ■ Antipsychiatrie : les infortunes de la Fondation Pi.

Pages 19 et 20



VIVE L'AFFICHE

A l'occasion du Mois de l'affiche qui se déroule à Paris du 15 septembre au 15 octobre, « le Monde » publie en cahier séparé un supplément en couleurs de 32 pages, « Vive l'affiche », consacré à cette manifestation. Ce supplément est diffusé dans la capitale et la région parisienne.

M 0147 - 0928 0- 4,50 F

3790147004500 09280

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0.400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

هكذا من الأصل

Débats

LIMITES

La vie, quel sport !

par DANIEL SIBONY (*)

QUAND plus de cent mille personnes sont présentes à un match de tennis, quand par télé interposée des foules de l'ordre du milliard suivent l'événement sportif, avec tous les quatre ans, cette grosse orchestration sous le signe olympique puisqu'elles le suivent toutes en même temps, on se dit que les enjeux sont *sérieux*. L'hypothèse que ce sont des foules mystifiées qui, au lieu de se tourner vers « la vraie *culture* » (des conférences de philosophie peut-être ? Ou des sermons édifiants ?...), s'intoxiquent avec tout ça, avec ce déferlement des corps, cette hypothèse n'est pas bonne, je veux dire : elle manque autant de bonté que de justesse. Bien sûr, opine gravement l'expert ès qualité : *« Il y a des enjeux politiques et financiers énormes ! »* Il oublie seulement que la machinerie financière et politique ne s'ébranle pas sans qu'il y ait au fond, plus au fond, un grand gisement d'intérêt à exploiter ; que les profits et les jeux d'influence ne se font pas sur le seul bluff et la parade.

Il faut donc que ceux qui exercent le sport (de compétition) et ceux qui le suivent avec passion y cherchent quelque chose d'essentiel. Là, c'est l'expert psy qui, tout aussi gravement, a déjà donné sa réponse : sublimation évidente des pulsions agressives ; ils s'affrontent par équipes ou par champions interposés ; par balle « douce » plutôt que balle de plomb ; d'ailleurs tous les mots de la guerre y sont mais « rejoués », et l'affrontement *devient spectacle*...

Soit. Il y a de ça, mais c'est un peu court. Des millions ont regardé la finale Lendl-Wilander sans être ni Tchèques ni Suédois, sans nul affect national ou collectif. C'était donc pour le tennis ? Pour le sport ? Alors *justement, qu'est-ce qu'ils y trouvent* ? Certes, ça distrait, et « sport » vient de « disport » qui indique l'amusement, le jeu ; la même racine que (se) « déporter », au sens de s'amuser, se sortir de son ornière, jouir d'un certain déplacement intérieur. (Ça laisse quand même rêveur cette idée de se déporter ; enfin, tant que ce n'est pas l'autre qu'on déporte...) Admettons, ça distrait de voir des gens se dépasser, avoir rendez-vous avec leurs limites ; cela distrait celui qui reste dans ses limites, et qui par projection confie à ses champions le soin de mener pour lui la guerre sans fin qu'il a avec ses limites ; laquelle guerre est déjà plus vaste que celle qu'il a avec ses voisins, voisins de palier ou de nations proches, qui sont seulement une certaine forme de la limite sur quoi on bute.

Le hasard et l'accident

Alors, voyons de plus près ce combat avec les limites. Lesquelles ? Où sont-elles ? Il y a celles du temps (vouloir aller plus vite que lui), celles de l'espace (en couvrir le plus possible) ; celles de vaincre ou de perdre sans se défaire. Déjà le mot de « compétition » indique l'idée de chercher, de briguer, de rencontrer. Mais ça ne dit pas qui on rencontre. Bien sûr des limites, des adversaires qui font limites, et au-delà on rencontre ce qui proprement nous échappe ; mais il y a plus et plus précis. Remarquez déjà qu'à ce niveau de compétition les rivaux sont de valeur égale, à très peu près ; la sélection et la technique ont fait leur œuvre ; la limite est presque la même ; écarts de quelques centimètres, de centièmes de secondes... Quelques faux mouvements. On entre alors dans l'épaisseur même de la limite dont le tracé, que l'on croit fin, s'élargit. La limite cesse d'être *un objet ou un trait pour devenir une* fonction ; et il s'agit d'une vaste rencontre à la limite, où le hasard seul sera souverain. D'où au passage ce paradoxe : à l'extrême de la maîtrise technique, ce n'est plus elle qui décide mais le hasard et l'accident qui font que tel disposera de toute sa technique, tel autre seulement d'une partie (et s'il n'en a ce jour-là que 99 % cela suffit à le faire perdre).

C'est déjà là une belle revanche que s'offrent les foules modernes, en proie à la technique dont elles vivent et qui les accable ; c'est qu'elles assistent à une performance où, parce que la technique a fait le plein jusqu'à saturation, elle clignote et cède le pas devant quelque chose qui surgit du fond des temps, dans sa nudité énigmatique : le destin, pour lequel il n'y a pas de technique. La foule spectatrice et les acteurs se trouvent alors devant l'indéterminé, l'indécidable de la vie ; la technique est bien là, mais nul n'a la technique de la décision ; de par sa plénitude même la technique s'écarte. Les acteurs vivent cet instant (et la foule, elle, vit l'image de cet instant) où l'on sait tout, où l'on a fait le plein de savoir-faire, et où on voit la décision venir d'ailleurs ? d'un ailleurs dont il n'y a plus qu'à prier ou à désirer qu'il vous soit favorable.

Des champions font des signes de croix ou des clins d'œil au sort ; rien d'étonnant : ils sont devant le Divin, ils tremblent, ils ont fait le sacrifice de tout leur être, ils lèvent les yeux, regards poignants et déchirés vers le tableau où ça s'écrit, où va s'écrire s'Il les a agréés ou pas (parfois il leur fait le coup qu'on dit qu'il a fait à Caïn : il les désagrée parce qu'ils avaient pour eux toutes les raisons de gagner et que Lui veut ce jour-là se situer au-delà des raisons...). C'est l'instant fatidique où le savoir est excédé par le désir et où la technique se mesure avec le destin sur lequel elle ne peut rien. Fatidique, c'est littéralement ce qui annonce le *destin ; c'est aussi ce qui le* consomme. Chacun y joue sa « partie », la partie la plus consommée de sa vie.

Faute technique, absence

Et la foule voyeuse assiste à cette rencontre, moderne et archaïque ; on n'y voit pas Dieu faire des signes très explicites, mais on y voit tel champion, sans nulle raison apparente, faire lui-même, à froid, le geste qui va le perdre. On appelle cela un peu bêtement une faute technique, tout comme on dit lors d'un choc ferroviaire qu'il y a eu accident technique, alors que c'est faux et qu'à l'évidence il n'y a pas d'accident technique, il y a un responsable qui s'est « absenté », qui a pensé à autre chose au moment de donner sa réplique, sa réponse, de dire par exemple : *« Les freins sont bons, allez-y »*. Eh bien, dans l'épreuve, c'est pareil, c'est bien visible dans le tennis, par exemple, où *c'est cadré : notre joueur, on dirait* qu'à l'instant limite il s'est absenté, il s'est absenté à une partie de ses ressources techniques (et c'est cela n'en disposer que partiellement) ; un démon aux airs de destin l'a distrait à cet instant, et il a joué « comme un pied », lui qui savait faire ce coup-là à la perfection, à tout moment. Le fascinant pour la foule c'est de voir juste au-delà la technique (toujours là mais silencieuse), de voir ces champions rencontrer leur destin, que parfois ils déchiffrent avec la maladresse et l'affolement de n'importe qui, de n'importe quel membre de la foule qui se voit dans le champion en train de provoquer lui-même sa perte, juste parce qu'il a perdu trois balles successives et qu'il y a vu l'arrêt fatal, l'arrêt de son jeu, le mot de la fin, alors que ce n'était qu'un mot ; même pas, un moment...

Et tout le match rebondit ainsi d'accident en accident, de malentendus en lapsus. La foule prend part au jeu à sa manière, elle fait partie des pièces de son jeu, et pas seulement comme regard ; *son* regard sur les joueurs lui revient de plein fouet, à chacun de ses membres, et lui raconte, venu de cette scène lointaine et épurée, le drame tragi-comique et quotidien, lui aussi paradoxal : la foule contemple aux limites de la technique le crépitement des accidents, de « fautes » inéluctables puisqu'il faut bien un vainqueur. Elle est fascinée, distraite jusqu'à la fascination, par ce combat entre le savoir et l'insu, entre la méthode et la pure impulsion de vie ; elle vient pleurer et se consoler à cette béance où les savoirs les plus extrêmes se cassent ou bien ouvrent sur autre chose.

Sur un plateau

De tout temps cela a été passionnant, bien avant Olympie, qui en fit son temple, bien avant nos ères technologiques. Depuis qu'il y a des hommes il y a eu apprentissage, technique, savoir-faire, et en même *temps on a toujours tenté au moyen* d'eux d'agir sur le destin, d'en capter, voire d'en capturer quelque chose ; en vain, ou presque ; mais peu importe, ça passionne d'essayer de le faire peut-être plus que d'y arriver (ça s'est appelé sorcellerie, divination, et autres jeux de hasard). De nos jours, on est devenu plus modestes : la psychanalyse n'est pas qu'une technique et son but n'est pas de capturer l'inconscient — cette figure du destin, — mais de permettre qu'on ne s'use pas à le refuser.

Et voilà qu'aujourd'hui la société *apporte sur un plateau* (et quel « plateau » : ça coûte des milliards d'y jeter un œil vidéo), elle apporte les plus beaux fruits de son dressage et elle les lance dans un immense coup de dés somptueux et multiples (à plusieurs milliers de faces), elle les lance non pas contre le Dieu, mais chacun contre son destin ; et dans cette lancée la foule s'infiltre, chacun au stade où il en est dans son chez soi, dans ses pantoufles, devant sa télé. La foule s'infiltre dans cette béance où elle tente de se donner lieu, de se requinquer un peu — prise de vue, prise de drogue, prise de tabac... surprise des corps, flambée des scores, des résultats, médailles en or, en chocolat... Et puis progrès tous azimuts : la banlieue de Séoul où ça se passe accède au stade urbanistique de notre bonne ville de Sarcelles. Quelle unité...

Mais l'autre unité est plus sérieuse, plus émouvante : celle où tous les concurrents, y compris les spectateurs, se battent chacun avec ce qui lui échappe et qui n'est pas seulement l'adversaire ou l'adversité, mais l'indéfini du destin, l'ouverture intrinsèque de ce que chacun se destine ; son Autre. Chacun ne se bat qu'avec son branchement sur l'Autre, le même pour tous : c'est bien en quoi il est Un. En veut-on un autre exemple, tout autre que sportif ? Allez, guerrier : j'ai vu récemment un sublime reportage sur la récente guerre des Malouines ; on interrogeait les blessés rétablis, les vétérans, j'allais dire les joueurs des deux camps, anglais et argentins. Il apparaissait clairement que *l'ennemi pour chacun n'était pas* celui d'en face, n'était pas l'adversaire désigné, mais que pour tous les deux l'ennemi était la mort, forme décidée du destin, qui les enveloppait tous deux et qu'ils combattaient l'un et l'autre rageusement pour l'éloigner ; chacun croyant à tort que s'il la rejetait sur l'autre elle ne l'atteindrait pas. Bien sûr il y a d'autres façons de crever cette bulle mortelle, de reculer cette clôture du destin, que de l'infliger à l'autre.

Eh bien, dans le sport, où les conditions sont à peine moins dures (s'agissant de mort psychique, d'êtres devenus rouages de leur propre machine), tous combattent pour reculer les limites du destin au pied duquel finalement ils s'agenouillent ou s'écroulent. A nul ne peut échapper cette dimension du sacré, qui est là d'autant plus prégnante qu'ignorée. Bien sûr, il y a toujours des francs-tireurs merveilleux qui veulent jouer le seul plaisir de jouer. La foule dresse ses regards : quoi ? quoi ? la seule carte du plaisir serait-elle gagnante ? Agassi, Platini... Puis c'est le craquage, ça ne tient pas la route, laquelle file très loin au-delà des principes de plaisir ou de simple séduction ; vers des questions de vie ou de mort ; symboliques certes, mais absolues : on offre au destin des conditions si épurées que, lorsqu'il frappe, c'est de plein fouet.

Cela dit, certains feignent de s'étonner que le sport devienne pouvoir, finance, combine, industrie... Allons. Il a seulement pris les mesures de la vie dans son point le plus singulier, celui que j'ai tenté de dire, et il l'a organisé, il en a fait un sport. Ce faisant il a révélé que la « vie » dans nos sociétés était un sport, et le sport un sacré boulot, une technique des gestes du corps poussée à bout. Car tous les gestes y sont, mais à l'état limite, resserré, hypertendu, y compris ce cadrage de la *faute inéluctable*. Comme quoi même le rapport à la religion y est pris en charge, rendu fonctionnel et technique. Il y a aussi des retombées plus douces de cette tension des corps : techniques du corps ça s'appelle, pour corps usés par... la technique ; par ce sport que devient la vie.

(*) Psychanalyste, écrivain.

« MISSA PRAETEXTA »

De quoi avez-vous peur ?

PAR FRÉDÉRIC MOUNIER (*)

DANS *le Monde* du 9 septembre, sous le titre « Missa praetexta », Xavier Renard n'en finit pas de distiller, d'une plume talentueuse, son amertume face à un monde qu'il ne comprend plus, à une Eglise qu'il ne reconnaît plus.

Ouvrez les yeux, monsieur Renard, et vivez l'apostrophe de Jean-Paul II aux chrétiens : *« N'ayez pas peur !... »* Françoise Dolto l'a fait graver sur sa tombe. Songez-y. C'est un excellent viatique.

Votre monde est révolu. Dont acte. Quittez votre rétroviseur et regardez devant vous. Vous risquez moins l'accident. Que voit-on aujourd'hui ? Un immense chantier d'Eglise plein d'espoir.

⁂

Aujourd'hui, des milliers de chrétiens prennent en charge des célébrations dominicales pour lesquelles vous n'avez pas su retenir des prêtres, partis de cette Eglise, à la fois trop triomphante et trop frileuse, que vous regrettez.

Des dizaines de milliers de chrétiens se plongent avec passion dans les textes bibliques pour y alimenter leur foi. L'avez-vous fait ? Des centaines de milliers assurent bénévolement une catéchèse passionnante à des millions d'enfants qui en redemandent. Le missel mensuel *Prions en Eglise*, publié par Bayard Presse, atteint des tirages dignes de cette chrétienté mythique dont vous avez la nostalgie.

Le mensuel *Prier*, consacré *exclusivement* à la prière, connaît un succès similaire. Les monastères et autres haltes spirituelles ne désemplissent pas de ce Peuple de Dieu qui a l'audace de chercher un sens à sa vie. Les pèlerinages à Lourdes, les rassemblements de Taizé, de Paray-le-Monial, atteignent des sommets de fréquentation.

Notre Eglise apparaît au grand jour et s'exprime comme elle ne s'est jamais exprimée sur *le développement (« On n'est plus chez soi »,* dites-vous. Eh oui !... Quel bonheur de vivre ce village planétaire !), la paix, sans oublier la morale que nos clercs, si j'en juge par la rumeur publique, n'ont pas vraiment relativisée.

Les diocèses organisent des synodes comme s'il en pleuvait. Les rencontres nationales de jeunes et de moins jeunes attirent chaque année plus de monde.

⁂

Face aux multiples défis de l'an 2000 (éthiques, médiatiques, économiques, démographiques etc.), l'Eglise parle la langue vivante, certes commune, et non votre langue sacrée, mais morte.

Alors, monsieur Renard, laissez-nous vivre !... L'annonce de la Bonne Nouvelle, forte de l'immense travail théologique aujourd'hui accompli par des hommes de science et de foi dont la rigueur vous étonnerait, reste toujours à faire. Le monde désemparé nous somme de prendre la parole. Il lui faut un sens. *Les Béatitudes* valent mieux que votre amertume. Vivez.

(*) Journaliste.

Au courrier du Monde

CHOIX

Conservatisme ou progrès ?

Je vous écris en réaction à l'article de Jean-Marie Benoist paru dans *le Monde* du 8 septembre (« La démocratie a besoin d'une vraie droite »).

Qu'est-ce que le *« conservatisme libéral de progrès »* ? Quelles y sont la part du conservatisme et la part du progrès ? Si le conservatisme l'emporte sur le progrès, pourquoi garder ce dernier mot ? Si conservatisme et progrès s'équilibrent, pourquoi ne pas être simple et parler de libéralisme ?

Si on noie les idées claires sous les épithètes et si on associe les mots de sens contraire, le citoyen ne comprend plus et prend l'homme politique pour un phraseur. Et le champ est malheureusement libre pour les auteurs d'*« outrances et d'éructations »*.

YVES GRIVEAU
Grigny (Essonne).

REBUTS

Chers manuels

Nous nous présentons chez un grand libraire, spécialiste des livres scolaires, pour lui vendre six ouvrages de la classe de première 1987-1988, et lui acheter ceux nécessaires en terminale. Les six livres, que nous lui avions payés l'année précédente environ 450 F, il nous en offre 8 F ! Pourquoi ? Parce que les programmes ont changé.

En 1987, le même libraire nous avait repris dix livres de la classe de seconde pour 75 F. Les programmes avaient changé...

Nous avons acheté les nouveaux livres, puisqu'il le fallait bien. Et nous sommes partis en nous demandant s'il n'y avait pas une collaboration entre les enseignants du ministère, les enseignants producteurs de manuels scolaires, les éditeurs et ces libraires pour exploiter les pauvres parents d'élèves.

CAROLINE KOHLER
(Fontainebleau.)

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]
OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Etranger

JAPON : la maladie de l'empereur Hirohito

Les autorités s'apprêtent à choisir le nom de la nouvelle ère dynastique

L'empereur Hirohito, dont l'état de santé demeurait stationnaire, mardi 27 septembre, a exprimé ses remerciements aux centaines de milliers de Japonais qui ont signé les registres ouverts par l'Agence de la maison impériale, a indiqué le directeur des affaires générales de l'agence. D'autre part, le rédacteur en chef de l'édition en anglais du *Mainichi Shimbun*, le *Mainichi Daily News*, a été révoqué pour avoir titré, lundi, sur la mort de l'empereur. Le journal a présenté ses *« très sincères excuses »* et fait part de ses *« profonds remords ».*

TOKYO
de notre correspondant

Sujet ces jours-ci de spéculations entre amis et de conversations dans les restaurants, le nom de la nouvelle ère qui s'ouvrira avec la disparition de l'empereur Hirohito et l'inauguration du règne de son fils est aussi une question politique très délicate. Le ministère de la justice a exprimé, jeudi 22 septembre, son profond regret, *« étant donné les circonstances »*, à la suite de la diffusion par la presse d'informations sur les procédures en cours destinées à choisir le nom de l'ère qui succédera à l'actuelle ère Showa commencée en 1926 avec le règne de l'empereur Hirohito.

Mais, au-delà de ces considérations de bienséance, le monarque n'étant pas décédé, cette question est lourde de controverses latentes qui ne manqueront pas d'éclater le jour de sa disparition.

Depuis 1979, le système de la dénomination des ères *(gengo)* a été formellement légalisé par un vote du Parlement. Le *gengo* rythme le temps en fonction de la dynastie impériale, chaque empereur donnant un nom à son règne. C'est ainsi qu'en 1988, selon le calendrier grégorien, le Japon vit la soixante-troisième année de l'ère Showa (« la paix éclairée »).

C'est à partir de la restauration de Meiji (1868) que fut retenu le principe d'une ère par règne. Auparavant, on en changeait fréquemment, en fonction d'événements heureux ou pour conjurer des malheurs (épidémies par exemple). A l'époque Meiji, on décida que le nom de l'ère deviendrait aussi le nom sous lequel l'empereur serait désigné après sa mort (ainsi parle-t-on de l'empereur Meiji ou de l'empereur Taisho).

La Constitution de 1946 éluda le problème, et le système survécut à titre coutumier – tous les documents civils ou ayant trait à la vie de la nation sont datés selon ce système – jusqu'à ce que le gouvernement Fukuda, sous la pression de la droite du Parti libéral-démocrate, décide de lui donner un statut légal. Le calendrier grégorien étant utilisé concurremment, ce double usage nécessite une gymnastique intellectuelle constante, qui ne semble pas gêner les Japonais. Le système est relativement simplifié par le fait que le changement des années de l'ère s'effectue le 1er janvier.

Une affaire d'Etat

Le *gengo* ne pose pas qu'une question académique. C'est pourquoi il a suscité de vives polémiques lors du passage de la loi de 1979 (à laquelle s'opposèrent notamment le PS et le PC), qui seront ravivées lors de la proclamation de la nouvelle ère. Certes, bien que cette proclamation reste une prérogative de l'empereur, le choix du nom sera le résultat d'une procédure plus démocratique : un comité de sages fera des propositions, dont l'une sera retenue par le premier ministre et promulguée par décret après consultation des représentants des médias.

Le choix des deux idéogrammes, qui autrefois étaient toujours tirés des classiques chinois, est donc une affaire d'État. Le changement d'ère devrait avoir lieu dès l'avènement du nouvel empereur. En prévision de cet événement, qui va rendre obsolètes, d'un jour à l'autre, tous les tampons, cachets et formulaires officiels des administrations, les fabricants de calendriers se sont abstenus depuis le début de cette année de faire figurer le nom de l'ère Showa sur leur production. L'opération chirurgicale subie par l'empereur en septembre dernier avait été perçue par beaucoup comme un avertissement.

Malgré ces dispositions destinées à démocratiser le *gengo*, le système continue de soulever des polémiques. Ces derniers jours, les socialistes ont demandé une révision de la loi de 1979, et les communistes ont réaffirmé leur opposition, estimant que le *gengo* est *« un résidu du militarisme »*. M. Yoshiaki Yoshida, professeur de droit constitutionnel de l'université Meiji, pense que, la Loi fondamentale conférant la souveraineté au peuple, le nom de la nouvelle ère doit être discuté au Parlement et qu'à une époque où le Japon affirme *« s'internationaliser »* priorité doit être donnée au calendrier grégorien.

De nombreux intellectuels critiquent le *gengo*, faisant valoir qu'il perpétue une conception absolutiste de l'empereur, supposé dominer l'espace mais avoir aussi la maîtrise du temps. Dès le huitième siècle, les Japonais adoptèrent l'usage chinois qui consiste à renouveler le temps par période. L'ordre traditionnel est en effet une notion globale d'organisation de l'espace et du temps. De manière symptomatique, lorsqu'au quatorzième siècle un schisme éclata au sein de la maison impériale, les deux branches rivales proclamèrent chacune leur propre ère.

Selon une telle conception, qui, en fait, coupe le Japon de l'histoire du reste du monde, tend à s'imposer l'idée d'une primauté biosociale du groupe. L'éminent historien Masao Maruyama distingue ainsi l'histoire *« faite par l'homme »*, comme la connaît l'Occident, et celle qui n'est qu'*« un mouvement des choses sur lequel il n'a pas prise »*, qui a traditionnellement prévalu au Japon. L'empereur, par le jeu des ères, est le maître de ce temps fragmenté, puisqu'il a le privilège d'en scander le cours. Sa lignée est en outre le symbole d'une continuité culturelle qui transcende l'histoire.

Le maître du temps

« Les ères nous rattachent à une sorte d'histoire intimiste, nous dit un étudiant. *L'ère Showa est un temps que nous avons en partage avec nos parents. C'est une dimension temporelle concrète et émotionnelle de la vie de l'individu. »* Sans doute est-ce pourquoi, à l'exception des critiques des cercles intellectuels progressistes, le système du *gengo* ne rencontre guère d'opposition dans l'opinion publique. Les savants et les membres du gouvernement travaillant au choix du nom de la nouvelle ère s'emploient à trouver une expression qui reflète les aspirations du Japon de cette fin de siècle. Mais il est peu probable qu'ils s'écartent beaucoup des notions de paix, d'harmonie ou de générosité, leitmotivs des ères du passé.

PHILIPPE PONS.

SRI-LANKA

Assassinat d'un ministre

Colombo. – Le ministre chargé de la reconstruction, Lionel Jayatileka, a été assassiné, lundi 26 septembre, par trois tireurs inconnus, près de Colombo, au lendemain de la fin du cessez-le-feu de dix jours qui avait été décrété par l'armée indienne face à la guérilla tamoule. La reprise des opérations des troupes indiennes a été accompagnée d'un mouvement de grève générale lancé par des séparatistes tamouls dans le nord et l'est du pays.

Lionel Jayatileka, âgé de soixante-quatre ans, qui se rendait en voiture à une cérémonie bouddhiste, est décédé sur le coup, a annoncé un porte-parole de la police qui a ajouté qu'un garde du corps et un chauffeur avaient été grièvement blessés. Il était considéré comme un fervent partisan de l'accord de paix indo-srilankais de juillet 1987, et les soupçons de la police se reportent sur le parti cinghalais Janatha Vimukti Peramuna (JVP-Front de libération du peuple), violemment hostile à cet accord. Le JVP a revendiqué, depuis décembre 1987, les assassinats du président du Front national uni (UNP, au pouvoir), Harsha Abeywardene, et de son secrétaire, Nandalal Fernando. – *(AFP, Reuter.)*

INDE

Graves inondations dans le Nord

NEW-DELHI
de notre correspondant

Les pluies torrentielles qui tombent sans interruption depuis cinq jours sur quatre États du nord de l'Inde (Jammu-et-Cachemire, Himachal-Pradesh, Pendjab et Haryana) ont provoqué, selon un bilan provisoire, la mort de 372 personnes et aucune amélioration des conditions atmosphériques n'est prévue pour les prochains jours.

Ces inondations sont considérées comme les plus graves dans cette région depuis le début du siècle. Au Cachemire, plus de 5 000 personnes ont été évacuées et des hélicoptères de l'armée sont pratiquement le seul moyen de venir au secours des habitants des régions submergées.

Au Pendjab, où plusieurs villes importantes (notamment Amritsar, Jalandhar, Kapurthala et Batala) sont isolées, plus de 200 000 personnes sont considérées comme gravement affectées par les inondations (la situation est tout aussi grave de l'autre côté de la frontière dans le Pendjab pakistanais).

Dans les quatres États du nord de l'Inde, la plupart des communications ont été interrompues. Comme à Delhi, ce sont les populations les plus pauvres qui sont les plus touchées. Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, qui se trouvait au Bhoutan, n'a pas pu regagner la capitale, lundi 26 septembre, en raison des mauvaises conditions atmosphériques.

Mise en cause des barrages

Ce retard a provoqué l'ajournement à jeudi de la visite à Delhi du président Ershad, chef de l'Etat du Bangladesh, dans le cadre d'une concertation régionale pour lutter contre les inondations. Les autorités de Dacca estiment que les barrages sur les fleuves indiens sont largement responsables des crues qui dévastent leur pays. Les relations entre les deux Etats ne cessent de se dégrader : il y a quelques jours, Dacca a sèchement prié les autorités indiennes de rapatrier les quatre hélicoptères militaires envoyés par New-Delhi pour venir en aide aux populations sinistrées du Bangladesh.

LAURENT ZECCHINI.

ANGOLA : les négociations de Brazzaville

Pretoria met en doute la sincérité de Luanda

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

Rien n'a filtré des conversations de la première des trois journées de négociations de paix sur l'Afrique du Sud-Ouest, qui se sont ouvertes lundi 26 septembre à Brazzaville. La délégation sud-africaine s'est entretenue avec le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, M. Chester Crocker. Cette première réunion bilatérale a été suivie d'une rencontre entre Angolais, Cubains et Américains.

Cette septième série de pourparlers entre Angolais, Cubains et Sud-Africains, sous l'égide de Washington, a débuté dans le secret. Chaque camp a de nouveau exposé son point de vue à la lumière des nouveaux développements intervenus depuis la précédente rencontre des 7 et 8 septembre dans la capitale congolaise. La visite, à la fin de la semaine dernière, à Pretoria, du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, et l'offensive des troupes angolo-cubaines contre les rebelles de l'UNITA, le long de la ligne de chemin de fer de Benguela, ont sensiblement modifié le cadre général de ces pourparlers, dont l'objectif reste l'établissement d'un calendrier du retrait des soldats cubains d'Angola.

La volonté de Luanda de marquer des points contre l'UNITA, alors que les troupes sud-africaines se sont retirées le 30 août dernier, est une nouvelle pomme de discorde avec Pretoria, qui doute de la sincérité du président José Edouardo dos Santos, non seulement de vouloir se séparer des *« barbudos »*, mais aussi d'entamer le processus de réconciliation nationale avec M. Jonas Savimbi. Cet élément est en toile de fond des pourparlers actuels, même si l'UNITA est absente des négociations de paix.

La volonté d'aboutir

La voie du succès est étroite, mais elle reste ouverte. Comme l'a souligné le chef de la délégation sud-africaine, *« chaque partie a la volonté d'aboutir »* et le simple fait que l'on continue à discuter prouve que tout espoir n'est pas perdu. Mais il a clairement indiqué que l'offensive conjointe angolo-cubaine *« était contraire à l'esprit et à la lettre du protocole de Genève »* signé au début du mois d'août.

Pour Pretoria, ce protocole demeure valable, notamment quant à l'entrée en vigueur, le 1er novembre, du processus prévu par la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie. *« Si cette date n'est pas respectée,* a fait remarquer le chef de la délégation sud-africaine, *ce ne sera pas de notre fait »*, soulignant ainsi que la responsabilité d'un échec devrait être supportée par les Angolais et les Cubains.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le conflit du Sahara occidental

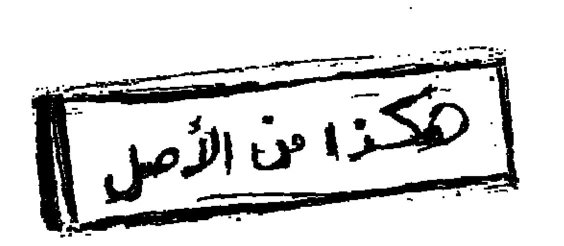
Le Polisario exige toujours un dialogue direct avec Rabat

De passage à Paris, avant de se rendre à New-York, M. Béchir Mustapha Sayed, responsable des relations extérieures du Front Polisario et qui passe pour le principal négociateur sahraoui pour les modalités d'application du plan de paix de l'ONU au Sahara occidental, a tenu, lundi 26 septembre, une conférence de presse au cours de laquelle il a évoqué les dangers d'*« enlisement »* des tractations en cours. Selon lui, des négociations directes entre le Maroc et le Polisario sont *« indispensables »*.

M. Mustapha Sayed était accompagné de M. Mohamed Sidati, nouveau *« ministre des affaires étrangères »*, après un remaniement du *« gouvernement »* sahraoui annoncé quelques jours plus tôt. M. Sidati a remplacé M. Mohamed Salem Ould Salek, devenu *« ministre de l'information »*. Les changements sont assez fréquents au sein de l'équipe dirigeante sahraouie, toujours composée d'une dizaine de membres qui permutent en fonction des nécessités du moment.

Ce changement ne semble pas signifier un désavœu de M. Ould Salek, dont les qualités de diplomate ont toujours été reconnues. A son nouveau poste, il peut en effet rester un négociateur de l'ombre, qui dispose de nombreux contacts, notamment dans le monde arabe. C'est sans doute lui qui a rencontré, en juillet dernier, à Taef (Arabie saoudite), un haut responsable marocain.

● Visite de M. Jean-Christophe Mitterrand en Afrique centrale. – M. Jean-Christophe Mitterrand, conseiller pour les affaires africaines du chef de l'Etat français, vient d'achever une tournée en Afrique centrale qui l'a successivement conduit au Congo, en Angola et au Gabon. A Luanda, M. Mitterrand a rencontré M. Sam Nujoma, le chef de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), le mouvement indépendantiste namibien, et a été reçu par le président Jose Eduardo dos Santos. A Brazzaville, il s'est entretenu avec M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines. – *(AFP.)*



Diplomatie

Le discours d'adieu du chef de la Maison Blanche devant les Nations unies

M. Reagan propose la convocation d'une conférence internationale sur l'élimination des armes chimiques

NEW-YORK (Nations unies)
de notre envoyé spécial

Un vieux président, en paix avec lui-même; en paix avec l'ONU, et qui célèbre les progrès de la paix sur tous les continents : Ronald Reagan est venu, par une douce journée d'automne, lundi 26 septembre, faire ses adieux à l'Assemblée générale des Nations unies, convaincu de laisser derrière lui *« un monde meilleur qu'il y a huit ans »*, c'est-à-dire à la veille de son premier mandat.

Concrètement, M. Reagan a fait une seule proposition : il a appelé à la convocation d'une conférence sur les armes chimiques, destinée à réaffirmer le protocole de Genève qui, en 1925, avait interdit l'utilisation de ces armes, et aussi à faire en sorte qu'il soit respecté. Les alliés occidentaux des Etats-Unis, qui ont, selon une source française, été consultés à ce sujet, semblent favorables à cette proposition. De son côté, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a déclaré lundi soir que c'était une *« très bonne idée »*.

Peu de précisions ont cependant été apportées, le porte-parole de la Maison Blanche indiquant seulement que la conférence pourrait être ouverte à tous les pays — et pas seulement aux cent douze signataires du protocole de Genève.

M. Reagan a évité de s'en prendre nommément à l'Irak lorsqu'il a dénoncé, avec beaucoup de force, *« la terreur et l'horreur »* de la guerre chimique. Mais, dans d'autres passages de son discours, il a évoqué *« ceux qui meurent parmi les Kurdes »*, ou bien la ville de Halabja — où les gaz lancés par l'armée irakienne, avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, ont fait des centaines ou des *milliers* de victimes. Pour le reste, ce discours fut, sinon un testament politique, du moins la réaffirmation des quelques principes simples, mais auxquels M. Reagan croit dur comme fer, et aussi un message d'adieu qui valut au président américain les applaudissements du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze. Des applaudissements certes bien discrets, un léger tapotement du bout des doigts, mais malgré tout une première dans l'histoire de l'ONU.

M. Reagan n'avait pourtant pas mis ses convictions anticommunistes dans sa poche, et il a même prononcé une ou deux phrases bien senties sur les *« gouvernements totalitaires »*. Mais il a surtout évoqué le *« moment d'espoir »* vécu actuellement par le monde, *« le changement qui nous fait secouer la tête d'émerveillement »*, l'idée que les *« deux grands dangers de notre époque, le totalitarisme et la guerre nucléaire mondiale »* puissent être conjurés.

Le président se félicite des progrès des relations américano-soviétiques, il évoque *« ce petit château au bord du lac »* (de Genève) où M. Gorbatchev et lui-même ont eu leurs *« premiers entretiens au coin du feu »*. Il mentionne, bien sûr, le traité FNI, sur l'élimination des armes intermédiaires, et il se montre relativement optimiste à propos de la négociation Start sur les armements stratégiques : *« Il est très douteux qu'un traité puisse être élaboré d'ici quelques mois* (c'est-à-dire d'ici la fin de son mandat), *mais dans un an, c'est possible, c'est même plus qu'une possibilité. »*

M. Reagan souligne aussi qu'en Afghanistan, *« la fin de l'occupation est en vue »*, et *« encourage l'Union soviétique à achever le retrait de ses troupes aussitôt que possible de manière que le peuple afghan puisse librement déterminer son avenir sans ingérence extérieure »*. Le président américain passe en revue d'autres sujets d'espoir, concernant le Cambodge, l'Angola et la Namibie, le Sahara occidental, et il souligne avec satisfaction que même Cuba a fait quelques progrès en *matière de droits de l'homme, sous* la pression de l'ONU.

Hommage à M. Pérèz de Cuellar

Le président américain en profite pour rendre un hommage, sans précédent de sa part, non seulement au secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, mais à l'institution elle même, qu'il a tant critiquée dans le passé. Il note aussi les progrès réalisés en matière de gestion et d'établissement des programmes, qui ont amené les Etats-Unis à reprendre leurs versements à l'organisation (188 millions de dollars viennent d'être débloqués, mais Washington doit encore 500 millions d'arriérés).

Bref, *« les Nations unies vont mieux qu'il y a huit ans, et le monde aussi »*. L'optimisme de M. Reagan semble même l'inciter à fermer les yeux sur des réalités moins encourageantes, ou au moins à les traiter avec une remarquable concision : *« Nous recherchons une solution pacifique au conflit arabo-israélien »* seront les seuls mots prononcés à propos du Proche-Orient, la phrase apparaissant curieusement au terme d'une énumération de divers motifs de satisfaction ou d'espoir. S'agissait-il d'une discrétion délibérée, puisqu'après son discours, M. Reagan devait s'entretenir conjointement avec les ministres israélien et égyptien des affaires étrangères, MM. Shimon Pérès et Esmat Abdel Meguid ? Les indications données de source américaine après la rencontre ne permettent en tout cas pas de supposer qu'elle ait apporté grand-chose de neuf.

En matière de conflits régionaux, la préoccupation essentielle de M. Reagan semble ailleurs : il a parlé dans son discours de *« la seule exception »* aux progrès réalisés dans ce domaine, à savoir le Nicaragua, où *« les droits de l'homme continuent à se détériorer »*. Le ton s'est fait soudain plus dur. M. Reagan s'en est pris, une fois de plus, à ces dirigeants pseudo-révolutionnaires qui *« ne veulent que le pouvoir »*, *« contrôler les vies et voler la liberté des autres »*. Le président a réitéré son appui aux « contras », que le Congrès l'empêche désormais de soutenir autrement que moralement. En cela aussi, M. Reagan a confirmé qu'en dépit de la modération nouvelle qu'il manifeste en certains domaines, il n'est pas prêt à renoncer à ses convictions. Il a d'ailleurs fait preuve de la même constance à propos de l'initiative de défense stratégique, expliquant même que les progrès de tels systèmes défensifs pourraient se révéler *« plus rapides et moins coûteux »* que prévu.

« L'immuable leçon de l'après-guerre »

Mais la conviction essentielle de M. Reagan, celle qu'il a exprimée tout au long de son discours d'adieu, c'est que les principes qu'il a toujours défendus sont plus valables que jamais : si le monde est devenu un peu meilleur, récemment, c'est parce qu'il a tiré *« l'immuable leçon de l'après-guerre »* : que la *« liberté et la paix vont de pair »*. Il évoque la liberté économique, dont les mérites *sont désormais reconnus presque* partout ; il insiste sur le respect des droits de l'homme, et il rappelle qu'il est allé parler, sur le mont Lénine à Moscou, *« des merveilles et de la splendeur de la liberté »*. Il note qu'à l'Est aussi, *« on parle* (désormais) *de réforme, d'une plus grande liberté de presse, d'assemblée, de religion »*, et que, si ces réformes-là deviennent réalité, alors on verra poindre, *« non seulement une ère nouvelle dans les relations soviéto-américaines, mais une nouvelle époque de paix mondiale »*.

Cela pourrait suffire, mais *« en cette dernière occasion »*, M. Reagan éprouve le besoin d'aller plus loin, de parler de convictions encore plus intimes : *« la foi en quelque chose de plus élevé »*. Il baisse un peu la voix, et il évoque *« d'autres commencements »*, la première fois, où, enfant, il a lu ces mots : *« Vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards feront des rêves. »* Et parle aussi, sans trop insister, de *« celle qui m'a donné beaucoup de choses dans ma vie mais qui, avant tout, me fit connaître la joie et le réconfort qu'on trouve dans la prière. Ce fut ce qui m'aida le plus au long de ma présidence »*.

Ronald Reagan n'a pas fini de faire des discours, ni même des discours d'adieu. Mais celui-là, cette douce sortie de scène, cette soudaine intimité dans le cadre majestueux des Nations unies, avait une qualité particulière.

JAN KRAUZE.

La position française

La France s'est placée en situation, dans ses centres de recherches et dans ses usines, de pouvoir concevoir et produire des composés chimiques aboutissant à l'existence d'armes opérationnelles. Mais, à ce jour, aucune fabrication en série n'est intervenue, même si les « vecteurs » éventuels capables d'en transporter sont prêts ou disponibles.

Approuvée par le Parlement en 1986, la loi de programmation militaire prescrit, en effet, que la France ne saurait renoncer définitivement à des armements que d'autres nations estiment avoir le droit de posséder, ni accepter de voir ses forces de défense paralysées par un agresseur qui prendrait l'initiative d'utiliser des armes chimiques.

Concrètement, des avions Jaguar sont en mesure de larguer des conteneurs d'épandage chimique. L'armée de terre a décidé de se doter de lance-roquettes multiples (LRM), dont l'un des types de munition peut être adapté pour emporter des composés chimiques. Des vêtements de protection anti-chimique existent dans certaines unités d'intervention.

Le débat en France dans les milieux militaires oppose ceux qui estiment que la possession de l'arme nucléaire doit dissuader, aussi, d'une attaque chimique de grande envergure en Europe, à ceux qui considèrent que les forces françaises, engagées outre-mer, pourraient être victimes d'une agression chimique dans ces régions du tiers-monde où l'armement chimique tend à devenir l'outil d'une « dissuasion du pauvre ». Les partisans de cette dernière thèse citent volontiers le cas de la Libye, qu'ils accusent de détenir un stock d'armes chimiques dont elle pourrait se servir, par exemple, au Tchad, où stationnent des détachements français d'assistance.

C'est la raison pour laquelle la loi de programmation militaire a ouvert *la possibilité à la France d'acquérir « une capacité dissuasive appropriée »* qui combinerait la détention d'un stock limité d'armes chimiques avec l'attribution aux unités de moyens de protection anti-chimique, en attendant la conclusion d'un accord international sur l'élimination totales des armes chimiques.



Les trente-neuf heures « chargées » de M. Mitterrand aux Etats-Unis

La question des armes chimiques devrait être l'un des thèmes majeurs du discours que le président de la République prononcera, le jeudi 29 septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies. L'Elysée a, en effet, publié, lundi 26 septembre, un communiqué affirmant que *« tout doit être fait pour interdire complètement les armes chimiques »*. *« La France*, poursuit le texte, *est dépositaire du protocole du 17 juin 1925 prohibant l'emploi à la guerre des gaz asphyxiants toxiques et des moyens bactériologiques. Elle estime avoir, à ce titre, des responsabilités particulières. Elle est aussi un des participants les plus actifs à la conférence de Genève sur le désarmement qui travaille à la mise au point d'une convention prohibant toute fabrication d'armes chimiques. La France prendra, dans ce contexte, les initiatives nécessaires. »*

On ne précisait pas, lundi à l'Elysée, de quelle nature seraient ces initiatives ni l'accueil que l'on entendait réserver aux propositions du président Reagan, dont on affirmait ne pas connaître encore *« le détail »*. Du moins, l'occasion sera-t-elle donnée à M. Mitterrand, à New-York, de faire connaître la nouvelle doctrine française sur le sujet, une révision ayant été amorcée, depuis quelques semaines, dans le cadre de la négociation de Genève.

Le président de la République s'était exprimé une première fois devant l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 1983. S'il intervient de nouveau à cette tribune à l'ouverture de la *quarante-troisième session, c'est*, a expliqué le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Vedrine, parce que le monde depuis a changé, et que le président, abordant son second mandat, veut présenter son *« analyse d'ensemble »* de la nouvelle situation internationale.

Il sera question à nouveau dans ce *discours des rapports* Nord-Sud, en particulier de l'endettement des pays en voie de développement, ainsi que des relations Est-Ouest, mais dans une perspective, semble-t-il, plus dynamique pour ce qui est du désarmement. Le président devrait notamment insister sur les perspectives qu'offre l'ouverture, jugée désormais prochaine, d'une négociation sur les armes conventionnelles en Europe, à laquelle la France sera partie prenante. Mais il est peu probable que, dans l'enceinte de l'ONU, M. Mitterrand aille très avant dans le détail de ce qu'implique, pour la stratégie française, cette nouvelle approche, et il devrait réserver pour son discours du 10 octobre, à l'IHEDN, l'aspect proprement hexagonal de ces questions.

Le président de la République arrivera mercredi après-midi aux Etats-Unis pour *« trente-neuf heures bien remplies »*. Il doit prononcer le soir même, à l'université de New-York, un discours que l'on présente comme le premier événement des manifestations franco-américaines dans le cadre du bicentenaire de la Révolution.

Le président de la République, accueilli à Washington par le secrétaire d'Etat George Schultz, sera reçu, ainsi que Mme Mitterrand, à un dîner à la Maison Blanche. Le programme prévoyait initialement une rencontre avec les deux candidats à la Maison Blanche, MM. Dukakis et Bush. On ne garantissait pas, lundi à l'Elysée, que ces contacts puissent effectivement avoir lieu, étant donné le programme très chargé du président pendant ces trente-neuf heures. Il semble bien, en effet, que ce soit le programme de campagne de M. Bush qui fasse problème et que, Paris voulant respecter « l'équilibre », ce manque de disponibilité du candidat républicain compromette aussi l'entretien avec M. Dukakis.

C. T.

La journée de M. Roland Dumas

M. Chevardnadze en France le mois prochain

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, viendra à Paris au mois d'octobre pour un tour d'horizon politique avec les responsables français. C'est le résultat du déjeuner franco-soviétique offert à New-York le lundi 26 septembre par le ministre français, M. Roland Dumas, en marge des débats de l'Assemblée générale des Nations unies. Le porte-parole du Quai d'Orsay n'a pas exclu que cette visite puisse être liée à la préparation d'une rencontre au sommet, avant la fin de l'année.

Les deux ministres ont également évoqué les principaux sujets diplomatiques du moment. A propos du Cambodge, le ministre soviétique a estimé que *« la situation actuelle pouvait évoluer »*. On rappelle à New-York que le prince Sihanouk, qui a proposé la tenue d'une conférence internationale sous les auspices de la France, pourrait s'adresser à l'Assemblée générale au cours du mois prochain. L'on n'exclut d'ailleurs pas une participation de l'ONU au processus de pacification du Cambodge.

A propos de l'application des accords d'Helsinki, M. Dumas a fait part à son collègue soviétique de l'importance que la France attachait à la poursuite du processus dans le cadre de la CSCE et de son souhait de voir les droits de l'homme traités dans la prochaine série de rencontres.

M. Dumas a sans doute trouvé le déjeuner avec son collègue soviétique reposant, puisqu'il a passé une partie de la matinée à écouter les doléances des personnels diplomatiques français et des représentants des Français employés aux Nations unies.

Grève des diplomates suspendue

Malgré l'indéniable colère manifestée depuis quelques jours par les personnels, le ministère a réussi à éviter le pire, à savoir une grève des diplomates français à la veille de l'arrivée à New-York du président Mitterrand. Prévue pour le mardi 27 septembre, la grève a été *« suspendue »* par les intéressés.

Venu à New-York accompagné par le nouveau directeur du personnel du Quai d'Orsay, M. Bernard Garcia, un ancien syndicaliste, le ministre a admis, lors d'une réunion de travail de la direction Amérique du Nord (USA, Canada, Mexique), que les récentes réductions des indemnités de résidence imposées par l'Hôtel Matignon étaient *« brutales et injustes, car décidées trop tard »*. S'affirmant ouvert au dialogue, il a promis d'étudier les problèmes quotidiens des diplomates et des employés, en collaboration avec le ministère des finances. Dès à présent, il a admis la nécessité de procéder à des ajustements trimestriels — suivant les taux de change — des indemnités de résidence qui constituent, jusqu'à 75 % des émoluments perçus par le personnel en poste à l'étranger. Le ministre a également promis d'étudier les améliorations demandées dans les domaines des remboursements de frais médicaux et de scolarisation des enfants. Pas question, cependant, de revenir sur la première baisse de 12 % à 17 % des indemnités de résidence déjà appliquée depuis le 1er septembre dans quatre-vingt-quatorze pays. En revanche, MM. Dumas et Garcia ont promis de ne pas recourir à la baisse supplémentaire de 5 % à 8 % prévue pour le mois de décembre.

Avec l'association des fonctionnaires français des Nations unies, que M. Roland Dumas a reçue ensuite, les discussions ont porté essentiellement sur la défense de la francophonie et de la présence française dans le système *onusien*. *« Le problème commence par le bas de l'échelle*, a affirmé la présidente de l'association, Mme Cécile Molinier, *car le nombre de Français qui acceptent de s'expatrier dans les conditions financières offertes par l'ONU diminue chaque année ; or la Charte de l'ONU interdit aux gouvernements de subventionner leurs ressortissants employés par le secrétariat général. »* Néanmoins, l'association a demandé au ministre d'étudier les moyens d'aider, matériellement, les Français de l'ONU.

CHARLES LESCAUT.

Le président Moubarak à Paris

Le président égyptien Hosni Moubarak est arrivé lundi 26 septembre à Paris, deuxième étape d'une tournée européenne qui l'a déjà mené à Belgrade puis à Londres, et dont l'objectif essentiel est d'obtenir un soutien européen à l'Egypte, engagée dans de difficiles négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) (*le Monde* du 24 septembre).

M. Moubarak devait notamment s'entretenir mardi avec le président Mitterrand ainsi qu'avec le premier ministre, M. Michel Rocard, le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, et M. Jacques Chirac. Mercredi, il rencontrera M. Pierre Bérégovoy avant de se rendre à Bonn, dernière étape de son voyage.

M. Eric Rouleau ambassadeur en Turquie

M. Eric Rouleau a été nommé ambassadeur de France à Ankara (Turquie), en remplacement de M. Philippe Louet, a-t-on indiqué, lundi 26 septembre, au ministère des affaires étrangères.

[Né au Caire en 1926, M. Eric Rouleau a été journaliste au *Monde* de 1956 à 1985, date à laquelle il fut nommé ambassadeur de France à Tunis. Il demeura à ce poste jusqu'en juin 1986, occupant ensuite des fonctions d'ambassadeur itinérant.]

BIBLIOGRAPHIE

« Faits stratégiques » 1988

C'est François Heisbourg, directeur de l'International Institute of Strategic Studies, qui a présenté jeudi 15 septembre la version 1988 de *Faits stratégiques*, soulignant ainsi la filiation entre l'institut londonien et cette publication française.

Les douze mois écoulés ont été riches en événements et retournements et l'ouvrage, « bouclé » au début de l'été, n'a pu prendre en compte, par exemple, la disparition du chef de l'Etat pakistanais, Zia Ul Haq, ou le cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran. *Faits stratégiques* intéresse surtout, au demeurant, par les analyses et les perspectives présentées dans le moyen terme, à la fois sur les grands problèmes internationaux et sur les lignes de force qui se dessinent dans les grandes régions du monde, voire dans certaines zones jugées particulièrement sensibles comme la péninsule coréenne ou les Philippines.

Côté proprement militaire, une large place est naturellement accordée aux questions relatives au désarmement, après l'accord sur le démantèlement des missiles nucléaires de portée intermédiaire et dans le cadre des négociations en cours sur la réduction des forces stratégiques et des armements classiques, les unes et les autres s'annonçant longues et difficiles.

Une attention particulière — à la lumière notamment du conflit Irak-Iran — est accordée aux armes chimiques, « bombe atomique du pauvre », dont la prolifération présente des risques croissants. Au-delà des dangers immédiats pour les populations, François Heisbourg émet l'idée que leur usage massif peut estomper la rupture de continuité qui existe à l'heure actuelle entre les armes classiques et les armes nucléaires, rendant ainsi moins improbable le recours, par des puissances de second rang qui en ont les moyens, à l'arme atomique.

Sur un plan plus général, les auteurs donnent une importance primordiale à la « révolution » entreprise en URSS par Mikhaïl Gorbatchev. Si la progression de la « perestroïka » en URSS leur paraît encore *« mal assurée »*, la *« nouvelle pensée »* dont le chef du Kremlin se prévaut en matière de relations internationales *« n'en ouvre pas moins une voie vers un monde plus stable et plus rationnel »*. Aux Occidentaux de *« renouveler »* également leur propre pensée et il y aurait fort à faire dans ce domaine, à commencer par les doctrines en vigueur dans l'alliance atlantique. Car *« le jeu des relations internationales n'est pas nécessairement un jeu à somme nulle et, dans certaines circonstances, tout le monde peut gagner »*.

A. J.

★ *Faits stratégiques*, 1988, éditions Bosquet, 254 p., 107 F.

Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE : malgré les tracasseries du pouvoir et le manque de prêtres...

Le lent retour de la religion au quotidien

TRNAVA (Slovaquie)
de notre envoyée spéciale

Au cinéma du village, on joue *le Repentir*, de Tenguiz Abouladze, le film qui a donné le coup d'envoi de la seconde déstalinisation. Le curé l'a vu, il a bien aimé, mais, quand même, il a été un peu déçu.

Ce samedi soir, après un baptême collectif de six nouveau-nés, le Père Josef se détend un peu devant un repas frugal que lui sert avec dévotion une petite vieille qu'il appelle « tante Anitchka ». Avec ses trente-trois ans, il pourrait être son fils. Sa jeunesse, son franc-parler et sa soutane font penser aux prêtres qu'on rencontre en Pologne. D'ailleurs, ici en Slovaquie, l'obstination avec laquelle les catholiques pratiquent leur foi n'est-elle pas souvent comparée à celle des Polonais ?

Mais pour quelqu'un comme le Père Josef, la Pologne, c'est l'antichambre du paradis sur terre. Les yeux rêveurs, il se souvient encore de son pèlerinage à Czestochowa, où il avait rencontré feu le cardinal Wyszynski. En Tchécoslovaquie, on n'en est pas encore tout à fait là, et au mois de juin, quand le gouvernement hongrois a ouvert les frontières aux catholiques de Hongrie pour qu'ils puissent aller voir le pape en Autriche, les Tchécoslovaques, eux, ont dû se contenter des images à la télévision autrichienne... Du moins ceux qui pouvaient la capter, comme le Père Josef.

Mais malgré tous ces problèmes – les autorités viennent par exemple de refuser sa nomination dans deux paroisses où il n'y a aucun prêtre, – le Père Josef a eu il y a quatre mois un motif de profonde satisfaction : il a enfin un évêque. Mgr Jan Sokol, cinquante-quatre ans, est l'un des trois évêques dont la nomination, au mois de mai, a été le fruit de longues négociations entre le Vatican et l'Etat tchécoslovaque. Bien sûr, sur les treize diocèses que compte le pays, neuf sont toujours sans titulaire. Mais Trnava, capitale religieuse de la Slovaquie, ville aux innombrables clochers, a enfin le sien. *« Des catholiques sans évêque, c'est comme une armée sans général*, explique le Père Josef. *Maintenant nous avons notre berger spirituel. Il donne du courage aux croyants, c'est comme un bon entraîneur pour une équipe sportive. »* Les paroissiens lui en sont tellement reconnaissants qu'ils ont accroché son portrait dans l'église du village.

D'ailleurs, le voilà, Mgr Sokol. Souriant, très chaleureux, de bonne taille, la calotte un peu en bataille : au volant de sa Skoda, il vient de faire la tournée des paroisses du coin. Il a même roulé un peu vite pour rentrer, un policier a bien failli l'arrêter pour excès de vitesse. *« Mais, quand il m'a reconnu, il m'a fait signe d'y aller »*, raconte-t-il. Les policiers vont-ils à la messe ? *« Oui, mais incognito*, répond un autre prêtre. *En général ils vont dans une autre paroisse que celle de leur domicile. »* Non, l'évêque ne dînera pas, il a déjà mangé chez un paroissien, *« je ne pouvais pas refuser... »* Les deux petites vieilles du presbytère sont éperdues d'admiration.

Mgr Sokol, qui, du temps où il était aumônier à Bratislava, était tellement actif qu'on préféra l'exiler à Sturovo, à la frontière hongroise, n'a qu'un mot à la bouche : *« espoir »*. L'espoir que, *« dans le cadre de la restructuration, on va remédier aux déformations des années 50 »*, l'espoir que l'*« on va changer le système de l'accord obligatoire de l'Etat pour les nominations d'ecclésiastiques »*, l'espoir que *« la perestroïka de Gorbatchev va modifier l'attitude des autorités à l'égard des croyants »*.

La réalité quotidienne

Pour l'heure, la réalité quotidienne le ramène sur terre. Depuis sa nomination comme évêque – qui n'a pas été sans mal, les autorités refusant dans un premier temps d'accepter son élection par un collège de prêtres, – il a proposé trois prêtres pour le poste de curé dans le village de Marianka, *« un jeune, un moins jeune, un vieux »*, mais les autorités ont rejeté les trois candidatures. Visiblement, cet entêtement officiel l'agace : *« Les garçons qui sortent du séminaire sont nés sous le socialisme, ils ont été élevés sous le socialisme, ils ont été ordonnés prêtres sous le socialisme. L'accord officiel est requis pour leur ordination. Pourquoi faut-il encore un accord pour les nommer quelque part ? »*

Car le manque de prêtres est un des problèmes cruciaux de l'Eglise tchécoslovaque. Les deux seuls séminaires en fonctionnement (Litomerice pour les pays tchèques, Bohême et Moravie, Bratislava pour la Slovaquie) doivent refuser à peu près la moitié des candidats. Résultat : dans le diocèse de Trnava, il manque plus de deux cents prêtres, leur moyenne d'âge est de soixante-cinq ans. Vingt prêtres ont plus de soixante-dix-huit ans, d'autres ont dix paroisses à charge. *« C'est catastrophique »*, dit Mgr Sokol. Un peu partout en Tchécoslovaquie, où 52 % de la population est catholique, des ecclésiastiques non agréés par le pouvoir bien que reconnus par le Vatican sont contraints d'officier clandestinement.

La liste des doléances est longue. Le clergé, étroitement surveillé par la police politique, – *« elle nous prend pour des héros »*, s'amuse un jeune prêtre, – se plaint de l'insuffisance de littérature religieuse, de procédures dissuasives pour l'inscription au catéchisme... Après la nomination des trois évêques en mai, le pouvoir a fait un autre geste à l'égard des croyants. Une série de mesures rendues publiques début août autorisent le recrutement de novices pour travailler dans les hôpitaux, l'augmentation de la production d'ouvrages religieux, la fonction de diacre pour pallier le manque de prêtres, un accroissement du nombre de séminaristes à Litomerice, et une nouvelle procédure pour le catéchisme (1).

Un demi-million de signatures

Qu'est-ce qui a poussé les autorités à faire ces modestes concessions ? De nombreux croyants voient là un résultat de la pression exercée depuis un peu plus de deux ans par le phénomène de renouveau de la pratique religieuse en Tchécoslovaquie. *« En 1948* (2), *nous étions l'Eglise de la persécution ; en 1968, ce fut l'Eglise de la compassion ; maintenant, c'est l'Eglise du renouveau »*, résume le théologien Josef Zverina, un proche du cardinal Frantisek Tomasek, évêque de Prague et primat de Bohême. Pour le dissident Vaclav Havel, *« cet activisme nouveau des catholiques est l'un des signes les plus clairs du changement d'atmosphère dans la société tchécoslovaque »*. Le Père Vaclav Maly, signataire de la Charte 77 et interdit d'exercice depuis 1979, relève que *« les Eglises sont les seules institutions indépendantes de l'idéologie officielle. On y prêche des valeurs différentes, et on le fait légalement »*. En outre, elles offrent *« une structure aux jeunes déçus par l'hypocrisie ambiante des intellectuels qui s'accommodent de la normalisation »*.

La première manifestation de cet engouement des Tchécoslovaques pour la religion remonte au pèlerinage de Velehrad, qui a réuni cent mille fidèles en 1985. Depuis, forts de leur nombre, les croyants ont de moins en moins peur de se rassembler et l'ont montré à diverses occasions. Ils étaient par exemple deux mille environ, le 25 mars dernier à Bratislava, à affronter les canons à eau et les matraques pour réclamer la liberté religieuse. Mais la preuve la plus spectaculaire et, sans nul doute, la plus inattendue de leur volonté de reconnaissance a été la fameuse pétition des catholiques de Moravie, qui a rassemblé en l'espace de trois mois pas moins d'un demi-million de signatures.

La genèse de cette pétition, qui énumérait trente et une revendications pour le libre exercice de la religion, est tout à fait révélatrice. Elle est essentiellement l'œuvre d'un petit homme, Augustin Navratil, qui n'a de cesse depuis sept ans de lancer des pétitions et des lettres ouvertes, au point que les autorités, faisant passer son obstination pour de la paranoïa, l'ont fait interner à plusieurs reprises dans des établissements psychiatriques. A nouveau condamné à l'internement psychiatrique le 13 septembre, il a fait appel et se trouve actuellement en liberté provisoire. *« Navratil a une mémoire anormale des alinéas des textes législatifs et des citations de Marx et Lénine sur la religion*, sourit Josef Zverina. *En dehors de ça, il est tout à fait normal. Ce n'est pas un fou, c'est un original. »* Soixante ans, père de neuf enfants, Augustin Navratil vit dans un petit village de Moravie, à Lutopecny, près de Kromeriz. Il a deux vaches, et il travaille depuis trente ans comme cheminot à 4 kilomètres de là, unique employé de la gare de Postoupnik, où, en rase campagne, il manœuvre deux aiguillages et vend des billets. *« Pour lancer cette pétition, j'attendais le bon moment, le moment où le plus d'éléments positifs possible seraient réunis, afin de garantir une certaine efficacité »*, raconte-t-il. L'an dernier, il lui a semblé que ces éléments étaient enfin réunis, avec *« l'évolution positive en URSS, en particulier dans la situation des croyants, le manque d'évêques en Tchécoslovaquie, et l'âge du cardinal Tomasek* (quatre-vingt-huit ans). *Il fallait faire cette pétition avant qu'il ne disparaisse »*.

Navratil livre son projet aux intellectuels de l'opposition à Prague, qui se montrent très réservés : une pétition de plus... Alors il va voir le vieux cardinal qui, *« illuminé par le Saint-Esprit, écrit cinq lignes de soutien, un chef-d'œuvre unique »*, selon un de ses proches. Le cardinal assure les catholiques qu'apposer leur signature à cette pétition est tout ce qu'il y a de plus légal. *« La lâcheté et la peur*, ajoute-t-il, *sont indignes de vrais chrétiens. »* L'appui ouvert d'une personnalité aussi officielle et respectée que l'archevêque de Prague est décisif : le seul nom de Mgr Tomasek va pousser des milliers et des milliers de gens à signer. Officiellement, la pétition est l'affaire des laïcs, mais plus ou moins discrètement les prêtres aident à la faire circuler, dès janvier.

Les autorités en contestent l'authenticité. *« Je connais le cardinal Tomasek depuis vingt-cinq ans*, déclare M. Frantisek Jelinek, vice-ministre de la culture tchèque, chargé des affaires religieuses. *S'il avait analysé chaque point de la pétition, il ne lui aurait pas accordé son soutien. »* Pour ce responsable, il n'y a pas l'ombre d'un doute : ce brûlot est l'œuvre de la Charte 77, dont les militants veulent se mettre en travers du *« dialogue »* Eglise-Etat.

Du fil à retordre

Il faut dire que le cardinal, sur ses vieux jours, donne beaucoup de fil à retordre au régime. Encouragé par le pape Jean-Paul II – il était d'un naturel plus modéré sous Paul VI, affirment ses proches, – il est devenu le symbole du combat des croyants tchécoslovaques. A Prague, l'archevêché, où il réside, fait face au château de la présidence de la République, où est installé M. Gustav Husak. *« Tous les jours ils attendent que je meure*, a-t-il récemment confié en riant à un prêtre. *Et chaque soir, ils voient la lumière dans ma chambre, ça les rend malades. »* Mais jugeant sans doute qu'il a désormais prouvé qu'il n'était pas *« un général sans troupes »*, Mgr Tomasek a paru ces derniers mois vouloir adopter une attitude plus conciliante à l'égard du pouvoir, dont on attend qu'il reprenne les pourparlers avec le Vatican pour la nomination d'autres évêques.

« Je ne cacherai pas que les négociations ne sont pas faciles », souligne M. Jelinek. Le principal obstacle réside dans l'organisation Pacem in Terris, dans laquelle le pouvoir a regroupé les prêtres qui lui sont favorables. Le Vatican ne la reconnaît pas et ne veut pas d'évêques qui en soient membres.

En attendant des jours meilleurs, il reste à Mgr Sokol l'espoir ; il reste à Augustin Navratil ses démêlés avec les autorités psychiatriques et judiciaires ; il reste à tous ces prêtres à convaincre leurs fidèles de ne plus avoir peur. Car, visiblement, ce sentiment est encore très répandu. *« Oui, j'ai entendu parler de M. Navratil*, répond une vieille dame devant l'église de Kromeriz. *On n'a pas le droit d'avoir des contacts avec lui, sinon on est suivi en permanence par la police. Il a eu de graves ennuis à cause de la pétition, très graves. »*

A la sortie de la messe dimanche matin, à Pernek, petit village slovaque, un groupe de paysans endimanchés discutent des affaires de la commune, le missel à la main, usé *jusqu'à la corde. Ils répondent* volontiers à nos questions, évoquent la renaissance de l'activité religieuse, expliquent que faute de prêtres, Pernek n'a pas son propre curé, *« c'est comme ça dans tout le pays »*. Parmi eux, un homme mieux habillé, de toute évidence plus instruit, peut-être le médecin, le maire, l'instituteur ? Curieusement, son missel est flambant neuf. Il ne cesse de leur couper la parole puis, finalement, met abruptement fin à la conversation en nous serrant la main. Nos interlocuteurs nous jettent quelques regards entendus, mais sans broncher. La discussion n'ira pas plus loin.

SYLVIE KAUFFMANN.

(1) Les parents peuvent désormais déposer la demande d'inscription auprès des prêtres et non plus du directeur d'école. Mais les prêtres sont tenus d'en transmettre trois exemplaires aux autorités...

(2) Année de l'instauration du communisme en Tchécoslovaquie.

BULGARIE

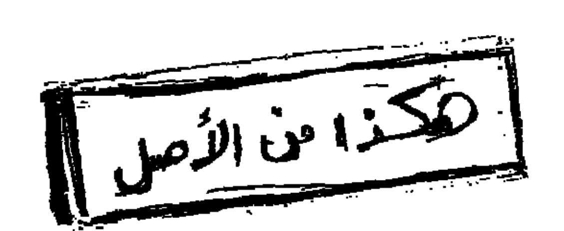
Douze Roumains réfugiés à l'ambassade de Hongrie

Douze ressortissants roumains de souche hongroise se sont réfugiés, le 15 septembre, à l'ambassade de Hongrie à Sofia, où ils se trouvaient en voyage de tourisme, et ont demandé l'asile politique à la Hongrie, a révélé le samedi 24 septembre, l'agence de presse yougoslave Tanjug.

Les réfugiés sont originaires de Transylvanie, où la population est à 78 % de souche magyare, et ils ont tous des parents qui se trouvent déjà en Hongrie, a indiqué lundi l'ambassadeur de Hongrie à Sofia.

Cette affaire, brièvement mentionnée lundi par la presse hongroise, mais passée sous silence à Bucarest, fait actuellement l'objet de *« négociations hungaro-roumaines au niveau gouvernemental, auxquelles la Bulgarie ne tient pas à être mêlée »*, a déclaré à l'AFP le consul de Hongrie à Sofia.

Le responsable de la politique extérieure du PC hongrois, M. Matyas Szuros, s'est rendu la semaine dernière, soit après le début de l'affaire, à Bucarest. *« La Roumanie n'a pas exclu d'arranger de manière appropriée, et dans les cas justifiés, la question de la réunification des familles »*, avait déclaré M. Szuros à son retour à Budapest. Il s'agit du premier cas connu de ressortissants d'un pays du pacte de Varsovie qui se réfugient dans une ambassade d'un pays frère communiste. – *(AFP.)*



Europe

POLOGNE

M. Rakowski, un fidèle du général Jaruzelski, va prendre la tête du gouvernement

Le comité central du PC polonais (POUP), réuni en plénum lundi 26 septembre pour la troisième fois en l'espace de quatre mois, a approuvé la désignation de M. Mieczyslaw Rakowski, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, comme candidat au poste de premier ministre. Cette nomination devait être entérinée mardi par la Diète, où les députés du POUP, largement majoritaires, ont reçu la consigne d'approuver la désignation de M. Rakowski en remplacement de M. Zbigniew Messner, qui avait présenté la démission de son gouvernement la semaine dernière.

Fait exceptionnel, pratiquement rien n'a filtré des interventions devant ce plénum, alors que les réunions du comité central font habituellement l'objet de retransmissions télévisées et de longues publications dans la presse quotidienne. Selon une source au sein du parti, citée par UPI, *« la tension est montée »* pendant le plénum lorsque le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, a présenté un rapport sur ses contacts avec Lech Walesa, un sujet qui, de l'aveu même de M. Rakowski, est une source de dissensions au POUP.

Le président de Solidarité et ses conseillers ont accueilli cette nomination avec circonspection. *« Le pluralisme est indispensable et j'espère que M. Rakowski est suffisamment intelligent pour être partisan du pluralisme »*, a déclaré à l'AFP M. Walesa. Pour le professeur Bronislaw Geremek, le nouveau premier ministre *« n'est pas un ami de l'opposition »*, mais *« s'il est porteur d'un programme de dialogue avec la société, alors ce sera très bien »*.

A la fois « dur » et réformateur

Ce n'est pas par hasard que le général Jaruzelski avait choisi Mieczyslaw Rakowski, en juin dernier, pour s'occuper de la propagande au parti : le nouveau « premier ministre désigné » maîtrise tellement bien cet art qu'il a réussi le tour de force de se faire passer, tout au long de sa carrière dans l'appareil, à la fois pour un « dur » et pour un ardent réformateur.



A soixante et un ans, ce fils de paysans de Poméranie au physique de gladiateur — un écrivain d'opposition, Leopold Tyrmand, comparait en 1981 dans la revue *Kultura* l'évolution de sa chevelure argentée à celle de sa carrière, d'abord sage, puis troublée, mouvementée — apparaît au début comme un vétéran de la politique polonaise, rompu à tous ses méandres et revirements. Après un passage dans l'armée comme officier politique, il se fraie un chemin au sein de l'appareil du PC polonais (POUP) pendant l'ère stalinienne, puis commence à prendre des positions réformistes quand il le faut, en 1956. Mais c'est à la tête du grand hebdomadaire du POUP, *Polityka*, où il passera près de vingt-cinq ans, qu'il émerge comme un personnage d'envergure. Même ses adversaires lui reconnaissent d'ailleurs le mérite d'avoir, aux moments les plus sombres de la vague d'antisémitisme de 1968 en Pologne, su éviter cet écueil et protéger les membres de sa rédaction qui étaient d'origine juive, comme Jerzy Urban, aujourd'hui porte-parole du gouvernement.

Ayant su manœuvrer au fil des secrétaires généraux successifs, M. Rakowski, qui accède au comité central en 1975, entre dans l'équipe dirigeante en février 1981, pendant la période légale de Solidarité, en qualité de vice-premier ministre chargé des relations avec les syndicats dans le gouvernement du général Jaruzelski.

C'est à ce titre qu'il devient l'interlocuteur officiel de Lech Walesa et de ses amis et traverse avec eux la turbulente période de 1981, une expérience dont il garde visiblement une grande amertume. *« Aucun de ces démagogues et de ces anarchistes ne m'a jamais montré la moindre reconnaissance »* pour avoir défendu les réformes au sein du parti, se plaindra-t-il plus tard, dans une interview, à Oriana Fallaci. *« Pas un seul ne m'a dit : M. Rakowski, nous savons que vous êtes un battant. Pas un seul ! »*

Il est sans doute vrai que l'idée de manifester de la gratitude à M. Rakowski n'a jamais effleuré les dirigeants de Solidarité... Pour eux, M. Rakowski est d'abord l'homme qui provoqua la rupture des négociations lors d'une séance houleuse d'août 1981, une rupture qui devait marquer pour Solidarité le début de la fin. Il est ensuite l'homme qui, en dépit de ses vues réformistes affichées, approuve la proclamation de l'état de guerre le 13 décembre 1981 et devient même le bras droit du général Jaruzelski pendant son application. Il est aussi l'homme qui, après la dissolution de Solidarité, vient dans l'enceinte même des chantiers navals Lénine à Gdansk traîner dans la boue le nom du syndicat sous les huées des ouvriers.

Il est plus probable que M. Rakowski, qui, après une traversée du désert de deux ans, a retrouvé son siège au bureau politique en décembre dernier, soit chargé du rôle traditionnel du chef de gouvernement dans ces régimes, celui de piloter l'application de la politique économique. Tâche délicate s'il en est, dans le marasme que connaît actuellement la Pologne, et cadeau empoisonné pour ce vétéran des affaires du parti — mais est-ce vraiment un cadeau ? Le général Jaruzelski a sans doute apprécié le souci manifesté pour les problèmes économiques quotidiens des Polonais dans un document « confidentiel » élaboré à la fin de l'année dernière par M. Rakowski et qu'il a fait circuler en avril. Ce qui détermine l'attitude politique d'un Polonais, nous a-t-il expliqué, *« c'est ce qu'il touche à la fin du mois, ce qu'il trouve dans les magasins et ce qu'il peut y acheter »*. Le reste, c'est-à-dire Solidarité et l'Eglise catholique, doit être traité avec fermeté. *« Notre ennemi ne s'est pas rendu. De nouvelles tentatives d'exacerber la situation ne peuvent pas être exclues »*, a-t-il déclaré lundi à la *Pravda* de Moscou.

S. K.

Amériques

EQUATEUR : la social-démocratie au pouvoir

Retour à la ligne médiane

QUITO
de notre envoyé spécial

Entré en fonction le 10 août, le nouveau chef de l'Etat équatorien, M. Rodrigo Borja, donne l'impression d'être depuis longtemps à ce poste. A l'entendre, la transition qui vient de se produire est des plus normales. Pourtant, l'arrivée de la gauche au pouvoir peut passer pour une petite révolution après quatre ans d'un gouvernement très conservateur, marqué par l'autoritarisme et tenté par les sirènes de l'aventure populiste, au point d'avoir de nouveau fait douter de l'avenir de la démocratie en Equateur.

Le slogan vantant « la force tranquille » pourrait très bien convenir à M. Rodrigo Borja qui, dans son discours d'investiture, a rendu un hommage appuyé au président Mitterrand dont il a souligné la *« persévérance »*. Une façon de faire remarquer qu'il possède lui-même ce talent puisqu'il a dû essuyer deux échecs (en 1979 et en 1984) avant de remporter enfin l'élection présidentielle, au printemps dernier. M. Borja a voulu montrer à ses concitoyens que la patience pouvait servir d'expérience et garantir sa compétence, c'est-à-dire que le pays serait en de bonnes mains, même de gauche...

Alliant courtoisie et discrète élégance, ce juriste âgé de cinquante-trois ans s'exprime avec pondération et dit vouloir se garder de tout *« bouleversement »*. Cependant, le premier acte de ce modéré a été d'annoncer, dès son investiture, la reprise des relations diplomatiques avec le Nicaragua. A la grande satisfaction de l'administration Reagan, M. Leon Febres Cordero, le prédécesseur de M. Borja, avait rompu avec le régime sandiniste en 1985 ; l'Equateur était la seule démocratie d'Amérique latine à avoir pris une telle décision.

M. Fidel Castro était au nombre des chefs d'Etat venus saluer M. Borja, à l'occasion des cérémonies d'investiture, mais également le président nicaraguayen. Et de nombreuses affiches placardées par l'extrême gauche sur les murs de la ville souhaitaient *« Bienvenue au commandant Ortega »*. M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, est venu manifester une certaine mauvaise humeur et l'inquiétude de Washington.

Mais le nouveau président se défend d'avoir une politique anti-américaine. *« Je ne crois pas que nos rapports avec les Etats-Unis puissent se détériorer,* nous a-t-il déclaré. *Comment cela serait-il possible ? 60 % de nos exportations vont vers ce pays... »* M. Borja confirme ainsi sa réputation de pragmatiste. Il veut, de toute évidence, normaliser les relations extérieures de son pays en rejoignant le concert des gouvernements démocratiques latino-américains et mettre un terme à la politique imposée par M. Febres Cordero, qui avait boycotté le groupe de Contadora et celui des Huit, transgressant par ailleurs les règles de solidarité du pacte andin et de l'OPEP, dont l'Equateur est membre.

La « sierra » et la « côte »

Celui qui a fait campagne avec pour devise « Paix et harmonie » incarne une volonté de retour au calme après le mandat assez tumultueux de M. Febres Cordero. La victoire de M. Borja a été un peu celle de la « sierra » sur la « côte ». Celle de Quito, la capitale (un million d'habitants), sur Guyaquil, le port (un million cinq cent mille), des milieux politiques sur ceux des affaires, de la retenue sur l'exubérance. Très représentatif chacun de leur région d'origine, MM. Borja et Febres Cordero ne peuvent être plus différents.

Homme d'affaires, M. Febres Cordero avait imprimé un style musclé, adoptant volontiers un langage machiste, livrant le pays à une politique économique ultra-libérale et tendant à prendre des libertés avec la Constitution. Il a achevé son mandat dans la discorde, éclaboussé par des scandales financiers reprochés à son entourage et en butte à l'hostilité d'une bonne partie de l'armée. C'est que les militaires équatoriens, qui ont détenu le pouvoir de 1963 à 1979, ont été souvent de tendance progressiste aussi bien que nationaliste. En 1986, le général Vargas a organisé — sans succès — une mutinerie contre M. Febres Cordero mais, en 1987, des officiers ont enlevé ce dernier pendant quelques heures, obtenant de lui qu'il libère le général incarcéré.

M. Borja est encore plus différent de M. Abdala Bucaram, son dernier adversaire au deuxième tour de l'élection présidentielle. Lui aussi originaire de la côte, populiste à l'extrême, adoptant l'injure et admirateur d'Hitler, M. Bucaram vivait en exil au Panama parce que poursuivi en Equateur pour diverses malversations et *« insultes à l'armée »*. Il est maintenant reparti sur les bords du canal. Mais le très sérieux danger que sa candidature a constitué n'est pas pour autant oublié et ne peut qu'inciter M. Borja à s'employer à moraliser la vie publique en luttant contre la corruption.

Après l'ardeur libéraliste économique et financière de M. Febres Cordero, son successeur ne cache pas son désir de changement. Mais, là aussi, il se veut prudent. Pas question de lancer un programme de nationalisations — il est vrai que le secteur nationalisé est déjà assez étendu : le pétrole, une partie de l'industrie chimique et des transports. *« Le seul système possible en Equateur,* dit M. Borja, *est celui d'une économie mixte où l'initiative privée s'accommode du contrôle de l'Etat. »*

Le nouveau président doit, comme son prédécesseur, faire face à une crise qui s'est considérablement aggravée depuis la chute des cours du pétrole, principal produit d'exportation de l'Equateur (plus du tiers des ressources budgétaires de l'Etat), et surtout depuis le tremblement de terre qui, en 1987, endommageant l'oléoduc transandin, a interrompu pendant plusieurs mois les livraisons d'or noir. L'Equateur a alors suspendu le paiement de sa dette extérieure qui, aujourd'hui, s'élève à plus de 10 milliards de dollars. M. Borja s'est engagé à honorer de nouveau les obligations de l'Etat *« à condition que de nouvelles facilités lui soient accordées »*.

Stabilisation et relance

L'inflation devrait dépasser 50 % pour l'année 1988, mais elle paraît relativement contenue quand on sait qu'elle atteint 25 % à 30 % par mois en Argentine ou au Pérou. M. Borja annonce un plan de stabilisation qui sera suivi, précise-t-il, d'une *« relance par une politique de l'emploi »*. Ses proches soulignent que son succès électoral — il dispose, fait rare, d'une confortable majorité parlementaire — lui permet de se montrer sévère dans un premier temps.

Les difficultés sont grandes, la marge de manœuvre est étroite, mais M. Borja ne manque pas d'atouts pour préserver et renforcer la tradition démocratique dans ce petit pays (dix millions d'habitants) qui, toutes proportions gardées, a beaucoup moins connu dans son histoire la violence et l'agitation politique que le reste du continent.

A cette fin, M. Borja paraît ne vouloir négliger aucun appui. Ce défenseur du droit semble même prêt à composer, s'il le faut, avec les principes, apportant ainsi une touche supplémentaire à son image de réaliste. Les militaires responsables de la séquestration de son prédécesseur ont été condamnés à des *« peines très sévères »*, dit-il, en ajoutant qu'une *« solution d'équité doit être recherchée... »*. Et de souligner que, durant la campagne électorale, il a eu des *« contacts »* avec le général Vargas (qui était candidat) et lui voue *« personnellement de l'amitié »*.

FRANCIS CORNU.

Proche-Orient

GOLFE

La fin de la mission d'escorte de la marine américaine

La Maison Blanche a confirmé lundi 26 septembre que l'US Navy n'escorterait plus de convois de pétroliers koweïtiens battant pavillon américain dans le Golfe (*le Monde* du 27 septembre). Mais, a-t-elle précisé, il n'y aura pas dans l'immédiat de réduction du nombre de bâtiments de guerre dans la région.

Des responsables américains ont précisé que les bâtiments de guerre américains patrouilleraient à proximité des voies maritimes empruntées par les pétroliers, pour les protéger en cas de besoin. Mais ils patrouilleront dans des « zones » définies, alors que, jusque-là, ils étaient spécifiquement assignés à la protection de certains pétroliers pendant tout leur trajet dans le Golfe.

Le Koweït avait demandé la protection de la marine américaine en 1987 après que certains de ses pétroliers eurent été attaqués par des vedettes iraniennes. L'US Navy a commencé à escorter des pétroliers koweïtiens en juillet 1987.

Depuis cette date, la marine américaine a escorté cent quatre-vingts navires dans le Golfe. Les unités militaires américaines croisant actuellement dans la région sont au nombre de vingt-six, dont dix-sept se trouvent dans le Golfe même.

LIBAN

La banque centrale, dernier garant de la survie

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

« Chacun a intérêt à garder la banque centrale autonome et indépendante. » Dans les bureaux feutrés de la Banque du Liban, à Hamra, au cœur de Beyrouth-Ouest à majorité musulmane, M. Magid Joumblatt, l'un des quatre vice-gouverneurs, reste serein et, d'une certaine façon, souverain. Il est vrai que la puissance du gouverneur de la Banque est quasiment sans limite et n'a rien à envier à celle d'un premier ministre, au contraire. L'Etat Libanais n'ayant pratiquement plus de finances, c'est la Banque qui lui avance les montants nécessaires pour faire tourner le pays. *« On peut donc,* assure ainsi un haut responsable, *prendre des initiatives, faire des avances à l'Etat ou à certaines institutions publiques pour les faire fonctionner, et c'est ce que nous ferons. »* Déjà, depuis plusieurs années, la Banque du Liban a suspendu ses crédits pour toutes les dépenses, notamment militaires, autres que le traitement des fonctionnaires, le fuel, le blé et les dépenses d'hospitalisation.

Dans cette institution, dirigée par un gouverneur maronite, M. Edmond Naïm, assisté de quatre vice-gouverneurs, un chiite, un druze, un sunnite et un arménien-orthodoxe, la « partition » n'est pas de mise. Face à la nouvelle situation créée par l'existence de deux gouvernements au Liban, le credo de la Banque est simple : *« Nous sommes au service de tous les Libanais et nous fournirons à tout le monde ce dont il a besoin après les contrôles d'usage. »*

Le paiement des fonctionnaires, l'envoi des billets dans les zones est (chrétiennes) et les crédits pour les produits de première nécessité seront assurés comme de coutume, affirme-t-on. Lundi 26 septembre, explique un dirigeant, le directeur de l'électricité du Liban a ainsi reçu les fonds nécessaires pour le fonctionnement des deux centrales, l'une située dans le pays chrétien, à Zouk, l'autre sur la route cotière contrôlée par l'armée syrienne, à Jiye.

Conseil d'administration d'unité nationale

Jusqu'à maintenant, dit-on, aucun des deux gouvernements en place depuis vendredi n'a fait la moindre intervention dans un sens ou dans un autre. La solidarité du conseil d'administration qui, lui, reste, pourrait-on dire, d'unité nationale, est, il est vrai, sans faille, et pour ces banquiers — c'est suffisamment rare pour être signalé, — l'intérêt national prime tout autre objectif. L'essentiel aujourd'hui, dit-on à la Banque, est de rester en dehors du jeu politique, en continuant à permettre la bonne marche du pays. *« A cet égard, nous ne donnerons à personne un prétexte pour intervenir »*, dit M. Joumblatt.

Le dollar, baromètre quasi infaillible de la situation politique libanaise, et dont la brusque remontée aurait pu aggraver la crise, est, en ce moment, sévèrement contrôlé par une intervention quasi constante de la Banque qui surveille de très près le marché, pour casser le jeu des spéculateurs.
Depuis près d'un mois, il oscille ainsi entre 350 et 400 livres libanaises, loin de son plafond de 600 livres libanaises.

Démentant les nombreuses rumeurs qui courent, en particulier dans le pays chrétien, sur une intervention syrienne dans les affaires de la banque centrale, M. Joumblatt affirme : *« Jamais les Syriens ne sont intervenus ici, ni physiquement ni par téléphone, et jamais même n'avons eu de contact direct avec eux. »*

Cette institution vitale pourra-t-elle rester toujours ainsi en dehors des affaires politiques ? *« Ce ne sont sans doute pas les tentations qui manquent, mais la nécessité de garder intacte la Banque semble, jusqu'à maintenant, créer la volonté commune de ne pas toucher à l'un des derniers fondements de l'unité libanaise »*, explique un haut dirigeant.

Il est vrai que les deux tiers de l'or libanais qui reposent dans les sous-sols de la Banque — le tiers restant étant gardé à Fort-Knox — ont échappé durant les treize ans de guerre à toutes les milices et à toutes les armées qui se sont succédé à Beyrouth.

FRANÇOISE CHIPAUX.

CHILI

Yves Montand plaide en faveur de la démocratie

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre envoyé spécial

Yves Montand est au Chili. Les partisans du « non » au général Pinochet lui ont demandé de venir et il ne s'est pas fait prier. En pleine forme malgré dix-neuf heures de vol, il a fait des premières déclarations prudentes à son arrivée, le lundi 26 septembre. Il est à Santiago pour plaider en faveur de la démocratie, pas pour parler du dictateur en place. *« Pinochet, un nom que j'éviterai de prononcer »*, a-t-il dit avant de débarquer.

Il va rencontrer, bien sûr, la veuve d'Allende, les défenseurs des droits de l'homme, les milieux d'opposants. Jusqu'au dernier moment pourtant, il se demande s'il doit manifester sur la voie publique comme ses amis chiliens l'y invitent. On l'attend mercredi à Talca pour participer à une « marche de l'espérance » qui doit amener dans la capitale plusieurs dizaines de milliers de partisans du « non ». Sa présence sera-t-elle opportune ? Il en doute. A la fin pourtant, il se décide : il ira.

Il est déjà venu au Chili à l'époque de l'Unité populaire pour le tournage d'*Etat de siège*. Il avait vu Allende.

Montand est partisan de tout dire : *« Les tortures, les massacres, les bestialités et aussi le redressement de l'économie s'il s'est effectivement produit. »* Il n'oublie pas, en effet, que *« sous le masque hideux de la dictature franquiste, l'Espagne s'est développée »*.

CHARLES VANHECKE.

CANADA

Excuses tardives aux immigrants japonais

MONTRÉAL
de notre correspondante

Imitant à quelques semaines d'intervalle le gouvernement américain, le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a présenté, jeudi 22 septembre à Ottawa, ses excuses *« officielles et sincères »* aux quelque vingt-deux mille immigrants japonais pour les torts *« injustifiés »* qu'ils ont subis durant la deuxième guerre mondiale.

Après l'attaque de Pearl Harbor en décembre 1941, tous les membres de cette communauté installée en Colombie-Britannique ont été déplacés ou internés dans des camps de fortune disséminés aux quatre coins du Canada. On reconnaît aujourd'hui que les *« dangers pour la sécurité de l'Etat »* invoqués alors pour justifier ces mesures n'étaient qu'arguments fallacieux. Le gouvernement libéral de William Mackenzie King avait en fait cédé à la pression des Canadiens de l'Ouest, hostiles à ces immigrants.

Les autorités de l'époque étaient allées jusqu'à saisir et revendre tous leurs biens, sans jamais les restituer, contrairement à ce qui s'était fait après guerre aux Etats-Unis.

Le gouvernement de M. Mulroney, appuyé par les partis d'opposition, a décidé d'allouer, à titre de dédommagement tardif, 21 000 dollars canadiens (environ 105 000 francs) à chacun de ces Nippo-Canadiens encore en vie, soit 14 000 personnes environ. M. Mulroney a aussi offert la citoyenneté canadienne aux Japonais expulsés du pays entre 1941 et 1949.

M. J.



Après le premier tour des élections cantonales

Plusieurs dirigeants socialistes alimentent la critique contre la politique « consensuelle » de M. Rocard

Après M. Henri Emmanuelli, « numéro 2 » du PS, qui avait jugé, au sujet du premier tour des élections cantonales, que *« la recherche d'une politique consensuelle donne aux électeurs le sentiment qu'il n'y a pas d'enjeu »*, d'autres dirigeants socialistes se sont exprimés dans le même sens, le lundi 26 septembre. Selon M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national, *« le discours sur l'ouverture n'est pas très motivant »* et, selon M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du parti, *« les électeurs de gauche perdent un peu leurs repères »*.

A ces différentes observations, M. Alain Richard, membre du secrétariat national du PS, rocardien, a répondu en relevant que, alors que les socialistes avaient connu *« une longue série de revers locaux de 1981 à 1986 »*, le scrutin de dimanche manifeste *« au moins, la stabilité »* du rapport de forces, *« voire un gain possible de cinquante à quatre-vingts sièges à l'issue du second tour »*.

« On a un gouvernement,* nous a déclaré M. Richard, *qui a un dessein, lequel va se déployer sur des années. Sa mise en œuvre ne peut être obtenue que mètre par mètre. C'est une image de la gauche progressive et convaincante, à laquelle les Français adhèrent. Ou bien le PS est prêt à s'identifier à cette image, comme il a résolu de le faire depuis son congrès de Toulouse en 1985, et il confirmera, alors, sa position de parti dominant, ou bien il s'y refuse. Il a su se tenir à cette ligne, de 1986 à 1988, alors que la tentation de l'opposition facile était forte. Il serait singulier qu'il s'en éloigne alors qu'il est au gouvernement. »

Ce débat a connu un prolongement mardi matin 27 septembre, à l'Hôtel Matignon : l'explication entre MM. Rocard et Emmanuelli a été, dit-on, très sèche.

Dans le canton d'Auxerre-Sud-Ouest, le premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Yonne affronte, pour le siège de conseiller général auquel renonce M. Jean-Pierre Soisson, un candidat UDF appuyé par le ministre du travail du gouvernement que le PS – et lui seul, jusqu'à nouvel ordre – soutient à l'Assemblée nationale. C'est un cas limite, dont on ne trouve qu'un équivalent : à Metz, la ville du ministre du commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch. C'est, néanmoins, l'illustration parfaite d'une situation qui, selon M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, *« a créé un trouble »* et fait que *« les électeurs de gauche perdent un peu leurs repères »*.

Il y a deux semaines, aux Journées parlementaires socialistes de Vienne (Isère), M. Michel Rocard avait paru mettre un terme à l'épisode de l'« ouverture ». Il faut *« être nous-mêmes »*, avait recommandé le premier ministre aux députés de son parti. *« Très bien,* commente un dirigeant du PS. *Mais, alors, pourquoi reçoit-il M. Barre ? »* La nouvelle rencontre entre le premier ministre et l'ancien candidat de l'UDF à la présidence de la République, prévue pour le jeudi 29 septembre, n'est qu'un des éléments qui font que, aux yeux d'une partie du PS, la critique de l'ouverture est toujours d'actualité.

Aux propos de M. Henri Emmanuelli, « numéro deux » du parti, selon lequel *« la recherche d'une politique consensuelle donne aux électeurs le sentiment qu'il n'y a pas d'enjeu »*, se sont ajoutés, le lundi 26 septembre, ceux de M. Queyranne et, aussi, le jugement de M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national, chargé des élections, pour qui *« le discours sur l'ouverture n'est pas très motivant »*. Aux yeux de ces responsables socialistes, les résultats du premier tour des élections cantonales ne s'expliquent pas seulement par la date du scrutin, en pleine rentrée et après les échéances décisives du printemps dernier, ni par le fait que la décentralisation ne soit pas encore entrée dans les esprits. Ils révèlent, aussi, la désorientation des électeurs.

Les électeurs de gauche, selon cette analyse, ne comprennent pas ce qui se passe depuis quatre mois. Pis : ils ne se sentent pas concernés. Le gouvernement aurait pu les aider, mais il ne s'est guère montré empressé de le faire. Certains reproches sont déjà anciens : pas de session extraordinaire en juillet pour mettre en place le revenu minimum et adopter l'impôt sur la fortune destiné à le financer.

D'autres critiques portent sur la *préparation* des *élections elles-mêmes*. Les dirigeants socialistes avaient demandé à M. Rocard de s'adresser aux électeurs à l'approche du scrutin, ce qu'il n'a pas fait ; du côté du premier ministre, on dément qu'une telle demande ait été formulée. Au reste, M. Rocard avait pris part à l'une des compétitions décisives de ce scrutin, dans l'Isère, et il avait lancé à cette occasion, lors d'un meeting à Grenoble le 16 septembre, un appel à la mobilisation.

Des rumeurs ont cours. Le premier ministre, selon l'une d'elles, aurait interdit aux membres du gouvernement de faire des réunions électorales, du moins hors de leur département. L'affirmation ne tient pas : M. Lionel Jospin, par exemple, a fait campagne non seulement dans son département de Haute-Garonne, mais dans l'Isère. L'Hôtel Matignon oppose, là aussi, un démenti formel.

Si le gouvernement n'a pas été très actif dans la campagne, il ne l'a pas été moins que l'état-major socialiste. On ne peut pas dire que le PS soit parti sabre au clair à l'assaut des hôtels de département. M. Emmanuelli, d'ailleurs, le reconnaît. *« Les partis politiques,* admet-il, *sont fatigués. »* Reste à expliquer ce manque de dynamisme, et là, de nouveau, les *orientations gouvernementales* sont mises en cause dans les rangs socialistes.

Les critiques varient d'un interlocuteur à l'autre, mais elles convergent dans la mise en question d'une politique jugée trop soucieuse de consensus. La « méthode calédonienne », entend-on, était parfaite... pour la Nouvelle-Calédonie. Encore faut-il savoir comment faire voter les électeurs pour le référendum du 6 novembre. Un « non » franc et massif du RPR serait le bienvenu.

Mais pourquoi rechercher l'approbation des centristes sur l'*impôt sur la fortune*, dont ils avaient voté la suppression ? S'agissant d'une disposition largement symbolique – l'impôt doit rapporter 4 milliards de francs, – souhaitée *par une grande majorité de Français*, pourquoi les socialistes devraient-ils en partager le bénéfice *politique*, au *risque* de l'annuler, car une mesure votée par une partie de la droite peut-elle réellement frapper la *fortune* ? De même, pourquoi consulter les chefs de l'opposition sur la réforme de l'audiovisuel, alors *qu'ils sont responsables de la situation* actuelle et de la faillite de la CNCL, qu'ils avaient mise en place ?

La crainte d'un mouvement social plus vaste

La question de l'audiovisuel retient l'attention à plusieurs titres. Certains se rappellent que les *Propositions pour la France*, formulées par le Parti socialiste en février dernier, à l'approche de l'élection présidentielle, prévoyaient le *« retour de TF1 »* dans le secteur public. Le fait que le représentant des employeurs de l'audiovisuel public, chargé de négocier avec les syndicats, soit, sous un gouvernement socialiste, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, ancien membre du cabinet de M. François Léotard, ancien président de la SOFIRAD, inspire étonnement et inquiétude.

Enfin, les revendications avancées, notamment par les techniciens de l'audiovisuel, paraissent exemplaires des préoccupations qui s'expriment chez les salariés, dont le pouvoir d'achat a trop longtemps été freiné. La grève des chaînes publiques pourrait-elle être l'étincelle qui déclencherait un mouvement social plus vaste ?

Le gouvernement est parfois jugé *insuffisamment attentif aux problèmes* de ceux qui attendent de la gauche une amélioration de leurs *conditions de vie. Sous ce chapitre*, le projet de budget du ministère du logement inspire de vives critiques, parce *que l'aide personnalisée est* remise en question et parce que les crédits prévus pour le conventionnement *sont jugés trop faibles*. Il est vrai que le ministre, M. Maurice Faure, ne verrait pas d'un mauvais œil, dit-on, *les députés amender son* projet à la hausse.

Dans le débat budgétaire, encore, on peut prévoir que la suppression de la taxe sur les encours bancaires, proposée par M. Pierre Bérégovoy, donnera lieu à discussion, au moment où les banquiers se signalent par des initiatives pas vraiment populaires. Le ministre de l'économie, là aussi, a lui-même laissé entendre que cette disposition pourrait être revue. Certains députés socialistes sont décidés à s'opposer à ce qu'ils considèrent comme un *cadeau des fonctionnaires* du Trésor à leurs amis du secteur bancaire.

Bref, à l'occasion des élections cantonales, les socialistes ne manquent pas d'observations et de critiques à faire valoir face à une politique dont ils ont le sentiment qu'ils sont tenus de l'appuyer, mais qu'elle n'est pas faite pour eux. Ils ne méconnaissent pas, certes, comme l'observe un ministre, que le scrutin *de dimanche a permis* au PS de se rapprocher du niveau de M. François Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle (34 %) et que le rapport de force droite-gauche est stable. Mais, comme le dit M. Emmanuelli, dont les propos *ont provoqué* l'agacement de l'Hôtel Matignon, *« Un gouvernement agacé en vaut deux. »*

Tout scrutin est un test pour le gouvernement en place. *Celui de* dimanche dernier est, selon les socialistes, riche d'enseignements. Que les électeurs ne soient pas allés aux urnes n'empêche pas de les faire parler. C'est même le contraire. M. Rocard a déjà commencé d'en entendre de belles.

PATRICK JARREAU.

Les résultats
(selon le ministre de l'intérieur)

	Métropole		Outre-mer		Total	
Inscrits	18 583 885		378 267		18 962 152	
Votants	9 124 180		191 033		9 315 213	
Abstentions	*50,90 %*		*49,50 %*		*50,87 %*	
Suffrages exprimés	8 904 058		183 339		9 087 397	
		%		%		%
Ext. g.	38 855	0,43	3 916	2,13	42 771	0,47
PC	1 186 574	13,32	30 762	16,77	1 217 336	13,39
PS	2 691 601	30,22	32 851	17,91	2 724 452	29,98
MRG	129 847	1,45			129 847	1,42
Maj. p.	211 391	2,37	24 919	13,59	236 310	2,60
Ecol.	145 804	1,63	8	0	145 812	1,60
Rég.	15 660	0,17	868	0,47	16 528	0,18
RPR	1 418 255	15,92	28 482	15,53	1 446 737	15,92
UDF	1 528 162	17,16	9 685	5,28	1 537 847	16,92
Div. d.	1 046 139	11,74	51 848	28,27	1 097 987	12,05
FN	476 735	5,35			476 735	5,24
Ext. d.	15 035	0,16			15 035	0,16

Bonne participation à Saint-Pierre-et-Miquelon

Dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, les élections cantonales sont soumises à un régime particulier puisque cet archipel français d'Amérique du Nord bénéficie depuis 1986 d'un statut *qui a retenu, pour le renouvellement* du conseil général, le scrutin à deux tours à la représentation proportionnelle tel qu'il est prévu dans le code électoral pour les conseils municipaux des communes de trois mille cinq cents habitants et plus, ce qui assure une représentation à la minorité.

Les résultats du premier tour ont été les suivants dans chacune des deux circonscriptions locales :

SAINT-PIERRE
(Quinze sièges à pourvoir)

Inscrits, 3 934 ; votants, 2 533 ; suffrages exprimés, 2 372. Abstention, 35,61 %.

– Liste « Archipel demain », div. d., 1095 voix, 46,16 %.

– Liste de « Défense des intérêts de l'archipel », maj. p., 1049, 44,22 %.

– Liste « Pour le renouveau de l'archipel », RPR, 228, 9,61 %.

BALLOTTAGE.

MIQUELON
(Quatre sièges à pourvoir)

Inscrits, 497 ; votants, 334 ; suffrages exprimés, 319. Abstention, 32,79 %.

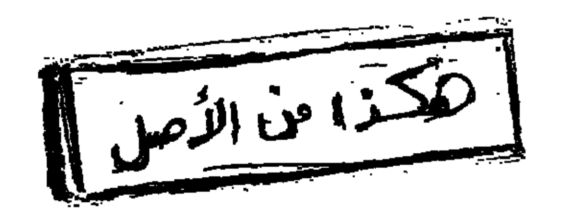
– Liste « Objectif miquelonnais », div. d., 161 voix, 50,47 %, 3 ELUS.

– Liste de « Défense des intérêts de Miquelon », maj. p., 149 voix, 46,70 %. 1 ELU.

– Liste *« Pour le renouveau de l'archipel »*, RPR, 9 voix.

Les difficultés économiques et sociales que connaît l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le contexte du contentieux franco-canadien sur l'exploitation de la zone maritime située aux environs de l'estuaire du Saint-Laurent expliquent la forte mobilisation du corps électoral. On a plus voté, dans les deux circonscriptions, qu'au premier tour de l'élection présidentielle et beaucoup plus, aussi, qu'aux cantonales précédentes.

Le scrutin a d'ailleurs été très politisé puisque trois listes distinctes étaient en compétition. La liste « Archipel demain », animée par le député UDF-CDS de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Gérard Grignon, enlève au premier tour trois des quatre sièges de Miquelon et arrive en tête du ballottage à Saint-Pierre, où elle est conduite par M. Bernard Lesoavec, un ami de M. Grignon. Ce dernier figure en quatrième position sur cette liste. La liste de « Défense des intérêts de l'archipel » est formée de partisans du président sortant du conseil général, M. Marc Plantagenest, ancien sénateur apparenté socialiste ; elle n'est distancée que de 46 voix à Saint-Pierre. Enfin, la liste formée par le RPR sous la direction de M. Victor Reux, conseiller municipal de Saint-Pierre, est réduite à la portion congrue.



Faut-il regrouper les élections ?

M. Pierre Joxe envisage d'aligner le mode de scrutin des cantonales sur celui des municipales

Le débat ouvert dès le soir du premier tour des élections cantonales, sur les raisons du fort taux d'abstention et sur les moyens d'y remédier, n'est pas près de se refermer. Le ministre de l'intérieur a détaillé, le lundi 26 septembre, au micro de RTL, ses propos de la veille en faveur d'un regroupement des élections locales.

Il ne faut « *pas user la démocratie dans des scrutins trop dispersés* », a-t-il dit. Mais M. Pierre Joxe a aussi confirmé son souhait de voir modifier le mode de scrutin lui-même, dont il estime qu'il est « *inadapté aux responsabilités actuelles des départements* », puisque « *jamais les habitants d'un département ne peuvent se dire : on va choisir la majorité* » du conseil général. Il n'a pas caché qu'il envisageait de s'inspirer du système retenu pour les municipales, qui permet, a-t-il souligné, à une majorité de « *gouverner* » et à la minorité de « *s'exprimer* ». Il a rappelé que, lorsque les socialistes avaient imposé cette réforme, une partie de la droite « *était contre, alors qu'aujourd'hui plus personne ne parle de la supprimer* ».

Le ministre de l'intérieur s'est aussi déclaré opposé à l'introduction en France, sur le modèle de la Belgique, du vote obligatoire, mais il a expliqué que l'on pourrait inscrire d'office tous les citoyens en âge de voter sur les listes électorales.

L'opposition n'est guère favorable à l'introduction de la proportionnelle dans les élections cantonales. Le RPR, en tout cas, y est farouchement opposé. Ainsi, M. Charles Pasqua, lundi à RMC, a affirmé que la proportionnelle « *éloigne l'élu de l'électeur, alors que le scrutin majoritaire le rapproche* ». M. Alain Juppé, au micro de France-Inter, a quant à lui estimé que cette modification serait « *une opération politicienne avec un tout petit p* », car « *si on enlève aux cantons leur conseiller général élu par les habitants du canton, on risque de précipiter un phénomène de désertification de la vie publique française* ».

En revanche, le RPR est favorable à un regroupement des élections. L'ancien ministre de l'intérieur a reconnu que c'était « *une idée qu'il faudra bien retenir* ». Et M. Juppé s'est déclaré « *tout à fait ouvert* » à discuter du calendrier des élections, et il a déjà proposé la suppression du renouvellement par moitié des conseillers généraux.

Le Monde avait interrogé les présidents des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale sur ce sujet. Dans nos éditions du mardi 27 septembre, nous avons publié les réponses de l'UDF, du RPR et du PC. Voici, ci-dessous, celles de l'UDC.

M. Pierre Méhaignerie : « Procéder tous les six ans à l'ensemble des consultations locales »

« Pensez-vous que l'on vote trop souvent en France, êtes-vous favorable à un regroupement des élections ?

– Le record d'abstention enregistré lors du premier tour des élections cantonales, ainsi que la multiplication des consultations électorales que le pays a connues cette année, amène les responsables politiques à se pencher sérieusement et modestement sur ce problème. Sérieusement parce que, s'agissant de tout ce qui touche à la démocratie et à l'exercice du droit de vote, on doit agir de la manière la moins politicienne, et veiller à dégager un large consensus sur un système pouvant durablement éviter que de tels dysfonctionnements ne se produisent. Modestement parce que si les électeurs ne se sont pas rendus aux urnes, c'est aussi parce que les responsables politiques n'ont pas réussi à les convaincre de l'enjeu et à leur faire partager le défi de la décentralisation.

Par ailleurs, la multiplicité des élections qu'a connue l'année 1988 est tout autant responsable du faible taux de participation que le décalage entre le discours politique et l'opinion. Sachons donc que, si l'on regroupe les élections, mesure que j'approuve, tous les problèmes de participation électorale ne seront pas réglés pour autant.

– Lesquelles ?

– Il faut regrouper ce qui est « regroupable ». Difficile de regrouper une élection nationale et une élection européenne par exemple. Le plus simple serait de procéder une fois tous les six ans à l'ensemble des consultations locales. Ce serait d'autant plus facile que les conseillers généraux, les maires et les conseillers régionaux sont déjà élus pour six ans. Il suffirait de trouver une date – pourquoi pas 1995 (date d'un renouvellement municipal ?) pour procéder à ces trois élections le même jour. Je sais toutefois que cette dernière modification pose le problème des petites communes où il est difficile d'organiser plusieurs scrutins le même jour. Dans ce cas, l'Etat devra sans doute prendre en charge des frais supplémentaires liés à la simultanéité des scrutins.

– Pour y parvenir est-il possible d'envisager un travail en commun des groupes parlementaires sur le modèle de ce qui a été fait pour le financement des partis politiques ?

– J'y serai bien sûr favorable. Rien ne serait pire qu'une modification des calendriers électoraux qui serait décidée sans concertation des familles politiques mais aussi des élus locaux. Il serait souhaitable qu'une telle modification recueille l'aval du plus grand nombre et puisse s'inscrire durablement dans le paysage politique français. Le débat politique a tout à y gagner. »

A Marseille

Plus dure est la chute pour le Front national

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Sujet à bien des transformations depuis cinq mois, le paysage politique à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône est à nouveau recomposé après le premier tour des élections cantonales où le double phénomène du recul du Front national et de la remontée du Parti communiste a pris une ampleur particulière.

Pour le Front national plus dure a été la chute. Après le premier tour de l'élection présidentielle, le parti lepéniste était devenu la première force politique de Marseille avec 28,34 % des suffrages exprimés. Or il n'a recueilli dimanche 25 septembre que 18,19 % des suffrages sur l'ensemble des douze cantons marseillais renouvelables, soit une perte de plus de dix points (9,15 points par rapport aux législatives). Une diminution considérable de son audience, un peu supérieure encore dans l'ensemble du département, dont les conséquences sont d'autant plus importantes si on les examine dans la perspective des élections municipales.

Comment interpréter ce véritable effondrement ? Pour les responsables de la fédération du FN des *Bouches-du-Rhône, il ne s'agit que d'un vote conjoncturel, essentiellement lié au type de scrutin, et à la très faible participation électorale.* A Marseille comme ailleurs, certes, le Front national a souffert d'une absence dans les rangs de ses candidats d'élus de proximité ou de personnalités suffisamment implantées localement. Mais aux élections cantonales de 1985, ce handicap ne l'avait pas empêché de continuer à progresser en voix par rapport aux élections européennes de 1984 et même d'avoir un élu, M. Jean Roussel, le tombeur du leader marseillais du RPR de l'époque, M. Hyacinthe Santoni.

A cette date, il est vrai, l'électorat du FN n'avait pas encore mesuré la stérilité de son vote, particulièrement mise en évidence, à Marseille, aux dernières élections législatives, par l'élimination des quatre députés lepénistes de la ville.

Le Front national bénéficiait aussi, par ailleurs, d'une force d'irruption sur la scène politique française qui l'emportait sur toute considération, y compris celle de la notabilité propre aux scrutins locaux. Aussi bien, selon M. Philippe Milliau, secrétaire général du FN des Bouches-du-Rhônes, cet électorat déçu se serait réfugié en masse dans l'abstention.

« *L'expérience des précédents scrutins, explique-t-il, a montré que plus la participation électorale était importante, plus le score du Front national était élevé, et inversement. Or, l'abstentionnisme enregistré à Marseille pour les cantonales a battu tous les records depuis la Libération, et c'est dans les quartiers nord, secteur de la ville où le vote protestataire en faveur du FN avait été jusqu'ici prédominant, que notre recul a été le plus sensible.* »

« Espoirs évanouis »

Les électeurs du Front ont-ils effectivement, de façon privilégiée, déserté les urnes ? Rien n'est moins sûr. Tous les partis, *sauf sans doute le Parti communiste*, paraissent avoir été également frappés par la désaffection des électeurs. L'analyse du scrutin, canton par canton, fait apparaître, en revanche, un transfert des voix du FN vers le PC dans les cantons à dominante communiste des quartiers nord, et vers la droite, là où l'UDF et le RPR sont le mieux implantés dans les quartiers sud.

Ce reclassement de l'électorat lépéniste paraît, en tout cas, avoir joué beaucoup plus fortement que les responsables du FN ne veulent l'admettre. Dans les cantons plus hétérogènes du centre de Marseille, il apparaît que le FN a été concurrencé par des candidats de droite qui ont surenchéri avec succès sur ses thèmes. Tel est le cas de Mme Madeleine Vincenti (RPR) dans le premier canton, qui s'est présentée comme « *une femme en colère* » contre l'immigration et l'insécurité, et de M. Bernard Manovelli (divers droite), dans le quatrième canton, qui a repris les recettes qui lui avait permis d'obtenir plus de 5 % des voix aux municipales de 1983, à la tête d'une liste baptisée sans fard « Marseille sécurité ».

Les querelles internes au FN marseillais expliquent aussi, en partie, sa sévère déconvenue. En réunifiant d'autorité, au cours de l'été, les deux anciennes fédérations de Marseille et du reste du département, M. Jean-Pierre Stirbois a provoqué l'éclatement de la première dont beaucoup de *cadres ont suivi leur ancien chef* de file, M. Pascal Arrighi, dans la dissidence. Un chambardement que minimisent les responsables de la nouvelle fédération, mais qui a affaibli de toute évidence le parti lepéniste à Marseille, privé de chef crédible dans la course à la mairie.

Au regard des municipales précisément, ce premier tour des élections cantonales n'est pas sans enseignement. L'effondrement du FN survient, en particulier, au meilleur moment pour le chef de file de la droite marseillaise, M. Jean-Claude Gaudin. S'il ne peut toujours pas se passer des voix lepénistes pour conquérir la mairie, du moins voit-il se desserrer sensiblement l'étreinte du parti d'extrême droite. « *Les espoirs du FN d'entrer à la mairie se sont évanouis* », a constaté sans déplaisir M. Arrighi.

M. Gaudin se réjouit également de la remontée du PC (+ 8 % par rapport aux législatives), qui ligote le PS et ne laisse plus suffisamment d'espace à M. Robert Vigouroux dans son entreprise de constitution d'une liste allant des socialistes aux franges de la droite. Il oublie toutefois que l'UDF et le RPR piétinent électoralement (24,45 % contre 24,86 % aux législatives) alors que la gauche est redevenue majoritaire à Marseille.

GUY PORTE.

Un débat nécessaire

Les abîmes d'abstention atteints dimanche obligent les acteurs de la décentralisation à réexaminer la règle du jeu. Le principe même du transfert de compétences de l'Etat aux départements et de l'exécutif du conseil général du préfet à un élu n'est pas – ne peut pas – être remis en cause. Faut-il encore que la responsabilité – politique – de celui-ci puisse être appréciée par les électeurs. Apparemment, le système électoral ne le permet pas.

Gaston Defferre était un homme d'expérience. En supprimant la tutelle préfectorale sur les collectivités locales, il n'avait pas pour autant voulu soumettre les régions et les départements au régime d'assemblée. Il avait, d'ailleurs, clairement expliqué que le modèle était, pour lui, la gestion municipale. Pour qui savait la façon dont le père de la décentralisation concevait son rôle de maire de Marseille, il ne pouvait y avoir le moindre doute : le président du conseil général et celui du conseil régional seraient les hommes forts de leur département et de leur région, de l'autorité de qui tout dépendrait.

Les textes l'ont donc voulu ainsi. La pratique l'a confirmé. Dotés de moyens financiers et administratifs imposants, de compétences variées et importantes, les présidents des assemblées régionales et départementales n'ont que peu de comptes à rendre à leur majorité. Sur elle, ils disposent même de plus de pouvoirs que le préfet ancienne manière. Celui-ci devait cajoler les uns et les autres pour faire approuver ses propositions. Son successeur à l'exécutif n'a pas ces problèmes ; ses « amis » *ne peuvent repousser ses projets sans* créer une crise politique sérieuse ; ils ne peuvent donc, en général, s'y résoudre.

« Maire » du département – ou de la région – ainsi se présente, dorénavant, le président du conseil général – ou régional, – mais les électeurs ne le savent pas. Et rien n'est fait pour le leur apprendre. Certes la presse régionale parle beaucoup de ce nouveau « patron » local. Mais le mode de scrutin cantonal ne facilite pas la prise de conscience par les électeurs que, en votant pour leur conseiller général, ils participent au choix du président de l'assemblée départementale.

Les élections municipales permettent aux électeurs de se prononcer en toute connaissance de cause. En glissant dans l'urne le bulletin d'une liste ou d'une autre, ils indiquent en fait celle dont celui – ou celle – qui la conduit a leur préférence pour devenir – ou rester – maire de leur commune. Rien de tel lors des élections cantonales. Dans chaque canton les citoyens désignent un conseiller général, la majorité de ceux-ci étant parfaitement libres de choisir le président qu'ils veulent. Les tenants du scrutin majoritaire devraient admettre qu'en l'espèce celui-ci revient à déposséder l'électeur de la responsabilité d'un choix que la décentralisation a rendu essentiel.

Une dose de proportionnelle

La proportionnelle est-elle donc la solution ? Oui et non. Certes un système comparable à celui des municipales (scrutin de liste avec prime à celle arrivée en tête) est parfaitement concevable. Il serait parfaitement adapté au milieu urbain où le découpage cantonal ne correspond plus à aucune réalité sociologique, géographique et humaine. Cela per*mettrait aussi de mettre fin à la sur*représentation des campagnes dans les assemblées départementales. Car si celle-ci pouvait se concevoir quand les conseils généraux ne se préoccupaient pratiquement que de routes, dont l'importance est vitale pour les campagnes, elle n'a plus guère de raison d'être, aujourd'hui, où les départements ont acquis des responsabilités essentielles en matière d'action sociale et de construction de collèges, ce qui intéresse tout autant, si ce n'est plus, les villes que les villages.

Le conseiller cantonal doit-il donc disparaître ? Ce n'est pas aussi simple. L'extrême petite taille des communes françaises rend son rôle indispensable. Le maire, sans moyens, *autres que son dévouement et quelques* heures de travail d'un instituteur se transformant le mercredi en secrétaire de mairie, a besoin d'un intermédiaire entre lui et les administrations de l'Etat ou du département : le conseiller général joue ce rôle, et en étant bien souvent le président du syndicats à vocations multiples, il est le « maire » de son canton directement choisi par les électeurs.

La réalité se plie mal aux analyses rapides et aux solutions toutes faites. Regroupement des élections, modification des modes de scrutin pour les adapter à la décentralisation et aux mœurs de l'époque, voilà deux thèmes pour un vrai débat politique. Mais les intérêts partisans sont tels – *toute introduction d'une dose de* proportionnelle dans l'élection des conseils généraux bénéficierait à la gauche au détriment de la droite – qu'il y a peu de chances qu'il puisse se dérouler à froid.

THIERRY BRÉHIER.

Dans l'Allier

Le « parti Cluzel » mis à mal

MOULINS
de notre correspondant

« *A faire une politique de sénateur et à toujours vouloir tendre la main à l'adversaire, voilà ce qui arrive !* » Entre déception et critiques, le conseiller général RPR qui parle ainsi croit peu aux chances de M. Jean Cluzel (CDS) de conserver la présidence du conseil général de l'Allier, poste qu'il détient depuis 1985 après l'avoir occupé de 1970 à 1976.

Le « *sénateur Cluzel* » se trouve aujourd'hui menacé dans ce département où il aura développé un certain art politique et, par le passé, des amitiés avec certains socialistes... pour devancer la gauche. Aujourd'hui, son groupe de l'Union républicaine pour le Bourbonnais (URB), le « parti Cluzel », ironisent certains, compte vingt élus contre quatorze à la gauche (PC, PS et apparentés). Le trente-cinquième conseiller général est un non-inscrit, M. François Lacoste. Ce dernier n'a pas répondu aux appels de M. Cluzel : en juin dernier, il est devenu suppléant du député socialiste de Vichy, M. Jean-Michel Belorgey.

Réduit à trois sièges, l'avance de la majorité départementale se révélera sans doute trop courte, puisque aucun des élus sortants de gauche n'apparaît en difficulté alors que quatre amis politiques de M. Cluzel sont à la peine, dans les cantons de Lurcy-Levis, Montluçon-Sud, Montluçon-Est et Lapalisse.

Les résultats du premier tour ne constituent pas de véritable surprise, les composantes politiques conservant des positions conformes à celles enregistrées lors des derniers scrutins nationaux. Les communistes, qui ont détenu la présidence de l'assemblée départementale de 1979 à 1982 avec M. Henri Guichon, confirment leur maintien (27,35 %) grâce à des résultats honorables dans leurs fiefs ruraux traditionnels ainsi qu'à Montluçon. Avec l'appui des apparentés, le Parti socialiste réalise son score habituel. De quoi mettre en difficulté l'URB, créditée de 41,16 % des voix.

Le PCF, actuellement représenté par sept élus, verra grossir ses rangs avec l'arrivée à Lurcy-Levis de M. Roger Friaud, un agriculteur symbole de l'enracinement communiste, nettement favori face à M. Michel Tissier, le conseiller sortant RPR.

A Montluçon, Mme Nicole Picandet (PCF) devrait retrouver le siège du député et maire communiste, l'effet « Goldberg » jouant à fond. Les 46,99 % obtenus par Mme Picandet ne constituent pas un cas isolé : le rapporteur du budget et principal collaborateur de M. Jean Cluzel, M. Maurice Brun (PSD), une figure du centrisme montluçonnais, se trouve en difficulté face au candidat communiste, M. Roger Giraud, dans le canton est de la ville.

Paradoxalement, à Montluçon, le PS n'est pas victime des bons résultats communistes. Il devrait, ce qui ne s'était pas produit depuis fort longtemps, disposer d'un élu : M. Gaétan Gorce, à Montluçon-Sud, a fait le plus dur en devançant son adversaire PCF, adjoint au maire de Montluçon, M. Jean-Claude Micouraud. Les 9,66 % réalisés par M. Jacky Flouzat, un ancien conseiller général communiste passé dans les rangs rénovateurs, ne sont pas étrangers à ces résultats qui laissent prévoir l'échec du conseiller sortant et vice-président du conseil général, M. Jean Gravier.

La triangulaire de Lapalisse

Lurcy et Montluçon-Sud perdus, M. Cluzel portera son attention sur *Lapalisse où se déroulera le 2 octobre* une triangulaire, comme c'était le cas au premier tour. Le candidat communiste a officiellement décidé de se maintenir face au maire de Lapalisse, M. François Greize, jugeant insuffisante sa seule étiquette « majorité présidentielle ». Adversaire de la majorité Cluzel, le docteur Greize devra jouer très juste pour refaire son retard de quatre cents voix sur le sortant RPR, M. Bernard Le Provost. Le comportement des mille quarante-cinq électeurs communistes conditionnera sans doute la présidence du conseil général. L'occasion pour les communistes de rappeler qu'ils n'ont pas définitivement abdiqué pour la présidence, ou plus exactement « *qu'ils n'entendent pas trop sacrifier pour un échec de M. Jean Cluzel* ».

Pour sa part, le président du conseil général n'a pas dit son dernier mot en dépit de certaines critiques. La marge de manœuvre d'un homme politique de droite dans un département où globalement les forces en présence ne lui sont quasiment jamais favorables, est faible. Ces trois dernières années, M. Cluzel avait trouvé un peu d'air avec la décentralisation. « *Elle permet de passer au-dessus des clivages politiques traditionnels, sans ouverture-reniement ni ouverture-ralliement* », dit-il.

Lors de la dernière session du conseil général de août-septembre, les vingt dossiers examinés furent adoptés par la majorité départementale et le groupe socialiste, et dix-huit d'entre eux à l'unanimité. De quoi mettre en confiance M. Cluzel, même si certaines orientations du budget départemental (passé de 700 millions en 1982 à 1,20 milliard cette année) ne sont pas partagées par tous.

« *Comment critiquer trop ouvertement les 10 000 F de subvention au cent plus petites des trois cents communes du département même si nous ne partageons pas ces choix de saupoudrage ? C'est bien, d'entretenir la voirie départementale, mais un département qui compte 12,4 % de chômeurs, dont sans doute le record pour la longue durée, ne doit-il pas s'engager dans de grands desseins ?* ». Dans les rangs socialistes, pendant la campagne électorale, les attaques n'ont pas été ménagées : même la réalisation de l'hôtel du département (votée par les socialistes eux-mêmes) n'a pas été adoptée. La facture de 93 milliards de centimes a surpris quelques élus.

Dimanche, tout cela pourrait jouer en faveur de la gauche, avec un président qui resterait à désigner même si l'on parle beaucoup du nouvel homme fort du département, le député apparenté socialiste M. François Colcombet.

JEAN-YVES VIF.

Rectificatifs

● Plusieurs erreurs se sont glissées dans le compte-rendu des résultats des élections cantonales, publié dans nos éditions du 27 septembre.

● **Loire** : M. Henri Bayard, député (UDF-PR), conseiller sortant de Saint-Galmier, n'a pas été réélu dimanche, faute d'avoir franchi la barre des 25 % des électeurs inscrits, contrairement à ce que nous indiquions dans le commentaire des résultats de la Loire.

● **Lozère** : M. Jacques Blanc va bien. Président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, député (UDF-PR), le maire de La Canourgue n'était certes pas en lice aux élections cantonales. Contrairement à ce que nous avons indiqué, ce n'est pas en raison de son... décès, mais de la loi limitant le cumul des mandats.

● **Orne** : M. Jean-Claude Lenoir, conseiller sortant (UDF-CDS) de Mortagne-au-Perche a été réélu dès le premier tour, ayant rassemblé plus de 25 % des voix des électeurs inscrits.

● **Pyrénées-Orientales** : M. Michel Ey, conseiller sortant (UDF-PR) de Saint-Estève, a été réélu dès le premier tour, ayant également franchi la barre des 25 % d'électeurs inscrits.

● **Val-d'Oise** : voici les résultats rectifiés du canton de Villiers-le-Bel : MM. Perrein (PS), c.s., sén., 2266 ; Bigel (UDF-PSD), 2046 ; Bonnard (PC), 1609 ; Vazeilles (FN), 1080 ; Denis (div. d.), 426. M. Perrein bénéficie donc d'un ballottage favorable, les candidats de gauche ayant rassemblé 52,17 % des voix.

● **CORREZE.** – En raison de contraintes de mise en page, le commentaire accompagnant les résultats de la Corrèze a été amputé dans *le Monde* daté du 27 septembre. Il fallait lire : « *La Corrèze a marqué un conservatisme certain en ne bousculant aucune donnée politique. En dépit de l'absence des deux dirigeants RPR, MM. Jacques Chirac et Jean Charbonnel, tous deux députés et maires et contraints à renoncer à leur mandat départemental pour cause de cumul, les « notables » ont été facilement élus ou réélus. Sur les dix-neuf sièges à pouvoir, douze sont revenus, dès le premier tour, à la droite. Quant aux sept autres, ils devraient être attribués, à l'issue du second tour, aux cinq candidats communistes et aux deux socialistes restant en course.* »



des élections cantonales

En Gironde

La majorité de M. Valade (RPR) se joue dans six cantons

BORDEAUX
de notre correspondante

La majorité de M. Valade tient à un fil après le premier tour des cantonales. L'ancien ministre de M. Jacques Chirac restera-t-il le « patron » de la Gironde ? Tout se jouera le 2 octobre dans six cantons clés : Saint-Savin-de-Blaye, Pessac-2, Saint-Vivien-de-Médoc, Pellegrue, Grignols et Le Bouscat. Avant le 25 septembre, la droite détenait trente-quatre sièges et la gauche vingt-neuf. Mathématiquement il suffisait à cette dernière de conquérir trois sièges sans en céder un seul pour retrouver la majorité perdue en 1985.

Dimanche, le PS a effectivement gagné les sièges de Fronsac et Saint-Médard-en-Jalles, sur le sort desquels M. Valade et ses amis ne se faisaient pas d'illusions. En revanche, le canton de Bazas a basculé dans le camp de la droite, qui savoure avec gourmandise cette victoire surprise.

Nouvelle donne : sur vingt-deux cantons en ballottage, il faut que la gauche en remporte quinze pour détenir la majorité au conseil général. Elle doit non seulement faire réélire ses treize conseillers sortants mais encore gagner deux sièges. Le PS a effectivement des chances sérieuses de battre deux conseillers sortants de droite. A Pessac-2, M. Robert Sicre (RPR) est en ballottage très défavorable (39,25 %) face au socialiste M. Alain Rousset (43,76 %). A Saint-Savin-de-Blaye, un score beaucoup plus serré oppose le sortant UDF-PR, M. Alain Guirriec (44,11 %), à M. Alain Renard, PS (43,11 %). Au vu des résultats des législatives, le PS table, dans ce canton, sur un réservoir de mille cinq cents voix qui devrait lui assurer la victoire, pense-t-il.

L'état-major de campagne de M. Valade a mobilisé M. Jacques Chaban-Delmas lui-même pour soutenir sur le terrain M. Guirriec en mauvaise posture. L'ancien président de l'Assemblée nationale assistera également à un meeting, au Bouscat, en soutien à M. Gérard Vibert (UDF-PR), en présence, souligne-t-on, du maire RPR de la commune qu'un vieux différend opposa au conseiller général sortant. M. Vibert (43,15 %) est talonné par une rocardienne, Mme Joëlle Dusseau (35,91 %), qui, avec l'apport du PC (11,58 %) pourrait reprendre un canton traditionnellement socialiste jusqu'en 1982.

La droite, cependant, a un peu mieux résisté qu'elle ne le prévoyait. Elle réalise, en comptant les 5,22 % des voix du Front national, 43,5 % dans l'ensemble du département, soit un score équivalent à celui de M. Chirac, le 8 mai dernier...

A Grignols, autre point chaud qu'on donnait perdu pour le RPR, M. Pierre Espagnet tire honorablement son épingle du jeu et arrive en tête avec 44,98 % des voix face à une gauche divisée (M. Jean-Pierre Jean, PS, arrive en tête de la gauche avec 25,79 %. Il devance un socialiste dissident, M. Jacques Bonvalet (13,10 %), le candidat communiste, M. Jean Prouteau (10,26 %) et un divers gauche, M. Robert Espagnet (4,17 %).

A Saint-Vivien-de-Médoc, M. Xavier-François Pintat, UDF-PR (47,26 %), met le socialiste sortant, M. Jacques Noël (42,15 %), en sérieuse difficulté. La droite, enfin, se plaît à imaginer qu'à Pellegrue, M. André Goudard (49,61 %), apparenté communiste, soutenu dès le premier tour par le Parti socialiste, ne bénéficiera pas de réserves suffisantes pour être élu le 2 octobre. Exceptionnellement, en effet, dans ce canton, la participation fut très forte, le 25 septembre : 72,65 % contre 46,08 % en moyenne dans le département.

GINETTE DE MATHA.

A Bastia

Plus de huit cents procurations suspectes

BASTIA
de notre correspondant

L'affaire a publiquement commencé dimanche matin 25 septembre, pendant le déroulement des opérations électorales du premier tour des cantonales. Vers 10 heures, le docteur Max Simeoni, leader du mouvement autonomiste UPC, a demandé audience à M. Yves Bot, procureur de la République à Bastia. M. Max Simeoni déposait plainte pour *« fraudes électorales »*, signalant d'apparentes anomalies dans l'établissement de plusieurs centaines de volets administratifs de votes par procuration parvenus dans certains bureaux électoraux bastiais.

Le procureur de la République ordonnait aussitôt aux services de la gendarmerie de vérifier que certains électeurs ayant choisi de voter par procuration pour raisons de santé étaient bien dans l'impossibilité de se déplacer. Preuve était rapidement établie que, dans plusieurs cas, les électeurs avaient demandé à bénéficier de ce mode de scrutin alors que rien ne justifiait l'usage de ce moyen, *« auquel on ne doit avoir recours qu'exceptionnellement »*, comme l'avait rappelé M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, lors de sa dernière visite officielle en Corse.

Dimanche soir, à 18 heures, dès la clôture du scrutin, le procureur de la République ordonnait la saisie de tous les documents administratifs nécessaires à l'établissement et au contrôle des opérations de vote par procuration : listes d'émargement dans les bureaux des quatre cantons urbains de Bastia, cahiers de vote par procuration, volets de vote des mandants, des mandataires, etc. Le lendemain, les premières vérifications effectuées par sondage permettaient d'établir que certaines des huit cent quarante attestations médicales autorisant certains électeurs à ne pas se déplacer avaient été établies par un même praticien, un médecin bastiais qui était aussitôt interpellé et placé en garde à vue au commissariat de la ville.

Selon le procureur de la République, *« d'autres vérifications sont en cours, en direction tant des mandants que des mandataires »*. Il apparaîtrait ainsi que plusieurs dizaines de procurations d'électeurs corses résidant dans plusieurs communes différentes de la banlieue parisienne auraient été établies par un même officier de police judiciaire. De plus, dimanche matin, après l'annonce du dépôt de plainte de M. Max Simeoni pour fraudes électorales, plusieurs dizaines de volets de vote par procuration auraient été retirés des bureaux bastiais et les mentions administratives obligatoires sur les listes d'émargement auraient été « blanchies » par les responsables de ces bureaux.

« Qui s'occupera de nos cimetières ? »

Cette nouvelle affaire de fraude électorale à Bastia ne provoque pour l'instant que le mutisme des principaux leaders politiques insulaires. Les nationalistes, eux, ne cachent pas leur satisfaction de voir éclater publiquement ce qu'ils dénonçaient depuis plusieurs années. *« La volonté d'appliquer des sanctions pénales aux fraudeurs marquera la réalité de la volonté de l'Etat de moraliser la vie publique »*, commente M. Yves Stella, candidat nationaliste dans l'un des cantons de Bastia où les manœuvres frauduleuses ont été révélées.

De son côté, M. Vincent Carlotti, conseiller général socialiste en Haute-Corse, rappelle que M. Pierre Joxe avait affirmé : *« Les votes par procuration sont trop utilisés en Corse. La démocratie, c'est de voter là où l'on réside. »* Cette déclaration avait provoqué de vives réactions dans la classe politique locale. Ainsi, le président du conseil général de Haute-Corse, le sénateur (MRG) François Giacobbi affirmait : *« Ce serait antidémocratique que de ne pas respecter le lien affectif et historique des Corses du continent. »* Le président de l'assemblée de Haute-Corse, le député RPR Jean-Paul de Rocca-Serra, avait réagi dans le même sens : *« Si l'on supprime le droit de vote des Corses du continent, qui s'occupera de nos villages désertifiés et de nos cimetières ? »*

MICHEL CODACCIONI.

Dans la Seine-Maritime

Un candidat PS dépose plainte contre un élu communiste

PETIT-QUEVILLY
de notre correspondant

M. François Zimeray, candidat du PS dans le canton du Petit-Quevilly (Seine-Maritime), devancé au premier tour de 167 voix par le conseiller général sortant communiste, M. Henri Levillain, a déposé plainte lundi matin 26 septembre auprès du parquet du procureur de la République de Rouen contre la présidente d'un bureau de vote, pour fraude électorale.

M. Zimeray accuse Mme Monique Léger, conseillère municipale communiste du Petit-Quevilly, d'avoir tenté de glisser un paquet de bulletins de vote dans l'urne au moment du dépouillement. Selon le premier secrétaire départemental du PS, M. Alain Vern, un délégué de la commission de contrôle électoral, présent sur les lieux, a constaté les faits, qui sont mentionnés dans son rapport.

Le Parti communiste rejette la responsabilité de l'incident sur le Parti socialiste, auteur, selon un élu du Petit-Quevilly, *« de provocations multiples... »*. La fédération du PS a apporté une attention particulière aux bureaux de vote du Petit-Quevilly, où les infractions aux règles électorales sont qualifiées d'*« habituelles »*. La commission départementale de contrôle électoral a, elle aussi, délégué plusieurs de ses membres sur place.

Pour la fédération départementale du PS, se pose maintenant la question du maintien de son candidat au second tour, *« arguant de la fraude constatée contre la tradition républicaine »*. Délicat problème pour le PS, qui doit répondre dans le même temps au souhait du PCF d'appliquer *« l'union de la gauche de la tête du pays aux municipalités »*, comme l'a souligné M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, lundi après-midi à Rouen.

Prenant l'exemple du retrait de M. Daniel Colliard, premier adjoint au maire du Havre, devant M. Guy Fleury, PS, M. Leroy a déclaré que cette attitude *« préfigurait la liste d'union de la gauche conduite au Havre en mars prochain par M. Duroméa, député et maire »*.

Quant à l'affaire du Petit-Quevilly, elle ne saurait, selon M. Leroy, *« détourner les communistes de leur volonté de réaliser l'union »*.

ÉTIENNE BANZET.

En Nouvelle-Calédonie

Une mission chargée d'enquêter sur les activités de l'ADRAF

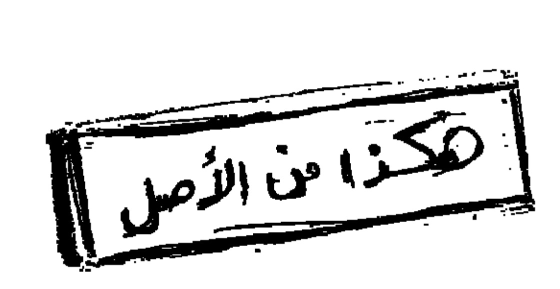
Comme l'avait laissé entendre le premier ministre au terme de son séjour en Nouvelle-Calédonie, en août dernier, une mission administrative chargée d'enquêter sur le fonctionnement et les activités de l'ADRAF (Agence pour le développement rural et l'aménagement foncier) devait arriver, le mardi 27 septembre, sur le territoire. Conduite par M. Philippe Lacarrière, inspecteur général des finances, elle restera en place un mois environ pour établir un rapport et faire des propositions au gouvernement.

Créée en 1986, avec le statut du territoire mis en place par le gouvernement de M. Jacques Chirac, l'ADRAF avait été souvent critiquée par le FLNKS, qui lui reprochait ses décisions partisanes dans la gestion des affaires foncières et un certain nombre d'opérations jugées scandaleuses à la fois par les dirigeants indépendantistes et par les porte-parole locaux du Front national.

Cette agence, qui s'était substituée à l'Office foncier, créé en 1982, est présidée et dirigée par de proches collaborateurs du président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, qui avait regretté, il y a quelques semaines, l'envoi d'une mission d'enquête.

● **L'extrême droite d'accord avec M. Pons.** — La prise de position de l'ancien ministre des DOM-TOM en faveur d'une *« non-participation »* au référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie a suscité *« stupeur »* et *« tristesse »* parmi les alliés locaux du RPR (*le Monde* du 24 septembre), mais elle a réjoui, au contraire, l'extrême droite. C'est ainsi que le Comité d'action patriotique (CAP), qu'anime M. Justin Guillemard, a rendu hommage, lundi 26 septembre, à M. Pons *« qui a osé braver la campagne d'intoxication orchestrée par la gauche et les centristes »*. Ce mouvement a adressé à l'ancien ministre ses *« vives félicitations »* et *« ses remerciements pour sa courageuse prise de position »*.

● **M. Malhuret partisan de l'« ouverture ».** — L'ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret, qui conduisait la mission d'information envoyée en Nouvelle-Calédonie par le Parti républicain, a déclaré, à son retour en métropole, que sa position personnelle, à propos du référendum du 6 novembre, *« est une position d'ouverture et de solidarité avec la démarche du RCPR »*. Il s'est félicité, dans une déclaration à l'AFP, lundi 26 septembre, du *« climat de sérénité et de dialogue »* qui règne actuellement sur le territoire : *« Les regards, dans la rue, ne sont plus les mêmes, la situation a changé*, a-t-il déclaré. *MM. Tjibaou et Lafleur sont tous les deux de bonne foi, suivis totalement par leurs troupes. »*



هكذا من الأصل

Société

L'élaboration d'une nouvelle réforme de l'instruction

L'ambition suspendue

La commission Justice pénale et droits de l'homme, présidée par Mme Mireille Delmas-Marty, a remis, le 26 septembre, son rapport au garde des sceaux. M. Pierre Arpaillange devrait prochainement, à partir de ses travaux, rédiger un projet de loi réformant partiellement le système de la détention provisoire, et qui devrait se substituer à la réforme de l'instruction que fit *voter* M. Chalandon l'automne dernier. Pour des raisons autant politiques que pratiques, ce texte, s'il voit le jour, devrait avoir, malgré quelques audaces, des ambitions très modérées. Ainsi l'idée d'une collégialité de l'instruction, chère à M. Robert Badinter, est-elle repoussée à plus tard.

La porte est étroite, et il faut des épaules carrées pour en élargir un tant soit peu l'huisserie. On peut aussi tenter de s'insinuer légèrement de guingois pour, sous son manteau, dissimuler un brin d'audace et, mine de rien, passer en force. C'est cette voie qu'a choisie, faute de mieux, M. Pierre Arpaillange pour tenter d'imposer contre la volonté originelle de ses commensaux politiques, ses vues sur la réforme de l'instruction.

Technicien de talent, manœuvrier aguerri, penseur émérite de la chose judiciaire, le garde des sceaux paradoxalement se trouvait exactement dans la même situation qu'un an plus tôt M. Albin Chalandon. Il héritait, *lui* aussi, des *prisons* trop pleines et débordant de prévenus (1) : ces détenus en attente de jugement, qui dépérissent et s'exaspèrent, une loi qu'un prédécesseur vous a laissée sur les bras, votée, mais sans moyens de l'appliquer, et qu'il faut, soit proroger, soit abroger, et un sujet terriblement sensible auquel l'opinion publique régulièrement sollicitée par l'actualité, répond au quart de tour. *Une fois de* plus donc, il fallait s'atteler à la réforme de l'instruction et tenter d'y attacher son nom, d'y faire coller ses convictions.

Votée en 1985 dans un climat de consensus un peu trompeur (l'affaire Grégory créant des unanimités de circonstance), et malgré l'hostilité de la plupart des organisations syndicales, la loi Badinter instaurait la collégialité de l'instruction, les magistrats instructeurs allant par trois dans la conduite de leur information. Applicable en mars 1988, le texte devait ensuite *être abrogé*, après de nombreuses circonvolutions sous Albin Chalandon qui, s'appuyant sur un réel manque de moyens, guidé par un souci tout aussi sincère de faire baisser le nombre de détentions provisoires, mettait en place une collégialité réservée à la mise en détention initiale, et augmentait les mécanismes de contrôle du juge d'instruction, ce rouage de la justice dont il avait, parfois à ses propres dépens, toujours trouvé le pouvoir exorbitant. Peut-être moins coûteuse en effectifs, la réforme, pour ses éléments principaux, devait entrer en vigueur dès *1989. Il n'était évidemment pas* question que Pierre Arpaillange laisse les choses en l'état. Ni Chalandon ni Badinter, il voulait présenter « son » texte et, pour des raisons de calendrier, se devait de l'élaborer à l'automne pour le faire voter au plus vite.

Géométrie variable

Deux voies étaient dès lors possibles : faire adopter par le Parlement le report pur et simple de la loi Chalandon, le temps d'élaborer une réforme de fond dont le ministre de la justice était naguère un ardent partisan, ou bien, abrogeant le texte de son prédécesseur, élaborer ses propres propositions, dont l'ambition *serait, en fonction de son audience* et de son poids politique, à géométrie variable. C'est sur cette seconde voie qu'il s'est engagé avec l'enthousiasme qu'on lui connaît. Aussi mit-il sur pied, peu de temps après son arrivée place Vendôme, une commission intitulée Justice pénale et droits de l'homme (*le Monde* du 31 août), d'abord officieuse, puis officielle, présidée par Mme Mireille Delmas-Marty, professeur de droit à l'université de Paris-Sud, et qui réunit régulièrement depuis la deuxième moitié du mois d'août des spécialistes des questions pénales à raison d'une ou deux fois par semaine, les auditions de magistrats et d'organisations syndicales succédant aux séances de travail. La commission s'était depuis régulièrement réunie dans le très charmant salon des Oiseaux, au-dessus des jardins du ministère. Généreuses et novatrices, bien des idées y furent brassées. L'ambition et les espérances aidant, les membres de la commission avaient le sentiment d'avancer, de bien déblayer le terrain. Leur avis, qui servirait de base à un projet de loi, vient donc d'être rendu. Quelques illusions sont du même coup *tombées, et* il faut bien admettre que, malgré quelques réelles audaces (voir encadré), la commission, à son corps défendant, a accouché d'un texte qui s'apparente plus au dépoussiérage qu'à une réforme de fond.

Il faut dire que le ministre de la justice lui-même a dû réviser ses prétentions à la baisse, face au faible empressement du Parti socialiste et de Matignon. Alors que les travaux de la commission avançaient à bonne allure, à la mi-septembre, M. Pierre Arpaillange apprenait que le gouvernement ne souhaitait pas faire des questions de justice — qui entraînent immédiatement un retour aux polémiques sur la sécurité — un cheval de bataille. Il s'en est fallu de peu qu'on lui refuse purement et simplement de présenter son propre texte, certains *préconisant*, soit le report de la loi Chalandon et le retour au *statu quo ante,* soit la mise en vigueur du texte de Robert Badinter, dont certains se seraient tout à fait contentés. S'il faisait — et il l'a fait — d'un texte sur la détention provisoire une affaire de principe, le garde des sceaux devrait adopter un « profil bas » et présenter un texte ultra-court (pas plus de dix *ou quinze articles*) pou avoir des chances de se glisser dans la session d'automne. Encore l'affaire n'est-elle pas, semble-t-il tout à fait tranchée.

Le frein Matignon

C'est pourquoi il a fallu tailler à coups de serpe dans les propositions de la commission, en recherchant constamment le plus grand dénominateur commun, et en espérant faire le moins de vagues possible.

Les relations avec Matignon ne sont pas au beau fixe, contrairement à l'Elysée, où l'on a été fort impressionné par le brio, la fronde de l'ancien procureur général près la cour de cassation au cours de *l'affaire Droit-Grellier. Matignon* redoute les audaces de Pierre Arpaillange, dont le côté franc-tireur (l'ouverture de l'information judiciaire après l'affaire d'Ouvéa, malgré les tiraillements avec le ministère de la défense), novice (la levée de l'isolement des détenus politiques au moment du débat sur l'amnistie), laisse quelques sueurs froides rétrospectives. On lui a donc *clairement* indiqué qu'il n'était pas pour le moment question d'un projet trop ambitieux. Au cours de sa dernière séance, la commission a longuement débattu de l'opportunité de rendre ses travaux publics. Les journalistes qui attendaient un communiqué ont été décommandés à la dernière minute. Pour éviter la houle, et tirant les enseignements d'un passé récent, on s'est mis d'accord pour donner la primeur du rapport de la commission à Matignon, bien conscient qu'il fallait, si l'on voulait aboutir, ménager quelques susceptibilités.

Il reste encore à élaborer, l'œil rivé au calendrier, une réforme aux ambitions réduites, sinon envolées, en remettant une nouvelle fois à plus tard la remise à plat de l'instruction, ce monument si lourd de la justice qu'on attrappe *torticolis* et *tour de* reins à tenter de le faire bouger d'un pouce.

AGATHE LOGEART.

(1) Au 1er septembre *1988*, plus de 44 % des prisonniers français étaient détenus sans avoir été jugés ou en attente d'un appel ou d'un pourvoi en cassation. C'est l'un des plus forts taux européens. On comptabilisait 19 931 prévenus en métropole pour 24 981 condamnés définitifs.

Les propositions de la commission

Dans son rapport, la commission propose :

1) L'abrogation du titre I de la loi Chalandon qui instaurait la création d'une chambre, composée de trois magistrats du siège, saisie par le juge d'instruction et *chargée de statuer sur le placement initial en détention*, le contentieux de cette détention restant dans les prérogatives du juge d'instruction.

2) Le reste du texte serait maintenu, notamment le renforcement des pouvoirs de la chambre d'accusation dont le président serait nommé par décret du président de la République pour trois ans. Le raccourcissement de trente à quinze jours du délai d'appel en matière de détention provisoire (cette disposition entre en vigueur le 1er octobre prochain) et la suppression en *matière correctionnelle* de l'incarcération des mineurs de seize ans.

3) Pour éviter de trop nombreuses mises en détention provisoire « de routine », la commission propose d'exiger — à peine de nullité — que les ordonnances de mises en détention soient motivées en droit et en fait. Cela constituerait un bouleversement des habitudes des magistrats instructeurs qui, aujourd'hui, en matière correctionnelle, n'ont que des cases à cocher pour justifier leurs décisions (absence de garanties de représentation, pré*vention du renouvellement* de l'infraction et d'éventuelles pressions sur les témoins, trouble à l'ordre public).

De même — cette proposition a été votée à la majorité, le garde des sceaux semblant assez circonspect — la notion de trouble à l'ordre public si commode et vaste qu'elle justifie tous les arbitraires disparaîtrait. Ce point risque fort d'être l'un des plus discutés. Aussi fourre-tout que l'association de malfaiteurs, elle rend bien des services lorsque les charges réunies ne sont pas très solides.

4) *Le* débat contradictoire au moment de la mise en détention en présence du parquet et de l'avocat, instauré sous Robert Badinter en 1984, serait public si l'inculpé le demande aussi bien lors du placement sous mandat de dépôt que lors de la décision de maintien en détention. L'avis du parquet serait entendu, le juge d'instruction pourrait refuser *la publicité si l'intérêt d'un* mineur est en jeu, s'il y a risque d'atteinte à la vie privée ou si les intérêts de la justice l'exigent.

5) L'inculpé qui en ferait la demande (avec des mécanismes de sauvegarde pour prévenir les demandes abusives) pourrait de droit être présent devant la chambre d'accusation lorsqu'il y fait appel d'une ordonnance de *mise en détention*.

6) Les délais de détention provisoire seraient révisés à la baisse, *selon « des barèmes » qui* feront l'objet de discussions ultérieures. On donne ainsi en exemple la détention de délinquants primaires encourant des peines correctionnelles inférieures ou égales à cinq ans. Aujourd'hui cette détention ne peut excéder six mois (quatre mois renouvelables une fois de deux mois par nouvelle ordonnance). Ce délai serait *abaissé à quatre mois (par* ordonnance de deux mois, renouvelable une fois). Au-delà, l'inculpé est libérable de plein droit. Pour les mineurs de seize et dix-huit ans, si la peine encou*rue est inférieure ou égale* à cinq ans, la détention provisoire serait limitée à un mois. Si la peine encourue est supérieure à cinq ans, la détention provisoire ne peut excéder un an par tranches de quatre mois renouvelables. On envisage aussi de rendre impossible la détention provisoire si la peine encourue n'est que de trois ans (ce seuil est de *deux ans aujourd'hui*).

La commission préconise le développement des enquêtes rapides de personnalité qui permettraient, si elles étaient bien faites et plus couramment utilisées, d'éviter les conséquences parfois catastrophiques de placements en détention. Elle insiste vigoureusement sur la mise en place de structures de réinsertion — calquées sur celles qui ont accompagné pour les petits et moyens délits la dernière loi d'amnistie — et propose une série de mesures pour éviter l'incarcération de ceux qui, *reconnaissant les faits, s'engagent* à indemniser leurs victimes.

Les propositions restant en suspens sont plus nombreuses que celles susceptibles d'une application immédiate. Ainsi de collégialité il n'est provisoirement plus du tout question. La commission se donne six mois pour élaborer une véritable remise à plat de l'instruction et *des propositions précises sur* l'harmonisation des recours en matière de liberté individuelle. Ardemment défendue l'idée d'un référé-conciliation qui pourrait être plaidé devant le président du tribunal (le garde des sceaux y a semblé très attaché) ou celle d'un juge de la liberté (auprès de qui on pourrait rapidement faire appel d'une ordonnance de mise *en détention*) sont examinées par la commission comme des solutions possibles. La commission souhaite aussi explorer les procédures réglementant les gardes à vue, les perquisitions, les inter*nements, le placement sous* tutelle d'handicapés mentaux, les écoutes téléphoniques et la rétention de ressortissants étrangers.

Ag. L.



Troisième renvoi du procès de Christian David

Pour la troisième fois en neuf mois, le procès de Christian David, dit le « beau Serge », jugé par la cour d'assises de Paris pour le meurtre, en février 1966, du commissaire de police Maurice Galibert, a dû être renvoyé à une session ultérieure dès la première journée d'audience, lundi 26 septembre.

L'accusé, âgé de cinquante-sept ans, avait avant l'audience avalé un objet métallique et dut, dès après la lecture de l'arrêt de renvoi, être transporté à l'Hôtel-Dieu pour y subir une radiographie de l'estomac. Cet examen, effectué par le docteur Odile Diamant-Berger, confirmait la présence *« d'un corps étranger métallique d'environ 6 centimètres multilames type couteau suisse en position fermée »* dans l'estomac de l'accusé, qui, de ce fait, a dû être placé en observation.

Le procès du beau Serge avait été renvoyé une première fois, au mois de janvier 1988, après un grave incident entre ses avocats et un expert psychiatre, le docteur Pierre Tuffet (*le Monde* du 29 janvier 1988). Puis, le 25 mars suivant, alors que le procès allait s'achever, Christian David, dans la nuit précédant le verdict, avait fait une tentative de suicide, s'entaillant l'abdomen avec une lame de rasoir et absorbant une grande quantité de médicaments contre l'hypertension (*le Monde* du 27 mai 1988).

Comme lors des deux premières comparutions, le président de la cour d'assises, M. Maurice Colomb, a donc été contraint de renvoyer le procès.

● **Un ancien gendarme condamné pour abus de pouvoir et violences.** — Le tribunal correctionnel du Mans a condamné, lundi 26 septembre, pour *« abus de pouvoir et violences »* à dix-huit mois de prison, dont un ferme, M. Yves-Marie Potin, gendarme, aujourd'hui en retraite. Au moment des faits, M. Potin dirigeait la brigade de gendarmerie de *Saint-Mars-la-Brière* (Sarthe), et, le 30 *mai* 1988, n'étant pas en service, il avait interpellé deux jeunes gens qu'il soupçonnait de préparer un cambriolage pour ensuite les gifler et les *frapper à coups* de poing dans les locaux de la brigade.

L'Italie demande l'extradition de ses deux ressortissants arrêtés dans le Val-de-Marne

Ce n'est que le 17 octobre que le tribunal de Créteil (Val-de-Marne) jugera, pour usage de faux documents, les deux Italiens, Enrico Villimburgo, trente-quatre ans, et Giovanni Alimonti, membres présumés des *Brigades rouges*, arrêtés à Cachan (Val-de-Marne), le 23 septembre, par la section antiterroriste de la brigade criminelle (*le Monde* daté 25-26 septembre). Présentés au tribunal de Créteil le 26 septembre, en audience de comparution immédiate, les deux prévenus ont demandé un délai pour préparer leur défense. Lors de leur arrestation, les policiers avaient découvert les faux papiers sous lesquels les deux Italiens vivaient en France.

Les deux hommes demeurent, néanmoins, détenus, placés sous écrou extraditionnel à la demande de l'Italie qui a fait parvenir à Paris deux *mandats* d'arrêt. Au vu du dossier que devraient lui transmettre les autorités judiciaires italiennes, la chambre d'accusation de Paris donnera prochainement son avis sur la recevabilité de cette demande.

Selon les autorités policières italiennes, Alimonti et Villimburgo sont des membres importants du terrorisme transalpin. Avant leur arrestation, plusieurs policiers étaient d'ailleurs arrivés de Rome pour apporter quelques précisions sur leurs activités.

Déjà arrêté en 1982 en Italie, Alimonti était sorti de prison à la suite d'une erreur de *procédure. Rejoint* alors, selon des sources policières, par Villimburgo, il s'était réfugié en France.

Les deux Italiens sont réclamés par leur pays pour plusieurs crimes et délits commis durant les « années de plomb » du terrorisme transalpin.

Alimonti est de surcroît accusé d'être impliqué dans l'assassinat, le 16 avril dernier, du sénateur démocrate-chrétien Roberto Ruffili, homme politique proche du président du conseil italien, M. Chiriaco De Mita. C'est ce dernier crime qui, selon les services antiterroristes italiens, prouverait qu'Alimonti est toujours actif au sein de ce qui reste des Brigades rouges. Pressée de justifier l'importance des arrestations, la police italienne a d'ailleurs rendu publics, de Rome, certains éléments de l'enquête faite à Paris, révélant notamment que parmi les documents saisis dans l'appartement des deux *suspects figurait un* important document théorique sur la lutte armée. Aucune précision n'a cependant été donnée sur le contenu de ce document.

Pour leurs amis italiens de Paris, en revanche, Alimonti et Villimburgo ont *« décroché »* depuis plusieurs années. Réfugiés en France depuis 1986, les deux hommes y menaient une vie apparemment paisible, travaillant au noir dans des ravalements d'appartements, ainsi que le font de nombreux membres de la communauté politique italienne qui, après avoir rompu avec le terrorisme, se sont établis à Paris au cours des années 80. Selon Me Jean-Jacques de Félice, son avocat, Alimonti avait demandé il y a plusieurs mois la régularisation de sa situation. M. Oreste Scalzone, animateur de l'association Entraide et Solidarité pour les réfugiés italiens en France, affirme de son côté que le jour de l'assassinat du sénateur Ruffili Giovanni Alimonti était en sa compagnie et ne peut, *par conséquent*, avoir participé au meurtre.

G. M.

Société

ENVIRONNEMENT

Bien que les incendies de forêt aient été maîtrisés en surface

Le feu couve toujours à la Réunion

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre correspondant

Le gigantesque incendie qui embrasait depuis plus de dix jours les hautes pentes du flanc sud-ouest de la Réunion est désormais maîtrisé en surface. En revanche, le feu couve toujours dans le sous-sol et se propage à travers l'humus et les racines rendus très inflammables par une longue sécheresse. Plus de cinq cents hommes, dont deux cent cinquante militaires et une centaine de pompiers spécialisés de la métropole, envoyés sur place par le ministre de l'intérieur, sont toujours sur le pied de guerre malgré le calme relatif qui règne depuis une journée sur *le front de l'incendie. Les moyens* humains ont été renforcés par une Alouette 3 de l'armée, un hélicoptère privé et un Puma réquisitionné à Djibouti. Les hélicoptères ont pour mission de déverser sur le sol, à l'aide de seaux réversibles, des milliers de litres d'eau pour humidifier l'humus. Quatre gros bulldozers interviennent également sur le terrain pour creuser le sol et faciliter l'accès des pompiers aux foyers d'incendie. Les sauveteurs restent mobilisés vingt-quatre heures sur vingt-quatre car le feu peut repartir à tout moment, attisé par l'alizé qui souffle avec force sur l'île depuis une semaine.

Une forêt très peu surveillée

Selon les premières constatations des pompiers, cet incendie, le plus grave que l'île ait connu depuis une vingtaine d'années, serait d'origine criminelle. Toutefois, le feu n'a pu *prendre de telles proportions que par* la combinaison de plusieurs facteurs. La forêt réunionnaise est très peu surveillée. Plusieurs heures se sont écoulées entre le moment où l'incendie s'est déclaré et l'arrivée des premiers secours sur place. Par ailleurs, le feu a pris naissance sur les hautes pentes du flanc ouest de l'île, à près de 2000 mètres d'altitude, sur un terrain très difficile d'accès. Enfin, l'étroitesse des pare-feux existants et la sécheresse que connaît la zone concernée depuis plusieurs mois ont favorisé l'extension de l'incendie qui était alimenté par un vent violent.

Un premier bilan fait ressortir 4000 hectares ravagés par le feu dont 400 à 500 de forêt productive. Cette forêt est essentiellement constituée de tamarins, une espèce endémique à la Réunion et qui est *exploitée pour le beau bois qu'elle* produit. Une cinquantaine d'ébénistes travaillent le tamarin à La Réunion. L'incendie a aussi réduit pratiquement à néant vingt ans d'efforts de l'Office national des forêts dans cette partie de l'île, où il procède à la régénération de la forêt primitive exploitée à outrance au cours des deux derniers siècles.

Outre la destruction du couvert végétal, cet incendie risque, avec les grandes pluies de la saison cyclonique, d'accélérer l'érosion du sol dans une région où la pente est très forte (on passe du niveau de la mer à plus de 2000 mètres d'altitude en moins de 10 kilomètres).

ALIX DIJOUX.

● **Le coût de la pollution après l'incendie de la Protex : 17,5 millions de francs.** — La pollution de la Loire, consécutive à l'incendie de l'usine chimique Protex, à Auzouer-en-Touraine, en juin dernier, a fait l'objet d'un bilan financier de la chambre de commerce et d'industrie d'Indre-et-Loire. Selon ces estimations, le coût total de la pollution, qui avait privé d'eau potable Tours et sa région pendant quatre jours, serait de 17,5 millions de francs. Le secteur le plus touché a été l'hôtellerie-restauration, frappée par une cascade d'annulations de séjours. Pour les 415 établissements concernés, la perte serait de 7,5 millions de francs.

● **Accord entre les potasses d'Alsace et des coopératives néerlandaises.** — Les mines domaniales des potasses d'Alsace (MDPA) ont annoncé qu'elles avaient signé, le 8 septembre, un accord pour le versement de 3 750 000 florins (environ 11 millions de francs) aux horticulteurs néerlandais, lésés par les déversements de saumures dans le Rhin. En contrepartie, les plaignants ont renoncé à toute action judiciaire contre les MDPA. Le 2 septembre, les MDPA ont été condamnées à dédommager la ville d'Amsterdam et la province de Hollande septentrionale. Le jugement est en appel.

PARIS

M. Chirac annonce des « sanctions exemplaires » dans l'affaire des parcmètres

M. Jacques Chirac a déclaré, lundi 26 septembre, au Conseil de Paris qu'il prendra des *« sanctions administratives exemplaires »* à l'encontre de *« tous les agents »* impliqués dans l'affaire des parcmètres et dont la responsabilité directe aurait été démontrée, *« quel que soit leur niveau hiérarchique »*.

Le 23 août la police judiciaire avait interpellé onze agents de la Ville de Paris après avoir découvert *que des fonds en provenance du sta*tionnement payant dans la capitale avaient été détournés. L'escroquerie portait sur des sommes très importantes, peut-être 20 millions de francs, avait-on déclaré, chiffre que M. Alain Juppé, adjoint au maire de Paris, chargé des questions budgétaires et financières, a évalué lundi à 4,4 millions de 1986 à 1987. La Ville de Paris avait demandé une enquête administrative à l'inspection générale et s'était constituée partie civile.

M. Chirac a annoncé aussi une *« remise à plat complète de la politique d'équipement de la Ville de Paris »* en horodateurs. Les modes de paiement par carte seront particulièrement étudiés, de même que le *système expérimenté dans le* 12e arrondissement : depuis fin 1987, dix horodateurs sont équipés d'un dispositif dit SAO (système assisté par ordinateur) qui permet de vérifier l'exactitude du montant collecté par rapport à la somme contenue dans l'horodateur. La moitié des soixante mille horodateurs parisiens peuvent être adaptés rapidement à ce dispositif.

Les explications du maire de Paris et de son premier adjoint, M. Jean Tibéri, n'ont pas satisfait les élus de gauche. M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a déclaré qu'il tenait le maire pour *« premier responsable »* du *« scandale »* des parcmètres. *« C'est la gestion municipale qui se trouve mise en cause,* a-t-il affirmé, *par une affaire qui ternit l'image de la ville »*.

ALPINISME

Un record de Marc Batard

L'Everest en moins de vingt-quatre heures

GRENOBLE
de notre correspondant

Le guide Marc Batard, trente-sept ans, a atteint, le mardi 27 septembre, le sommet de l'Everest (8 848 mètres) *vingt-deux heures et* vingt-quatre minutes après son départ du camp de base de l'expédition *situé à 5 100 mètres d'altitude.* C'est le quatrième alpiniste français à se hisser sur le toit du monde après Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, Jean Affanassief et Nicolas Jaeger, le 15 octobre 1978.

Toutes les tentatives précédentes de grimpeurs français avaient jusqu'alors échoué, même lorsque ceux-ci se présentaient au bas du Chomolungma — la déesse de la Terre pour les Tibétains — puissamment armés d'échelles pour franchir les *crevasses donnant* accès à la montagne, et de cordes pour « baliser » l'itinéraire d'ascension.

Un nouveau défi

C'est un exploit presque « à mains nues » qui a été réalisé sur les pentes de l'Everest par *Marc Batard, qui* s'est élancé comme un sprinter à l'assaut de la montagne. Il avait, au cours des quatre semaines qui ont précédé son ultime tentative, atteint à cinq reprises des altitudes voisines de 8 000 mètres, mais le mauvais temps avait chaque fois interrompu son ascension express.

Pour la première fois un alpiniste solitaire atteint ainsi en un temps record le sommet. Marc Batard, pour cet exploit réalisé sur le flanc népalais de la montagne, a bénéficié des traces et des équipements laissés par la dizaine d'expéditions françaises et étrangères présentes sur les pentes de l'Everest depuis la mi-juillet, période où les effets de la *mousson se font moins sentir sur* l'Himalaya.

Marc Batard, qui fut à vingt-trois ans le plus jeune alpiniste à atteindre l'altitude de 8 000 mètres, a participé depuis treize ans à seize expéditions dans l'Himalaya, où il a notamment réussi, en 1987, la première ascension hivernale française d'un « plus de 8 000 », le Dhaulagiri (8 172 m). Enfin, il a escaladé en solitaire, en mai dernier, le pilier ouest du Makalu (8 481 mètres) *conquis, à deux reprises seulement,* par des expéditions « lourdes » : française en 1971, et américaine, en *1980, réunissent chacune onze* alpinistes.

Marc Batard, après sa réussite à l'Everest, compte lancer un nouveau défi sur les sommets himalayens en tentant dans quelques semaines *une* première absolue, la face sud de Lhotse (8 511 mètres). Une face du géant, estiment les meilleurs spécialistes de l'Himalaya, haute de 2 000 mètres, qui marie le rocher et la glace disposée presque verticalement dans la paroi balayée par des chutes de séracs presque en permanence. C'est dans cette face que disparut il y a sept ans l'alpiniste Nicolas Jaeger.

Sur le versant népalais de l'Everest, on est toujours sans nouvelles du caméraman de M 6, Michel Parmentier, qui accompagnait l'expédition Esprit d'équipe - Bull conduite par le guide Benoît Chamoux. L'alpiniste a été aperçu la dernière fois le 20 septembre par ses camarades, qui avaient regagné leur camp de base. Il se trouvait alors sous le sommet de l'Everest, qu'il entendait gravir en solitaire. Le mauvais temps qui s'est ensuite abattu sur la montagne a rendu toute tentative impossible pour lui porter secours.

CLAUDE FRANCILLON.

● **BOXE.** — **Championnat du monde** : le Vénézuélien José Sanabria a conservé, le lundi 26 septembre *à Nogent-sur-Marne* (Val-de-Marne), son titre mondial de la catégorie des super-coqs, version IBF, en battant sur arrêt de l'arbitre à la dixième reprise le Français Fabrice *Bénichou.*

Le SOS médecin de l'île de Sein

ILE DE SEIN
de notre envoyé spécial

L'île de Sein vient de connaître une semaine agitée. L'unique médecin est en effet parti sans prévenir, le samedi 17 septembre, au moment même où le maire séjournait sur le continent et tandis que la secrétaire de mairie était en vacances. Une période de vide qui a réveillé de vieilles querelles et obligé l'hélicoptère de la sécurité civile à faire plusieurs navettes avec un interne de Quimper.

Alors que les Sénans attendaient — sans trop y croire — un médecin remplaçant pour le lundi *26 septembre,* la vedette de dimanche en a débarqué deux d'un coup ! Le premier, Jean-Marie Tilly, trente-quatre ans, avait occupé le poste de Sein entre 1983 et 1986. Il vient cette fois avec femme et enfant passer une semaine de vacances dans cette île où, après quatre ans de bons et loyaux services, il a acheté un bout de terrain pour *construire.* Le deuxième, Patrice Delafond, quarante ans, doit se faire aider pour descendre à quai, car il marche péniblement avec une canne. C'est lui le remplaçant du docteur Philippe Metzinger, le médecin parti après dix-huit mois de fonctions. Mais personne ne soupçonne que cet invalide, maigre et barbu, qui enjambe difficilement les colis entreposés sur le quai, puisse être « le docteur ».

Seule Ambroisine Guilcher, la première adjointe au maire, est au *courant. Elle s'empresse auprès* du nouveau venu avec un couple ami qui l'aide à porter son mince bagage : *direction le centre* médico-social, où doit officier — et habiter — le nouveau praticien.

Ambroisine ne peut dissimuler son inquiétude. Le docteur Delafond *se remet à peine d'un acci*dent de voiture, et il semble déçu que son prédécesseur ait emporter tout le mobilier. *« Vous allez rester, au moins ? »* demande l'adjointe au maire. *« Oui, je crois »,* répond le médecin en vérifiant le stock de feuilles de maladie. Les urgences, il connaît : il travaillait pour le SAMU de Créteil (Val-de-Marne).

La nouvelle se répand comme une traînée de poudre à la sortie de la messe, où les femmes en coiffe noire se passent le mot. Le recteur apprécie l'arrivée du médecin, car lui-même a dû, naguère, avoir recours à un hélicoptère après un infarctus. *« Le problème, pour qu'il reste, c'est que nous sommes de moins en moins nombreux et pas seulement à l'église le dimanche... »,* dit-il en plaisantant, comme à son habitude. Sein, qui comptait 1 400 âmes au lendemain de la guerre, n'a plus aujourd'hui que 250 citoyens qui osent affronter sur l'île les rigueurs de l'hiver. L'instituteur public n'a que dix élèves en maternelle et en cours préparatoire, et son collègue du privé, qui prend la suite jusqu'au CM 2, *n'en a guère plus.* Quant au collège public, pourvu de trois professeurs, il n'accueille qu'une poignée d'adolescents destinés inexorablement à l'internat sur le continent.

« Tout est pris en charge »

Est-ce à dire qu'un médecin ne peut survivre dans l'île ? *« Moi, je vivais très convenablement,* reconnaît Jean-Marie Tilly. *Nous n'avons aucuns frais de logement, de chauffage, d'électricité, ni de déplacement. Tout est pris en charge par la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale et le conseil général, qui verse en outre une prime mensuelle fixe de 2 700 francs et personne ici ne paie d'impôts locaux. On fait d'ailleurs la moitié de son chiffre avec la pharmacie et la parapharmacie. »*

Serait-ce que les contraintes sont trop dures ou la clientèle trop difficile ? *« C'est un métier passionnant,* poursuit le docteur Tilly. *On est à la fois médecin, pharmacien et infirmier. La seule astreinte est la présence. Mais on trouve facilement un interne de Quimper pour un remplacement. Simplement, il faut savoir qu'on ne peut pas, au pied levé, décider de dîner en ville ou d'aller au cinéma. »*

Les contraintes, selon lui, sont pratiquement les mêmes dans son canton rural de l'Aisne, où il exerce aujourd'hui après avoir racheté une clientèle. Bien que tout le monde répète qu'à Sein *« les gens survivent grâce à l'alcool et aux tranquillisants »,* il estime que les méfaits de l'alcoolisme ou des dépressions nerveuses *« sont du même ordre que dans beaucoup de villages bretons comparables ».* Un problème spécifique à l'île cependant, la dépopulation, qui raréfie le malade. *« On ne peut pas vivre comme médecin sans avoir de malades, même avec trois briques par mois »,* avoue-t-il.

Est-ce donc cela qui a fait partir son successeur à mi-contrat ? Le docteur Metzinger, de l'avis général, s'était très bien habitué à *l'île et n'était pas contesté* comme médecin. Certains lui reprochaient seulement de *« se mêler très peu à la population »,* ou, au contraire, de *« perdre sa dignité en se mêlant aux baigneurs de la plage ».* Nul parmi les retraités, les pêcheurs ou les veuves de Sein, n'a de reproches précis et sérieux à lui faire. Tous regrettent son départ précipité, pour des raisons privées.

ROGER CANS.

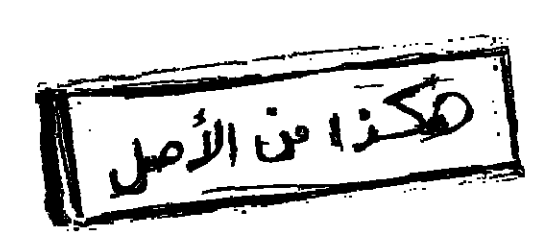
EN BREF

● **M. Mitterrand à l'Académie des sciences.** — Le président de la République était présent, lundi 26 septembre, à la réception solennelle des dix-sept nouveaux membres de l'Académie des sciences élus en juin dernier (*le Monde* des 8 et 22 juin). Assistaient également à la cérémonie MM. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, et Robert Chapuis, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique. L'Académie des sciences inaugurait ainsi son nouveau statut visant à porter progressivement à trente le nombre d'académiciens âgés de moins de soixante ans.

● **Béatification controversée d'un missionnaire espagnol.** — Le pape a béatifié, *le dimanche 25 septembre,* à Rome, six missionnaires qui ont exercé, au dix-huitième et au dix-neuvième siècles, leur apostolat dans les territoires indiens des Etats-Unis. Parmi eux, il y a Junipero Serra, un prêtre espagnol considéré comme le fondateur des missions en Californie, mais connu aussi pour des méthodes, particulièrement brutales, de conversion des Indiens. Cette béatification a fait l'objet de critiques dans les populations indiennes américaines.

● **Le ciel de Khartoum obscurci par les criquets.** — *Les habitants de Khartoum,* la capitale du Soudan, ont été surpris le 26 septembre par des nuées de criquets volant à basse altitude. *Pendant* deux heures, le vol des insectes a obscurci le ciel, avant de prendre la *direction de l'Ethiopie. Selon des* sources officielles, 2 millions d'hectares ont déjà été dévastés par les *criquets au Soudan.* — *(AFP, AP.)*

● **Une tortue géante échouée au Pays de Galles.** — Le cadavre d'une tortue luth *(Dermochelys coriacea),* pesant 907 kilos et mesurant 2,60 mètres de long, a été découvert le 22 septembre sur la plage d'Harlech, *dans la baie de Cardigan* (nord-ouest du pays de Galles). Cette tortue mâle, qui a sans doute suivi les *bancs de méduses depuis la mer des* Caraïbes, serait le plus gros spécimen de l'espèce jamais découvert. — *(AFP, AP.)*



Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

Plus vite, trop vite...

Des Jeux à la fois trahis et grandis.

Trahis, parce que Ben Johnson a triché dans l'épreuve-reine, l'épreuve-phare, l'épreuve-monument des JO : le 100 mètres. *Une félonie sans* précédent dans l'histoire du sprint olympique.

Grandis, parce que le CIO, en frappant un coup terrible sur sa propre table, a sauvé l'honneur des Jeux de Séoul et, plus durablement sans doute, du mouvement olympique. Car le dopage est devenu le mal absolu du sport, en regard duquel l'argent et la politique apparaissent presque comme des questions secondaires. Le prince belge Alexandre de Merode, président de la commission médicale du CIO, pouvait avoir, le mardi 27 septembre, le sentiment du devoir accompli, et le monde entier pouvait croire à sa déclaration : *« Nous sommes déterminés à nettoyer le sport de ce problème de dopage, un vrai cancer qui le ronge. »*

Le CIO a été accusé, non sans raisons, de n'avoir pas toujours été aussi ferme dans le passé : tous les observateurs s'étaient étonnés, en particulier, qu'aucun cas de dopage n'ait été décelé à Moscou en 1980. M. Juan Antonio Samaranch, en prenant ses fonctions de président du CIO au lendemain de ces Jeux-là, avait retenu la critique, le soupçon à peine voilé. Ses déclarations de guerre au dopage sont aujourd'hui d'autant plus crédibles, et, comme le rappelait, mardi, son entourage, *« aucun monstre sacré n'est à l'abri des règles olympiques, bien au contraire »*. Et le CIO ne pouvait pas sanctionner monstre plus sacré que le champion olympique du 100 mètres.

De tout temps, l'homme le plus rapide du monde a fasciné les foules universelles. Il en était déjà ainsi dans l'Antiquité, et le premier nom de champion qui soit resté dans l'histoire est celui de Koroebos, vainqueur du prix du stade (course de 183 mètres) en 776 avant Jésus-Christ, à Olympie.

Citius (plus vite) est le premier mot de la devise olympique, devant *Altius* (plus haut) et *Fortius* (plus fort). La vitesse a toujours plus subjugué que l'envol et la force, et le 100 mètres, depuis la rénovation des Jeux olympiques en 1896, a toujours été l'épreuve-phare, vitesse-lumière. *« Course droite, rude, brève, qu'un champion boit d'une haleine, sur la piste âpre et rapide où les lignes blanches tracent une portée ; toute une vie ramassée en dix secondes, l'angoisse, la solitude, la cohue, le triomphe des grandes aventures, sur une ligne droite, longue comme la mort et qui, comme le génie, fulgure ; l'ut de poitrine des coureurs à pied, le plus grand effort humain perceptible dans un minimum de temps »*, écrivaient déjà deux auteurs dans les années 20 (1).

Longtemps, très longtemps, le mur des 10 secondes a été considéré comme inaccessible, même à l'époque de Jesse Owens (10 s 2), le premier coureur « fabuleux » de l'ère olympique moderne, l'homme-symbole des Jeux de Berlin en 1936. Et il a été atteint, le 21 juin 1960 à Zurich, par l'Allemand de l'Ouest Armin Hary, qui devait se laver de toutes les accusations de *« départ volé »* en remportant, deux mois plus tard, la course olympique de Rome.

Une fois atteint, ce mur a alors été jugé infranchissable. Et il a été franchi, le 20 juin 1968 à Sacremento (Californie), par deux Noirs américains, Jim Hines et Charles Greene (9 s 9 au chronométrage manuel), après que leur compatriote Bob Hayes eut lui aussi fait retentir le *bang* historique sans jamais, cependant, avoir été « officialisé ». Mais c'est Jim Hines seul qui entrera dans la légende de l'athlétisme pour ses 9 s 95 réalisés deux mois plus tard aux Jeux de Mexico : un chronométrage électronique qui ne devait être homologué que plus tard.

Un temps qui ne sera être amélioré que quinze ans plus tard par un autre Noir américain, Calvin Smith (9 s 93 en 1983), celui-là même qui a obtenu à Séoul la médaille de bronze après la disqualification de Ben Johnson. Ce même Canadien *qui stupéfiait — sans mauvais* jeu de mots — la planète l'an passé, aux championnats du monde à Rome, en pulvérisant d'un dixième de seconde ce record (9 sec 83), ne laissant encore aujourd'hui au pourtant fantastique Carl Lewis que la deuxième meilleure performance mondiale (9 s 92).

Parce que cette fin de siècle est celle de la vitesse, dans tous les domaines — des transports aux communications, — parce que la science-fiction nous a habitués à des vertiges encore *plus fous, plus personne ne* pensait, avant les Jeux de Séoul, que les limites humaines, sur cette distance fétiche du 100 mètres, étaient atteintes. La course-record de Ben Johnson (9 s 79) a été accueillie comme un exploit fabuleux certes, mais comme un exploit humain.

Aujourd'hui, l'homme universel se sent trahi dans ses espoirs d'aller toujours plus vite et l'opprobre est sur le champion canadien. Mais il faut tout de même revenir sur terre et raison garder : Ben Johnson n'a tué personne.

MICHEL CASTAING.

(1) *Rapportés par Robert Parienté* dans son remarquable ouvrage *la Fabuleuse histoire de l'athlétisme*, éditions ODIL.

ATHLÉTISME : Ben Johnson disqualifié

Le CIO se veut intraitable

(Suite de la première page.)

Arrivé sur le tartan, il vient une idée de gamin : aller fouler le couloir nº 6, ce chemin de la gloire que Ben Johnson a traversé en boulet humain. C'est un peu comme s'asseoir sur le fauteuil de Louis XIV en visitant le château de Versailles. L'impression de marcher sur les traces d'un géant. Sous l'oeil amusé du dernier policier en faction, on se prend même à lever le bras à la manière du Canadien passant la ligne d'arrivée.

Au même moment, près du centre de Séoul, dans une des salles de conférence de l'hôtel Shilla, quartier général coréen du CIO, la plus belle histoire de ces Jeux était en train de devenir un scandale pour l'olympisme. Le dernier acte du procès pour dopage de Ben Johnson, le colosse volant, était en train de se jouer : les conclusions *de la contre-analyse des urines du Canadien* arrivaient sur le bureau de la commission médicale du CIO. Elles allaient confirmer ce que la première analyse avait déjà mis en évidence : *« la présence de métabolites d'une substance interdite : le stanozolol, un stéroïde anabolisant »*. On venait de suivre les pas d'un tricheur, d'un escroc de la gloire.

Séoul , le comité d'organisation de ces XXIes Jeux, avaient tout prévu. Une vague de terrorisme, une invasion maritime, une submersion par les eaux d'un barrage au nord, une épidémie de Sida... Mais pas ça. Pas que le champion symbole des Jeux serait dopé comme un vulgaire haltérophile bulgare. Quand la nouvelle a commencé à se répandre au cours de la nuit, ce qu'il est convenu d'appeler la « famille olympique » a été comme prise de convulsions.

« Entre minuit et quatre heures du matin, j'ai reçu cinquante-quatre coups de téléphone, nous a dit Michelle Verdier, directrice de l'information du CIO, *j'ai dû changer de chambre, des journalistes canadiens menaçaient d'enfoncer ma porte. »* James Christie, auteur d'une volumineuse biographie de Johnson « *Premier Homme sur la Terre* », est réveillé au milieu de la nuit par son éditeur lui annonçant que les tirages prévus dans le monde entier sont suspendus. Les envoyés spéciaux du magazine *Sports illustrated*, bible américaine du sport, font casser la une du numéro qui était sous presse en Californie...

A dix heures du matin, mardi, la salle de conférences du centre de presse principal est pleine à craquer. Le prince de Mérode, président belge de la commission médicale du CIO, est encadré à la tribune par Michelle Verdier, Raymond Gafner, membre suisse de la commission exécutive du CIO, et le docteur Robert Dugal, membre canadien de la commission médicale.

Le directeur de l'information lit le communiqué annonçant la décision sans appel du Comité olympique *(voir ci-contre)*.

La défense canadienne est rejetée

Pendant l'heure qui suit, le jeu des questions-réponses va permettre d'éclaircir un peu une affaire qui s'annonce aussi tortueuse que celle ayant touché l'Espagnol Pedro Delgado pendant le dernier Tour de France; même si les organisateurs des Jeux ne s'abritent pas, eux, derrière des faux semblants pour étouffer le scandale.

Premier point : la procédure de contrôle. Après avoir reçu sa médaille d 'or samedi dernier, Ben Johnson a subi un prélèvement d'urines réparties en deux échantillons, A et B, qui ont été identifiés par *un numéro de code remis au président* de la commission médicale. Le laboratoire d'analyse a procédé à l'expertise du premier flacon. Les résultats permettant d'identifier des traces d'une substance interdite ont été communiqués à la commission médicale. Le prince de Mérode a alors ouvert le code permettant l'identification des urines. Il s'était passé moins de 36 heures depuis la victoire de *Ben Johnson*. La délégation canadienne a aussitôt été informée que la contre-expertise allait avoir lieu lundi à partir de 10 heures.

Trois de ses représentants ont pu ainsi assister à l'analyse du flacon B. Vers 18 heures, celle-ci a confirmé les premiers résultats. La commission médicale a ensuite convoqué à 22 heures trois responsables canadiens. Pendant deux heures ils ont plaidé l'innocence de Ben Johnson. Mais la commission n'a pas retenu leur défense, après s'être elle- même concertée pendant deux heures. Ben Johnson était du point de vue de la commission indiscutablement positif, il devait donc être sanctionné avec la rigueur commune à *tous* les fraudeurs. Commentaire du président de cette commission : *« C'est un accident que nous déplorons, mais nous montrons en agissant ainsi que nous sommes fidèles à nos principes et que nous sommes déterminés à nettoyer le sport »*.

Deuxième point : la nature du produit. Pour sa défense Ben Johnson a fait valoir qu'il aurait été dopé à son insu entre la fin de la course et le prélèvement des échantillons. Pour cela il a expliqué que le bidon dans lequel il s'est désaltéré après la course — une décoction d'herbes des Antilles — est resté sans surveillance pendant toute la période qu'il a passée sur la piste. Autre argument du Canadien : des *personnes non prévues* par le protocole de prélèvement des urines auraient été présentes dans la salle d'examen.

Ces deux arguments sont réfutés par la commission médicale. Le premier, parce que les traces de stanozolol révèlent un traitement ancien et long. Le second, parce que le procès-

L'athlète dénaturé

Les XXIe Jeux olympiques de Séoul resteront-ils comme les premiers Jeux du dopage ? Après celui des athlètes bulgares, le scandale du dopage de Ben Johnson vient une nouvelle fois et de la plus spectaculaire manière relancer la polémique sur la légitimité et sur les limites des mille et une manières mises à la disposition *de ceux qui, athlètes ou pas*, sont prêts à presque tout pour se surpasser.

L'équation est connue : est-il raisonnable, légitime, d'autoriser un athlète à tout mettre en œuvre pour faire reculer les limites des performances musculaires de l'espèce humaine ? Tout, hormis la consommation d'une longue liste de substances médicamenteuses qui ont, entre autres *effets*, ceux de permettre une amélioration transitoire de quelques-unes des caractéristiques physiologiques de l'organisme ?

Etroitement liée à l'émergence du professionnalisme dans le sport, et au progrès de la pharmacologie et de *la chimie de synthèse*, la pratique du dopage empoisonne depuis bien longtemps déjà l'histoire du sport, professionnel ou pas.

On peut, sur ce thème, résumer le débat à l'affrontement de deux positions qui renvoient l'une et l'autre à une conception bien particulière de la performance de soi-même. Ce sont les vieux chantres de l'olympisme face aux nouveaux porte-parole de la programmation hormonale et de la consommation médicamenteuse quasi obligatoire.

Les premiers expliquent que les performances sportives ne doivent être que la résultante des dons naturels (héréditaires le plus souvent) et d'un long travail personnel. Les autres font valoir, en usant des arguments les plus divers (l'ampleur des enjeux financiers, l'intérêt du spectacle à *offrir*, les *demandes insistantes* du sportif lui-même, etc.), qu'une bonne préparation — une bonne programmation — de l'athlète ne peut plus aujourd'hui faire l'économie des multiples ressources offertes par la pharmacopée moderne.

Dépositaire de ce qu'il pense être *la tradition* humaniste dans ce domaine, le Comité international olympique n'a jamais caché son aversion pour tout apport de substances étrangères à l'organisme permettant d'améliorer artificiellement les performances physiques des athlètes.

Tout, d'ailleurs, semble s'être passé ici comme si les gardiens de la tradition olympique menaient avec *le dopage le combat qu'ils n'ont plus* la force ou plus les moyens de mener face à la montée constante et incompressible du professionnalisme et de la sponsorisation.

Reste, pour symptomatique et spectaculaire qu'elle puisse être, que *l'affaire Ben Johnson ne fait* aujourd'hui qu'illustrer les limites de la guerre menée au dopage par les autorités olympiques et, au-delà, avec plus ou moins de volonté, par les différentes fédérations sportives.

Tout, en effet, laisse penser, pour le sport de haut niveau du moins, que l'on assiste depuis peu à une fantastique autant qu'inégale course-poursuite entre les incorruptibles des contrôles antidopage et les fabricants ou les prescripteurs anonymes des cocktails médicamenteux prohibés. La connaissance de plus en plus fine de la physiologie de l'effort, les progrès constants de la pharmacologie, et les derniers résultats de la biologie moléculaire font que l'on voit de plus en plus apparaître de nouvelles pratiques dans lesquelles les produits dopants, s'ils sont bien des substances exogènes, sont aussi la copie conforme de molécules synthétisées naturellement par l'organisme humain.

C'est notamment le cas de différentes hormones au premier rang desquelles *l'hormone de* croissance, dont les effets positifs sur les performances musculaires sont de mieux en mieux connues et de plus en plus utilisées alors même que cette substance ne fait pas partie des produits interdits aux athlètes. C'est le cas, aussi de l'érythropoïetine produite par manipulation génétique qui augmente artificiellement le nombre de globules rouges de l'organisme. Comment, dès lors, les incorruptibles de l'antidopage pourront-ils faire la part entre les caractéristiques métaboliques naturelles d'un individu hors du commun et les symptômes pathologiques d'une préparation médicamenteuse parfaitement dosée ?

A cet égard, l'affaire Delgado pendant le dernier Tour de France et celle des haltérophiles bulgares ou encore celle de Ben Johnson pourraient bien être les derniers exemples d'un dopage quelque peu grossier usant de recettes qui apparaîtront bien vite demain comme totalement obsolètes.

Il restera alors à savoir comment l'opinion publique percevra les prochains vainqueurs du Tour de France et les médaillés olympiques de demain. Ou si, en d'autres termes, la beauté du spectacle et l'émotion qu'il suscite légitimeront, quoi *qu'on fasse*, le recours à *toutes* les possibilités offertes par la « médecine » moderne, y compris celle qui dénature la pratique du sport et altère immanquablement la santé de ceux qui en useront.

JEAN-YVES NAU.

Le stanozolol, un dopant trop grossier

Le stanozolol, substance retrouvée dans les urines de Ben Johnson, est une molécule bien connue des endocrinologues et des spécialistes de la lutte anti-dopage. Cette substance est un anabolisant de synthèse qui peut être en médecine prescrit dans *diverses indications* : chez le sujet âgé, à la suite d'interventions chirurgicales majeures ou dans le traitement de certaines ostéoporoses, affections caractérisées par une atteinte des tissus osseux.

Cette substance fait partie de la famille des anabolisants stéroïdiens et peut provoquer dans l'organisme des effets similaires *à ceux de la testostérone en* augmentant le volume des masses musculaires.

Le stanozolol a récemment été *retiré* du marché français. Fabriqué par les laboratoires Winthrop, il avait été commercialisé dès 1964 sous le nom de Stromba puis, sous forme injectable, en 1972, sous le nom de Strombaject.

« Il est tout à fait stupéfiant de retrouver cette substance dans les urines d'un champion olympique en 1988, estime le docteur Bruno de Lignières (endocrinologue à l'hôpital Necker, Paris). *Il s'agit d'une des substances les plus faciles à dépister dans la mesure où la moindre trace de ce produit de synthèse indique qu'il y a eu dopage. La consommation d'une telle substance est un geste doublement stupide. D'abord parce que tous les laboratoires antidopage savent depuis longtemps la retrouver. Ensuite parce qu'elle est particulièrement toxique pour le foie, à la différence d'autres androgènes naturels qui sont, eux, beaucoup plus difficiles à retrouver dans les urines. »*

J.-Y. N.

Les résultats

BASKET-BALL

Dames

(demi-finales)

Etats-Unis b. URSS, 102-88 ; Yougoslavie b. Australie, 57-56.

Messieurs

(quarts de finale)

Etats-Unis b. Porto-Rico, 94-57 : URSS b. Brésil, 110-105 ; Yougoslavie b. Canada, 95-73 ; Australie b. Espagne, 77-74.

CYCLISME

Messieurs

Epreuve sur route

1. O. Ludwig (RDA).
2. B. Grœne (RFA).
3. C. Henn (RFA).

HALTÉROPHILIE

Catégorie des 100 kilos

1. P. Kuznetsov (URSS) 425 kg.
2. A. Szanyi (Hongrie) 407,5 kg.
3. N. Vlad (Roumanie) 402,5 Kg.

6. Tournefier (France) 385 kg *(record de France ; ancien record par lui-même en avril 1988 à Cardiff avec 375 kg)*.

HOCKEY SUR GAZON

Dames

Demi-finales

Australie b. Pays-Bas 3-2 ; Corée du Sud b. Grande-Bretagne 1-0.

JUDO

Catégorie des moins de 65 kg

1. L. Kyung-Keun (CdS).
2. J. Pawlowski (Pol.).
3. B. Carabetta (Fr.) et Y. Yamamoto (Jap.).

PLONGEON

Messieurs

Haut vol

1. G. Louganis (E-U), 638,61 pts.
2. X. Ni (Chi.), 637,47 pts.
3. J. Mena (Mex.) 594,39 pts.

SPORTS ÉQUESTRES

Dressage individuel

1. N. Uphoff (RFA) ; 2. M. Otto-Crépin (Fra.) ; 3. C. Stuckelberger (Sui.).

TENNIS

DAMES

Quarts de finale du simple

Z. Garrison (E-U) b. P. Shriver (E-U) 6-3, 6-2 ; M. Maleeva (Bul.) b. R. Reggi (Ita.) 6-3, 6-4 ; S. Graf (RFA) b. L. Savchenko (URSS) 6-2, 4-6, 6-3 ; G. Sabatini (Arg.) b. N. Zvereva (URSS) 6-4, 6-3.

La Française Catherine Suire a été éliminée en huitièmes de finale par Steffi Graf (3-6, 0-6). Nathalie Tauziat a été battue dès le deuxième tour par la Suédoise Caterina Lindqvist (6-2, 3-6, 4-6).

WATER-POLO

Groupe A

Italie b. France 14-8 ; Australie b. Corée du Sud 13-2 ; RFA b. URSS 9-8.

SPORTS ÉQUESTRES : Margit Otto-Crépin médaille d'argent en dressage

Conquêtes de femmes

La Française Margit Otto-Crépin sur *Corlandus* a remporté, le mardi 27 septembre, la médaille d'argent de la compétition de dressage derrière l'Allemande de l'Ouest Nicole Uphoff sur *Rembrandt* et devant la Suissesse Chris Stueckelberger sur *Ganguin de Lully*.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Le dressage est-il mort avec les écoles de cavalerie comme le pensent les intégristes de cette discipline ? Avec l'équitation militaire auraient disparu les bons chevaux et *les écuyers détenteurs du savoir*. Depuis que les militaires ont lâché la bride, il y aurait, selon eux, quelque chose de pourri dans le royaume du dressage. A commencer par un laxisme généralisé des juges, soupçonnés de camoufler sous les bonnes *notes la dégénérescence* du genre. Alors, *requiem* pour un art sacré ?

N'est-ce pas au contraire la plus immuable des pratiques sportives ? Il suffit de regarder ces cavaliers un peu raides, impeccablement mis dans leur tunique noire, le menton engoncé dans un jabot blanc et coiffés de la « tubette », dessiner à cheval des diagonales sur un rectangle de sable pour s'en persuader.

Pour réussir aujourd'hui, l'Allemagne est incontournable. C'est là que sont les meilleurs chevaux et les meilleurs dresseurs. Au fil des années, le style allemand s'est imposé comme la référence suprême dont sont imprégnés la plupart des *juges internationaux*. Bref, le dressage est sous influence. Dans leurs guérites vitrées, les cinq juges de la finale olympique n'y ont pas échappé. Comme ceux du championnat d'Europe l'an dernier, ils ont néammoins été sensibles au parfum nouveau apporté par *Margit Otto*-Crépin et *Corlandus*.

Ce cheval imposant, à l'allure épanouie, et cette femme à la blondeur fragile sont aux confins des deux écoles. Une rigueur germanique que la cavalière cultive près de Düsseldorf, dans son pays d'origine, au contact des meilleurs spécialistes d'outre-Rhin. Un brin d'invention inculqué par les leçons du colonel de Ladoucette lorsque, récemment mariée à un Français, elle se mit à la compétition dans les années 70.

Pour restituer parfaitement les airs de basse et de haute école, pour réussir au millimètre les transitions d'une reprise de Grand Prix spécial, *Corlandus* a travaillé comme les autres. Mais il a subi la torture des interminables répétitions sans devenir pour autant un cheval mécanique. *Il* est expressif.

En cela, Margit Otto- Crépin renoue avec la tradition de l'équitation française dans laquelle les connaisseurs trouvaient de la ... poésie. Qu'on se rassure, cette poésie-là reste un art bien académique. Les alexandrins sont tirés à quatre épingles comme le chignon de Margit. Sinon les juges de la compétition ne lui auraient pas accordé les 1 462 points nécessaires pour la médaille d'argent.

Fille d'un négociant allemand en viandes, cette femme de quarante-trois ans a acquis la nationalité française en 1971 par son mariage avec Daniel Crépin, un industriel du prêt-à-porter. Elle était arrivée à Paris quelques années plus tôt pour perfectionner son français. Elle voulait être interprète à l'UNESCO. Grâce à *son mari*, passionné d'équitation, elle est remontée à cheval à vingt-six ans, après dix ans d'interruption.

D'abord avec *Caprisi*, puis avec *Don Giovanni*, elle est rapidement devenue un pilier de l'équipe de France. Puis en 1983, ce fut la rencontre avec *Corlandus*, un cheval qu'elle convoitait depuis longtemps. Pour lui, elle a quitté Paris où elle épaulait son mari dans ses affaires. Elle est retournée en Allemagne, Eldorado des dresseurs.

Les incessantes navettes entre la France et sa résidence allemande n'ont pas rendu sa vie très simple. Mais quelle importance : la médaille — fût elle d'argent — est *toujours* plus belle que son revers.

J.-J. B.

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

après sa victoire dans le 100 mètres

face au fléau du dopage

verbal du prélèvement des urines ne fait état d'aucune anomalie dans la procédure et que Johnson n'a *fait aucune réclamation sur le* moment.

Le docteur Robert Dugal a d'ailleurs précisé : *« Cet anabolisant a la réputation d'être indécelable au contrôle mais ce n'est plus le cas depuis quelque temps. Il s'agit d'un produit fabriqué par un laboratoire américain qui est en fait distribué dans la plupart des pays. Son utilisation est prévue pour les cas extrêmes d'anorexie mais il peut avoir des effets secondaires dangereux sur le foie. »* Des échantillons du contenu du bidon ont néanmoins été transmis au CIO. Mais l'analyse ne prouverait rien dans la mesure où l'athlète averti de la menace aurait très bien pu ajouter lui même une substance interdite.

Troisième point : les contrôles préliminaires de Johnson. Depuis le 21 février 1987, le Canadien avait subi huit contrôles anti-dopage avant celui qui a suivi sa victoire de samedi. Ils n'avaient rien révélé. Mais en fait Johnson n'avait pas été testé depuis le mois de février dernier au Canada. Le système de dépistage mis en place dans son pays prévoit en effet un tirage au sort parmi les trois premiers des épreuves nationales et Johnson, bien qu'il ait gagné les sélections à Ottawa, a ainsi pu échapper aux analyses qui ont été faites sur la majorité de ses compatriotes. De surcroît, il semblerait que Johnson n'ait accepté de courir dans les meetings européens de Zurich et Cologne qu'à la condition de ne pas subir de contrôles.

Bref, aux yeux de la commission médicale du CIO qui en a vu de toutes les couleurs, le doute n'était pas permis. Ben Johnson s'était bel et bien dopé pour devenir l'homme le plus rapide du monde. Et c'était inacceptable, quelles qu'en soient les conséquences. Et celles-ci sont considérables. Toute la crédibilité des Jeux est remise en cause par la faute d'un seul.

C'est donc avec un sentiment confus de honte que les responsables de la délégation olympique canadienne se sont ensuite présentés devant la presse dans la même salle de conférences.

Le chef de la mission, Ann Caroll, a d'abord expliqué que Ben Johnson lorsqu'il avait appris la nouvelle de sa disqualification était en état de choc : *« Incapable de prononcer la moindre parole, il n'avait pas l'air de comprendre ce qui lui arrivait. »* Elle a ensuite expliqué que le champion avait rendu sa médaille et quitté Séoul pour une destination inconnue : *« Son entraîneur, Charly Francis, l'a accompagné pour l'assister dans ce moment difficile. »* Le président du Comité olympique canadien, le docteur Jackson, manifestement inquiet des répercusions politiques du scandale dans son pays, a présenté des excuses au CIO et au Comité d'organisation. Jean-Guy Ouelette, président de la fédération d'athlétisme canadiennne, paraissait déprimé : *« Ce sont trente ans de travail qui s'effondrent d'un coup. Il va falloir tout reprendre depuis le début. Nous voulions pourtant être en pointe dans la lutte anti-dopage. »*

Moses « pas surpris »

En fait les Canadiens ne savent pas sur quel *pied danser*. Prendre trop *ouvertement* fait et cause pour Johnson risque de discréditer toute la délégation. Ils assurent donc que dans le bref délai qui leur a été laissé pour présenter la défense de leur champion, ils ont fait tout ce qui était possible. D'un autre côté, ils doivent reconnaître que Johnson n'a pas été suivi d'assez près par les autorités médicales compétentes. Ils ne veulent pas mettre en doute la parole de leur représentant, mais ils sentent bien qu'il y trop de flou dans sa ligne de défense.

Une ligne qui, aux abords du village olympique, ne résiste pas aux sarcasmes. Edwin Moses qui est un des représentants des athlètes auprès du CIO a organisé mardi à 17 heures une réunion où chacun devrait pouvoir s'exprimer sur l'affaire. Mais il a déjà tout dit pour sa part en lançant : *« Je n'ai pas été surpris, Ben n'a rien dans la tête. »* Principal bénéficaire du scandale, Carl Lewis a reçu pour instruction du Comité olympique américain de ne faire aucune déclaration ; mais chacun se souvient que l'an passé après sa première défaite contre Ben Johnson lors des championnats du monde, à Rome, il avait eu des propos très vifs contre le dopage et qu'il n'avait pas serré la main de son rival sur le podium.

Le sprinter français Daniel Sangouma rappelle qu'en 1987 lors d'une réunion à Francfort il avait terminé loin derrière Johnson mais que le Canadien n'avait pas été contrôlé alors que lui-même l'avait été : *« Entre nous il y a longtemps qu'on n'appelle plus Johnson que Benoïde. Les organisateurs de meetings payent tellement cher pour avoir les vedettes qu'ils acceptent de ne pas les contrôler, et pour se donner bonne conscience ils font pisser quelqu'un d'autre. »* Stephane Caristan, qui est en France un des leaders du mouvement des sportifs contre le dopage, est beaucoup plus déçu : *« Cela va encore une fois jeter le discrédit sur notre sport. Les étudiants et les hommes politiques se chargent aussi pour passer des examens ou faire leur campagne électorale mais personne n'en parle. Je suis déçu parce qu'une fois encore la sanction va frapper le sportif seul. »*

Entre l'indignation, la colère, la déception et le dégoût, le monde olympique, tout étonné de la fermeté de ses dirigeants, n'a pas encore choisi. Mais Johnson est déjà loin. Pour cacher sa honte.

PHILIPPE BOGGIO
SERGE BOLLOCH
JEAN-JACQUES BOZONNET
ALAIN GIRAUDO.

Le communiqué du CIO

Voici le texte du communiqué publié le mardi 27 septembre, à Séoul, par le Comité international olympique (CIO) pour annoncer la disqualification du Canadien Ben Johnson.

— Recommandation de la commission médicale du CIO à la commission exécutive du CIO qui l'a approuvée à l'unanimité :

« L'échantillon d'urine de Ben Johnson (Canada, athlétisme, 100 mètres) recueilli, le samedi 24 septembre 1988, a révélé la présence de métabolites d'une substance interdite : le Stanozolol (stéroïde anabolisant).

» La commission médicale du CIO a discuté les arguments avancés par la délégation canadienne et plus particulièrement la déclaration selon laquelle cette substance aurait pu être administrée par une tierce personne après la compétition.

» Néanmoins, le profil stéroïdien ne permet pas de maintenir une telle allégation. »

La commission médicale du CIO recommande la sanction suivante :

« Disqualification de ce concurrent des Jeux de la XXIVe olympiade à Séoul.

» Cette décision est indépendante de toute sanction que la Fédération internationale concernée pourrait adopter en application de ses propres règles. »

Le temps d'une olympiade

C'est aux Jeux olympiques de Los Angeles, en 1984, que Ben Johnson *s'était révélé* en obtenant, à vingt-trois ans, la médaille de bronze du 100 mètres gagné par Carl Lewis.

Né le 30 décembre 1961 à Falmouth (Jamaïque), il avait émigré au Canada en 1976 avec sa mère, ses cinq sœurs et son frère aîné. Son père a toujours refusé de les rejoindre. C'est dans la banlieue de Toronto où sa famille a longtemps mené une existence précaire qu'il a été découvert par Charlie Francis, un jeune entraîneur canadien lui-même ancien *sprinter (10 s 1 dans les* années 70).

Ben Johnson a commencé à s'entraîner sérieusement à partir de 1978, un an avant d'obtenir sa naturalisation. Avant la finale de Los Angeles, il avait échoué en demi-finale des premiers championnats du monde à Helsinki, en 1983. C'est à la réunion de Zurich, en 1985, qu'il avait battu *pour la première fois* Carl Lewis. Depuis, les deux hommes s'étaient rencontrés quinze fois avant la finale de Séoul, et l'Américain l'avait emporté neuf fois.

Les confrontations entre les deux sprinters les plus rapides du monde mettaient toujours en évidence l'opposition extrême de leur style. Le Canadien misait sur son extraordinaire puissance musculaire, alors que l'Américain dégageait une exceptionnelle impression de fluidité et de vélocité. Pour ces rencontres au sommet, les organisateurs de réunions étaient prêts à payer des fortunes. A Zurich, le 17 août dernier, Ben Johnson aurait reçu 250 000 dollars (1,6 million de francs).

Depuis sa victoire aux championnats du monde 1987 à Rome, ses revenus étaient estimés à plusieurs millions de dollars. Célibataire, plein d'attentions pour sa mère, il avait acheté une villa de grand luxe ainsi que plusieurs voitures de sport.

Au-delà de sa suspension, Ben Johnson va devoir renoncer à ses contrats publicitaires. Aux termes d'un accord avec la Fédération internationale des fabricants d'articles de sport, il est en effet prévu, en cas de dopage, de dénoncer tous les contrats liant un athlète avec des marques de chaussures ou de vêtements.

Tristesse et trouble au Canada

La disqualification pour dopage de Ben Johnson attriste et trouble tous les Canadiens, a déclaré, le lundi soir 26 septembre, le premier ministre, M. Brian Mulroney, quelques minutes après l'annonce officielle de la décision de la Commission exécutive du Comité international olympique.

M. Mulroney a aussitôt estimé que les dirigeants du mouvement olympique avaient pris la bonne décision en sanctionnant le sprinter canadien.

« C'est une tragédie personnelle pour Ben et pour sa famille. C'est également un moment de grande déception pour tous les Canadiens », a ajouté le premier ministre.

M. Mulroney, qui avait félicité personnellement Ben Johnson vendredi soir après sa victoire, a déploré le comportement de son compatriote avant de remarquer que *« les règlements sont faits pour être respectés par nous tous, quelle que soit notre situation dans la vie, et surtout par ceux dont le rôle est exemplaire »*.

Ben Johnson est suspendu à vie de compétition au Canada et au sein de l'équipe canadienne, a annoncé, lundi soir à Ottawa, le ministre d'Etat canadien de la jeunesse, de la condition physique et du sport amateur, M. Jean Charest. Le ministre a précisé que cette sanction prenait effet immédiatement, mais que l'athlète pourrait faire appel.

Une suspension de deux ans lui sera également imposée par la Fédération internationale d'athlétisme (FIAA), a ajouté M. Charest. – *(AFP.)*



Le Français Bruno Carabetta (de face sur la photo) a dû se contenter de la médaille de bronze des moins de 65 kilogrammes. Opposé en quart de finale au Sud-Coréen Kyung Keun, le champion d'Europe a été victime d'un arbitrage largement influencé par le public. Pour conquérir sa médaille, le Français a ensuite battu en repêchage l'Argentin Claudio Yasufo et le Hongrois Tamss Bujko.

JUDO : deux médailles d'or pour les Sud-Coréens

Supporters de combat

Les deux premiers titres olympiques de judo, mis en jeu dimanche 25 (moins de 60 kilos) et lundi 26 septembre (moins de 65 kilos), ont été remportés par des Coréens du Sud qui ont chacun battu le combattant français. Deux médailles d'or acquises dans une ambiance de chauvinisme exacerbé.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Pour être heureux, les peuples ne devraient pas avoir d'histoire. Et celle de la Corée est trop longue, trop douloureuse. En ces jours de fête où elle célèbre ses ancêtres et les moissons, elle n'a donc pas dissimuler plus longtemps ses vieilles haines, ses rancoeurs ataviques, ses pulsions xénophobes.

Ce fut violent, convulsif, épuisant, comme une fièvre de palu. Déroutant aussi, car le sport concerné, le judo, est un art martial où le respect de l'adversaire est une règle fondamentale.

Dimanche et lundi soir, dans le gymnase de Changchung, près de ce cœur de Séoul qui continue de battre en secret, débutaient donc les compétitions de judo par les plus petites catégories de poids, les moins de 60 kilos et de 65 kilos.

Parmi les plus légers des légers, la Corée du Sud compte un héros : Kim Jae Yup. Vice-champion olympique à Los Angeles, il avait alors voulu arrêter la compétition, mais les autorités avaient su le convaincre de reprendre l'entraînement, et il était devenu champion du monde l'an passé à Essen. En Allemagne fédérale comme en Californie, il avait disputé la finale contre le Japonais Shingi Hosokawa. Séoul devait *a priori* être le théâtre de la belle.

« Pom-pom girls »

Mais ce combat n'a pas eu lieu. Et ce fut tant mieux. Car on n'osait imaginer ce qui aurait pu se passer si ces deux athlètes s'étaient rencontrés. Au moins six mille personnes s'étaient entassées dans le gymnase, une cuvette ronde prévue tout au plus pour cinq mille spectateurs.

Sur chacun des douze climatiseurs qui entouraient l'arène proprement dite, avait pris place une *« pom-pom girl »* qui exhortait les clameurs de la foule au commandement d'un méchant génie, sorte de Monsieur Loyal assaisonné à la sauce Tae-Kwando.

Chaque fois que Kim montait sur le tapis, son nom était scandé, pendant tout le temps réglementaire, par le public qui agitait en cadence de petits drapeaux coréens. Sur le fond, cela n'avait rien d'anormal, même si sur la forme c'était la première fois qu'un combattant disposait d'une telle claque. Mais ce nationalisme ordinaire a basculé dans le chauvinisme sommaire quand Hosokawa s'est présenté à son tour.

La petite colonie nippone qui s'était aussi munie de fanions blancs frappés du Soleil-Levant était submergée par les vociférations et les cris des Coréens qui entonnaient aussi le nom de l'adversaire de Hosokawa. Le Japonais était face à l'Américain Asano, troisième des derniers championnats du monde. Un combat intense. Il était difficile de départager les deux hommes jusqu'à quelques secondes de la fin. Le Japonais plaça alors une technique que l'arbitre central ignora. Mais elle devait être suffisante pour lui attribuer la victoire au moment de la décision. Pourtant, lorsque le juge central demanda l'avis de ses assesseurs, l'un donna l'Américain vainqueur et l'autre le Nippon. Sans l'ombre d'une hésitation, l'arbitre put donc désigner Asano vainqueur.

Parer à une rencontre Kim-Hosokawa en finale, c'était peut-être éviter que le public surexcité ne sombrât dans un délire violent si son champion venait à être en difficulté contre le représentant des anciens envahisseurs. En tout cas, c'était faciliter la tâche de Kim qui s'imposa nettement – et logiquement, au demeurant – en finale.

Patrick Roux, le Français qui a été battu en demi-finale par le Coréen, ne pensait pas qu'il y avait dans le résultat et la manière dont il avait été acquis une injustice fondamentale : *« Kim est bien le meilleur, et les cris du public motivent tout autant son adversaire. »* Reste que le directeur technique national, Jean-Luc Rougé, a déposé – sans succès – une plainte auprès de la Fédération internationale : *« La mise en condition du public de cette façon dépasse les bornes. »*

Ses inquiétudes furent d'ailleurs justifiées le lendemain quand Bruno Carabetta, champion d'Europe en titre, fut privé sous la pression de la foule d'une victoire qui pouvait lui ouvrir les portes de la finale : contre le Coréen, futur vainqueur, dans la logique de ce qui précède.

A. G.

Au programme

Mercredi 28 septembre

Athlétisme. – 0 h : début du décathlon messieurs ; 3 h 30 : finale de la perche ; 3 h 35 : finale du 400 m haies dames ; 3 h 55 : finale du 400 m messieurs ; 7 h : finale du 200 m messieurs.

Basket-ball. – 3 h et 7 h 30 : demi-finales du tournoi messieurs.

Escrime. – 11 h : finale du fleuret par équipes dames.

Judo : 8 h : finale des moins de 78 kg.

Sports équestres. – 0 30 : finale du saut d'obstacles par équipes.

Jeudi 29 septembre

Athlétisme. – 0 h : début des épreuves ; 4 h 15 : finale du disque dames ; 7 h : finale de la longueur dames ; 7 h 40 : finale du 200 m dames ; 8 h 45 : finale du décathlon.

Basket-ball. – finale du tournoi dames.

Boxe. – 1 h et 10 h : demi-finales.

Escrime. – 11 h : finale du sabre par équipes.

Haltérophilie. – 2 h : finale des 110 kg et plus de 110 kg.

Handball. – 10 h 30 : finale du tournoi dames.

Judo. – 8 h : finale des moins de 86 kg.

Lutte. – 8 h 30 : finale de la libre en 48, 62 et 90 kg.

Tennis. – 2 h : demi-finales dames simple.

Volley-ball. – 11 h : finale du tournoi dames.

VOILE : la victoire des Français Peponnet et Pillot

Entreprendre pour gagner

Les dernières régates des Jeux olympiques ont eu lieu, le mardi 27 septembre, au large de Pusan. Dans les sept séries où étaient engagés des équipages français les résultats sont équivalents en nombre de médailles, à ceux de 1972, lors des Jeux de Munich. Mais cette fois le doublé est d'or.

de notre envoyé spécial

Pour réussir l'opération Séoul 1988, la Fédération française de voile n'avait pas lésiné sur les moyens. Depuis près de trois ans, les entraîneurs nationaux s'efforcent de rechercher les meilleurs équipages dans les séries olympiques.

« L'équipe de France de voile est organisée comme une petite entreprise, précise Jean-Pierre Ducloy, le directeur technique national. *Les performances réalisées par les coureurs lors de ces épreuves l'ont été grâce aussi à des travailleurs de l'ombre. »*

Joël Escarret, le batelier de l'équipe, a joué de la colle ou du fer à souder pour assurer l'entretien de la flottille, souvent mise à mal par une mer formée. Jean-Yves Le Deroff ne l'oublie pas. *« Le Tornado est un bateau très technique qui réclame un entretien minutieux. Samedi 23 septembre, lors d'une régate difficile, neuf engagés ont dû abandonner, souvent à la suite de bris de mâts. Notre structure de 9 mètres a bien tenu grâce aux astuces de Joël. »*

Le barreur du Tornado a aussi bénéficié des travaux de recherche effectués avant les Jeux par une équipe venue spécialement étudier le plan d'eau. Nicolas Loday, entraîneur national, faisait partie du commando envoyé en repérage.

« Nous étions déjà venus à Pusan, il y a un an, pour disputer les épreuves pré-olympiques », raconte l'ancien étudiant en histoire qu'un palmarès de haut niveau a fait bifurquer vers la voile. *« A l'époque, nous avons constaté l'importance des problèmes de courants, puisque souvent la renverse se produisait au moment des compétitions. Pour en savoir plus, nous avons affrété une vedette trois semaines avant l'ouverture des Jeux, qui a effectué quinze jours de relevé précis. »* Très précis, en effet, puisque le « navire-espion » se positionnait sur l'eau à l'aide de données transmises par un satellite.

« La location d'un canal hertzien six heures par jour représente un investissement important, mais à l'époque des technologies modernes nous ne devons rien négliger », estime Nicolas Loday, en ajoutant que les recherches menées par les Espagnols a l'aide d'ultrasons devaient aussi avoir un coût élevé.

Une mer toujours agitée

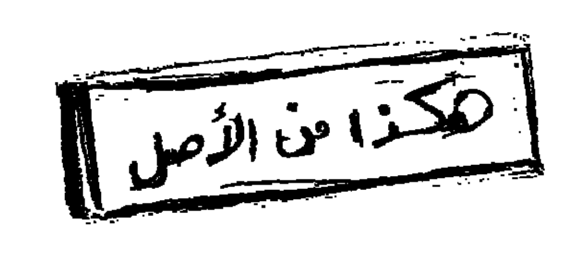
Bon matériel et informations précises ne suffisent cependant pas à assurer le succès. Il faut que s'ajoute une bonne condition physique des équipages et un réel sens tactique des barreurs. Jean-Yves Le Deroff a montré qu'il possédait ces qualités. Thierry Peponnet et Luc Pillot, sur leur 470, ont rappelé que les anciens médaillés de bronze de Los Angeles demeuraient des candidats ambitieux.

Très à l'aise lors des trois premières régates, l'équipage du dériveur français a commencé par dominer ses adversaires. Mais face à l'équipage soviétique des frères Tyniste, *« pour nous, des inconnus du circuit international »*, le tandem français a semblé donner des signes de faiblesse.

Mais, dès le lundi 26 septembre, les deux compagnons retrouvaient leur moral de lutteurs. Deuxièmes au classement général, ils abordaient la dernière régate avec une farouche volonté de *« faire mieux qu'à Los Angeles »*. Peponnet, l'homme qui se révèle dans les grandes occasions, a livré, mardi 27 septembre, un véritable duel aux marins soviétiques.

Sur une mer toujours agitée et avec un vent de vingt nœuds, il a marqué ses rivaux tout au long du parcours olympique. *La victoire*, il l'a obtenue lorsque ses adversaires ont chaviré. En se classant deuxième, derrière un équipage brésilien, le 470 français n'augmentait que de très peu le nombre de ses points et accédait donc à la plus haute marche du podium.

Le palmarès des deux garçons s'enrichit une nouvelle fois d'une médaille prestigieuse. Sans doute la dernière récompense d'une équipe qui, après plus de six ans en équipe de France, a joué, avec brio, son final. Luc Pillot, l'athlétique équipier professeur d'éducation physique, rêve à une prochaine Coupe de l'America. Thierry, le petit gabarit, va investir son sens de la tactique dans le commerce. La fin, en beauté, d'une longue histoire pleine d'embruns, *« de galères »*, selon l'expression de Luc, *mais* aussi de récompenses.



هكذا من الأصل

Culture

THÉÂTRE

Bernard Marie Koltès présente « le Retour au désert »

Le Théâtre du Rond-Point fait l'événement avec une production des Amandiers de Nanterre : Jacqueline Maillan et Michel Piccoli dans la pièce de Bernard Marie Koltès, mise en scène par Patrice Chéreau : le Retour au désert.

Depuis qu'il a traduit le Conte d'hiver *de Shakespeare pour le spectacle de Luc Bondy, créé l'an dernier à Nanterre, Bernard Marie Koltès dit que son écriture est devenue plus libre. Il est en train d'achever une pièce dont le héros est inspiré par le destin de Roberto Succo – le tueur de flics.*

Mais, après la Nuit juste avant les forêts, Combat de nègres et de chiens, Quai Ouest, Dans la solitude des champs de coton, *il a eu envie de s'arracher à l'étiquette « glauque », à ses héros nocturnes perdus en marge du monde vivant. Il a vu Jacqueline Maillan dans* Lily et Lily. *Il a eu envie d'écrire pour elle. Pour faire rire. Avec Patrice Chéreau comme metteur en scène, parce qu'ils ont entrepris ensemble d'édifier un pan de théâtre.*

Ainsi est né le Retour au désert, *leur récent spectacle, portrait d'une famille bien française.*

C. G.

Pour faire rire

Le Retour au désert est la première pièce dans laquelle j'ai voulu que le comique prédomine. Une comédie sur un sujet qui n'est peut-être pas tout à fait – ou seulement – un sujet de comédie ; mais on n'est pas obligé de se soumettre aux règles d'un genre. La province française – que j'ai bien connue, – les histoires de famille, d'héritage, d'enfants illégitimes, d'argent, sont des sujets en or pour faire rire ; la présence lointaine, diffuse, déformée de la guerre d'Algérie l'est beaucoup moins. J'ai voulu mélanger les deux, faire rire et, en même temps, inquiéter un peu.

L'égocentrisme, l'immobilisme, l'arrogance et, souvent, la méchanceté des Occidentaux en général, des Français en particulier, et de la province surtout, sont à la fois drôles et pas drôles du tout. Voilà ce que j'ai voulu raconter.

Jacqueline Maillan et Michel Piccoli sont au cœur de cette tentative. Capables de tenir, sans doute, le point d'équilibre entre la satire et l'horreur de ce que la satire décrit. J'essaie de faire ressentir au public ce que l'on éprouve lorsqu'on lit Flaubert, *Bouvard et Pécuchet,* ou *le Dictionnaire des idées reçues.* On verra bien si c'est possible au théâtre.

Je crois aussi avoir changé de style. Peut-être parce que je prends davantage de plaisir à écrire, maintenant, ce qui n'était pas toujours le cas autrefois. Alors j'écris plus vite, j'écris la pièce d'un bout à l'autre, je sais dès le début à peu près où je vais, et puis, ensuite, je travaille le corps du texte. C'est très agréable d'avoir du plaisir à écrire et non pas seulement d'en ressentir la nécessité.

Le spectacle sur les toits

Aujourd'hui, j'écris une pièce tout à fait différente. En février de cette année, j'ai vu, placardé dans le métro, l'avis de recherche de l'assassin d'un policier. J'étais fasciné par la photo du visage. Quelque temps après, je vois à la télévision le même garçon qui, à peine emprisonné, s'échappait des mains de ses gardiens, montait sur le toit de la prison et défiait le monde.

Alors, je me suis très sérieusement intéressé à l'histoire. Son nom était Roberto Succo ; il avait tué ses parents à l'âge de quinze ans, puis redevenu « raisonnable » jusqu'à vingt-cinq ans, brusquement il « déraille » une nouvelle fois, tue un policier, fait une cavale de plusieurs mois, avec prises d'otages, meurtres, disparitions dans la nature, sans que personne ne sache qui c'était exactement.

Puis, après son spectacle sur les toits, il est enfermé à l'hôpital psychiatrique et se suicide de la même manière qu'il avait tué *son père.* Un trajet invraisemblable, un personnage mythique, un héros comme Samson ou Goliath, monstres de force, abattus finalement par un caillou ou par une femme ; c'est la première fois que je m'inspire de ce que l'on appelle un fait divers, mais celui-là, ce n'est pas un fait divers.

Peut-être que le plaisir d'écrire que je viens de découvrir provient de la traduction que j'ai faite du *Conte d'hiver,* de Shakespeare. Et sans doute l'absence de plaisir d'autrefois venait-elle d'avoir lu et écouté les classiques français. Il n'y a pas, chez Shakespeare, de lois d'unité, ni pour le lieu, ni pour le temps, ni pour l'action. Tout cela est au pluriel, chez lui, et en toute liberté. Je crois que la cohérence d'une pièce se trouve ailleurs. Dans l'écriture, en tous les cas.

BERNARD-MARIE KOLTÈS.

★ *Le Retour au désert.* Théâtre du Rond-Point, à partir du 27 septembre, 20 h 30.



CINÉMA

Festival de Biarritz

Folies hispaniques

Le Festival du film ibérique et latino-américain de Biarritz qui s'est achevé le 25 septembre a fêté son dixième anniversaire avec ce qu'il faut de polémiques et de bons films.

Depuis 1979, le Festival de Biarritz s'efforce de promouvoir les films ibériques et latino-américains, qui ont un mal fou à se faire connaître en France comme en Europe. Même la folie espagnole de l'an dernier n'est pas, malgré un festival à Paris, parvenue jusqu'aux cinémas. Les films primés à Biarritz ont une chance de sortir, mais ont du mal à se maintenir à l'affiche. Pourtant, il y avait du monde à ce Festival de Paris et à Biarritz, les salles sont pleines, en particulier le soir.

Confirmation, s'il en était besoin, que manquent d'abord des circuits de diffusion plus nombreux pour, hispaniques ou non, des films de charme, intimistes ou insolents ou tout simplement romanesques, bien faits, mais qui n'entrent pas dans le sillage des grandes machines. Confirmation une fois de plus que la télévision ne fait pas son travail. Au lieu de nous assener les éternels cycles « classiques » en images blanchâtres et son grinçant, les responsables pourraient avoir la curiosité de visionner les films d'aujourd'hui – c'est au moins aussi pédagogique – et le courage de les négocier. Cette année, le Festival de Biarritz, qui inaugure une section télévision, les a tous invités. Ils ne sont pas venus.

Dommage, ils auraient vu un téléfilm espagnol, *Dragon rapide* de Jaime Camino, qui retrace, avec une distance d'humour froid, la prise de pouvoir par Franco, montré comme un personnage falot mais rusé, qui essaie des poses devant son miroir, dort en pyjama fermé jusqu'au cou et confie à sa femme avant de l'embrasser sur la joue sa crainte de finir, comme les princes russes, chauffeur de taxi à Paris.

Franco vieux et tout aussi chaste est encore le héros de *Esperame en el cielo* (grand prix, makhila d'or), vaudeville sans complexe et franchement drôle d'Antonio Mercero, qui doit beaucoup à son interprète José Soriano, brave homme bon vivant à l'œil malin, un peu lâche, le type même du anti-héros sympathique. Kidnappé à cause de sa ressemblance avec le Caudillo, il est enfermé, éduqué, pour lui servir de doublure. Il s'adapte, prend goût à la représentation du pouvoir. En accord avec le vrai Franco qui, lui, en a assez et va pêcher le cachalot, il le remplace de plus en plus, tandis que sa femme suit sa carrière aux actualités. Un *To be or not to be* espagnol, pas haineux une seconde, mais qui relègue le dictateur, et la peur, au magasin de jouets...

Les Latino-Américains, en revanche, si l'on en croit les films – réussis ou non – présentés à Biarritz, demeurent englués dans le passé, comme si à partir de leur jeunesse, des occasions manquées pendant les années 60, ils cherchaient à se rendre compte de ce qui se passe en eux, de ce qu'ils sont. Exemple raté : *Consuelo, une illusion,* du Chilien Luis Vera, coproduction suédoise, qui réunit tous les poncifs du mélo politico-nostalgique. Exemple réussi : *le Temps du retour,* d'un autre Chilien, Leonardo Kocking, étrange film d'atmosphère intimiste, autour de quelques personnages complètement désemparés, perdus, vulnérables, profondément attachants.

Le poids de l'Amérique

Le Temps du retour n'a pas été récompensé. Ont obtenu *ex aequo* le makhila d'argent : *la Dette intérieure,* de l'Argentin Miguel Pereira, et le premier long métrage de fiction dominicain *Un aller simple,* d'Agliberto Meleudez, également primé par la Confédération internationale des cinémas d'art et d'essai (CICAE), qui raconte avec une certaine maladresse et beaucoup de force l'histoire vraie d'un groupe d'émigrés clandestins dont les trois quarts ont péri étouffés, noyés.

Les bobines de *la Dette intérieure* étant arrivées en retard, je n'ai pas vu le film – soutenu par Fernando Solanas, membre du jury, qui, en dernière minute, a demandé qu'il soit projeté à la place de *Sur,* son propre film, prévu hors compétition. Et à la place de *la Dette intérieure,* on a pu déguster *Last Movie,* de Denis Hopper. Histoire d'Américains paumés, installés au Pérou parce qu'on y vit pour quelques dollars. Denis Hopper, cascadeur, tourne un western, les Péruviens jouent à imiter les Américains avec des caméras et des micros reproduits en osier. Le récit est emberlificoté comme on les aimait alors (1971), avec de nombreux inserts freudo-psychédéliques. *Last Movie* est daté, mais formidablement vigoureux et virulent, intelligent.

On ne peut pas en dire autant de l'autre film américain en compétition, *Walker,* du Britannique Alex Cox, où Ed Harris dans son numéro d'illuminé, conquiert le Mexique pour le compte de Vanderbilt (odieux capitaliste multinational), massacre tout le monde, instaure l'esclavage, se fait élire président, se fait battre, puis laisser sur place par les hélicoptères américains de Saigon... Pendant le générique de fin, on a droit aux images télévisées des atrocités au Nicaragua, sur fond de bébés qui pleurent.

Alex Cox fait dans l'anachronisme insistant et son anti-américanisme d'Anglais antithatchérien baba ferait pâlir d'envie les propagandistes de Staline, Khadafi et Mao réunis. Quelqu'un devrait lui dire que le schématisme démagogique plus l'émotion à fleur de peau forment un mélange douteux.

Un prix a été attribué à Norma Bengell (qui a présenté *Pagu*) pour l'ensemble de sa carrière. Il y avait aussi *Amerika,* du Vénézuélien Diego Risquez, un délice dans la tradition baroque qui n'a pas été plus remarqué qu'au dernier Festival de Cannes, à la Quinzaine des réalisateurs.

COLETTE GODARD.

Culture

…rnard Marie Koltès
« le Retour au désert

Folies hispaniques

Culture

ARTS

Ouverture de la XVIIe Triennale de Milan

La ville est l'avenir de l'homme

La dix-septième Triennale de Milan a ouvert ses portes mercredi 21 septembre au Palazzo dell'Arte. Elle réunit cette année les exposants autour d'un thème pour le moins ambitieux : « les villes du monde et l'avenir des métropoles ».

Le Palazzo dell'Arte, que l'industriel Bernocchi avait commandé à l'architecte Muzio pour l'offrir en 1933 à Milan, fut inauguré par une exposition qui regroupait à part égale plasticiens et constructeurs. *Le principe de la Triennale était né* ; il devait donner à la capitale lombarde une *importance croissante* dans le domaine du design, vaste domaine en Italie puisque s'y croisent naturellement industriels, artistes, architectes et mécènes. A ce titre, la Triennale allait être, bien des années après, un des modèles du Centre de création industrielle, fleuron plus ou moins utopique du Centre Pompidou. C'est en 1976 que Beaubourg a été inauguré. Or, trois ans *plus tôt, la Triennale avait*, de fait, cessé d'exister, comme si la *crise que traversait les arts* plastiques, et plus particulièrement l'architecture et l'urbanisme, engendrait ici l'abandon, là un sursaut.

La *Triennale* a fini par renaître lentement de ses cendres sous l'impulsion d'un groupe de Milanais aussi intellectuels qu'efficaces, sans l'aide qu'on aurait, en revanche, pu attendre des pouvoirs publics. Le Palais, certes, a été remis en état, mais l'ambitieuse exposition qui, cette année devait renouer avec la grande tradition du génie italien, n'a pas bénéficié d'une lire de plus que ce qu'une vieille loi prévoit de lui donner. *Résultat : les différentes* équipes sollicitées pour participer à la Triennale n'ont guère eu qu'une année pour boucler leur affaire.

Cela se paie par trop de retard, trop d'approximations. Aussi bien dans le montage de cet étrange serpent métropolitain que dans la parution décalée d'un impressionnant catalogue dont on attendait pourtant l'appoint historique et théorique qui justifie une telle métaphore du désordre citadin. Si l'on prend dans son ensemble la Triennale telle que nous l'avons trouvée le 20 septembre, on ne peut que songer, par contraste, à l'extraordinaire réussite qu'a *été Cités-Ciné* à La Villette, manifestation qui, l'air de rien, donnait *toutes les dimensions et livrait* tous les problèmes de la ville. La *conclusion de Cités-Ciné aura été* qu'on peut évoquer les sujets les plus arides, les plus cruels, pourvu qu'on y mette les formes. La conclusion de la dix-septième Triennale est qu'il faut obtenir un véritable soutien des pouvoirs publics italiens ou milanais et une plus large participation internationale, si l'on veut traiter sur le mode spectaculaire des enjeux de la ville.

Pour découvrir la Triennale, il faut perdre de vue l'ensemble et l'espérance d'une logique ; il faut ramasser ici et là les fleurs et laisser de côté les ratures, les prétentions inabouties, les fausses présences, les contresens. On apprécie ainsi que la France n'ait pas trop renâclé sur les moyens pour faire présence honorable à Milan. *Le sujet*, Paris et ses grands projets, est certes connu. *Mais le tout est voué à la cause de* l'Europe avec tant d'ingéniosité dans l'électricité, l'électronique... et l'utilisation des renommées assises qu'on rêve bien sûr à cette fondation européenne pour la ville et l'architecture, naguère annoncée par M. Méhaignerie et qui pourrait faire passer au stade de la réflexion ce qui reste inévitablement à *celui de la publicité* ou de l'éloge nationaliste.

Mais quel autre pays n'a pas cédé à cette pulsion naturelle, alors que toutes les montres sont à l'heure de Séoul, bien sûr présente sur la quinzaine de villes ou de nations représentées ? Bizarrement, seuls les Etats-Unis ont joué la carte critique, laissant l'austère laboratoire de simulation environnementale de l'Université de Californie dénoncer avec une indéniable autorité les désastres urbanistiques *survenus* à l'autre bout du pays, en plein Broadway.

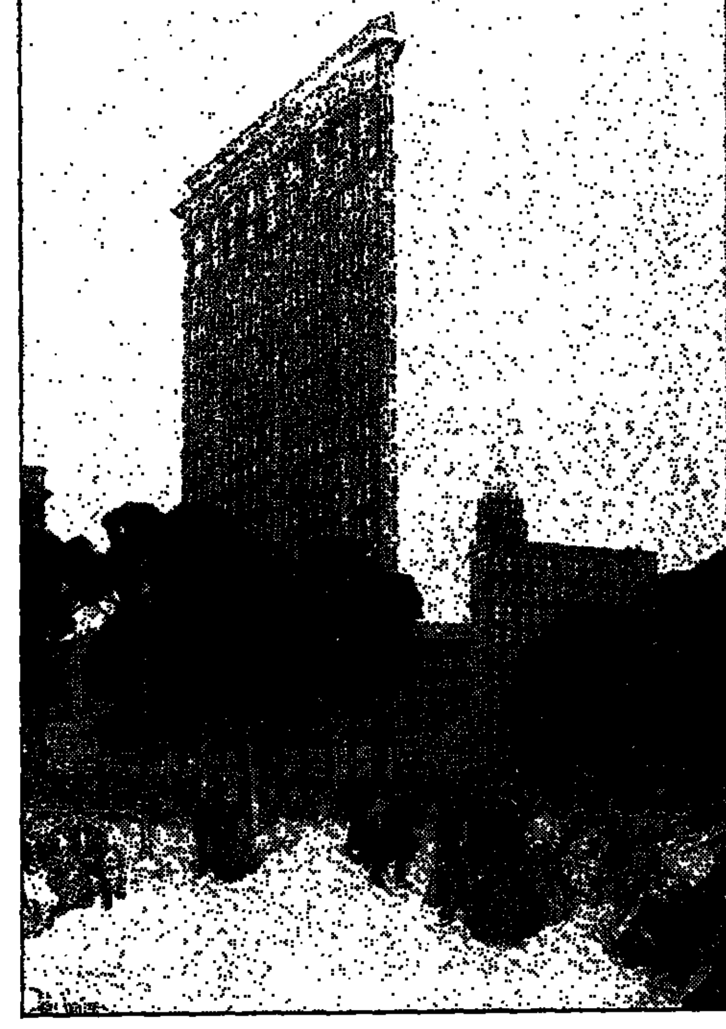
Désastres esthétiques, désastres *d'échelle, sans doute essentiels pour* la compréhension des villes occidentales. Mais comment imaginer les villes du futur lorsque seules l'Ethiopie, la Colombie et le Mexique sont, parmi les pays présents, en mesure de faire plus ou moins comprendre ce que sera l'avenir démographique du globe ? En ce sens, une honorable consolation nous vient de l'UNDP (United Nations Developement Programme), qui propose un rapide parcours audiovisuel à travers quelques villes du monde, leurs *problèmes et leurs éventuelles* solutions.

La Triennale a été *inaugurée* deux jours après la fermeture du Salon *international* du meuble dont c'était, à Milan, la douzième édition internationale. Du 14 au 19 septembre a défilé tout ce que le monde compte de designers (les pires et les meilleurs), d'éclairagistes, d'architectes et de fabricants de galons. L'univers de l'industrie, si présent et imaginatif ici, paraît bien absent, sinon par le biais des sponsors, de cette Triennale pourtant née elle *aussi de l'industrie voici plus d'un* demi-siècle. C'est là un paradoxe, car de *quoi vivent, tentent* de vivre ou vivront les métropoles de demain, sinon de l'industrie ? Un paradoxe ou un constat : si la crise des années 70 s'est sans doute résorbée dans la réalité des marchés, les penseurs de la « chose urbaine » restent, eux, comme des orphelins qui construisent aujourd'hui de grands dioramas.

Des dioramas ? Il ne faudrait pas que le public se laisse trop séduire par les montages sophistiqués imaginés notamment par les Italiens, car il ne verrait pas alors l'essentiel, à *savoir que les illusions perdues* et la fatigue des dogmes ont enfin *permis une véritable réflexion* sur la ville. Un tout début de réflexion, au moins, qu'il ne faut pas décourager.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ XVIIe Triennale di Milano, Palazzo dell'Arte, jusqu'au 18 décembre.



Un immeuble de Daniel H. Burnham à Chicago (1896)

VENTES

Sculptures au galop

« Chassez la sculpture, elle *revient au galop.* » Un titre *clin* d'"œil pour une série de ventes spécialisées, organisées par l'étude Hoebanx et Couturier à Paris depuis plus d'un an. Un pari : faire découvrir la sculpture contemporaine dans un marché exclusivement dominé par les classiques. *« A l'exception de cinq ou six grands noms, tous les autres sont ignorés »*, explique Robert Perazzone, expert de la quatrième vente du genre qui se tiendra à Drouot le 3 octobre prochain. Au total, plus d'une centaine d'œuvres modernes et contemporaines seront dispersées pour des estimations entre 2 000 F et 700 000 F.

Comme toujours, Degas et Rodin devraient jouer leur rôle de locomotive. Le premier avec une danseuse en bronze agrafant l'épaulette de son corsage, estimée 700 000 F. A titre de comparaison, une œuvre semblable a été adjugée en mai dernier à New-York pour plus de 60 millions de francs. *Les Danaïdes*, un bronze du second, est évalué 500 000 F. A noter également, pour 70 000 F, une minuscule *Tête de danseuse* de Renoir et le célèbre *Ratapoil* de Daumier, symbole du *demi-solde de l'Empire, l'un des* vingt exemplaires de la deuxième *édition de 1925, qui partira* sans doute, autour de 200 000 F.

Les sculpteurs contemporains, à l'exception de César et d'Arman, ici représenté par son *Appareil photoet Plexiglas* (60 000 F), sont loin de connaître la bonne *fortune* de leurs aînés. Les feuilles d'acier inoxydable, *soudées, repliées et dressées* en forme de plante d'Albert Feraud ne *devraient pas faire plus de 6 000 F. « Les acheteurs sont tellement habitués à une ligne belle, lisse et pure qu'ils se sentent perdus, sauf quand il s'agit de César »*, explique M. Perazzone.

Ipousteguy, qui a déjà reçu de nombreuses commandes publiques, ne rassure pas pour autant. Il est ici représenté par *le Fronton*, un bronze qui pourrait *s'enlever à plus de* 60 000 F. Le *Bloc secours-pharmacie et extincteur sur mur rouge*, en métal peint, de Jean-Pierre Raynaud, une pièce « historique » de cet artiste conceptuel des plus connus, ne dépassera peut-être pas les 30 000 F, de son estimation.

Avec Antoine Poncet, dans la lignée de Jean Arp, les lignes se font plus douces, plus courbes. Après avoir utilisé le plâtre, le ciment, la pierre, il a adopté le marbre et le bronze comme pour ce *Totaime* de plus de 1 mètre de haut. Ces matériaux sont considérés comme nobles. *Les prix s'en ressentent.* L'œuvre de Ponchet franchira sans doute les 80 000 F.

Le Péruvien Alberto Guzman est passé maître dans l'art de rendre le marbre presque aussi fin et transparent qu'une feuille de papier à force de le polir. *Trois plus trois*, une de ses figures abstraites, devrait atteindre les 30 000 F. Le double du prix demandé pour le taureau de bronze de l'Espagnol Lobo. Alexandre Noll, sculpteur sur bois des années 50, connu pour son mobilier taillé d'une seule pièce, a travaillé une multitude d'objets dont *l'Eveil*, sorte de petit pingouin aux formes douces en ébène du Gabon. Son prix : entre 10 000 et 15 000 F. Et encore bénéficie-t-il de la vogue pour les années 50.

En dehors de ces artistes confirmés, sans être toujours pour autant connus du grand public, il faut signaler Prinz'ivalli, jeune sculpteur figuratif. Son personnage en bois habillé de la tête aux pieds avec des vêtements réels est entièrement recouvert de peinture, assis sur une chaise, son visage recouvert de bandelettes en velpeau lui donne l'apparence inquiétante d'une momie. Son prix : entre 2 000 F et 3 000 F. Abraham Habbah crée des personnages à partir de fourchettes en métal argenté qu'il tord à sa guise, comme pour *Deux Personnages couchés* (1987), modestement évalués à 4 000 F.

Me Couturier et Robert Perazzone n'hésitent pas à démarcher les artistes pour les convaincre de s'exposer au feu des ventes aux enchères. Même si, selon l'expert, *« le marché de la sculpture est encore peau de banane »*.

ALICE SEDAR.

★ Vente : *le lundi 3 octobre*, à 21 heures, salles 1 et 7 à Drouot.

PHOTO

Pierre Jahan chez Michèle Chomette

Le pyromane incendié

Collages, photogrammes, surimpressions proposent un aperçu d'une œuvre partagée entre la presse illustrée, la création personnelle et la publicité.

Après cinquante ans d'activité, Pierre Jahan reste un auteur trop méconnu de la photographie française. Son itinéraire est pourtant celui d'un parfait homme d'images. Formé à la typographie et à la publicité, *il tâte de toutes les spécialités.* Et déploie pour vivre une intense activité d'illustrateur. Couvrant les sujets les plus divers, il passe d'un traité de maquillage aux ouvriers qui peignent la tour Eiffel. Pour son plaisir, il dessine, peint et photographie, ébloui, en même temps que Brassaï, qu'il ne connaît pas, par sa découverte de Paris la nuit.

En 1936, il fonde le groupe Rectangle avec Emmanuel Sougez. Séduit par le Bauhaus et le surréalisme, il accompagne sans tapage la mutation des mentalités. Au cœur du modernisme, il contribue à l'essor de la photographie dans l'entre-deux-guerres.

En un temps où les photographes-*illustrateurs sont classés dans* la même section que les fabricants de couronnes mortuaires, il refuse de traiter la publicité comme un genre mineur. Et la considère au contraire comme le moteur de sa création. Que ce soit pour la porcelaine de Paris, Citroën ou les briquets Dupont, son humour vif argent, sa poésie, sa précision, font merveille. Créateur protéiforme, il collabore à près de trois cents livres, introuvables pour la plupart, comme celui sur les statues parisiennes descellées par les Allemands en 1943. Peu motivé par les sujets sociaux, il réalise d'innombrables reportages pour *Plaisir de France* ou pour *l'Air liquide* tout en menant de pair, sous pseudonyme, une double carrière de peintre et de dessinateur.

Membre du groupe des Quinze, formé après la Libération autour de Sougez, dont un des buts était *d'« affirmer la nécessité du métier face à un amateurisme envahissant »*, il accomplit pour son compte une œuvre personnelle, qu'il évalue à environ cent mille clichés, dont ceux qui ont flambé accidentellement chez lui, le 6 novembre 1948 (1).

Icônes

Conçu avec un ami poète, disparu, dont les vers ont brûlé, *l'Herbier poétique* est la surimpression de graminées (fougères, épis de blé) sur des natures mortes. Icônes pieuses, miraculeusement sauvées, elles rappellent un brin les *sculptures involontaires* de Brassaï. Enigmatiques, les vingt pièces, en partie calcinées, de cette série totalement inédite sont complétées par des photomontages et rayogrammes dont le plus ancien date de 1929.

Fondée sur les jeux avec la lumière, l'association d'objets ou d'idées inconscientes, mêlant les techniques et l'expérimentation en *laboratoire, chaque œuvre, si magique* soit-elle, a été exécutée pour une *raison précise.* Qu'il s'agisse d'une carte de vœux, d'une réclame pour un flacon de parfum, d'une couverture de roman policier ou d'un étourdissant portrait masqué.

Esprit indépendant et libre, soucieux de ne pas se prendre au sérieux, mais ouvert à tout, Jahan a visiblement trouvé dans la commande un genre qui lui convient. Rendre le réel fantastique, faire surgir l'insolite du quotidien, caractérise cet univers que lui-même qualifie de « surréaliste ». S'il ne se dit pas photographe mais « illustrateur », cela ne l'a pas empêché de réussir en 1947 une sublime étude de corps nus pour illustrer *Plain-chant* de Jean Cocteau (2). Cette ode sensuelle à *l'amour fut jugée si* choquante qu'aucun éditeur alors n'osa la publier.

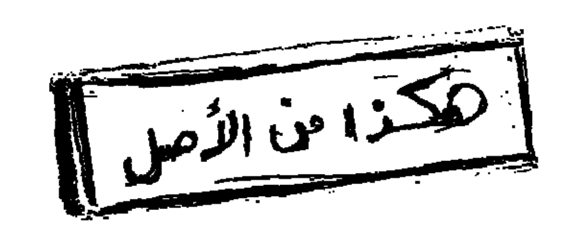
Barbiche, œil rieur, frange romaine, Jahan, *le touche-à-tout*, ne regrette en rien d'avoir fait feu de tout bois. A *soixante-dix-neuf ans*, il continue de photographier Paris en couleurs *pour des livres à venir.* Si elle commence à être connue (3), *comme celle de René-Jacques*, Roger Schall ou Pierre Boucher, son œuvre *reste encore à découvrir.*

PATRICK ROEGIERS.

(1) « 6 novembre 1948 : incendie chez Pierre Jahan », photogrammes, collages, tirages d'époque 1931-1952, galerie *Michèle Chomette*, 24, *rue* Beaubourg, 75003 Paris, jusqu'au 8 octobre.

(2) *Plain-chant*, édité en port-folio, tirages modernes, en vente à la galerie.

(3) En compagnie de Nora Dumas, Ergy Landau et Brassaï, entre autres, Pierre Jahan figure dans « Une exposition de photographie française à New-York en 1948 », Centre Pompidou, galerie du Forum, du 21 septembre au *21 novembre*.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LA PROSE DU TRANSSIBÉRIEN ET DE LA PETITE JEHANNE DE FRANCE. Office national suisse du tourisme (47-42-45-45) 20 h 15.

JE NE REVIENDRAI JAMAIS. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19) (mar.).

LUNA. Arlequin (45-89-43-22) 20 h 15.

L'ANGE GARDIEN. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) 20 h 30.

TOILE DE FOND. Petit Odéon (43-25-70-32).

SILENCE ÉCRIT. Studio le Regard-du-Cygne (43-58-55-93) 20 h 45.

LA MOUETTE (en langue russe). Grand Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) 20 h 30.

THÉODORE. Carré Sylvia-Monfort (45-31-28-34) 20 h 30.

LE RETOUR AU DÉSERT. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) 20 h 30.

POUR UN OUI, POUR UN NON. Théâtre rouge (Lucernaire Forum) (45-44-57-34) 21 h 30.

SI C'EST PAS MONTAGNÉ, J'EN VEUX PAS. Petit Marigny (42-25-20-74) 21 h.

CAGE, D'APRÈS COMMUNICATION A UNE ACADÉMIE. Théâtre de la Plaine (42-50-15-65) (mar.).

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Arcane (43-38-19-70) (mar.) 20 h 30.

LES ENFANTS DU SOLEIL. Arts-Hébertot (43-87-23-23) 20 h 30.

L'HOMME PRUDENT. Fontaine (48-74-74-40) 21 h.

BABY BOOM. Théâtre de l'Atelier (46-06-19-89) 21 h.

LE LAVOIR. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) 20 h 30.

PYJAMA POUR SIX. Michel (42-65-35-02) 21 h 15.

LA LUNE AVEC LES DENTS. Marigny (42-56-04-41) 21 h.

HORS PARIS

AUBERVILLIERS. *Les méfaits du théâtre.* Théâtre de la Commune (48-34-67-67) 20 h 30.

BOBIGNY. *Le Cid.* Maison de la culture 93 (48-31-11-45) 20 h 30.

COMBS-LA-VILLE. *La dernière nuit d'Otto Weininger*. La Coupole (64-88-69-11) 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Luna : 20 h 15.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Le Timide au palais : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du soleil : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). ◇ Baby Boom : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Théodore : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). ◇ L'Augmentation : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Jeu de l'amour et du hasard précédé par le Legs : 20 h 30. ◇ *Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et* du hasard : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). L'Homme prudent : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ En attendant la fin : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ L'Ange gardien : 20 h 30.

HOTEL GOUTHIÈRE *(46-33-39-55).* L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes filles ? : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30. Le Criminel Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◇ Gérard de Cortanze Lectures-rencontres : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30.

MARIGNY *(42-56-04-41). ◇ La Lune* avec les dents : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). ◇ Pyjama pour six : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Paris accordéon Fêtes d'automne du Vè arrondissement : *20 h 30.*

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Toile de fond : 18 h 30.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME (47-42-45-45). La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France : 10 h, 14 h 30 et 20 h 15.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Jules César : 19 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Le Lavoir : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). ◇ Silence écrit : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). *Salle II. ◇ Salomé : 20 h 30.*

THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Les Eaux et Forêts : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ La Mouette (en langue russe) (loc. d'écouteurs) Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). ◇ Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. *Barthélémy : 22 h 30.*

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h. La Femme rompue : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Fou comme Fourcade : 20 h 30. L'Instant Prévert : 22 h 15.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. ◇ Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ *D'EDGAR* (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15.

CAVE DU CLOITRE (42-39-42-42). Famo Sapiens : 20 h 30.

Mardi 27 septembre

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux *: 21 h 30.*

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Jamais vulgaire : 20 h. Nos désirs font désordre : *21 h 30. Vous avez dit Bigard : 22 h 45.*

Ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Didon. Jusqu'au 1er octobre. 20 h Chor. Barbara Gaultier. Compagnie Kalargos.

Classique

SAINT-CLOUD. CHAPITEAU. Ballets noirs de Paris, 20 h 45. Chor. Jean Guelis. Musique Jacques Loussier et Alain Guelis. Avec Béatrice Pereira (soliste), L. Amadote, C. Bergeron, V. Pastel, J.-C. Dalle. Dans la cadre du Festival de Saint-Cloud.

Opéra

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Jules César jusqu'au 15 octobre, 19 h 30. Opéra de Georg Freidrich Haendel. Dir. musicale Jean-Claude Malgoire. Mise en scène Nicholas Hytner. Avec G. Pushee, M. Philippe, G. Laurens, S. Quittmeyer. 3 h 15.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA *COMMUNE*) *(48-34-67-67).* ◇ . Les Méfaits du théâtre : 20 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-11-45). ◇ Le Cid : 20 h 30.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). ◇ La Dernière Nuit d'Otto Weininger *: 20 h 30.*

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). L'Espèce : 20 h 45.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Pour un sou d'amour (1931), de Jean Grémillon, 16 h ; le Fond de la bouteille (1955, v.o.s.t.f.), d'Henry Hathaway, 19 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris : un arrondissement par jour : 15e arrondissement : Tour Montparnasse : Gratte-Ciel (1984) de Christophe Jacrot, *l'Imprécateur (1977) de Jean-Louis* Bertucelli, 14 h 30 ; Objets perdus : le 15e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), 36, rue des Morillons (1984) de Philippe Valeri, Guide du 15e à l'usage des fantômes (1977) de Pierre Desfons, 16 h 30 ; Tour Montparnasse : Gratte-Ciel (1984) de Christophe Jacrot, l'Imprécateur (1977) de Jean-Louis Bertucelli, 18 h 30 ; Objets perdus : le 15e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), 36, rue des Morillons (1984) de Philippe Valeri, Guide du 15e à l'usage des fantômes (1977) de Pierre Desfons, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, *14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHOCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Gaumont Les *Halles, 1er (40-26-12-12)* ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ENCORE (*) (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; *Max Linder Panorama, 9e* (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HECTOR (Bel.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HEROS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., *v.o.*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, *15e* (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : *Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).*

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ŒUF (Hol., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PETITE AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRESIDIO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LA COMMISSAIRE. Film soviétique d'Alexandre Askoldov, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

FRONTIÈRE INTERDITE. (*) *Film américain de Renny Harlin*, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA GUERRE D'HANNA. Film américain de Menahem Golan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

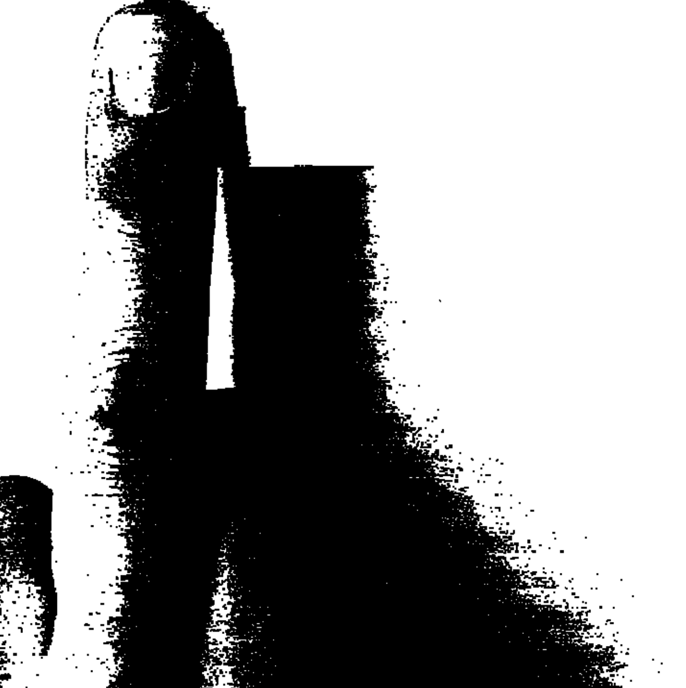
L'HOMME QUE J'AI TUÉ. Film américain d'Ernst Lubitsch, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PIÈGE DE CRISTAL. Film américain de John McTiernan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TERRE SACRÉE. Film français d'Emilio Pacull, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TROIS SŒURS. Film italo-franco-allemand de Margarethe von Trotta, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les *Montparnos*, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AFFAIRE DE FEMMES. Film français de Claude Chabrol : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Les programmes des chaînes de service public sont publiés sous toutes réserves en raison des mouvements de grève.

Mardi 27 septembre

TF 1

20.40 Cinéma : le Gaffeur □ Film français de Serge Pénard (1985). Avec Jean Lefebvre, Jean Roucas, Denise Grey. *En juin 1944, un parachutiste français, largué sur la Normandie, a une brève aventure avec une jeune femme qui lui a donné asile. Quarante ans plus tard, devenu curé d'un village normand, il apprend que de cette aventure est né un fils... qui a mal tourné. Nous revoilà dans les bas-fonds du cinéma comique français. Sauve qui peut !* **22.15 Magazine : Ciel mon mardi ! 23.35 Journal, Bourse et Météo. 23.55 Magazine : Livres en tête. 0.05 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams** (1er épisode). **1.25 Feuilleton :** *Les* **Moineau et les Pinson. 1.50 Magazine : 52' sur la une. 2.40 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.35 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Cinéma : le Cadeau ■ Film franco-italien de Michel Lang (1981). Avec Pierre Mondy, Clio Goldsmith, Claudia Cardinale. *Une jolie fille accepte d'être, dans un train, « le cadeau » de départ en préretraite d'un cadre stressé. Il en résulte une histoire d'amour. Une comédie musicale italienne a été transformée en vaudeville bien français : les acteurs n'ont pas démérité.* **22.20 Flash d'informations. 22.25 Magazine : Stars à la barre.** De Catherine Barma et Thierry Ardisson, présenté par Roger Zabel. *Impertinence, insolence, provocation. Un nouveau rendez-vous mensuel.* **23.40 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **0.20 Spécial Jeux olympiques.** Cyclisme, *plongeon, sports équestres.*

FR 3

20.30 Cinéma : l'Œil du témoin ■ Film américain de Peter Yates (1981). Avec William Hurt, Sigourney Weaver, Christopher Plummer. *Un jeune gardien de nuit laisse entendre à une journaliste de télévision, dont il est épris, qu'il a été témoin d'un meurtre commis dans l'immeuble où il travaille. Une situation étrange, ambiguë, se greffe sur le thème central du scénario. La mise en scène est assez banale. William Hurt s'imposait par la subtilité de son jeu.* **22.15 Journal. 22.40 Spécial Jeux olympiques. ▶ 22.50 Cinéma : Parking** ■ Film français de Jacques Demy (1985). Avec Francis Huster, Keiko Ito, Laurent Malet. *Orphée, chanteur pop, fait, par erreur, un séjour chez les morts. Renvoyé sur terre, il va perdre son épouse, Eurydice. Une transposition moderne de la légende, où la poésie fantastique, s'installe dans la réalité. Ce n'est pas entièrement réussi (on peut chicaner l'interprétation de Francis Huster et certains détails de mise en scène), mais c'est tout de même l'univers de Jacques Demy qu'on aime.* **0.20 Musiques, musique.** Marcel Dadi et Jean-Félix Lalanne.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Diamant du Nil ■ Film américain de Lewis Teague (1985). Avec Michael Douglas, Kathleen Turner. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Football.** France-Norvège. **0.05 Téléfilm : Le retour de Sherlock Holmes.** De Kevin Connor, avec Michael Pennington. **1.35 Documentaire : Les ennemis de la Mafia.** De Claude Goretta et Marcelle Padovani. *1. Le courage de parler.* **2.25 Magazine : Avance sur image.**

LA 5

20.30 Cinéma : Salut l'ami, adieu le trésor □ Film américain de Sergio Corbucci (1981). Avec Bud Spencer, Terence Hill. **22.10 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.00 Amicalement vôtre** (rediff.). **0.00 Journal de minuit 0.05 Capitaine Furillo** (rediff). **0.55 Michel Vaillant** (rediff.). **1.20 Janique aimée** (rediff.). **1.45 Vive la vie !** (rediff.). **2.15 Anne, jour après jour** (rediff.). **2.40 Voisin, voisine** (rediff.). **3.35 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.25 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Téléfilm : Le retour du tueur. De Marvin Chomsky, avec Joe Don Baker, Sally Field, Tally Savalas. *A sa sortie de prison, Mongo Nash, un tueur professionnel, doit éliminer le chef d'une bande rivale.* **21.50 Série : Le Saint. 22.45 Journal. 23.00 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **23.55 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Adventure** (rediff.). **3.45 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.10 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **5.00 Magazine : Adventure** (rediff.). **5.25 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. *L'observation de la terre par satellite.* **21.30 Hommage à Nino Franck. 22.40 Nuits magnétiques.** *Les curés de campagne. 1. Le spirituel, oui, bien sûr, mais le matériel dans tout ça ?* **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** *Les petits labels n'ont pas peur des gros.*

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct du Festival de Montreux) : Trio pour violon, violoncelle et piano nº 1 en si bémol majeur D 28 de Schubert ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 1 en ré mineur op. 49 de Mendelssohn ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 1 en si mineur op. 8 de Brahms, par le Trio Beaux-Arts. **23.07 Club d'archives.** Piero Coppola, l'apôtre de la musique française ; les plus belles rééditions : Rachmaninov, Prokofiev. **1.00 Stockhausen.**

Mercredi 28 septembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.30 Club Dorothée. 17.30 Série : Chips. 18.20 Avis de recherche. 18.35 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.05 Spécial Jeux olympiques. 19.20 Jeu : La roue de la fortune. 19.45 Tirage du Tac-O-Tac. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal. 20.25 Les Français aux Jeux olympiques. 20.30 Météo, Tapis vert. 20.40 Football : phase éliminatoire de la Coupe du monde 1990 : France-Norvège (1re mi-temps). **21.25 Tirage du Loto. 21.40 Football : France-Norvège** (2e mi-temps). **22.30 Documentaire : De Gaulle ou l'éternel défi.** De Jean Labib, d'après l'œuvre de Jean Lacouture. **23.25 Journal, Bourse et Météo. 23.45 Variétés : Wiz qui peut.** Télé-crochet animé par Jesse Garon. **De 0.30 à 5.58 Rediffusions. 0.30 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams. 2.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.30 Documentaire : Le bébé est une personne. 3.30 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 **Feuilleton :** *Jeunes docteurs.* **14.30 Magazine : Chauds les glaçons. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** *17.55* **Série :** *L'homme qui tombe à pic.* **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 INC. 19.10 Spécial Jeux olympiques.** *19.30 Flash d'informations.* **19.35 Plaisir de rire : La baby-sitter. 20.00 Journal et Météo. 20.35 Téléfilm : La garçonne.** D'Etienne Périer, d'après le roman de Victor Margueritte. Avec Marie Trintignant, Valérie Lemoine, Daniel Mesguich (2e partie). **22.05 Flash d'informations. 22.10 Documentaire : L'adoption.** Emission d'Alberte Robert. 2. Lorsque l'enfant apparaît ou les vraies questions sur l'adoption. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. **Invité : Le baron Armel de Wismes. 0.40 Spécial Jeux olympiques.** Aviron ; Athlétisme ; Boxe ; Canoë-kayak ; Volley-ball.

FR 3

13.00 Spécial Jeux olympiques. 14.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 15.00 Flash d'informations. *15.04* **Jeu :** *Cherchez* **la France. 15.30 Jeu : On va gagner. 17.00 Flash d'informations.** *17.03 Dessin animé : Petit ours brun. 17.05* **Dessin animé : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Mister T. 17.40 The Muppets babies. 18.00 Spécial Jeux olympiques.** *19.00* **Le 19-20 de l'information. 19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.02 Jeu : La classe. 20.27 Champions de légende. 20.30 Danse : Eugène Onéguine.** De Tchaïkovski, d'après Pouchkine, par le Ballet national du Canada (direction : Erik Bruhn) et l'Orchestre du Ballet national du Canada (direction Ermano Florio). **21.55 Journal et Météo. 22.20 Spécial Jeux olympiques. 22.30 Magazine : Océaniques.** 1. Cycle Glenn Gould. 2. Soudain l'été dernier, Christian Lacroix. *Portrait du jeune styliste réalisé par Jean-Michel Gravier et Daniel Maillot.* **23.25 Musiques, musique.** Troisième acte, Passion secrète, de Marc Fosset et Patrice Caratini.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : *Double trahison.* De Richard Colla, avec James Farentino, Daphne Ashbrook. **15.00 Série : La malédiction du loup-garou. 15.30 Téléfilm :** *Mon enfant, mon amour.* De Marvin Chomsky, avec Vanessa Redgrave, Joseph Campanella. **17.10 Documentaire : Animaux du soleil. 17.37 Dessin animé : Virgul. 17.40 Cabou Cadin. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Bandes annonces cinéma dans les salles. ▶ 21.00 Cinéma : King Kong II.** □ Film américain de John Guillermin (1986). Avec Peter Elliot, George Yiasomi, Brian Kerwin. *Dix ans après sa chute du haut d'un gratte-ciel, le gorille géant, qu'on a maintenu en survie, est opéré à cœur ouvert. Sorti du coma, il part à la recherche d'une femelle gorille (géante) qui a donné du sang pour lui. Cette suite du « remake » moderne de* King-Kong *est d'une insupportable niaiserie.* **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Un homme amoureux** ■■ Film franco-italien de Diane Kurys (1987). Avec Greta Scacchi, Peter Coyote, Claudia Cardinale. **0.40 Cinéma : Le colonel Chabert** ■ Film français de René Le Hénaff (1943). Avec Raimu, Marie Bell, Fernand Fabre, Aimé Clariond. **2.20 Série : O'Hara.**

LA 5

13.30 Téléfilm : Chasseurs d'ombres. 15.15 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.05 Sandy Jonquille. 16.25 Les Pollyanna. 16.50 Susy aux fleurs magiques. 17.15 Les aventures de Claire et Tipoune. 17.40 Magazine : En route pour l'aventure. 18.05 Série : Captain Power. 18.30 Dessin animé : Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Cœur en sursis. Avec Liza Minnelli. *La vie quotidienne d'un couple dont l'enfant est condamné.* **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.15 Chasseurs d'ombres** (rediff.). **0.00 Journal de minuit 0.05 Chasseurs d'ombres** (suite). **0.55 Michel Vaillant** (rediff.). **1.20 Janique aimée** (rediff.). **1.45 Seule à Paris** (rediff.). **2.15 Anne, jour après jour** (rediff.). **2.40 Voisin, voisine** (rediff.). **3.35 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.30 Voisin, voisine.**

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.10 Jeu : Fan de... 15.05 Variété : Frequenstar. 15.45 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : Les esclaves de la nuit. Les habitants d'une ville du Far-West sous l'emprise d'une force maléfique. **21.55 Magazine :** *Libre et change.* De Michel Polac. *Sur le* thème « Par-delà le bien et le mal », sont invités : Jacques Vergès (avocat), *André Comte-Sponville (philosophe)*, Roger Stéphane (journaliste-écrivain). **23.10 Journal.** *23.25* **Série :** *Le Saint (rediff.).* **0.15 Magazine : Club 6. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Série : Le Saint** (rediff.). **3.20 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **4.10 Magazine : Adventure** (rediff.). **4.35 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 4.50 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **5.40 Variétés : Chansons amour, chansons toujours. 6.05 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. La réforme de l'orthographe. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse, du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Les curés de campagne. 2. Le curé et les autres. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 mai salle Pleyel) : Choyop de Kim ; Fantaisie écossaise pour violon et orchestre op. 46 de Bruch ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en ut mineur op. 18 de Rachmaninov ; Symphonie nº 4 en mi mineur op. 98 de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Séoul, dir. Chai Dong Chung ; sol. : Dong Suk Kang, violon, Eugen Indjic, piano. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset : la quartette du saxophoniste Bobby Rangell.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Rues et maisons du Moyen Age autour de Saint-Séverin », 14 h 30, façade de Saint-Séverin (Paris pittoresque et insolite).

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 14 h 30, métro *Chambre-des-Députés.* Carte d'identité (Mme Cazes).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La place Denfert-Rochereau et l'hospice de La Rochefoucauld », 15 heures, devant la station RER Denfert-Rochereau.

« Eglise Saint-Eustache et fontaine des Innocents », 15 heures, devant l'église Saint-Eustache, rue du Jour.

« Auguste Rodin en l'hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne.

« Le château de Vincennes, forteresse médiévale », 15 heures, entrée, avenue de Paris.

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 10 h 30 : « Peinture contemporaine : les grandes remises en *question* » ; 19 heures : « Le jardin antique » (Arcus).

Ecole européenne des affaires, 108, boulevard Malesherbes, 15 heures : « *La* République de Corée en *1988* », avec la participation de M. l'ambassadeur Woo Suk Han (*Institut du Pacifique*).

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 septembre à 0 heure et le dimanche 2 octobre à 24 heures UTC.

Une zone de temps perturbé abordera la France *mercredi* et achèvera de la traverser jeudi en s'évacuant sur l'est puis sur le sud-est. Derrière cette perturbation le champ de pression va hausser de façon sensible et un temps plus frais mais ensoleillé va prédominer sur la France. Toutefois ce temps sera temporairement instable sur le Nord, en Méditerranée et sur les Pyrénées.

Mercredi : dégradation par le nord-ouest.

Sur la Bretagne et le Cotentin, le ciel sera couvert *le matin et il pleuvra un* peu. L'après-midi, les nuages se déchireront et le soleil fera quelques apparitions. Le vent d'ouest soufflera assez fort en Manche. *Des Charentes aux* Pays de Loire, à l'Ile-de-France, à la *Haute-Normandie et au Nord-Picardie,* la journée débutera sous un ciel très chargé mais la pluie n'arrivera que l'après-midi.

De l'Aquitaine, au Limousin, au Centre et à la Champagne-Ardennes, la matinée sera assez inégale. Pour certaines régions, le soleil chassera les brouillards du matin ; pour d'autres, les passages nuageux seront nombreux. L'après-midi, le temps maussade gagnera lentement toutes les régions et l'on peut avoir ici où là parmi les pluies une ondée orageuse un peu plus marquée.

Sur les autres régions, la journée sera agréable et bien ensoleillée. Il faudra parfois attendre la levée des brouillards (comme dans le Lyonnais, en Alsace) ou des nuages bas (Roussillon, Provence).

Jeudi : temps devenant plus frais.

De l'Aquitaine au Massif central au Nord-Est et au nord des Alpes le temps, couvert et pluvieux le matin, deviendra plus variable l'après-midi et de belles éclaircies se développeront.

Sur les régions situées plus au nord et *à l'ouest le temps sera instable avec des* averses pouvant prendre un caractère *localement orageux l'après-midi. Le* vent passera au nord-ouest en se renfor*çant près des côtes de la Manche.*

Des Pyrénées orientales au Languedoc-Roussillon, au quart sud-est du pays, aux Alpes, le temps ensoleillé le matin se couvrira l'après-midi et des pluies résiduelles affecteront encore le nord des Alpes.

*Sur la Corse et le bassin méditerra*néen des nuages instables persisteront.

Vendredi : amélioration du temps.

Après une matinée brumeuse dans l'ouest du pays et le centre, la hausse du champ de pression amènera un temps dans l'ensemble ensoleillé avec *toutefois* des passages nuageux qui affecteront les régions du *nord* du pays au Nord-Est et au nord des Alpes.

Quelques nuages élevés feront leur apparition sur les Pyrénées en soirée.

Les vents s'orienteront au nord-est en forcissant sur l'est de la France. Le *mistral se lèvera. Les températures* seront en baisse de 3 à 4 degrés.

Samedi : temps dans l'ensemble ensoleillé.

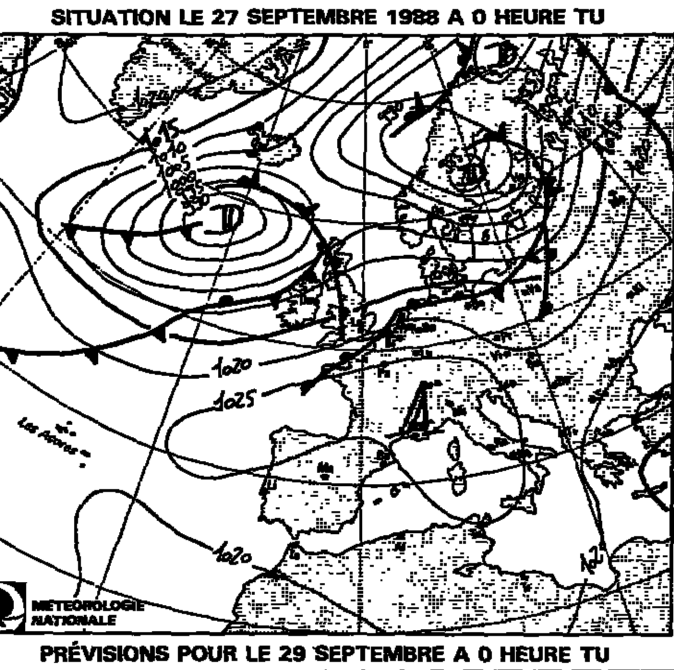
Après quelques brumes *matinales* dans l'Ouest et le Centre et des passages *nuageux sur le Nord et le Nord-Est,* le temps sera bien ensoleillé sur la France.

Sur les Pyrénées les nuages élevés persisteront. Le mistral faiblira dans *l'après-midi.*

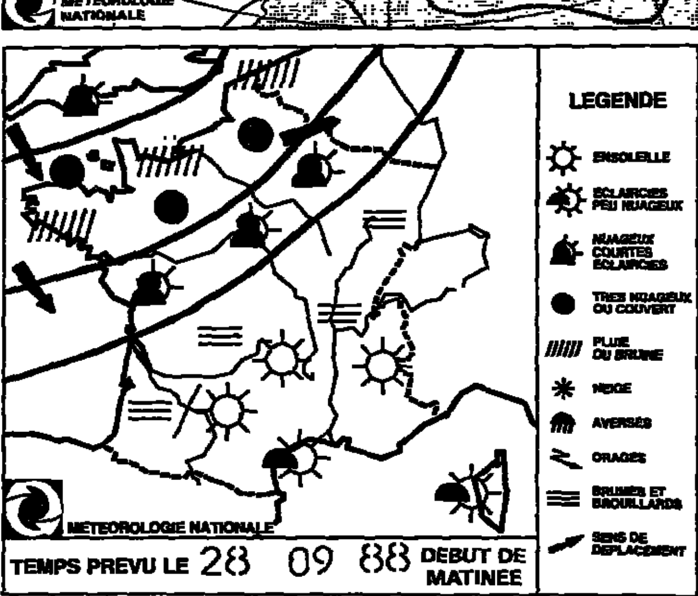
Dimanche : encore du temps ensoleillé, plus chaud.

Après dissipation de quelques brumes matinales et des nuages élevés sur les Pyrénées, le temps sera bien ensoleillé.

SITUATION LE 27 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-9-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-9-1988 à 6 heures TU et le 27-9-1988 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	25	13	N
BIARRITZ	25	14	B
BORDEAUX	27	9	B
BOURGES	24	8	D
BREST	16	15	P
CAEN	20	14	C
CHERBOURG	16	15	P
CLERMONT-FERR.	25	9	D
DIJON	26	6	B
GRENOBLE St-M-H	25	9	B
LILLE	18	14	C
LIMOGES	23	10	D
LYON	25	8	D
MARSEILLE-MAR.	26	14	B
NANCY	20	6	B
NANTES	21	9	C
NICE	23	16	D
PARIS-MONTS.	21	11	D
PAU	27	11	B
PERPIGNAN	26	12	D
RENNES	22	14	C
ST-ETIENNE	25	7	D
STRASBOURG	24	8	N
TOURS	22	7	B
TOULOUSE	27	9	D
POINTE-A-PITRE	33	22	D

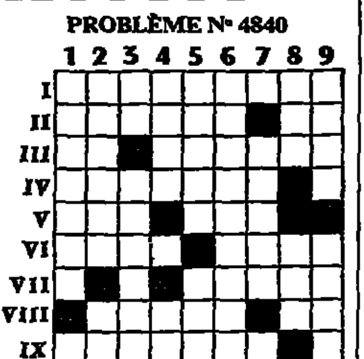
ÉTRANGER			
ALGER	28	18	D
AMSTERDAM	18	15	P
ATHÈNES	27	21	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	25	17	N
BELGRADE	30	11	D
BERLIN	21	13	A
BRUXELLES	17	14	D
LE CAIRE	30	20	N
COPENHAGUE	17	10	N
DAKAR	30	26	N
DELHI	35	25	P
DJERBA	26	22	D
GENÈVE	23	7	D
HONGKONG	27	22	N
ISTANBUL	24	15	D
JÉRUSALEM	26	14	D
LISBONNE	32	19	N
LONDRES	19	15	P
LOS ANGELES	23	15	D
LUXEMBOURG	15	9	B
MADRID	32	10	D
MARRAKECH	38	26	D
MEXICO	25	14	B
MILAN	26	13	B
MONTRÉAL	20	6	C
MOSCOU	12	7	D
NAIROBI	21	17	C
NEW-YORK	26	14	D
OSLO	16	7	N
PALMA-DE-MAL.	26	14	B
PÉKIN	26	16	D
RIO-DE-JANEIRO	24	21	D
ROME	25	14	D
SINGAPOUR	31	26	C
STOCKHOLM	13	10	D
SYDNEY	20	15	C
TOKYO	21	19	P
TUNIS	28	17	D
VARSOVIE	17	15	C
VENISE	24	13	B
VIENNE	24	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4840



HORIZONTALEMENT

I. Il en est qui ont un certain penchant pour les études. – II. Ça, c'est vraiment le comble ! Au cœur de la Flandre. – III. Bien connu de celui qui fait tapisserie. Se sont mis en campagne. – IV. Visible sur un *marteau.* – V. Comme peut l'être un « collier ». S'exprime si violemment qu'il est préférable de l'entendre de loin. – VI. Où le travail de certains leur fait courir le risque d'abîmer un ménisque. Joignait le geste à la parole. – VII. Apportent de l'humidité à des « limaces ». – VIII. Moyen d'éviter l'avortement. Exemple à suivre. – *IX.* Utilisées comme la ficelle. – X. N'accepte pas de participer à un concours. Avec lui, on est bien obligé de tirer sur la corde. – XI. Etaient encore plus forts que des as.

VERTICALEMENT

1. Avec elle, on ne manque évidemment pas d'affection. Leur nombre va croissant. – 2. Ne tient souvent qu'à un fil. Cochin n'en représente qu'une *infime* partie. – 3. Partie de belote. On les trouve fréquemment près d'une truffe. – 4. Un qui a l'habitude de mettre les bouchées doubles. Conjonction. – 5. Arrive à la fin. Les religieuses et les nonnettes n'en manquent pas. – 6. Aime la *saucisse.* – 7. *Etait partisan* du retour à la terre. Nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à se le mettre à dos. – 8. Compose des filets qui ne sont pas solides. On a la main puis les yeux sur eux. Note. – 9. Est à l'origine de maintes exécutions. Il valait mieux ne pas les prendre par la taille.

Solution du problème nº 4839

Horizontalement

I. Révision. – II. Eperonnas. – III. Corriger. – IV. Tube. Erre. – V. Osés. Réel. – VI. Odeurs. – VII. Sellées. – VIII. Eut. Eon. – IX. Basses. De. – X. Rat. Neveu. – XI. Erébus. SR.

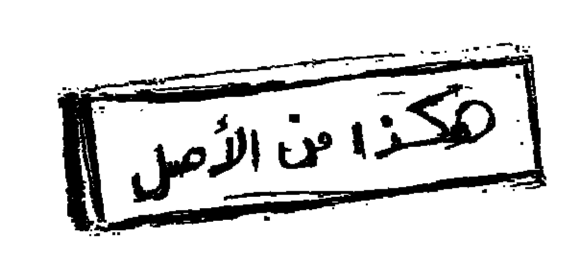
Verticalement

1. Recto. Sabre. – 2. Epousée. Aar. – 3. Verbe. Leste. – 4. Irrésolus. – 5. Soi. Détenu. – 6. Ingérée. Ses. – 7. Onéreuse. – 8. Narrer. Odes. – 9. Elseneur.

GUY BROUTY.

● **Formation continue.** – Les cadres face à un nouvel enjeu : la France en mutation, tel sera le thème *du prochain cycle de formation de* l'Institut d'études politiques de Paris. *Il débutera le 28 septembre* et se poursuivra pendant douze mercredis de 9 heures à 17 h 30. Ce stage, destiné aux cadres et ingénieurs, s'attache à l'analyse des principaux problèmes économiques et sociaux qui conditionnent l'environnement des entreprises.

★ **Renseignements et inscriptions à l'IEP,** *service de formation continue,* **215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Téléphone : (1) 45-49-51-95 ou 45-49-50-98.**



هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances

– Michelle et Maurice PASCAL,
en union avec
Odile et Bernard VAUQUOIS,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Basile,

chez
Françoise et Marc VAUQUOIS.

Grenoble, le 8 août 1988.

Décès

– On nous prie de faire part du décès du

docteur Michel BENZIMRA,

survenu le 22 septembre 1988, dans sa cinquantième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 28 septembre, à 10 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre BOISSOU,

survenu le 22 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Suivant sa volonté, les obsèques ont eu lieu, au cimetière sud de Saint-Mandé, dans la plus stricte intimité familiale.

De la part de
Ses enfants
Et petits-enfants.

– Le président,
Le conseil d'administration,
La direction générale,
Les collaborateurs
Et les retraités de la BRED (Banque régionale d'escompte et de dépôts),
ont la grande douleur de faire part du décès, le 22 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de leur président d'honneur,

M. Pierre BOISSOU,
officier de la Légion d'honneur.

Selon ses volontés, les obsèques ont eu lieu le 26 septembre dans la plus stricte intimité familiale.

[Après avoir été secrétaire général de la chambre syndicale des banques populaires, M. Pierre Boissou devint, en novembre 1938, administrateur délégué de la BRED, puis président-directeur général de cet établissement, à partir de 1940. Il exerça cette fonction jusqu'en 1970, date à laquelle il devint président d'honneur.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– M. Jean Martineau,
président du Crédit populaire de France,
a la grande douleur de faire part du décès le 22 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

M. Pierre BOISSOU,
officier de la Légion d'honneur.

Selon ses volontés, les obsèques ont eu lieu, le 26 septembre, dans la plus stricte intimité familiale.

– Le Chesnay. Le Pouliguen.

Mme Léon Brard,
son épouse,
M. et Mme Daniel Villard,
ses enfants,
Gaëlle, Pierre et Jean-Philippe,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon BRARD,
officier des Palmes académiques,
retraité de l'enseignement technique,
ancien prisonnier de l'oflag 2 B,
président
des anciens prisonniers de guerre
du Chesnay,

survenu à La Baule, le 24 septembre 1988, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 septembre 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue du Chesnay, suivie de l'inhumation au cimetière du Chesnay.

18, rue de Trianon,
78150 Le Chesnay.
26, rue des Chapeaux,
77870 Vulaines-sur-Seine.

– M. Maurice Cointe,
maire du Chesnay,
conseiller général des Yvelines,
La municipalité
Et tous ses anciens collègues,
ont la tristesse de faire part du décès de

Léon BRARD,
conseiller municipal
et adjoint de 1959 à 1983.

Un hommage sera rendu à l'homme et ami dévoué, courageux, généreux et fidèle, aimé de tous, le jeudi 29 septembre 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue du Chesnay.

– M. et Mme Philippe Ceillier
et leurs enfants,
Le colonel Michel Ceillier,
Mme Henri Maspero,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André CEILLIER,
née Jacqueline Clerc,

leur mère, grand-mère et sœur,

survenu le 18 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 22 septembre 1988.

– Mme et M. Georges Dussourd,
ainsi que leurs enfants,
Mme et M. Georges Pierre Dussourd,
Mme Catherine Mariet,
Mme et M. Jean Dussourd,
et leurs petits-enfants,
Jean-Pierre, Olivier et Noël Dussourd,
Jean-François et Sylvie Mariet,
Sébastien, Alexandre, Lucie et Benjamin Dussourd,
ont le chagrin de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Marthe DUSSOURD,
née Tournay,

survenu à Ris-Orangis, le 11 septembre 1988, jour de son quatre-vingt-douzième anniversaire.

Ses obsèques ont eu lieu le 14 septembre 1988, au crématorium de Valenton, dans la plus stricte intimité.

25, allée de la Toison-d'Or,
94000 Créteil.

– Les familles Ferrage, Bonin, Audebeau et Chaumeton,
Parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de leur regretté

Georges FERRAGE,
ingénieur à la SNECMA,
ancien élève de l'Ecole centrale,

survenu le 21 septembre 1988, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu le 23 septembre, en l'église d'Evry-Village.

4, rue de Seine,
91000 Evry-Village.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre FOLLET,
ancien combattant 1939-1945,
médaille des évadés,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite social,
directeur départemental adjoint
des PTT en retraite,

survenu à Mâcon, le *18* septembre *1988*, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité le jeudi 22 septembre 1988, en la cathédrale Saint-Vincent, à Mâcon (71000).

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Champagnole (39300) dans le caveau de famille.

De la part de
Mme Pierre Follet,
Mlles Simone et Monique Follet,
Et de toute la famille.

Rue du Lavoir,
71000 Mâcon.
5, rue Joanès,
75014 Paris.

– M. et Mme Félix Giami,
M. et Mme Joseph Giami,
M. et Mme Simon Bocobza,
M. Claude Giami,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Mme Juliette GIAMI,

survenu le dimanche 25 septembre 1988, *en son domicile d'Eaubonne.*

Les obsèques auront lieu le mercredi 28 septembre, à Sarcelles.

– Lise Guéreau,
sa fille,
a la douleur de faire part de la mort de

M. Alix GUÉREAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille commémorative polonaise
(1918-1921),
croix de guerre 1939-1945,
maire adjoint honoraire
du XVIe arrondissement de Paris,

survenue le 18 septembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Villiers-Saint-Benoît (Yonne), le 21 septembre 1988, dans la stricte intimité.

12, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

– Ses parents
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Joseph JAFFÈ,

survenu à Paris, le 13 septembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

14, rue Fontaine,
75010 Paris.

– Les familles Jaujard, Taupier-Letage, Vanderkam,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée JAUJARD,

survenu le 16 septembre 1988.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Vins-sur-Caramy (Var).

– Mme Denis Leclercq,
née Mimie Horst,
son épouse,
M. et Mme Alain Perrin
et Marion,
M. et Mme Denis Leclercq,
Denis, Alexandre et Etienne,
Perpétue (†) et Joëlle (†),
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Copie, Leclercq et Horst,
font part du rappel à Dieu du

général (CR) Denis LECLERCQ,
promotion « Rome et Strasbourg »,
série de la « victoire »,
commandeur de la Légion d'honneur,

le 24 septembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 30 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Bénédiction à 16 heures, en l'église Saint-Pierre, suivie de l'inhumation au cimetière du Crotoy (Somme).

Ni fleurs ni couronnes.

« Humbles et pauvres, nous te supplions, Seigneur, accueille nous. »

Mme Leclercq,
chez M. et Mme Perrin,
50, rue de la Vanne,
92120 Montrouge.

– Dominique Martin du Gard,
Irène Martin du Gard,
Olivier et Ariane Homolle,
Etienne, Jean-Baptiste et Diane Schroeder,
Clément, Adrien et Barnabé Homolle,
ses filles, petits-enfants et arrière-petits-fils,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Marcel MARTIN du GARD,
née Marie-Louise Verdé-Delisle,

survenu le 25 septembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine.

– M. Jean Mouchet,
son époux,
Mme Yvonne Richard et M. Bernard Richard,
ses enfants,
M. François Richard,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise MOUCHET,
née Le Maréchal,
professeur honoraire
d'éducation physique,

survenu le dimanche 18 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu le 20 septembre, au cimetière de Lesconil (Sud-Finistère).

289, avenue Bollée,
72000 Le Mans.
10, rue de Strasbourg,
44000 Nantes.

– Marie-Odile, Emmanuel, Thierry,
ses enfants,
Sa belle-fille,
Son gendre
Et ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre De Sarcus
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PAPILLON,
ancien directeur de la coopérative de Wavignies,

survenu le 26 septembre 1988, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 septembre, en l'église Saint-Sulpice (vieux pays), à Aulnay (Seine-Saint-Denis).

10, rue Germain-Papillon,
93600 Aulnay-sous-Bois.

– Pierre et Constance,
ses enfants,
Claire, Yann et Caroline,
Pierre-Yves,
ses petits-enfants,
Tancrède et Victor,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Jean Linck
Et Mlle Annick Pouliquen,
ses sœurs,
Le colonel et Mme Henri Lafont,
La ville de Saint-Malo,
Sa famille,
Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès du

colonel
Joseph, Marie POULIQUEN,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
TOE,
Order of the British Empire,
Ordre soviétique de la Guerre
pour la patrie,
citoyen d'honneur
de la ville de Saint-Malo,

survenu à l'institution nationale des Invalides, le 24 septembre 1988.

Ses obsèques seront célébrées à Paris, en l'église Saint-Louis des *Invalides*, le jeudi 29 septembre 1988, à 10 h 30.

Les honneurs lui seront rendus par la ville de Saint-Malo, dans la cour du château, le vendredi 30 septembre 1988, à 11 heures.

Inhumation au cimetière de Saint-Meloir-des-Ondes (Ille-et-Vilaine).

31, rue Chanez,
75016 Paris.
Moulin du Bourg,
35114 Saint-Meloir-des-Ondes.

[*Né le 20 octobre 1897 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine),* Joseph, Marie Pouliquen rejoint les Forces aériennes de la France libre, en septembre 1941, en Afrique, à l'issue d'une évasion particulièrement périlleuse. Il entre au groupe de bombardement « Lorraine » dont il sera l'un des commandants adjoints jusqu'en février 1944 et qui a accompli des missions difficiles contre les *forces de l'Axe en Afrique et au Moyen-Orient.* Ramené en Angleterre, le groupe « Lorraine », avec des pilotes comme Romain Gary ou Pierre Mendès France, accomplit des bombardements contre les forces allemandes en France, en Belgique, aux Pays-Bas et au-delà du Rhin. Officier de liaison auprès du commandement britannique, Joseph, Marie Pouliquen sera fait *compagnon de la Libération, le 16 octobre 1945, pour* ses actions de lieutenant-colonel au groupe de bombardement « Lorraine ». Le groupe lui-même a été fait compagnon de la Libération en 1945. Après la guerre, Joseph, Marie Pouliquen entre dans la presse et il sera notamment le directeur des petites annonces des quotidiens *Paris-Midi et Paris-Soir.* Titulaire de nombreuses décorations étrangères, parmi lesquelles l'Order of the British Empire et l'Ordre soviétique de la guerre pour la patrie, Joseph, Marie Pouliquen était grand officier de la Légion d'honneur.]

– Mme Jeanny Kouider-Scotti,
sa femme,
Ses enfants,
Sa belle-fille,
Sa petite-fille et son mari,
Son arrière-petite-fille,
Ses frères, sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jennere SCOTTI,
dit Christophe,

endormi dans la paix du Seigneur, le 23 septembre 1988, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 28 septembre 1988, à 16 heures, en l'église Saint-Laurent, 68, boulevard de Magenta, Paris-10e.

28, rue Stephenson,
75010 Paris.

– Mme Martine Verdier,
son épouse,
Nicolas, Manuel et Paul Verdier,
ses enfants,
Mme Odette Verdier,
sa mère,
M. et Mme Joseph Charret,
ses beaux-parents,
M. et Mme Michel Grichois,
M. et Mme Claude Charret,
M. et Mme Jacques Charret,
M. Michel Charret,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Denis, Danièle et Antoine Grichois,
Delphine et Arnaud Schmitt,
Laurent Charret,
ses neveux et nièces,
Elise, Cécile et Mathieu,
ses petites-nièces et petit-neveu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne VERDIER,

survenu le 22 septembre 1988, à l'âge de quarante-six ans.

– Le directoire
Et le conseil de surveillance de *la Nouvelle République du Centre-Ouest,*
Le conseil d'administration du groupe Publival,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne VERDIER,
directeur des *Nouvelles d'Orléans.*

7, rue du Colombier,
45000 Orléans.
232, avenue Gramond,
37000 Tours.

Remerciements

– Mme Marcel Chassagny,
Ses enfants
Et petits-enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été *témoignées lors du décès de*

Marcel CHASSAGNY,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs ont pris part à leur grande peine.

– Devant l'impossibilité de répondre aux très nombreuses marques de sympathie reçues lors de la cruelle disparition de

Michèle,

Jacques DUCHAUSSOY
remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

– Mme Renée Duplessis-Rougeau,
Alexandre et Catherine Duplessis,
M. Robert Walker,
Mme Micheline Sardet
et ses enfants,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean-Louis DUPLESSIS,

prient de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a un an, le 28 septembre 1987,

Pierre-Georges GUITTA,

à trois mois de ses vingt ans, quittait subitement ses parents, sa sœur Géraldine et tous ceux qui l'aimaient.

Il nous manque terriblement.

– Toulouse. Malabo (Guinée équatoriale).

Il y a cinq ans, le 28 septembre 1983,

Jean-Emmanuel

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé et demeurent fidèles à son souvenir.

Colette et Charles MARTIMOR.

Services religieux

– En réponse au film *la Dernière Tentation du Christ*, la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre organise une veillée de prière, le mercredi 28 septembre 1988.

Veillée de prière et messe à 21 h 30.

Une procession vers la basilique est organisée par divers mouvements de laïcs, dont les Associations familiales catholiques, les Equipes Notre-Dame, les scouts d'Europe.

Rassemblement 19 h 30, gare de l'Est et gare Saint-Lazare.

Avis de messes

– *Une* messe sera *célébrée* à Paris, en l'église Saint-Dominique, le mardi 4 octobre 1988, à 17 h 30, à la mémoire de

Mme Louis LANDRÉ,
née Germaine Augier,

décédée le 28 juin 1988, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, dont les obsèques furent célébrées dans l'intimité.

De la part de
Mme Landré de Lusignan,
Ses enfants Isabelle, Christophe et Gilles,
M. et Mme Bernard Jamot
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre de Peretti,
Mme Jean Landré,
M. le professeur Maurice Colleville.

97, avenue Denfert-Rochereau,
75014 Paris.
La Caravelle,
11, avenue Guibert,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– En mémoire de

Patrick McLAUGHLIN,
ancien directeur de St Anne's House,
animateur des
Nouvelles Equipes Internationales,

décédé le 16 juillet 1988, à Londres,

une messe de requiem sera célébrée le 30 septembre, à 11 h 30, en l'église St Etheldreda's, Ely Place, London E.C.1.

Messes anniversaires

– Une messe d'anniversaire sera célébrée à la mémoire de

Bernard MANGIN,

le jeudi 29 septembre 1988, à Notre-Dame-de-la-Salette, 27, rue de Dantzig, Paris-15e, à 18 h 30.

Priez pour lui.

– Pour le huitième anniversaire du décès du

général d'armée aérienne
Martial VALIN,
compagnon de la Libération,

une messe sera célébrée le 6 octobre 1988, à 18 heures, en la chapelle de l'Ecole-Militaire, ainsi qu'à la mémoire de la France libre.

Communications diverses

– Cercle Bernard-Lazare, Arié Jaffe, secrétaire international du MAPAM, membre de la direction du CIPMO en Israël : « Les élections en Israël et leurs répercussions sur les amorces de dialogue israélo-arabe ». Jeudi 29 septembre, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 24 septembre :

UN ARRÊTÉ

● Du 19 septembre 1988 fixant les règles d'emploi des sommes déposées sur les comptes pour le développement industriel.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur du Conservatoire national des arts et métiers entre le 1er octobre 1985 et le 30 septembre 1986.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 25 septembre 1988 :

UN ARRÊTÉ

● Du 22 septembre 1988 portant homologation d'un règlement de la Commission des opérations de Bourse.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy ayant obtenu un diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique et de mécanique de Grenoble ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

● Des élèves de l'Ecole française de papeterie de Grenoble, établissement privé reconnu par l'Etat, ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

CAMPUS

Fusion en Suisse

Les deux grandes « business schools » européennes implantées en Suisse – l'Institut de management international (IMI) et l'Institut pour l'enseignement des méthodes de direction de l'entreprise (IMEDE) – viennent d'annoncer leur décision de fusionner, mesure qui avait été préconisée par le rapport d'un consultant (*le Monde* du 7 juin). Le nouvel établissement fonctionnera le 1er janvier 1990, l'année 1989 étant consacrée à assurer la transition. Il aura son siège dans les locaux de l'IMEDE, à Lausanne, ceux de l'IMI à Genève pouvant être utilisés pour certaines activités. Le directeur sera le docteur Juan Rada, actuel directeur général de l'IMI, qui prendra ses fonctions *le 1er avril prochain. Le président du conseil de l'établissement sera* M. Kaspar V. Cassani, vice-président de la société IBM.

Les deux établissements espèrent, par cette fusion, développer leurs moyens dans les domaines de la recherche et de l'enseignement et constituer un corps professoral de haut niveau.

L'IMI et l'IMEDE sont considérés comme deux des meilleures « business schools » européennes (*voir notre enquête dans* le Monde Campus *du 15 septembre),* mais elles sont aussi les plus petites. Cette opération doit leur permettre d'atteindre la taille des autres établissements européens de même catégorie avec des promotions de cent vingt étudiants environ, ce chiffre pouvant être augmenté par la suite. Le nouvel établissement, indique le communiqué, entend développer ses liens avec les sociétés internationales et avec les universités de Genève et de Lausanne.

F. G.

● Robots

Sylvain Prudhomme, vingt-sept ans, ingénieur de l'Ecole nationale des techniques industrielles et des mines de Douai, vient de gagner, à Stockholm, l'une des cinq bourses d'une année d'études dans une grande université américaine, récompensant la finale européenne du Concours futuriste Honeywell. Il avait imaginé des robots intelligents interactifs pour chantiers BTP.

(Concours futuriste Honeywell, 4, avenue Ampère, BP 37, 78391 Bois-d'Arcy Cedex. Tél. : 30-58-80-00.)

● Collectivités locales

Les instituts d'études politiques de Grenoble, de Lyon et d'Aix-en-Provence organisent, mardi 25 octobre, au domaine de *Tournon (Bouches-du-Rhône), un* séminaire sur le thème : « Banques et collectivités locales pour un nouveau partenariat ».

(Institut d'études politiques de Grenoble, BP 45, 38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex. Tél. : 76-82-60-13.)

● Europe du Sud

L'université de Bordeaux-I accueille, du 28 septembre au 1er octobre, les quatrièmes Rencontres des universités du sud de l'Europe. Quatre-vingt-dix universités participeront à différents ateliers, dont l'un étudiera « *l'impact économique du tourisme en Europe du Sud* ».

(Faculté des sciences économiques, avenue Léon-Duguit, 33604 Pessac. Tél. : 56-80-61-50.)

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Empreintes génétiques : les scellés du vivant

La nouvelle technique des « empreintes génétiques » sera bientôt commercialisée par une société française pour l'identification des êtres vivants et les recherches en paternité.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

POUR la première fois en France, une société commerciale spécialisée dans le *génie génétique dispose* d'une nouvelle technique d'identification dite des « empreintes génétiques », *qui ouvre* de très larges perspectives concernant l'identification des êtres vivants et l'analyse de leur filiation. La mise en œuvre intensive et la commercialisation de cette technique sur une large échelle soulève dès aujourd'hui une série de problèmes éthiques.

La technique dite des « empreintes génétiques » consiste schématiquement à visualiser sous forme de « code à barres » et grâce à une sonde d'ADN certaines régions hautement spécifiques du patrimoine génétique des êtres humains, des animaux ou des plantes. Elle permet ainsi de déterminer avec un risque infime d'erreur si un échantillon d'ADN est ou non issu du patrimoine héréditaire d'un organisme donné *(voir encadré)*. Il s'agit là, de toute évidence, d'une étape décisive dans l'histoire des thérapeutiques d'identification. Il s'agit aussi d'une des applications non thérapeutiques les plus concrètes des recherches menées de manière intensive depuis quelques années sur l'ADN des êtres vivants. La somme des nouvelles possibilités ainsi offertes ne pouvait pas ne pas intéresser les sociétés spécialisées en génie génétique et en biologie moléculaire.

En 1985, un universitaire britannique (le professeur Alecs Jeffreys, de l'université de Leicester) mettait au point puis développait, en liaison avec la société Cellmark (filiale du groupe pharmaceutique ICI), un procédé technique qui fit l'objet de nombreuses publications, scientifiques ou non. On parla alors beaucoup de la technique « Jeffreys-Cellmark » dans plusieurs affaires de confirmation de filiation pour des personnes nées le plus souvent dans des pays du Commonwealth et désireuses d'entrer en Grande-Bretagne pour retrouver des membres de leur famille. Selon M. P.A. Webb, directeur de Cellmark-Diagnostic (Abingdon, Angleterre), cette société a déjà réalisé cinq mille tests à des fins de recherche de filiation et plus de trois cents dans des affaires criminelles.

Parallèlement à l'initiative britannique, un groupe de scientifiques belges (dirigés par les professeurs Gilbert Vassart et Jacques Dumont, de la faculté de médecine de l'Université libre de Bruxelles) était parvenu à mettre au point une technique similaire. Celle-ci est protégée depuis un an par un brevet européen et commercialisée par la société IDNA (Bruxelles). Ce sont les droits *exclusifs d'utilisation* pour la France de cette technique que vient d'acquérir la société Appligen, basée à Strasbourg.

Le marché de la filiation

« Nous nous intéressions à cette technique depuis trois ans, depuis la première publication scientifique de Jeffreys, explique M. Daniel Dupret, directeur scientifique d'Appligen. *Nous avions, comme beaucoup de laboratoires, des sondes d'ADN humain pouvant être utilisées, mais le procédé britannique était protégé par un brevet. Nous avons cherché à entrer en contact avec Cellmark, mais sans succès. Puis nous avons entendu parler de la technique belge et nous avons décidé de la développer pour la France. »*

Société particulièrement dynamique créée en 1985 et spécialisée dans les réactifs pour les laboratoires de recherche (elle détient entre 30 et 40 % du marché français), Appligen entend proposer le procédé des empreintes génétiques dans de multiples domaines, à commencer par le marché de la filiation des animaux de luxe, qui ne soulève aucun problème éthique. La technique des empreintes génétiques permet en effet d'établir sur de nouvelles bases, biologiques et incontestables, l'authenticité des pedigrees.

« Nous avons démontré que la probabilité d'avoir deux codes à barres identiques était respectivement de $1{,}5.10^{-13}$ pour les chats, $3{,}2.10^{-12}$ pour les chevaux et $3{,}4.10^{-12}$ pour les chiens, explique-t-on au siège de la société IDNA à Bruxelles. *En d'autres termes, il faudrait analyser une population de 15 000, 3 200 et 3 400 milliards de chats, de chevaux et de chiens pour avoir une chance de trouver deux codes à barres identiques ! Nous pouvons également établir le code à barres d'un taureau mort depuis longtemps à partir de son sperme conservé dans des centres d'insémination. Nous pouvons même l'envisager à partir de quelques racines de poils prélevés sur un animal. Notre méthode permet donc également de vérifier l'authenticité de l'origine du sperme qui servira à l'insémination du bétail. La technique des empreintes génétiques permet d'une manière générale de dissiper définitivement les doutes quant aux origines génétiques des poulains, des chiens ou bétail. Elle deviendra dans un proche avenir la pièce indispensable aux documents d'accompagnement d'un animal. »*


AGENCE VU

Les responsables de la société Appligen à Strasbourg ont pour leur part déjà pris contact avec l'INRA ainsi qu'avec les services français des haras et de l'équitation. *« Nous leur avons proposé d'établir l'empreinte génétique des chevaux pour lesquels on établit déjà la filiation à partir de critères biologiques,* explique M. Dupret. *Aucune suite n'a pour l'instant été donnée à notre proposition, les responsables faisant valoir qu'il n'existait pas dans ce domaine de réglementation internationale. Mais, quoi qu'il en soit, il est évident que l'on y viendra. »*

L'autre domaine d'application de la technique des empreintes génétiques concerne la médecine légale. La possibilité enfin offerte d'établir les caractéristiques biologiques indiscutables d'un individu à partir d'un simple échantillon de tissu et ensuite de les comparer à celles d'un ou de plusieurs suspects ouvre en effet de considérables perspectives en matière de médecine légale et de police scientifique.

Militaires et assurance-vie

« Ces empreintes génétiques peuvent être établies à partir de n'importe quel produit biologique pour autant qu'il contienne un nombre suffisant de cellules, expliquent les responsables belges de la société IDNA. *Ces empreintes sont indépendantes du tissu étudié. Il peut s'agir d'une quantité infime de sang, même séché, de sperme, de fragment de divers tissus ou d'organes comme la peau ou les racines des cheveux. Cette méthode s'est déjà révélée particulièrement efficace dans le cadre de la médecine légale pour confondre l'auteur d'un délit ou pour innocenter un coupable présumé. »*

Les responsables de la société Appligen ont, après avoir abandonné une collaboration strasbourgeoise, pris contact avec des spécialistes parisiens (professeur Michèle Ruddler) pour développer ce procédé à l'échelon national. Un protocole de recherche a été bâti, visant à établir, à partir de quatre cents ou cinq cents analyses, les meilleures conditions d'utilisation de la technique en matière criminalistique (travail sur l'identification à partir du sperme en cas de viol, identification à partir de prélèvements effectués sur des cadavres de personnes noyées ou carbonisées, etc). Des difficultés budgétaires interdisent toutefois, pour l'heure — il reste à trouver environ 500 000 F, — le développement de cette collaboration.

D'autres situations sont également *d'ores et déjà envisagées.*

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 20.)

UNE NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ

EN toute rigueur, il conviendrait de parler non pas d'*« empreintes génétiques »,* mais de *« recherche du polymorphisme de l'ADN ».*

Composé d'ADN, le génome (patrimoine héréditaire) de l'être humain est constitué d'environ trois milliards d'unités d'information. On estime généralement que 10 % seulement de cette information constituent les gènes, portion d'ADN dirigeant la synthèse des protéines. Les 90 % restants du génome ne commandent directement aucune synthèse protéique.

Dans cette partie du génome, l'analyse des séquences d'ADN a montré des différences importantes de structure entre les individus. On a notamment découvert de courts motifs d'ADN composés de séquences répétitives et dispersées dans le génome. Or le nombre de ces séquences dispersées dans le génome est très variable d'un individu à un autre (polymorphisme). C'est la détection simultanée de tous les membres d'une famille de motifs apparentés qui, après séparation par électrophorèse, permet de dresser une carte composée de « barres ». Chacune correspond à un segment d'ADN contenant un certain nombre de motifs apparentés. La visualisation de ces barres permet de disposer d'une « empreinte » absolument spécifique d'un individu donné. *« Par ailleurs, chaque « barre » étant le reflet direct d'un segment d'ADN, elle se transmet à la descendance selon les lois de Mendel. L'étude des codes à barres des différents membres d'une famille peut ainsi servir à étudier les relations de filiations qui les unissent,* explique le professeur Gilbert Vassart (Université libre de Bruxelles.) *Les premières empreintes génétiques furent réalisées par Alecs Jeffreys, qui utilisait pour les détecter une sonde moléculaire correspondant à un motif répété dans le gène de la myoglobine humaine. A la suite d'une observation fortuite, notre laboratoire a découvert qu'un segment d'ADN présent dans un vecteur de clonage moléculaire largement utilisé (le bactériophage M 13) permettait d'obtenir des codes à barres génétiques d'une qualité égale à ceux de Jeffreys, et ce chez l'homme et dans toutes les espèces animales testées à ce jour, chiens, chats, chevaux, bovidés... »*

Il faut environ un microgramme d'ADN, soit cent cinquante mille cellules, pour mettre en œuvre cette technique. Mais une autre technique dite *« d'amplification de l'ADN »,* mise au point et brevetée par la société américaine CETUS, permet dès aujourd'hui d'identifier un individu à partir d'une seule racine de cheveux.

J.-Y. N.

Des faux nez pour le vin

Les technologies utilisées par les œnologues permettront-elles d'établir une carte aromatique des vins sans le secours des capacités olfactives de l'homme ?

POUR le dégustateur, elles seront animales, épicées, balsamiques ou floréales. L'œnologue, lui, les jugera primaires, secondaires ou tertiaires, selon qu'elles proviennent du raisin lui-même, de la fermentation ou du vieillissement. Mais que savent les biochimistes de ces molécules odorantes, de ces senteurs qui, à doses homéopathiques, font toute la différence entre un bon petit vin et un grand millésime ? Quels mariages secrets célèbrent-elles pour donner naissance à cette infinie variété de fragrances ? Et jusqu'à quel point la technologie pourra-t-elle, dans l'analyse de ces substances aromatiques, suppléer le nez humain ?

Tel est l'un des thèmes, parmi les plus fascinants et les plus prometteurs, de la très belle et instructive exposition « La vigne et le vin » qui a lieu depuis le 22 septembre à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, à Paris (1). Fascinant, parce que cette infime fraction (tout au plus 0,05 % en poids, contre 85 % d'eau et 12 % d'alcool) constitue l'âme même du vin, celle qui lui confère son charme et ses mystères. Prometteur, car c'est en étudiant un à un ces arômes que les sommeliers en blouse blanche, dans leurs laboratoires, espèrent *comprendre comment* le goût vient au vin. Et améliorer, grâce à la chimie, les grands crus de demain.

Etablir la carte d'identité aromatique des vins ? *A priori,* une gageure. Esters, alcools, acides, cétones ou aldéhydes : au total, rien de moins que six cents composés volatils identifiés à ce jour, molécules clés de l'arôme, dont l'équilibre plus ou moins harmonieux fera toute la différence entre un Romanée Conti 1937 et une piquette. Sans compter les tanins, dont les composés phénoliques sont soupçonnés de modifier « en bouche » la perception aromatique. Et que dire des micro-organismes, indispensables à la *vinification ?* Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à penser que les levures responsables de la fermentation alcoolique entraînent, selon leur type et leur origine, des différences de qualité aromatique. Mais de là à débusquer la levure spécifique du Château-Margaux, il y a un pas que les œnologues se gardent bien de franchir.

Signature biochimique

Pourtant, on en sait déjà beaucoup sur la chimie du vin et de ses arômes. Notamment grâce à la chromatographie en phase *gazeuse* : la technique d'analyse favorite des œnologues, qui permet de séparer, d'identifier et de doser en une seule opération les différents composés d'un mélange volatil avec une sensibilité atteignant le millionième de milliardième... *« On connaît ainsi — et c'est considérable ! — les composés à éviter,* souligne-t-on au laboratoire des arômes et substances naturelles de l'Institut des produits de la vigne, à Montpellier. *Acétate d'éthyle ou acide acétique, par lesquels le vin tourne au vinaigre, ou encore les molécules soufrées responsables du fameux goût de « réduit. »* Et les indispensables : les esters *notamment,* qui contribuent au bouquet.

« On sait aussi que certaines molécules, plus ou moins présentes selon les familles de vin, influent directement sur leur arôme, précise Patrick Etiévant, directeur adjoint du laboratoire de recherche sur les arômes de l'INRA de Dijon. *Ainsi, les alcools terpéniques, typiques des Muscat, Riesling ou Gewürtzstraminer, et que l'on ne retrouve qu'à l'état de traces dans les autres vins. Ou encore les lactones, dont le parfum de pêche, de noix ou de fruits exotiques caractérise les vins jaunes (type Xérès) élaborés sous voile de levures. »* Certes. Mais en mélangeant tous ces composés, personne n'a jamais obtenu quelque chose qui ressemble un tant soit peu à du vin... Quant à distinguer d'un simple coup d'œil la signature biochimique d'un cru exceptionnel de celle d'un bon petit vin de table, les chercheurs, pour le moment, n'y songent même pas.

CATHERINE VINCENT.

(Lire la suite page 20.)

(1) « La vigne et le vin », du 22 septembre 1988 au 29 janvier 1989. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris.

LES GAMMES DE FRANCINE

CHEZ LEGRAND, la cave à vins bien connue de la rue du Banquier, le métier se transmet de père... en fille. Initiée dès son plus jeune âge au rituel de la dégustation, Francine Legrand dirige depuis 1984 la cave familiale, achetée par son grand-père en 1918. En quatre ans, elle est devenue un des plus charmants petits « nez » de Paris.

« Déguster un vin, cela signifie « sentir » plutôt que « goûter » ?

— Absolument. Avec trois cents à quatre cents possibilités de différenciation, le nez est un récepteur extraordinaire, un organe fabuleux que nous négligeons trop souvent. Il suffit en revanche de déguster un vin en se pinçant le nez pour s'apercevoir que nos capacités à goûter, elles, sont très limitées : selon les écoles, nous ne reconnaissons que quatre ou cinq saveurs — salé, sucré, amer et acide, auxquelles les Chinois ajoutent le brûlé. Une misère comparée à la richesse des sensations olfactives que perçoivent nos fosses nasales !

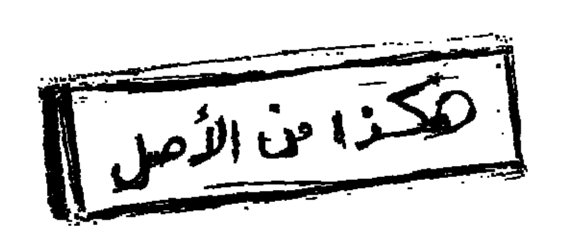
— Comment devient-on un « nez » ?

— Comme dans tout art, en faisant ses « gammes » ! On goûte avec son odorat, mais aussi avec sa mémoire. Et si le plaisir est immédiat, la description de ce plaisir peut demander des années d'apprentissage. Il faut développer cette mémoire sensorielle au plus haut point, s'exercer sans cesse à définir, à décrire et à retrouver les parfums des vins. Devenir un « nez », c'est cela : une pratique, quasiment une ascèse.

— N'est-ce pas, aussi, un vocabulaire ?

— Bien sûr, il faut posséder un langage suffisamment précis pour exprimer ce que l'on ressent. C'est là tout l'intérêt des écoles de dégustation, qui vous enseignent — entre autres — un code dans lequel inscrire vos impressions. Mais le code le plus détaillé ne vous dira jamais le plaisir que vous allez prendre ! Le vin, c'est un peu comme la musique : on travaille une partition tout seul, mais elle est faite pour être entendue. Mieux savoir parler du vin, c'est avant tout pouvoir le partager... »

Ca. V.



Les infortunes de la Fondation PI

Un centre de soins pour malades mentaux inspiré par l'antipsychiatrie se débat dans les tracasseries administratives.

« *NOUS sommes le symbole d'une psychiatrie qui veut soigner et guérir les malades mentaux. Aujourd'hui, ce symbole est menacé de mort* », a expliqué lundi 19 septembre à Paris le docteur Marc Leclerc. Médecin directeur de la Fondation PI, il accuse l'administration de vouloir la disparition de cet établissement en modifiant son statut et son prix de journée.

Créée en 1965, la Fondation PI accueille cinquante-deux soignés et quarante-six soignants. Elle cherche à responsabiliser le malade mental et lui ouvrir une autre voie que le recours à la chimiothérapie : c'est la psychotérapie institutionnelle.

Cette Fondation est en proie à de nombreuses tracasseries administratives. Depuis 1986, selon ses membres, elle croule sous les entraves : suspicion sur la crédibilité des municipalités ayant accordé leur garantie pour l'achat du château de Clermont ; bruits selon lesquels elle serait plus une secte qu'autre chose ; contrôle fiscal des responsables ; contrôle de l'URSSAF... Puis la DDASS de Loire-Atlantique a proposé de classer la Fondation non plus dans la catégorie des établissements de soins psychiatriques, mais dans celle des maisons de repos, de simples centre de post-cure. Elle voudrait la faire passer de la tutelle de l'Etat à celle de la caisse régionale d'assurance maladie. Conséquence de ces changements de statut, la Fondation ne s'ouvrirait qu'aux malades des Pays de Loire et le prix de la journée s'élèverait seulement à 681,45 francs, alors que le centre réclame 950 francs pour travailler sérieusement.

Acharnement ou paranoïa ?

Les membres de la Fondation ne comprennent pas le pourquoi d'un tel acharnement. Est-ce parce qu'ils ont édité la thèse de Max Laffont intitulée *l'Extermination douce* sur la façon dont on a laissé quarante mille malades mentaux mourir de faim sous le régime de Vichy ?

Cabale administrative réelle ou paranoïa aiguë ? Du côté du ministère de la solidarité, on reste serein. « *La survie de la Fondation n'est pas en jeu. Il existe des lois claires et simples que ses membres refusent de voir*, explique-t-on. *Ils ne devraient pas bénéficier de leur statut actuel avec un prix de journée fixé par le préfet, mais dépendre de l'assurance maladie. Si cela ne leur convient pas, ils peuvent toujours bénéficier d'un statut expérimental.* »

Les membres de la fondation PI campent sur leurs positions et sont déterminés. « *Pour que le centre ne disparaisse pas, nous sommes prêts à nous enchaîner aux grilles de la préfecture de Nantes* », prévient le père d'un soigné. « *Si rien ne change, j'engagerai une grève de la faim* », menace le docteur Leclerc.

Une menace qu'il ne mettra peut-être pas à exécution puisque le conseil de santé mentale de Loire-Atlantique — composé de représentants de la DDASS, de la préfecture et de médecins — est prêt à accorder un statut de centre de soins si la Fondation dépose une demande en bonne et due forme. Mais l'avis de ce conseil est seulement consultatif, un arrêté préfectoral devra le confirmer.

THIERRY BILLARD.

UN CERCLE TRÈS FERMÉ

NANTES
correspondance

S'IL est en France un établissement psychiatrique qui soulève régulièrement des turbulences dans le milieu médical, l'administration de la santé et, *fait rarissime, la presse régionale,* donc l'opinion publique, c'est bien la Fondation Pi, installée — c'est déjà un label d'incongruité — dans l'ancien château de Louis de Funès, sur la petite commune du Cellier, en Loire-Atlantique. Dirigée par le couple du docteur Marc Leclerc et du psychanalyste Claude David, aidé du docteur François Corbin, cette fondation accueille, grâce à une équipe d'une quarantaine de soignants, une quarantaine de jeunes psychotiques. Elle est héritière d'une institution, les CPN (centres psychothérapiques de Nantes), qui avait déjà fait la une des journaux locaux pour de sombres histoires de licenciements et de démissions dans lesquelles on retrouvait tout de la saga langagière gauchiste sur la dialectique libération-*structuration.*

Dans l'« establishment » psychiatrique, cette affaire jetait déjà à l'époque un peu plus de soufre autour des « gourous » Leclerc et David mais, vaille que vaille, on en restait là, ruminant les haines épidermiques bien typiques d'un milieu où l'on s'étriperait pour un mot jeté de Lacan, une phrase oubliée de Freud... Jusqu'au jour où, voilà deux ans, la Fondation Pi rachetait, à la surprise générale, le château de la famille de Funès, convoité, avec ses 63 hectares, *par les promoteurs* comme par le conseil général.

Cette fois, c'était un peu trop... On semait les embûches, en matière de crédits (12 millions de francs), de POS (restauration et construction de logements sur *le site), enfin de prix de journée* que l'administration de la DASS (direction des affaires sanitaires et sociales) octroyait jusqu'ici généreusement. Les docteurs Leclerc et David sortaient alors l'artillerie lourde, accusant volon*tiers un torpillage conjoint* des « *bornés* » de l'administration, des « *momies* », des « *chers confrères* » et... des « *intégristes* » *(sic)* qui n'ont rien compris au discours et à la pratique de la psychanalyse institutionnelle, dérive de la psychiatrie institutionnelle, un concept inventé par Claude David, en référence, pêle-mêle, à Tosquelles, à Bettelheim et à Marx soi-même !

Bonheur et souffrance

Assez curieusement, la Fondation Pi s'en tirera, aura des crédits (et des appuis sans doute) et fera du château du grand comique le lieu de vie que l'on projetait, avec ateliers (informatique, menuiserie, hôtellerie, etc.) pour les malades mentaux.

Patatras ! Tout recommence avec la gauche au pouvoir et un rapport de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales). Quant à la DDASS, depuis quinze ans elle en a assez de « carmer » (c'est le mot d'un fonctionnaire, qui veut dire « payer ») pour une institution bizarre (« *zarbi* », dit le même fonctionnaire) qui n'a pas fait ses preuves et que l'Etat continue par faiblesse d'entretenir.

La finalité de tout traitement des maladies mentales, nul ne l'ignore plus, est bien la réinsertion sociale. Sous le discours freudien de la culpabilisation première de la famille, le couple *Leclerc-David* en arrive à rejeter cette famille et à reconstituer, dans un univers clos, l'univers fœtal où le malade se sent bien.

Perversion du freudisme ? Perversion aussi du mouvement antipsychiatrique qui dans les *années post-68 va,* à la limite, considérer la société comme totalement malade. Le mouvement, s'ajoutant à celui de la psychiatrie institutionnelle et, surtout, il faudra bien l'avouer un jour, à l'arrivée (grâce aux scientifiques), des psychotropes, portait, tout naturellement, à la « diffusion » du malade mental dans la société environnante. Donc à refuser cet énorme malheur du « renfermement » qu'a si bien décrit Michel Foucault.

Or, au Cellier, sur les bords *paisibles d'une Loire paresseuse,* il semble bien que l'on recommence un certain enfermement. Au-delà des vulgaires questions de prix de journée, le problème fondamental qui est posé paraît être celui de savoir si l'on choi*sit,* en psychiatrie, le « bonheur », le contentement du malade (quitte à pratiquer de staliniennes manipulations), ou sa souffrance dans une société qui n'est pas faite pour lui et ne l'accepte pas.

Quand il s'agit d'adolescents psychotiques (et non structurellement atteints) pour lesquels il y a aujourd'hui une carence manifeste de prise en charge, la question mérite d'être posée.

A Clermont, on « forme » sans doute plus de « désirants » que de révolutionnaires et de paumés. Est-ce rétrograde ou est-ce d'avant-garde ?

MICHEL SHEID.

Des faux nez pour le vin

(Suite de la page 19.)

« *Aussi précise soit-elle, la chromatographie, en effet, ne suffira jamais à elle seule à comprendre quelle est la participation réelle à l'arôme de chacun de ces composés* », poursuit Patrick Etiévant. Car, en matière de sensibilité olfactive, l'analyseur le plus perfectionné n'arrive pas à la « cheville » du nez le moins exercé. Et des substances présentes en quantités infimes, que l'appareil considérera comme négligeables, peuvent transformer à notre narine le vin le plus banal en un prestigieux millésime...

« *L'interprétation d'un chromatogramme ne permet pas de percevoir la qualité du vin,* renchérit l'œnologue Jean Lenoir, auteur de l'ouvrage *le Nez du vin. Il ne donne qu'un inventaire approximatif des substances, tandis que l'analyse sensorielle révèle sa qualité essentielle par les réactions physiologiques et psychologiques qu'il déclenche en nous...* » C'est pourquoi, tout en continuant à décrypter les Clos-Vougeot et les Château-Latour à coups de combinaisons moléculaires, les biochimistes œnelogues, régulièrement, ouvrent les portes de leurs laboratoires à des « nez ».

Serpillière ou poivron

« *Recrutés par voie de presse, ces derniers sont tout d'abord sélectionnés pour leurs aptitudes olfactives, puis entraînés pendant plusieurs semaines* », raconte Patrick Etiévant. Nul besoin pour cela d'être membre du Savour Club : ici, la science prime sur l'œdonisme. Et plutôt que de humer voluptueusement un Mouton-Rothschild, on vous demandera plus prosaïquement de déterminer la qualité et l'intensité odorante de telle ou telle substance, tout juste sortie de son éprouvette — le « dégusteur » ayant parfois le choix entre des appréciations aussi réjouissantes que « serpillière », « pomme de terre bouillie », « poivron », ou « caoutchouc brûlé »...

Moyennant quoi, vendange après vendange, les résultats s'accumulent. En combinant l'analyse sensorielle et la chromatographie, en faisant collaborer goûteurs et ordinateurs, les chercheurs de l'INRA viennent ainsi, par exemple, de découvrir une famille de phénols volatils dont la présence confère aux vins rouges cette note « animale », « cuir » caractéristique des bourgognes. De même, une technique de corrélation statistique, développée il y a quelques années par le professeur Escoufier au laboratoire de biométrie de l'Ecole nationale des sciences agronomiques (ENSA) de Montpellier, a permis tout récemment d'expliquer la note fruitée et florale de certains vins de macération carbonique... Même si de nombreuses lettres manquent encore, l'alphabet des odeurs dans lequel les vins écrivent leur magie se complète peu à peu.

Permettra-t-il un jour d'agir de façon parfaitement contrôlée sur la technologie de la vinification ? En bon scientifique, Patrick Etiévant en est persuadé. « *Regardez ce qui s'est passé pour la bière. En étudiant le rôle joué par certaines molécules, on en arrive aujourd'hui à une maîtrise presque parfaite de la fermentation, qui permet d'obtenir à coup sûr une bière de qualité. Dès lors que l'on disposera des données suffisantes, la même chose sera possible pour le vin...* »

Déjà, grâce au contrôle de la fermentation, les mauvaises surprises se font de plus en plus rares pour les viticulteurs. Reste l'épreuve ultime, celle du vieillissement. Etape essentielle et mystérieuse entre toutes, au cours de laquelle l'arôme se transforme en bouquet final. Là, c'est une autre histoire. Certes, on commence à distinguer certains composés qui, en évoluant au cours du temps, semblent bonifier le vin. Mais, jusqu'à présent, toutes les tentatives menées pour accélérer ou modifier ce processus se sont soldées par un échec.

« *Comme de toute chose, il y a un secret du vin,* écrivait Francis Ponge. *Mais c'est un secret qu'il ne garde pas. On peut le lui faire dire : il suffit de l'aimer, de le boire, de le placer à l'intérieur de soi-même. Alors il parle.* » Les biochimistes sauront-ils l'entendre avec autant de bonheur ?

CATHERINE VINCENT.

Les scellés du vivant

(Suite de la page 19.)

D'autres situations sont également d'ores et déjà envisagées. « *On pourrait, par exemple, avoir recours à cette technique dans les maternités pour contrôler, en cas de craintes de substitution d'enfant, que tel nouveau-né est bien l'enfant de telle mère. Nous pensons également à l'identification génétique des militaires ou à celle des titulaires de contrat d'assurance-vie,* explique M. Dupret. *Il pourrait en effet être utile, en cas de catastrophe ou d'accident, de confirmer que l'on a bien retrouvé le cadavre de telle ou telle personne après prélèvement, analyses et comparaison aux empreintes génétiques établies auparavant. Il s'agit véritablement là d'un marché énorme.* »

D'autres perspectives futuristes peuvent encore être imaginées. Rien, par exemple, n'interdit de penser que l'on tient là — avec tous les risques que cela peut représenter — la pièce d'identité biologique unique et infalsifiable, chaque être humain ayant — hormis les vrais jumeaux — une empreinte génétique unique au monde. Le code à barres remplacerait alors sur les documents officiels de demain les empreintes digitales des cartes d'identité de jadis.

Pour l'heure, il est clair que c'est dans le domaine de l'analyse de la filiation que le recours à cette technique risque d'avoir le plus d'écho et de retentissement. On peut, en effet, au moyen du système des codes à barres, déterminer à partir de simples prélèvements de sang des trois personnes concernées si le père officiel ou déclaré est, ou non, le géniteur d'un enfant. Par sa simplicité, sa fiabilité quasi absolue lorsqu'elle est utilisée par des laboratoires compétents (et, partant, la crédibilité que pourront avoir les résultats obtenus aux yeux des magistrats), la technique des empreintes génétiques va de toute évidence sinon immédiatement supplanter, du moins sérieusement concurrencer les techniques actuelles fondées sur l'utilisation des marqueurs sanguins : antigènes érythrocytaires, protéines plasmatiques, enzymes érythrocytaires, système HLA.

A Bruxelles, une dizaine de tests (facturés environ 1 100 F l'unité) sont déjà réalisés chaque semaine. « *Il s'agit dans la plupart des cas de demandes d'exclusion ou de confirmation de paternité dans des couples séparés ou en instance de séparation,* explique le docteur Colette Lestienne (société IDNA, Bruxelles). *Nous demandons alors aux personnes concernées de prendre contact avec un avocat avant que nous ne réalisions les tests.* »

Au service de la justice

A Strasbourg, on s'interroge encore sur la meilleure manière de procéder pour mettre à la disposition du corps médical et des autorités judiciaires cette technique que l'on ne souhaite pas mettre en œuvre à la seule demande des personnes qui le souhaiteraient. Il faut aussi savoir que, parallèlement et de manière beaucoup plus discrète, à Paris, l'Institut national de transfusion sanguine a développé depuis peu l'utilisation de sondes d'ADN en tant que technique complémentaire aux différentes méthodes, classiques, de recherche de filiation.

« *Les examens sont réalisés dans nos laboratoires, à l'Institut national de transfusion sanguine (INTS), uniquement sur requête de la justice, en tant qu'experts près des tribunaux. Depuis 1987, nous ajoutons dans les cas qui le nécessitent l'étude du polymorphisme de l'ADN, en utilisant les sondes choisies en fonction de chaque cas ; ce choix dépend de leur accessibilité au traitement statistique. Nos conclusions sont transmises aux autorités de justice,* nous ont précisé les docteurs Charles Salmon et Philippe Rouger. *Il n'est donc pas exact de dire que ces techniques ne sont pas utilisées en France : elles le sont, mais dans un contexte précis, justifié par le besoin de préserver les libertés individuelles.* »

De fait, c'est bien la question des libertés individuelles qui, avec la diffusion de cette technique, appliquée notamment à l'analyse de la filiation, est aujourd'hui soulevée. On imagine aisément en effet les profonds bouleversements que pourrait entraîner le fait de pouvoir avoir recours sans réelles difficultés, et à partir de quelques cellules, et peut-être même sans prise de sang, à un procédé susceptible de confirmer ou d'infirmer une filiation établie par l'état civil.

Faut-il, dès lors, sinon limiter la diffusion de cette technique, du moins contrôler de manière très rigoureuse les modalités de sa mise en œuvre ? Un contrôle qui n'a d'ailleurs pas été instauré en ce qui concerne les examens classiques de paternité, certains laboratoires privés d'analyses biologiques les réalisant dans des conditions souvent très critiquables. Le sujet est d'autant plus important que plusieurs études — restées jusqu'à présent quelque peu confidentielles — ont établi sur des données biologiques indiscutables la proportion élevée des enfants dont le père reconnu n'était pas le père biologique.

JEAN-YVES NAU.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Importante société dotée d'équipements variés et modernes, rattachée à deux groupes français de premier plan, recherche pour son site situé en grande banlieue nord de Paris son

Responsable du système d'information matériels et logiciels

qui assurera la responsabilité du fonctionnement de l'ensemble des moyens informatiques (ordinateurs et périphériques, automates industriels, terminaux divers, supports de communication...).

Il sera également chargé de l'application GMAO, ainsi que de la réalisation et de la mise en place des améliorations ou des applications nouvelles.

Gestionnaire et animateur (8 personnes environ), il possédera une formation d'ingénieur électronicien; une expérience de 5 à 10 ans en informatique (hard et soft) et en transmission de données sont nécessaires.

Ecrire sous réf. 38 C 1009-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Comme un champignon.

VÉNÉNEUX?

Voir page 23.

Nous sommes une importante société privée de 1700 personnes spécialisée dans la gestion du service public de l'eau et de l'éclairage public, filiale d'un grand groupe français. Structurés en centres régionaux, nous recherchons pour l'un d'entre eux (Région Sud-Est), un

Ingénieur électricien

(ENSIEG, INSA OPTION GÉNIE ÉLECTRIQUE...)

Il prendra progressivement en charge la responsabilité de la gestion et de l'exploitation des installations d'eau potable et d'assainissement et proposera les solutions techniques propres à améliorer leur rendement.

Pour ce poste de terrain, nous recherchons un diplômé d'une *école d'ingénieurs ayant 2 ou 3 ans d'expérience*. Bon gestionnaire, il possèdera impérativement des qualités d'organisation et des aptitudes à l'encadrement de personnel ouvrier ainsi que le sens de la qualité du service.

Des possibilités d'évolution s'offriront aux candidats de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 2261, à Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris.

Carré Turenne

Directeur informatique

à Paris

(Sup Elec, A et M ou équivalent)

Groupe important, leader dans le domaine de la publicité extérieure, recherche pour diriger l'ensemble de ses Services Informatiques un responsable de haut niveau pouvant justifier d'une expérience confirmée et d'une réussite antérieure indiscutable dans le développement et la gestion d'un Service Informatique important, mettant en œuvre des applications de gestion multiples et complexes sur un matériel de milieu de gamme.

Il sera responsable :

- ***Du plan informatique** et des choix techniques en découlant, qu'il aura à étudier, à proposer et à faire entériner par la Direction. Ce plan couvrira :*
  - *Les adaptations et compléments d'applications destinés à élargir et enrichir à court terme les applications actuelles ou en cours de réalisation.*
  - *La refonte à plus long terme de l'ensemble du système, dans le cadre des options stratégiques du groupe, en fonction des besoins futurs des utilisateurs.*
- ***De la réalisation** de ce plan (achat du matériel, gestion des équipes, analyse, développement et mise en place des applications centralisées au siège et décentralisées en agence), comprenant établissement et respect du calendrier et des budgets.*
- ***De la bonne utilisation des applications informatiques** par des utilisateurs exigeants et divers (siège + 40 agences de province) et aux besoins difficiles à cerner et susceptibles d'évoluer dans le temps. Ceci nécessitera de dialoguer avec ceux-ci de manière suivie et efficace, et de réaliser avec un soin particulier leur formation aux applications et les manuels d'utilisation.*

- Salaire important et évolutif, en rapport avec responsabilités assumées.

Envoyer CV et prétentions à SOGENOR - 13 Bd Haussmann - 75009 PARIS qui transmettra. Discrétion totale assurée.

MEDIA-SYSTEM

ADAMEL LHOMARGY
DIVISION D'INSTRUMENTS S.A.

Proche banlieue Sud...
la mesure et la régulation pour le contrôle des propriétés mécaniques et physiques des matériaux

Division d'un Groupe de renommée internationale, nous sommes leader en France dans nos spécialités et ambitionnons de doubler nos parts de marché à l'exportation. Nous renforçons notre encadrement technique de haut niveau et recherchons un

Ingénieur Electronicien Chef de Groupe

- *Ingénieur Electronicien diplômé ENI ou ENSI, vous avez une bonne* connaissance de la mesure et de la régulation, des asservissements en général. Vous avez une expérience de 3 à 4 ans d'électronicien *d'études ou de laboratoire.*
- Vous intégrerez et animerez une petite équipe d'électroniciens et vous développerez l'électronique microprocessorisée de nos appareils et *instruments. Vous connaissez l'environnement* IBM PC, et vous programmez en Basic ou en Assembleur.
- Vous collaborerez et entretiendrez *les relations les plus fructueuses* avec vos homologues mécaniciens et informaticiens sous la conduite du Chef du Service Etudes et Développements.
  Connaissance de l'anglais très appréciée.

Merci d'envoyer votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence A/IECG/LM, à notre Conseil Alain CHABANE.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BL



Offre forte IBM : recherchons fortes têtes.

JEUNES DIPLOME(E)S D'UNE GRANDE ECOLE D'INGENIEURS OU DE COMMERCE
(Bac + 4 minimum)

après une formation réputée et rémunérée, nous choisirons avec vous l'activité qui correspond le mieux à votre projet professionnel. Vous deviendrez
INGENIEUR COMMERCIAL OU INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL.

Nous recherchons de fortes personnalités dont le rôle sera le Conseil et la Vente à haut niveau dans les domaines les plus variés : Administrations, Industries, Commerces, Services... Dès le départ vous pourrez mettre à profit vos connaissances, selon vos affinités et nos besoins.

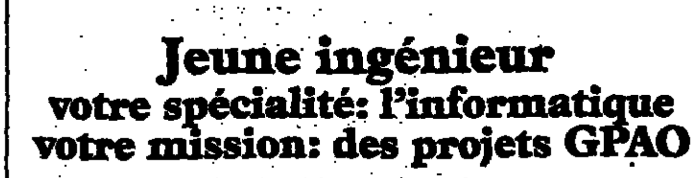
Ces postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

Que vous soyez débutants ou forts d'une première expérience professionnelle, nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature, CV détaillé et photo sous référence R41 à : IBM France – Département Recrutement – 5, Place Vendôme 75001 Paris.

Nous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.

IBM

CONSENSUS



Jeune ingénieur
votre spécialité: l'informatique
votre mission: des projets GPAO

Philips Eclairage

Premier constructeur mondial dans le domaine de l'éclairage. Nous disposons en France d'un outil industriel puissant : 7 centres de production à vocation internationale spécialisés dans les sources lumineuses (lampes à incandescence, fluorescentes, halogènes...) et le matériel d'éclairage (intérieur, extérieur et décoratif).

Le centre industriel de **CHALON/SAONE** (550 personnes) maîtrise des technologies de pointe appliquées à la fabrication en très grande série de lampes fluorescentes.

Diplômé(e) d'une grande école d'Ingénieurs avec option informatique, vous serez chargé(e) de l'étude et de la conception d'applications en GPAO : de l'analyse des besoins à leur mise en place sous environnement IBM.

Doté(e) d'un fort esprit d'équipe, de qualités relationnelles et d'une bonne maîtrise de l'anglais, vous bénéficierez de l'appui des services centraux. Ce poste constitue une étape pour une évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 19 à Jérôme Percheron, **Philips Eclairage**, Tour Vendôme, 204 Rond-Point du Pont de Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.



PHILIPS

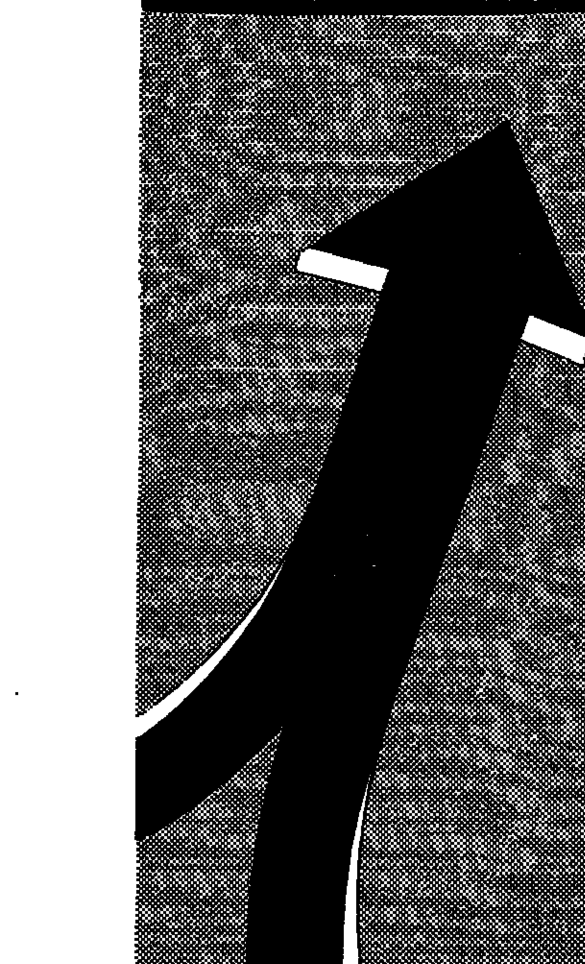
Philips c'est déjà demain.

MEDIA-SYSTEM

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



JEUNES INGENIEURS

DES "MUNITIONS" POUR UNE CARRIERE LONGUE PORTEE !

C'est ce que nous vous offrons chez **THOMSON BRANDT ARMEMENTS.**
• Les moyens techniques d'un leader mondial. • Un savoir-faire reconnu à l'international (nous réalisons plus de 60 % de notre CA à l'export).
• Un parti-pris permanent d'optimisation des compétences. • La mise en oeuvre des technologies les plus avancées. Telles sont les "munitions" à l'origine de notre réussite et bientôt de la vôtre. Vous associer à nos ambitieux programmes pour l'avenir, c'est rejoindre un environnement fortement évolutif, tremplin pour des carrières longue portée !

• Au sein de la Direction Technique :

INGENIEUR AERODYNAMICIEN

SUP AERO, ENSMA, ENSICA... + Universités.

Spécialiste en aérodynamique, vous serez chargé du choix et de la mise au point de méthodes de calculs. Vous aurez la responsabilité de l'élaboration et de l'exploitation de campagnes d'essais en soufflerie.
Première expérience souhaitée.

INGENIEUR D'ETUDES

SUP AERO, SUPELEC, ENSMA, ENSICA.

Vous serez chargé : - de participer à l'élaboration de solutions techniques concernant des problèmes de guidage terminal,
- du suivi des réalisations pratiques et des expérimentations.

INGENIEUR D'ETUDES ET DEVELOPPEMENT

ENSAM ou équivalent.

Spécialiste en mécanique, vous assurez la conduite d'études sur ensembles mécaniques et pyromécaniques et la conception de mécanismes et calculs de structures.

• Au sein de notre Direction Industrielle :

INGENIEUR PRODUITS

ENSAM ou équivalent.

Responsable d'un ou plusieurs produits, vous devez assurer leur industrialisation (dossiers, outillages, moyens...), et leur mise en production.
Chargé de la gestion et du suivi de votre produit (planning, coût...), vous êtes l'interface entre les différentes directions : technique, commerciale et qualité.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

• Au sein de notre Direction Assurance Qualité :

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE QUALITE FABRICATION

Ecoles d'Ingénieurs Electroniciens

De l'approbation du dossier d'exécution jusqu'au traitement des non-conformités et rebus, vous veillez au respect de la politique qualité : évaluation des procédés de fabrication par audits et inspections, et assurez la promotion de la qualité dans les ateliers.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en précisant le poste choisi à Evelyne BOSSENIE
THOMSON BRANDT ARMEMENTS - 45240 LA FERTE SAINT AUBIN

THOMSON

HCA

Organisme de Coopération Industrielle assurant des missions en
Asie, Amérique et Europe
recherche des

CONSULTANTS(ES)

pour la France (Paris) ou l'étranger

de formation supérieure, vous bénéficiez d'une grande expérience des moyennes industries pour avoir exercé des fonctions opérationnelles ou de conseil dans des milieux industriels variés.
Nous vous proposons de réaliser des études de faisabilité et de mener à bien des projets de coopération ou de transferts de technologies entre entreprises françaises et étrangères.
Ces postes nécessitent de posséder d'excellentes qualités de contact, une grande souplesse d'adaptation à des contextes étrangers variés et parfois difficiles, une importante capacité de travail et une grande disponibilité.
La maîtrise de l'anglais est nécessaire. La pratique d'autres langues sera appréciée.
Une expérience industrielle vécue en Asie ou en Amérique sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature
(lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence **212**
à CK 15, rue Pétrarque 75116 Paris.

LEVI-TOURNAY/ABICOM



Mordus de recherche, LEP vous offre les moyens de satisfaire votre passion

LES LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE - 350 personnes - ont pour mission d'assurer aux équipes de développement de Philips les bases scientifiques et technologiques indispensables à l'innovation.

Microélectronique, physique et électronique, systèmes électroniques et informatiques sont des domaines très pointus dans lesquels intervient LEP, l'un des 8 Laboratoires qui constituent l'organisation de recherche internationale de Philips.

Ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles,
vous avez acquis des connaissances de très haut niveau et êtes passionnés par la recherche : entreprenez avec nous une carrière ouverte sur le monde industriel dans un environnement international.

Nous vous offrons des opportunités :
dans nos divisions **"Architecture de microprocesseurs et de VLSI"** et **"Traitement numérique du Signal"** pour des études dans les domaines suivants :
- microprocesseur RISC
- processeurs spécialisés pour le traitement d'images temps réel
- atelier logiciel et langage de spécifications
- codage d'images de télévision haute définition

dans notre division **"Détection et Photonique"** pour :
- l'étude des propriétés photoémissives de semi-conducteurs pour la détection à bas niveau de lumière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., et prétentions à :
LEP, Mr. Bourges, 3 avenue Descartes, BP 15,
94451 Limeil-Brevannes Cedex.

"Philips en France, c'est plus de 20 milliards de C.A., 28 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique".



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

MEDIA-SYSTEM

Société de Service et d'Ingenierie en Informatique spécialisée dans la Télématique
recherche pour consolider son équipe

Jeunes ingénieurs logiciels

Connaissances en langage C ou Pascal, UNIX appréciées.

Envoyez CV + photo à
4, route de Chatou
92000 NANTERRE - sous réf. I/207

Softec

PLURIAL

Ingénieur système

France Câbles et Radio, spécialisée dans le domaine de l'ingénierie et des services de télécommunications internationales recherche pour sa Direction Messagerie Electronique un Ingénieur système.
Il lui sera confié le suivi de l'application MISSIVE et du logiciel de base sur matériel DIGITAL (avec réseau d'accès X25).
De formation supérieure, vous possédez 3 ans d'expérience en tant qu'ingénieur système.
La maîtrise d'un Assembleur est indispensable (macro 11 souhaité). Des connaissances dans le domaine téléinformatique seraient appréciées. Bien sûr, votre dynamisme, votre sérieux et votre esprit d'équipe seront vos meilleurs atouts pour réussir.

FRANCE CABLES ET RADIO
SERVICE MESSAGERIE

Merci d'adresser CV, photo et prétentions *sous réf. CL/A/70/M* à Monsieur CHAPERON, Direction des Relations Humaines et de l'Administration, France Câbles et Radio, 124 rue de Réaumur, 75091 PARIS Cedex 02, qui vous assure de sa discrétion.

Pilotez
la voiture du futur

Dans le cadre d'un projet EUREKA, nous constituons une équipe de

5 CHEFS DE PROJETS
pour concevoir le système d'aide à la conduite des véhicules de l'an 2.000, construit autour du COMPACT DISC INTERACTIF pour la numérisation du son et de l'image. Vous participerez aux spécifications et développerez des programmes de traitement d'images dans un environnement temps réel en Assembleur 68000 et C sous OS9.

Le futur est proche : nous avons besoin de vous rapidement !

Spécialisés en informatique industrielle et scientifique, nous intervenons sur des projets d'envergure et nous offrons à des professionnels de haut niveau l'opportunité de valoriser au mieux leurs compétences.

Département Télécom et réseaux — **6 Ingénieurs**
- Développement de logiciels d'application pour messagerie X400, protocoles de transmission, commutation de paquets. Connaissance de X25, RNIS, PABX, STARLAN souhaitée, en PASCAL, C, ASS. 68XXX, CHILL et UNIX.
- Développement de logiciels de télésurveillance sur IBM/PC en ASS. 80X86, PASCAL, C sous UNIX, VRTX.

Département logiciel de base et systèmes temps réel — **5 Ingénieurs**
- Conception de logiciels pour systèmes de contrôle d'accès en temps réel en ASS. 68XXX et PASCAL.
- Développement d'un interface spécialisé S (V24/RNIS).

Département traitement d'images — **2 Ingénieurs**
pour concevoir et réaliser des unités de visualisation graphique ainsi que des logiciels d'application en 68000 et C/UNIX dans des environnements GKS ou PHIGS.

Département électronique analogique et numérique — **3 Ingénieurs**
- Conception et simulation de circuits intégrés sur PC: VALID, MENTOR, DAISY.
- Conception de systèmes de transmission de données sur processeur de signal (TMS 320).

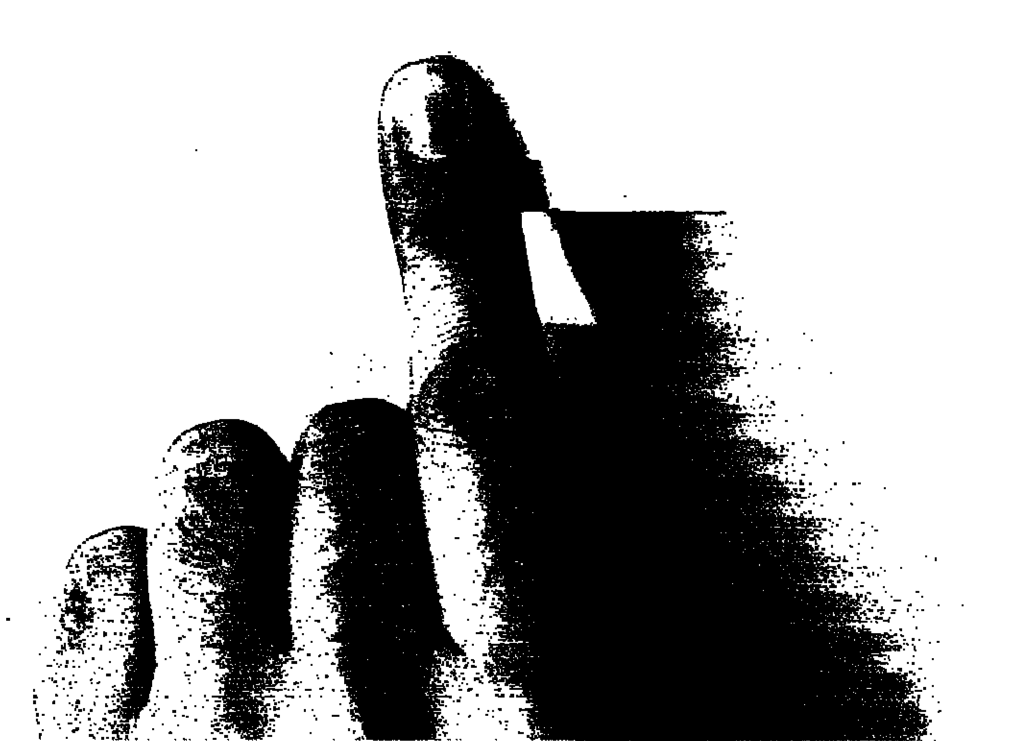
Département Monétique — **3 Ingénieurs**
- Réalisation de logiciels temps réel pour lecteurs de carte à mémoire, automates de paiement, lecteurs de codes à barres en ASS. 68XXX, C et micro contrôleurs 8X51.

- Pour applications monétiques multicentres sur IBM LARGE SYSTEME T.P. — **1 Ingénieur système**

Poste à pourvoir sur R.P., province et étranger.

Merci d'adresser C.V., photo et lettre manuscrite de motivation à
Jean Jacques HAURE SIVAN - 10, Bd de Strasbourg, 75010 PARIS







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

RESPONSABLE CENTRE LASER

● Société de haute technologie recherche pour sa Direction Robotique le RESPONSABLE de son CENTRE LASER.

● Vous jouez un rôle d'expert technique et de conseil auprès des *commerciaux et des clients.* Vous animez une équipe d'ingénieurs et de techniciens. Vous participez au développement de nos *produits.* Vous assurez le suivi des affaires, ainsi que la gestion de ce Centre.

● Ingénieur de formation mécanique avec des connaissances en robotique, vous avez au moins 5 ans d'expérience. Vous maîtrisez la source laser et ses applications (découpe, soudure, traitement thermique). Vous avez déjà conduit des projets et êtes sensibilisé aux problèmes de production industrielle.

● Adressez lettre, *Curriculum-Vitæ*, photo et rémunération actuelle sous référence 4160 à RSCG CARRIERES - 48, rue St-Ferdinand, 75017 PARIS, qui transmettra (le poste est basé en région parisienne).

Comme un champignon.

LA CROISSANCE TELESYSTEMES.

En regardant les chiffres, on ne peut que prendre la mesure de la performance : 100 % de croissance interne en 5 ans, 1 milliard de francs de C.A.

La croissance Télésystèmes est affaire de professionnalisme et de rigueur, *de synergie des compétences et des métiers. De fait*, elle tient de l'état d'esprit de 2 000 collaborateurs engagés par une même volonté de perfection.

Ils trouvent avec Télésystèmes les moyens de leurs ambitions, de grands projets, une avance technologique ainsi que cette façon de voir et de vivre l'entreprise pour laquelle la réussite de tous débute avec celle de chacun.

Ingénieurs Analystes, Ingénieurs Réseaux, Ingénieurs Systèmes, Chefs de Projets, Directeurs de Projets, Ingénieurs d'Affaires, Ingénieurs Commerciaux, professionnels reconnus ou débutants, la croissance se situe au premier plan de vos critères professionnels. Chez Télésystèmes, c'est une expression consacrée.

Adressez votre candidature à :
TELESYSTEMES - Direction du Personnel - 115 rue du Bac
75007 PARIS - Tél. : 45.49.87.00



Jeune ingénieur

Informatique technique

Paris. La Direction des Constructions Navales (DCN) *recherche un ingénieur informatique pour son service* technique.

Au sein d'une équipe de 15 personnes, il aura pour mission de coordonner des études et développements informatiques (matériels et logiciels) du système de combat pour sous-marins. Cette mission de coordination implique des liaisons avec les établissements de la DCN et avec les entreprises industrielles sous-traitantes.

Le candidat *diplômé d'une école d'ingénieurs*, a une solide formation en informatique temps réel dans un contexte industriel et technique et de préférence, des connaissances en technologie de visualisation. Une première expérience dans ces domaines serait appréciée. Le poste requiert le goût des responsabilités, de l'initiative et de bonnes capacités relationnelles. Poste évolutif.

Merci d'adresser votre C.V., avec lettre manuscrite, sous la référence L 103/M, à Henri BOUET, SEMA-SELECTION, 16 rue Barbès, 92126 MONTROUGE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC

ISM **SEMA·SELECTION**
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse

Jeunes ingénieurs de production

Le Département Aluminium Métal du Groupe Pechiney avec 9,3 MF de CA et plus de 10 000 collaborateurs est le 3ème producteur mondial d'aluminium.

Vous souhaitez trouver l'entreprise *capable de valoriser votre potentiel.* Nous recherchons de jeunes ingénieurs de production X, Mines, Ponts, Centrale, ESE, ENSIC...

Nous vous offrons dans un premier temps d'animer une équipe sur le terrain et de gérer un atelier dans l'une de nos usines située dans la Région Rhône-Alpes ou le Sud-Ouest.

Vous apprendrez à maîtriser nos techniques, qu'il s'agisse d'électro*lyse, de fonderie d'aluminium ou de* fabrication de l'alumine.

La diversité de nos activités et notre implantation internationale (Australie, Québec, Grèce, Pays-Bas) vous ouvriront de nombreuses et passionnantes évolutions de carrière.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV et photo, sous réf. AP11, à notre Service Recrutement.

PECHINEY
23, rue Balzac
75008 PARIS





les solutions de progrès

LEADER EUROPEEN DES CONSTITUANTS POUR AUTOMATISMES *INDUSTRIELS* recrute (suite promotion) pour sa DIRECTION CENTRALE QUALITE à RUEIL-MALMAISON (92)

JEUNE INGENIEUR QUALITE - FIABILITE

– CREERA, ADAPTERA et DEVELOPPERA les outils qualité de l'entreprise,
– FORMERA à ces outils les services concernés,
– ANIMERA et COORDONNERA les ingénieurs opérationnels,
– PARTICIPERA à l'élaboration du système qualité de l'entreprise et à son informatisation.

LE PROFIL

• *30 ans environ* • *Ingénieur diplômé* prèf. *électricien/électronicien* ou U.T.C. (section CQI) • Expérience des applications des outils *Qualité/Fiabilité en milieu industriel* • Anglais courant *pratiqué.*

→ Plus d'informations ? MINITEL 3616 JOBPLUS
Annonceur 112-Ann 8894

DISCRETION ABSOLUE. Lettre *manuscrite*, C.V. détaillé, rémunération et photo, sous référence 8894/LM.

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS - 75017 PARIS

CONNECTIQUE

DU PONT DE NEMOURS**, très bien implanté sur les marchés de l'électronique et plus spécialement des produits de la connectique destinés aux secteurs de la haute technologie, renforce l'organisation technique de son Usine de **BESANÇON

CHEF DU SERVICE TECHNIQUE-ASSEMBLAGE

Ingénieur mécanicien ayant développé de solides compétences mécaniques et électroniques, capable de coordoner des projets de développement confiés à des équipes internes ou externes.

Réf. STA/1

CHEF DU SERVICE TECHNIQUE-MOULAGE

Ingénieur plasturgiste ayant 4 ans au moins d'expérience dans le domaine de l'injection (équipements et matériaux) et possédant de réelles qualités d'animation et d'encadrement.

Réf. STM/2

Chargés de conduire nos projets d'optimisation et de développement des procédés de fabrication, ces ingénieurs devront faire la preuve de leurs capacités d'autonomie et de leur sens des responsabilités et des contacts. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Une intéressante évolution de carrière au sein de l'entreprise et du Groupe est très ouverte à partir de ces postes. Possibilités de prise en charge par l'entreprise des frais de déménagement vers Besançon.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant sur l'enveloppe la référence du poste concerné, au Service du personnel.

DU PONT DE NEMOURS
2, Rue de Lafayette - BP 2009
25050 BESANÇON Cédex



AD'COM.

EURODATA

Jeune SSII au service d'unités de recherche de l'industrie pour des projets d'audiovisuel interactif, de temps réel, de télécommunications, recherche en création de postes

2 INGENIEURS INFORMATICIENS

confirmés ou débutants à fort potentiel.

Ecrivez à EURODATA
52, rue d'Oradour-sur-Glane
75015 PARIS.
Réponse assurée très rapidement.

GRACE

Un Groupe mondial : 40000 personnes.
Une unité française de 1000 personnes près de Rambouillet ayant réalisé un CA de 1 Milliard de Francs en 1987 et réputée pour ses TECHNOLOGIES DE POINTE.

Pour renforcer l'équipe d'un secteur d'activité très performant en Process Industriel, nous recherchons

INGENIEUR (AM, TP, INSA...) ou Niveau équivalent

Débutant ou expérience, basé axe Paris-Lille.

Vos atouts
Un goût prononcé pour les contacts à tous niveaux.
Une certaine curiosité / ouverture d'esprit.
Une bonne autonomie et disponibilité (déplacements de courte durée)
Anglais parlé, autre langue un plus.

Votre mission
Suivi de la clientèle (en terme de technique et de vente)
Essais industriels sur le terrain
Résolution de problèmes technologiques.

Notre proposition
RESPONSABILITE de la promotion et de la vente de nos produits spécialisés pour une Industrie Importante dans le secteur Nord Loire-Benelux.
Conditions de travail motivantes (ambiance, rémunération, voiture)
Possibilités d'évolution à la mesure de notre Groupe.

Si cette offre vous intéresse, adressez rapidement votre C.V., avec photo et prétentions à :
Sté GRACE, TOUR OBJECTIF - 2, rue Louis Armand - 92607 ASNIERES Cedex.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

PARTAGEZ NOTRE PASSION POUR LES RÉALISATIONS DE POINTE

Filiale d'un des premiers groupes industriels français d'implantation internationale, notre maîtrise de technologies avancées dans le domaine de la gestion et du contrôle de l'énergie électrique nous ouvre de très larges perspectives de développement en France et à l'Export.

Pour renforcer nos équipes d'études et de mise en fabrication d'équipements importants intégrant des développements avancés dans des domaines techniques diversifiés, nous souhaitons recruter plusieurs

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ayant des compétences en Électronique, en Électrotechnique et/ou en Informatique

Diplômé de Centrale, ESE, ENST, ENSTA, INSA..., vous êtes débutant ou vous avez une première expérience professionnelle.

Vous souhaitez donner à vos activités et à votre carrière une orientation résolument évolutive, dans un secteur alliant hautes technologies et environnement international.

Suivant vos compétences et vos affinités, nous vous proposerons de rejoindre une de nos équipes pour prendre en charge des parties importantes de projets dans les domaines suivants:

- **LOGICIELS DE SIMULATION DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE ET DE TRAITEMENT DU SIGNAL**
- **MÉTHODOLOGIES DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS ET SYSTÈMES EXPERTS**
- **ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE CONDUITE DE RÉSEAUX**
  (première expérience nécessaire en développement de logiciel temps réel sur microprocesseurs 16 bits).
- **MÉTHODES DE FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS DE TEST A BASE DE MICROPROCESSEURS.**

Par les responsabilités qu'ils recouvrent, comme par les évolutions auxquelles ils préparent, ces postes impliquent un haut niveau de technicite et de réelles qualités de contact et d'animation.

Merci d'adresser un dossier détaillé de candidature (lettre, C.V. et photo), sous la référence HGL/M.988, au Service du Personnel



50, avenue Jean-Jaurès
92120 MONTROUGE

AD'COM.



LA BANQUE POPULAIRE DES PYRÉNÉES ORIENTALES, DE L'AUDE ET DE L'ARIÈGE
une des premières Banque de sa région.
Pour développer davantage notre croissance, nous recherchons de jeunes

ORGANISATEURS INFORMATICIENS

Vous avez une formation supérieure scientifique (ENSI, INSA...) ou de Gestion (Maîtrise de Sciences Économiques...), 2 à 3 ans d'expérience en informatique (Analyse fonctionnelle) ou en Organisation Bancaire et de solides qualités de contact et de communication.

Nous vous attendons à PERPIGNAN pour définir, *avec les utilisateurs et les Chefs de projets* informatiques, de nouveaux moyens d'optimiser les activités et les procédures de la Banque.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, *sous référence* JPV/747, à notre Conseil

UNILOG Ethnos — Conseil en Recrutement, 9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 PARIS
Membre de SYNTEC Informatique

AD'COM.



MEDIACO MEDTRANS, l'un des premiers groupes de services industriels (1 Milliard de Frs de C.A.) recherche pour **MARSEILLE** :

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE H/F

(Réf. 912/88/MD)

De formation Ingénieur/MIAGE il possède une expérience confirmée pour élaborer les différentes solutions techniques permettant la réalisation et la maintenance des applications dont il est responsable.

ANALYSTE PROGRAMMEUR H/F

(Réf. 913/88/MD)

De formation BTS/DUT avec une première expérience, il participe à la réalisation des applications de gestion.
Pour ces deux postes, la connaissance du matériel DEC est un atout. Anglais souhaité.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre manuscrite + C.V. + photo) sous la référence choisie à
INNOVATION CONSULTANTS
INNOVATION CONSULTANTS, 34 Cours Gouffé - 13286 MARSEILLE Cedex 6.



Rejoignez les équipes du futur

Lyon FRAMATOME, leader de l'ingénierie nucléaire, vous propose de vous associer à ses équipes reconnues pour leurs performances technologiques au niveau international.

Ingénieurs électrotechniciens

Vous aurez pour mission de :
- concevoir et dimensionner des machines électriques spéciales,
- *assurer les contacts techniques fournisseurs clients,*
- utiliser et développer des programmes de calcul à éléments finis.

Ce poste requiert des compétences en courants forts et en électromagnétisme. (Réf. CN 10).

Ingénieurs de conception mécanique

Vous aurez pour mission :
- réaliser des études de résistance des matériaux, calculs de structures, dynamique des systèmes thermique, hydraulique, automatismes,
- *participer activement aux études de composants mécaniques complexes.*

Ce poste nécessite des compétences en résistance des matériaux, en dynamique de systèmes mécaniques, en automatisme. (Réf. DN 01).

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs débutants ou justifiant d'une première expérience de 2 à 3 ans.
Possibilités d'évolution vers des postes d'encadrement ou de responsables d'affaires. Anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV en précisant la référence choisie à notre Conseil MILO - 3, Avenue des Ternes, 75017 Paris.

FRAMATOME

LE FUTUR EN TETE

MEDIA-SYSTEM

Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Groupe parisien de sociétés de services et d'ingénierie en informatique, nous avons su depuis près de vingt cinq ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé et sur des marchés très vastes et diversifiés, tout en demeurant des entreprises à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recherchons de jeunes collaborateurs • possédant plusieurs années d'études supérieures scientifiques ou en gestion • dégagés des obligations militaires • libres rapidement.

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, nous vous formerons intégralement à la technique et à nos méthodes et vous permettrons de connaître une véritable évolution au sein de notre groupe.

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite avec CV détaillé + photo, sous réf. M 279, à Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, qui transmettra.

Carré Turenne



DIRECTEUR RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

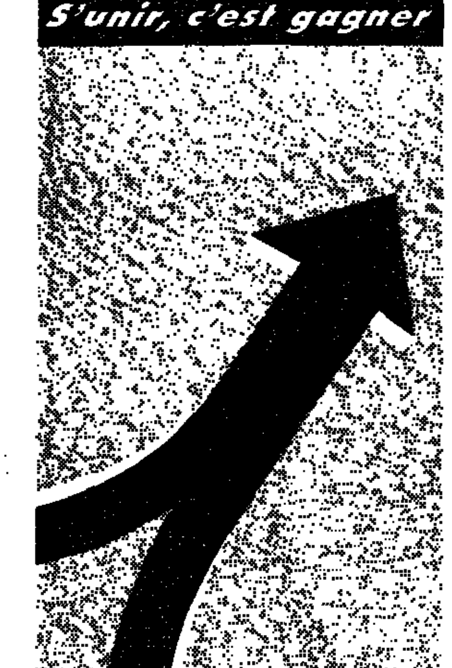
PROFIL :
- Formation supérieure + quelques années d'expérience (U.S.A. - Japon appréciés) en traitement du signal et/ou intelligence artificielle.
- Leader pour manager une équipe et gérer la veille technologie.
- Anglais courant.

MISSION :
- Renforcer les compétences du département.
- Etablir des liens solides avec des centres de recherche à l'échelle internationale.
- Développer les projets de l'entreprise.

EVOLUTION :
- Fonction des compétences réelles dans environnement international.

POSTE :
- Métropole Sud de la France.

Envoyer lettre, C.V. et photo sous réf. 6007. Le Monde Publicité - 5-7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



PILOTEZ NOS PROJETS SUR LES LIGNES INTERNATIONALES !

THOMSON BRANDT ARMEMENTS réalise 60 % de son C.A. à l'export pour plus de 70 pays. Notre réussite à l'international justifie notre place parmi les leaders mondiaux dans notre domaine d'activité : l'étude et la fabrication de systèmes d'armes. Cette réussite, nous la devons à l'optimisation des compétences individuelles et à la mise en oeuvre de technologies de pointe.

Passionné par la technique et l'international, rejoignez la direction industrielle de notre établissement de la Ferté-Saint-Aubin (Sud d'Orléans) en qualité de :

INGENIEUR POUR INDUSTRIALISATION PROGRAMME MULTINATIONAL

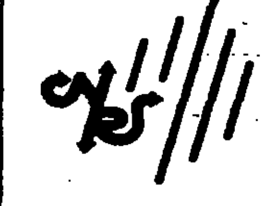
Dans le cadre de projets de coopération technique à l'étranger, vous êtes responsable de la définition des programmes d'industrialisation, de leur coordination et de leur mise en oeuvre. Vous assurez à ce titre les liaisons avec la maîtrise d'oeuvre et les coopérants français et étrangers.

Ingénieurs Grandes Ecoles, vous justifiez d'une expérience industrielle de plusieurs années dans les secteurs de la mécanique, de l'électronique et/ou des systèmes. L'anglais est un impératif. De fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à : Evelyne BOSSENIE
THOMSON BRANDT ARMEMENTS
45240 LA FERTE SAINT AUBIN



HCAP



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

recrute sur contrat

Ingénieurs et universitaires

(2ᵉ/3ᵉ CYCLE : MIAGE-DEA-DOCTORAT)

OPTION : INFORMATIQUE DE GESTION
DEBUTANT OU 1ère EXPERIENCE

Vous participerez à la conception et la réalisation d'importants projets novateurs utilisant des techniques de pointe (bases de données relationnelles DPS7 et micro, vidéotex, réseau...). Une première expérience du progiciel de gestion du personnel GIP serait aussi appréciée.

Adressez votre candidature (avec prétentions), sous réf. IUC, à : CNRS - SIG - 23, rue du Maroc 75940 Paris Cedex 19.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Responsable conception "Réseaux prédiffusés linéaires"

Nous sommes une société internationale de premier plan dans le domaine de la microélectronique. Notre département réseaux prédiffusés linéaires connait un *développement important et nous souhaitons confier la* responsabilité de la conception de nos produits à un ingénieur microélectronique confirmé. A la tête d'une petite équipe, vous définissez avec les ingénieurs marketing les besoins du marché et vous conduisez les projets jusqu'au transfert industriel, ceci dans un univers CAO très développé. Ingénieur en électronique, vous avez 2 à 5 ans d'expérience de conception de circuits intégrés (bipolaires analogiques ou *MOS*) et, si *possible*, une bonne connaissance des ASIC.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. B.159.88 à *notre Conseil CRITERE* - 12, rue Pergolèse 75116 PARIS.



Ingénieur confirmé en recherche produits secs

CREALIS

Centre de Recherche et d'Analyse *dans la branche Epicerie : une* équipe de 52 spécialistes dont 19 cadres qui participent activement au développement de 6 sociétés représentant une très grande variété de produits alimentaires : farines infantiles, aliments en pots, plats cuisinés, potages, sauces, confitures, moutardes, condiments, confiserie, pâtisseries...

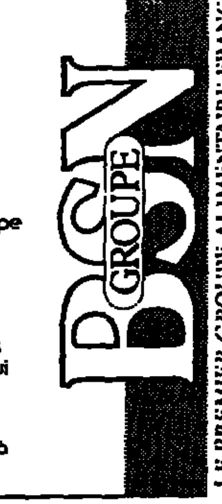
Ingénieur Agro-Alimentaire, vous avez 5 à 10 ans d'expérience en Recherche et Développement acquise dans les domaines des produits céréaliers, déshydratés et dans ceux issus de la technologie de cuisson extrusion.

Nous vous proposons de prendre en charge l'animation et la gestion de notre groupe de recherche produits secs. Rattaché au Directeur du Centre, à la tête d'une équipe de 6 personnes et disposant de moyens techniques très importants, vous aurez à identifier, proposer et développer des projets de recherche à des fins d'innovation produits et/ou technologie, et ce jusqu'au stade industriel.

Rigoureux, ouvert, très autonome et doté d'un sens réel de la communication, vous saurez donner à cette mission toute son envergure et évoluerez dans un Groupe qui sait reconnaître les talents.

Poste basé à **Brive**.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. RB 108 M, en précisant votre rémunération actuelle à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.



LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Participez à notre dynamique de progrès!



2,3 Mds de CA, 1700 personnes, 8 usines, 6 directions régionales de ventes. Sur des marchés en croissance sensible, des marques en position de leader, PANZANI bien sûr, mais aussi GARBIT, PETITJEAN, MAC'ANI...

Notre usine de **Nanterre** (180 personnes) produit annuellement 56 000 tonnes de pâtes alimentaires. Avec l'ambition d'améliorer de façon importante la qualité et la productivité et dans un contexte d'investissements conséquents tant sur le plan technique qu'humain, nous recherchons de nouvelles compétences pour participer à notre dynamique de progrès.

Patron du service conditionnement - Réf. RB 110 M

Ingénieur généraliste vous avez prouvé vos compétences techniques dans une expérience réussie à la tête d'une unité de production. Ce qui fait votre force aujourd'hui ce sont de grandes qualités de contact, votre sens de la négociation et votre aptitude à dynamiser et motiver les hommes autour d'un projet.

Responsable des 2/3 de l'effectif de l'usine et de 22 lignes de conditionnement, vous créez les conditions techniques organisationnelles et humaines nécessaires pour assurer une qualité et une productivité optimales.

Au-delà de cette mission, votre tempérament de patron vous donnera toutes les chances de prouver vos capacités à élargir encore vos responsabilités opérationnelles.

Responsable du service entretien - Réf. RB 111 M

Ingénieur Arts et Métiers, INSA ou équivalent vous êtes un excellent technicien en électro-mécanique ou, mieux encore, vous connaissez les machines de conditionnement. L'expérience que vous avez acquise vous permet d'envisager sereinement de prendre en main la maintenance préventive et conditionnelle nécessaire pour augmenter notre productivité en fiabilisant notre outil de production. A la tête d'une équipe de 20 personnes que vous motivez et formez en permanence, vous savez dialoguer de façon constructive avec les responsables de la production et de la qualité pour aboutir par la concertation à une évolution réussie de notre établissement industriel.

Ouverte et autonome, cette mission est un excellent tremplin pour un ingénieur d'une trentaine d'années souhaitant prouver sa dimension pour évoluer dans le groupe.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi ainsi que votre rémunération actuelle à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.





LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS



Société de Service et d'Ingénierie en Informatique (1200 collaborateurs aujourd'hui, dont 85 % d'ingénieurs), partenaire d'un groupe industriel international, nous avons su progresser dans un univers de technologies de pointe et de compétition.

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, Dea et maîtrise, que vous soyez débutant ou ayez une première expérience, vous recherchez une activité riche et diversifiée. Motivés, vous souhaitez de l'autonomie et la responsabilité de vos projets.

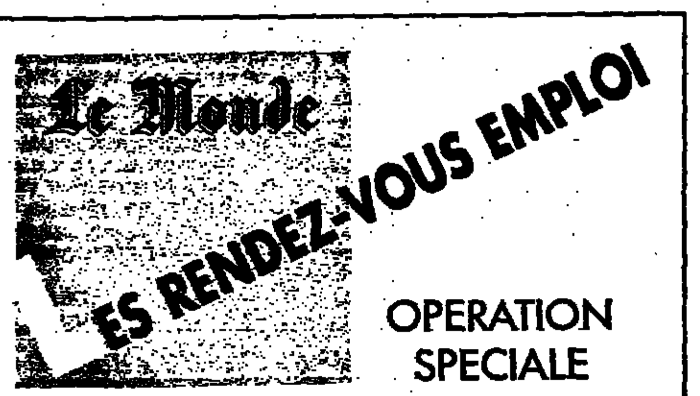
Vous apporterez vos compétences, votre fougue dans les domaines que nous développons :

- systèmes temps réel
- logiciel de base
- génie logiciel
- traitement du signal
- intelligence artificielle
- réseaux et télématique
- informatique industrielle
- systèmes d'information
- systèmes de gestion de bases de données.

Prenez votre essor avec nous.

Merci d'adresser votre CV + photo et prétentions sous réf. 391 315, Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cedex.





OPERATION SPECIALE

LES METIERS DE LA FINANCE

lundi 3 daté 4 octobre 88

LE MONDE, POINT DE RENCONTRE DES GRANDES AMBITIONS



Jeunes ingénieurs mécaniciens

Démarrez votre carrière dans une fonction **Etudes**, sur des projets de haute technologie qui valorisent vos compétences.

Vous êtes attirés par le **calcul**, les **systèmes** et l'utilisation quotidienne de l'informatique.

Pour certains postes, une option Mécanique des Fluides ou Thermohydraulique, ou une bonne formation en Génie Chimique seraient appréciées.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre manuscrite) sous réf. APO 07, à Laurence LAPOUTTE, FRAMATOME, Département Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.



LE FUTUR EN TETE

MEDIA-SYSTEM

PROGRAMMES ARIANE-HERMES

La Direction des lanceurs du CNES à Evry (91) recherche :

Un ingénieur assurance-qualité

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez acquis une expérience de 5 à 7 ans dans **des activités d'exploitation de systèmes de contrôle-commandes, ou de développement ou de production d'équipements embarqués.**

Vous prendrez en charge l'assurance-qualité des opérations de lancement ARIANE dans le domaine des systèmes électriques.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Plusieurs missions en Guyane française sont à prévoir tous les ans. Réf. 87/DLA/03.

Deux ingénieurs en dynamique des structures

De formation Grande Ecole, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience **en dynamique des structures** avec pratique de l'informatique. Vous maîtrisez l'anglais.

En liaison avec les industriels concernés dans le cadre des projets Ariane V et Hermès, vous prendrez la *responsabilité :*

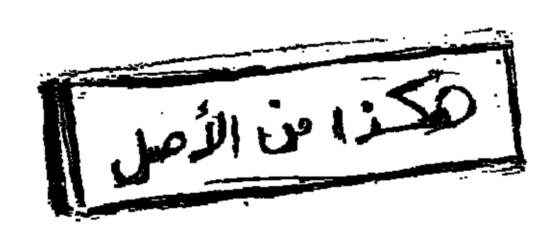
- des activités calculs de charge et aéro-élasticité faisant appel à des connaissances en aérodynamique et automatique. Réf. 88/DLA/23,
- des études d'ambiance vibratoire requérant des compétences en acoustique et traitement du signal. Réf. 88/DLA/24.

Les candidatures sont à adresser avec CV et photo sous la référence choisie à M. le Chef du Département Personnel du Centre Spatial d'Evry, Rond-Point de l'Espace, 91023 Evry Cedex.

cnes

Centre National d'Etudes Spatiales

LES COMPETENCES DU FUTUR



La guerre Hersant-Hachette

La diffusion de « TV Magazine » dépasse celle de « Télé 7 Jours »

Automne historique dans le domaine de la presse TV. La diffusion totale du supplément programmes du groupe Hersant, *TV Magazine*, qu'ont adopté vingt-trois quotidiens *nationaux et régionaux*, dépasse la vente de *Télé 7 Jours* : 3,8 millions d'exemplaires contre 3,1 millions. Pour atteindre cet objectif, le groupe Hersant a mis les bouchées doubles. Depuis le lancement de *TV Magazine*, il y a moins de deux ans, il en a non seulement doté ses journaux mais il a également fortement incité d'autres titres, alliés ou indépendants, à choisir ce supplément.

Le Midi libre (Montpellier) et ses journaux satellites (l'*Indépendant* de Perpignan, *Centre-Presse* de Rodez) où le groupe Hersant possède 10 % du capital ont logiquement adopté *TV Magazine*. Mais l'évènement vient surtout d'un titre indépendant – comme *Nice-Matin* – voire d'un journal plutôt hostile au groupe Hersant – comme *la Dépêche du Midi* (Toulouse) : tous deux vont aussi diffuser *TV Magazine*.

« Il faut aligner une vingtaine de journaux pour dépasser « Télé 7 Jours », note Paul Giannoli, directeur du magazine-vedette d'Hachette. « *TV Magazine » ne correspond pas à une réplique éditoriale de qualité. Notre force est d'être vraiment un magazine, alors que les pages « magazine » de ce supplément ne sont qu'un alibi. Cependant, il ne faut pas se le dissimuler : la concurrence commence à être sensible en régions, étant donnés le taux de pénétration de ces titres et l'attachement du lectorat. Mais cela demeure de la « vente forcée » que dénoncent les lecteurs. »*

Ce dernier aspect empêche d'ailleurs des quotidiens régionaux comme *Ouest-France* (Rennes) ou *Sud-Ouest* (Bordeaux) de recourir à *un supplément de programmes* qui pourrait augmenter leur vente et leurs recettes publicitaires. La publicité locale et régionale drainée par ces suppléments TV est en effet l'un des objectifs centraux du groupe Hersant.

Mais Hachette veille. Pour endiguer la progression du groupe Hersant et épauler *Télé 7 Jours*, le groupe de Jean-Luc Lagardère a riposté. En s'alliant au printemps dernier avec l'éditeur Michel Hommell, le groupe Hachette a équipé ses journaux régionaux d'un supplément *TV Hebdo*, créé par son partenaire. Ainsi, *les Dernières Nouvelles d'Alsace* (Strasbourg) et le groupe Le Provençal (Marseille), tous deux contrôlés par Hachette, se dotent ces jours-ci de *TV Hebdo*.

En outre, des négociations sont en cours avec *l'Alsace* (Mulhouse). L'ensemble de la diffusion de *TV Hebdo* dépasse 1,9 million d'exemplaires. *« En équipant nos journaux, nous neutralisons des zones géographiques*, indique Paul Giannoli, *ce qui empêche le groupe Hersant de prétendre devant les annonceurs et les publicitaires qu'il possède une couverture nationale. »*

Au-delà de la guerre que se livrent les groupes Hachette et Hersant par supplément TV interposés, le développement des magazines de programmes est patent. Deux ans à peine après leur lancement, les ventes de *TV Magazine* et de *TV Hebdo* représentent la moitié de la diffusion totale de la presse de télévision (9,5 millions d'exemplaires).

YVES-MARIE LABÉ.

L'extension des conflits dans le service public de l'audiovisuel

Certains syndicats souhaitent la nomination d'un médiateur

Le service public de l'audiovisuel s'enfonce dans la grève. A Antenne 2, l'assemblée générale du personnel a reconduit, mardi 27 septembre, le mouvement à la majorité des deux tiers, malgré l'opposition d'une majorité de journalistes favorables à la reprise du travail. Techniciens et journalistes de FR 3 ont fait de même, obligeant la direction de la chaîne à adopter le programme minimum. Les journalistes de Radio-France qui avaient suspendu leur mouvement la semaine dernière ont décidé à l'appel du SNJ, une grève illimitée à partir du dimanche 2 octobre, mais ils participeront également au débrayage national provoqué par la CFDT le jeudi 29 septembre. A Radio-France Internationale, le personnel a voté une *« motion de défiance »* vis-à-vis d'une direction générale *« qui a fait preuve de son incapacité à faire fonctionner nos services »*. Dans toutes ces sociétés, des assemblées générales devaient se tenir dans la journée de mardi.

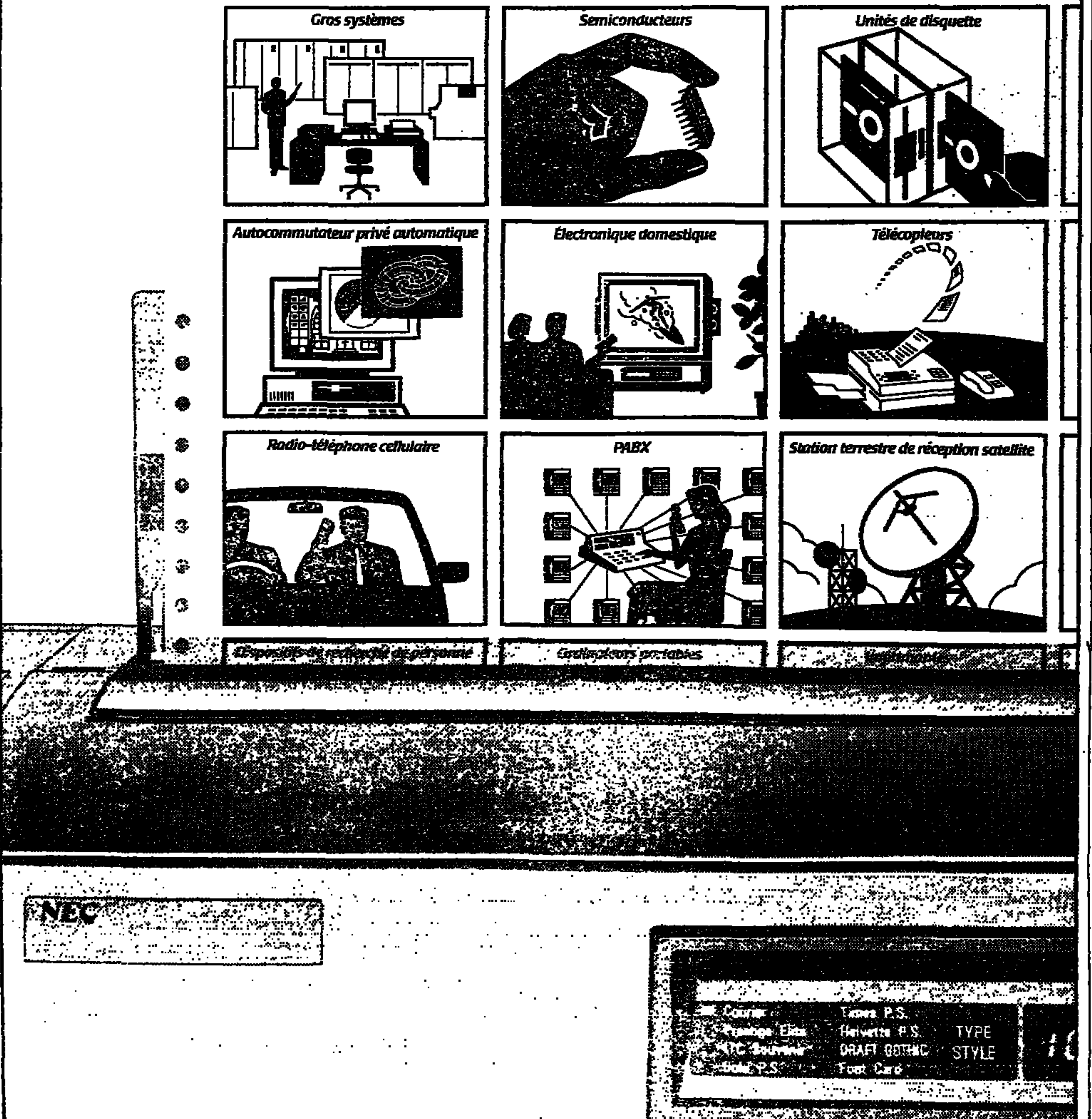
Malgré certaines dissensions entre syndicats ou entre journalistes et techniciens, le mouvement de grève devrait se poursuivre jusqu'au jeudi 29 septembre. Le mot d'ordre de grève lancé ce jour-là par la CFDT devrait marquer un net durcissement du conflit. Les grévistes de Télédiffusion de France risquent en effet d'interrompre les émissions de TF 1, de la Cinq, de M 6 et de certaines radios locales privées diffusées par l'établissement public.

Les négociations entre les syndicats et le collège des employeurs, qui regroupe l'ensemble des sociétés publiques, ont été rompues mardi matin. Si un accord semblait se dessiner sur le rattrapage des disparités salariales selon un plan de trois ans, les discussions butent sur les mesures immédiates de rattrapage exigées par les syndicats. Les directions des chaînes se réfugient derrière les contraintes budgétaires et renvoient les salariés à la tutelle politique, laquelle se réfugie pour le moment dans un silence prudent.

Cette situation de blocage n'est pas sans provoquer quelques signes d'énervement chez les grévistes de l'audiovisuel public. Certains reprochent au pouvoir politique de *« jouer le pourrissement »*. D'autres mettent en cause la personnalité du président du collège des employeurs ; M. Xavier Gouyou-Beauchamp, président de TDF, ancien conseiller de M. François Léotard pour la rédaction de la loi sur l'audiovisuel de 1986.

A Matignon comme chez M. Jack Lang et chez Mme Catherine Tasca, on suit de très près une situation qui risque à tout moment de déraper vers un mouvement plus général de la fonction publique. L'idée de la nomination d'un médiateur, réclamée lundi par certains syndicats, semble faire son chemin, sans que les différents partenaires se soient encore mis d'accord sur un nom.

J.-F. L.



Les réactions

● **M. GABRIEL DE BROGLIE (CNCL) : « Discrétion ».** — Le président de la CNCL souhaite *« ne rien compromettre et ne pas gêner les négociations »* entre salariés et employeurs de l'audiovisuel public. Prêchant la discrétion, M. de Broglie trouve *« normal que cette crise se produise après deux ans d'existence des chaînes privées. La force du choc subi par les chaînes publiques n'est pas pour nous étonner »*.

● **M. JEAN-JACK QUEYRANNE (PS) : « Crise d'identité ».** — M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a souhaité, le lundi 26 septembre, que les négociations continuent dans les sociétés d'audiovisuel du secteur public qui *« ont souffert de la politique libérale »*. Selon M. Queyranne, ces chaînes et stations connaissent *« un conflit du travail »*, mais aussi *« une crise d'identité qui résulte de deux années de saccage du secteur public »*. M. Queyranne estime que les conseils d'administration pourraient être saisis des problèmes touchant aux salaires et aux conditions de travail. *« Mais*, a-t-il ajouté, *il y a une autre attente qui relève, elle, de la politique des pouvoirs publics. »*

● **M. ALAIN JUPPÉ (RPR) : « Paléolithique ».** — *« Il faut sortir de ce système paléolithique où il faut passer par une société d'Etat pour diffuser des images »*, estime M. Juppé pour lequel la loi Léotard a apporté *« un immense progrès »*. M. Juppé veut rencontrer rapidement les responsables professionnels de l'audiovisuel, *« pour essayer de comprendre avec eux ce qui se passe et pourquoi, chaque fois qu'il y a alternance politique (...), on éprouve le besoin de semer la pagaille dans le secteur audiovisuel »*.

● **M. ANDRÉ BERGERON (FO) : « Desserrer la rigueur ».** — Le secrétaire général de Force ouvrière estime que *« des considérations budgétaires ont prévalu sur la sagesse nécessaire »* et *« regrette une telle attitude »*. *« Il faut absolument desserrer la rigueur salariale »*, conclut M. Bergeron, *« je l'ai dit depuis des mois au patronat comme au gouvernement. On ne peut continuer ainsi. »*

Incendie sans pompier

(Suite de la première page).

Car voici qu'en quelques semaines un nouveau débat s'est instauré... celui des salaires. A partir du moment où la 5 et TF 1 notamment offraient, sinon des pactoles, tout au moins des salaires deux fois ou trois plus plus élevés que ceux du service public, les revendications étaient dans la logique des choses. Les personnels d'Antenne 2, de FR 3 et de Radio-France, sans pour autant demander une égalité de traitement, ne pouvaient que réclamer une réévaluation de leurs salaires. Le retour de Christine Ockrent (qui avait succombé aux riches et intraitables sirènes de TF 1) à Antenne 2 – avec un salaire de chaîne privée – a servi de détonateur.

D'abord le gouvernement a cru pouvoir jouer l'apaisement. Matignon ne cachait pas son souci de colmater les brèches (quitte à desserrer le budget des chaînes publiques), ne serait-ce que pour mener à bien les consultations avec les partis de l'opposition sur la future et nouvelle instance de régulation (la troisième en six ans !). Mais le feu était déjà dans la maison, et, loin de se réduire, L'incendie s'étendait aux autres sociétés. Et c'est le moins qu'on puisse dire, les pompiers ne se pressent guère.

Dès lors, le vrai problème n'est pas seulement celui des salaires, même si ce dossier est le point de passage obligé de toute négociation. Il est celui de la définition d'un nouveau service public face à des chaînes privées. De ses missions, de son contenu et des moyens qu'il convient de lui donner.

Une concurrence sauvage signerait à l'évidence la mort d'Antenne 2 et de FR 3. Le retour au monopole est exclu. Et heureusement ! Sans parler des risques qu'il ferait peser à nouveau sur les journaux télévisés, il ne manquerait pas de renforcer des corporatismes qui n'ont pas encore disparu, même s'ils ont été entamés par la création des chaînes privées. Ne serait-il pas temps alors d'ouvrir largement, avec un peu d'imagination et un peu de modestie, ce nouveau débat ? Non pas pour vouer les chaînes privées aux gémonies, ce qui serait absurde et injuste, mais pour que les chaînes publiques marquent leur différence.

CLAUDE SALES.

Nouveaux remous autour de Pearson

Le groupe Reed s'intéresse à l'éditeur du « Financial Times »

Le groupe britannique Pearson suscite bien des convoitises. Ce conglomérat diversifié dans la porcelaine, la banque ou les services pétroliers est avant tout un éditeur de livres et de presse, notamment de quotidiens régionaux et du prestigieux *Financial Times*. En achetant il y a un an 15 % du capital de Pearson, la magnat américain de la presse et de l'audiovisuel, M. Rupert Murdoch, avait suscité les craintes tant du personnel que des dirigeants de Pearson. M. Murdoch avait alors promis de ne pas lancer d'OPA pendant un an, sauf en cas de *« changement important »* chez Pearson, et renouvelé cette promesse en janvier dernier en achetant 5 % supplémentaires.

Aujourd'hui, c'est au tour du groupe Reed, un éditeur britannique également implanté aux Etats-Unis, de s'intéresser à Pearson. Après des ventes d'actifs, Reed disposerait de liquidités estimées à 8,5 milliards de francs. Officiellement, deux réunions entre les directions de Reed et Pearson n'ont abouti à rien de concret, sinon des transactions plus étoffées à la Bourse de Londres, où la capitalisation de Pearson atteint 17 milliards de francs. Un accord entre les deux groupes, qu'il s'agisse de fusion ou d'activités communes, serait de toute façon examiné avec attention par la commission des monopoles, car tous deux détiennent des quotidiens régionaux.

A la base de cette nouvelle agitation, l'accord d'échange d'actions conclu entre Pearson et le groupe néerlandais Elsevier (*le Monde* du 16 septembre). Le capital de Pearson est très dispersé, entre la famille dont est issu son président, lord Blakenham (entre 15 % et 20 %), M. Murdoch, la Financière gaz et eaux (10 %) et Mme Beytout (2,5 %, depuis le rachat de son quotidien, *les Echos*, par Pearson).

Affaiblissant les positions de M. Murdoch, l'accord avec Elsevier peut être interprété comme une défense de Pearson. Mais les médias britanniques prêtent aussi à Reed l'intention d'essayer de briser le groupe d'actionnaires familiaux de Pearson et de racheter éventuellement les parts de M. Murdoch pour contrôler Pearson.

M. C. I.

Économie

SOMMAIRE

■ Dans un entretien accordé au « Monde », le ministre brésilien des finances démontre précisément les mécanismes de l'inflation et de l'endettement dans son pays *(lire page 45)*. ■ Le comité des prix de l'OPEP a décidé d'une réunion élargie de huit pays membres, le 20 octobre à Madrid, pour réexaminer la stratégie de l'organisation *(lire ci-dessous)*. ■ Le niveau du chômage a diminué de 0,1 % au mois d'août. Pour M. Jean-Pierre Soisson, *« une reprise du travail apparaît maintenant comme certaine » (lire ci-dessous)*. ■ Dans le cadre de la préparation à la nouvelle étape de l'Uruguay round, les ministres des affaires étrangères européens manifestent leur *inquiétude devant la montée du* protectionnisme américain *(lire page 28)*. ■ La Poste lance une nouvelle carte gratuite, associée à un compte d'épargne *(lire page 30)*.

SOCIAL

Trois mille chômeurs de moins en août

Une stabilisation fragile

A la fin du mois d'août, le niveau du chômage a diminué, en données corrigées des variations saisonnières, de 0,1 % sur un mois et de 0,8 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait à 2 610 000 personnes inscrites à l'ANPE, soit 10,4 % de la population active, comme en juillet. En données brutes, on comptait 2 551 900 chômeurs, soit 3,3 % de plus que le mois précédent et 0,9 % de moins qu'en août 1987.

« Une reprise du travail apparaît maintenant comme certaine », a affirmé M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnel, en commentant, le 26 septembre, les statistiques du chômage, rendues publiques le jour même. *« L'effet négatif qu'avaient représenté au cours des derniers mois les sorties de stages organisés au printemps par le précédent gouvernement a maintenant disparu »*, a poursuivi M. Soisson, en rappelant que le premier ministre avait annoncé 250 000 chômeurs supplémentaires d'ici la fin de l'année, lors de sa prise de fonctions en mai dernier. *« Sur la base des tendances observées et des actions engagées, il m'apparaît désormais possible de limiter à moins de 100 000 la croissance du nombre des chômeurs au cours de l'année 1988 »*, a déclaré le ministre du travail, peut-être imrudent.

Les 3 000 chômeurs en moins sur un mois et surtout les 21 000 de moins sur un an, en données corrigées, laissent certes présager une amélioration qui interviendrait plus tôt que prévu. Mais les résultats d'août ne sont pas d'ordinaire vraiment significatifs. Après les augmentations de ces tout derniers mois, dont l'impressionnante aggravation de juillet, la présente accalmie ne sera pas nécessairement confirmée en septembre, voire en octobre.

Plusieurs raisons à cela. Les nouvelles inscriptions en cours de mois à l'ANPE restent fortes (+ 6,1 % en un an en données brutes, + 1,7 % en données corrigées), même si l'on assiste à une baisse par rapport à juillet. Les mesures de traitement social, et en particulier les stages, ont perdu de leur efficacité, après les sommets atteints au début de l'année. En données brutes, on constate une baisse de 3,6 % en un mois et de 2,7 % des entrées dans les dispositifs de formation. Avant que les nouvelles mesures n'entrent en vigueur, le déficit peut encore se creuser. Cependant, certaines dispositions continuent de produire leur effet et expliquent, pour partie, la bonne tenue des chiffres du chômage. Longs à prendre leur essor, les contrats de réinsertion en alternance (CRA) et les stages de réinsertion en alternance (SRA), destinés aux chômeurs de longue durée, commencent à influencer le résultat. Les arrêts autorisés de la recherche d'emploi, sans perdre le bénéfice des allocations, pour les chômeurs âgés, ne cessent de progresser (17,7 % par an). On totalise maintenant près de 200 000 dispenses, contre 137 000 l'an passé. Si l'on y ajoute les annulations d'inscription (+ 20,8 % en un an) et les radiations pour absence au contrôle (+ 4,4 % en un an), sans doute circonstancielles, la diminution s'explique par des raisons techniques qui n'ont pas toujours à voir avec la tendance du marché du travail.

Il faut reconnaître que l'emploi connaît une incontestable embellie confirmée par les stastiques du ministère du travail. Les retours dans une activité en témoignent avec une progression de 14 %, en un an, des chômeurs qui ont quitté l'ANPE pour cette raison, soit 18 000 de plus qu'il y a un an. Parallèlement aussi, le nombre d'offres d'emploi enregistrées a augmenté de 20,9 % en un an et en données corrigées, ce qui représente 8 300 propositions supplémentaires sur un total de... 48 000. Quoique positives, ces dernières indications montrent bien que le mouvement actuel de création d'emploi ne sera pas suffisant pour résorber le chômage avant longtemps. D'où la nécessité d'accompagner cette timide amélioration par des mesures de traitement social. En l'occurrence, M. Jean-Pierre Soisson confirme la politique de ses prédécesseurs. Dans une circulaire du 9 juin dernier, M. Michel Delebarre avait instamment prié les services de l'emploi et les préfets de mettre en œuvre 144 440 places de stages pour les chômeurs de longue durée en septembre et en octobre. Par une circulaire en date du 23 septembre, son successeur en fait de même en annonçant *« l'ouverture de 85 400 places de stages supplémentaires »* à effecter selon des quotas régionaux d'ici la fin de l'année 1988. *« Vous voudrez bien, dès réception de la présente circulaire, organiser dans les conditions habituelles l'exécution de ce programme et veiller personnellement à son application »*, écrit M. Soisson, qui ajoute, en une note manuscrite : *« Vous me rendrez compte personnellement de la mise en œuvre de ces mesures nouvelles (...). »* Le 27 septembre, à Lyon, MM. Laignel et Soisson réunissent tous les responsables pour enfoncer le clou. En attendant les résultats escomptés du plan emploi de M. Rocard, il leur faut bien utiliser des méthodes, longtemps encore indispensables. Surtout quand on promet de limiter la hausse du chômage à moins de 100 000 d'ici la fin de l'année.

ALAIN LEBAUBE.

REPÈRES

Agriculture

La jachère à petits pas

Aux ministres de l'agriculture des Douze réunis le 26 septembre à Bruxelles pour évoquer, une nouvelle fois, l'avenir du monde rural, le commissaire européen à l'agriculture, M. Frans Andriessen, a vivement reproché le retard pris dans l'octroi des primes pour la mise en jachère des terres.

En février dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté avaient décidé la mise en place d'un programme de gel des terres sur tout le territoire européen, ainsi que le versement d'aides aux faibles revenus.

Jusqu'à présent, le gel et ses mesures d'accompagnement n'ont été proposés qu'aux agriculteurs ouest-allemands, britanniques, néerlandais et belges. Les autres programmes font encore l'objet de vérifications à Bruxelles, les Etats ayant tardé à les présenter.

Dette

La Tunisie lance un emprunt garanti par Washington

La Tunisie lance un emprunt de 196 millions de dollars en obligations garanties par le gouvernement américain, et à taux fixe, dans le cadre d'un programme de refinancement de la dette militaire tunisienne envers les Etats-Unis, a annoncé, le lundi 26 septembre, la Citibank. Cette émission devrait bénéficier des meilleures cotations (tripe A) des deux grands cabinets d'expertise new-yorkais, Moordy's Investors Services et Standard and Poor's. Ce programme de refinancement a été rendu possible par une loi de décembre 1987 autorisant les gouvernements étrangers à refinancer leurs dettes militaires auprès des Etats-Unis grâce à des émissions d'obligations garanties par Washington jusqu'à 90 % du principal et des intérêts. Les dirigeants de Tunis sont les premiers à tirer parti de cette législation.

ENERGIE

Au cours d'une réunion de huit membres le 20 octobre

L'OPEP décidée à réexaminer l'intégralité de sa stratégie

MADRID
de notre correspondant

Il faut agir. Les cinq pays membres (1) du comité des prix de l'OPEP réunis dimanche 25 et lundi 26 septembre à Madrid sont vite tombés d'accord sur le diagnostic. La glissade continue des prix sur les marchés (de 3 dollars par baril depuis le début 1988) ne peut continuer. Comme la demande réitérée par le Dr Subroto, secrétaire général de l'Organisation, d'une collaboration entre les pays et les non-membres paraît un rêve inaccessible – l'OPEP déchirée n'a-t-elle pas rejeté une proposition des producteurs indépendants en mai dernier ? – la seule action possible dans l'immédiat est la mise sur pied... d'une nouvelle réunion. C'est donc ce qu'a décidé le comité des prix.

Le comité stratégique (2) est invité à se joindre au comité des prix pour une réunion élargie le 20 octobre à Madrid. Le but sera de réexaminer l'intégralité de la stratégie à court, moyen et long terme de l'Organisation ainsi que les mécanismes de production (les quotas) et les prix. A la vue des résultats de cette réflexion, le comité des prix se prononcera sur l'opportunité de la tenne ou non d'une conférence extraordinaire des treize membres de l'OPEP, qui devrait agir rapidement pour inverser la tendance actuelle du marché. La conférence ordinaire prévue pour le 21 novembre prochain à Vienne pourrait alors se dérouler dans un climat plus serein.

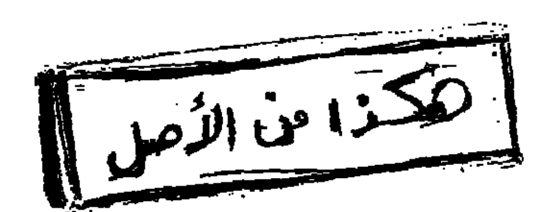
La baisse des prix de l'or noir est due, essentiellement, à une superproduction de la part de certains membres de l'OPEP et d'autres n'appartenant pas à cette organisation, a rappelé le comité des prix. Mais plutôt que d'en appeler une fois de plus *« à la discipline »* des pays membres, l'OPEP semble cette fois décidée à un examen de fond. Telle est la nouveauté. Le ministre algérien du pétrole, M. Belkacem Nabi, l'a confirmé, en estimant que l'OPEP doit s'efforcer de comprendre pourquoi le système de prix officiel (de 18 dollars) et de quotas ne fonctionne pas.

L'avantage de la réunion conjointe avec le comité stratégique – une vieille institution qui ne s'est pas réunie depuis six ans – est qu'elle regroupera d'abord les pays principaux (à l'exception des Emirats arabes unis) qui dépassent leurs quotas et ensuite, autour de la même table, l'Iran et l'Irak. Le cessez-le-feu dans le Golfe permet d'aborder aujourd'hui le problème de la réintégration de l'Irak dans le quota général (15,06 millions de barils par jour). Mais à quel niveau ? Bagdad, dont la production pétrolière avait été mise à l'écart pendant la guerre, réclamait, pour rentrer dans le dispositif commun, un quota égal à celui de l'Iran, soit 2,36 millions de barils par jour. Selon certaines sources, l'Irak réclamerait même désormais plus que son ennemi d'hier pour obtenir les devises nécessaires à sa reconstruction d'après-guerre. L'issue des futures discussions de Madrid dépendront donc directement des avancées faites à Genève dans le processus de paix entre les deux pays.

Mardi 27 septembre, les opérateurs sur les marchés restaient sceptiques sur les conditions de réintégration de l'Irak comme, d'une façon plus générale, sur une possible cohésion retrouvée de l'OPEP. – *(Intérim.)*

(1) Le comité des prix de l'OPEP regroupe l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Indonésie, le Nigéria et le Venezuela.

(2) Le comité stratégique comprend l'Arabie saoudite, l'Iran, l'Irak, le Koweït, le Venezuela, qui sont les pays fondateurs de l'OPEP, et l'Algérie.



Économie

LOGEMENT

Certains loyers vont augmenter de 28 % en trois ans

La moyenne des augmentations de loyer enregistrées pour les conciliations intervenues devant la commission départementale de conciliation (CDC) de Paris s'élève à 28,14 % pour les trois ans du nouveau bail, soit plus de 9 % par an, a révélé lundi 26 septembre M. Alain Raillard, président de la Confédération générale des locataires (CGL).

Cette constatation est tirée de l'étude de 2958 dossiers examinés entre décembre 1987 et juillet 1988. Même si cet échantillon ne représente qu'une petite partie des loyers en cause, puisque 90 % des renouvellements se concluent sans intervention de la CDC, c'est, selon M. Raillard, la seule apréciation de « *l'impact des mesures du plan Méhaignerie sur les hausses de loyer* ». M. Raillard estime que M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, « *minimise les conséquences de la loi Méhaignerie* ». Le responsable de la CGL réclame donc l'abrogation des dispositions de la loi concernant les loyers.

Les hausses acceptées par les locataires lors du passage en CDC sont aussi importantes en banlieue : 31,69 % dans le Val-de-Marne, 25,84 % pour les Hauts-de-Seine, 25,10 % dans les Yvelines, 22,81 % dans l'Essonne et 22,32 % dans la Seine-Saint-Denis.

● **La CAPEB s'inquiète du projet de budget du logement pour 1989.** — La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) estime que le projet de budget du ministère de l'équipement et du logement « *contient trop d'incertitudes et des faiblesses dont les effets risquent à terme de ralentir l'activité du bâtiment et ainsi de remettre en cause l'amélioration de l'emploi constatée dans l'artisanat du bâtiment depuis un an* », où 15 000 emplois salariés nouveaux ont été créés.

MARCHÉ COMMUN

Les ministres des affaires étrangères réunis à Bruxelles

La Communauté exprime sa vive préoccupation face à la législation commerciale américaine

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Le conseil des ministres de la CEE, réuni lundi 26 septembre à Bruxelles, a exprimé « *sa vive préoccupation* » à l'égard du « *potentiel protectionniste* » du Trade Act, la législation commerciale récemment adoptée par le Congrès américain et signée par le président Reagan. Il redoute que cette nouvelle loi n'« *incite les Etats-Unis à recourir davantage à des mesures unilatérales* » incompatibles avec les engagements pris dans le cadre du GATT (l'accord qui réglemente le commerce international).

La Communauté, lit-on encore dans la déclaration ministérielle, « *prendra immédiatement des mesures en vue de défendre ses droits légitimes si ses intérêts étaient mis en cause* ». Elle presse l'administration américaine de maintenir le dialogue « *afin que les négociations commerciales multilatérales ne soient pas compromises* ». Il s'agit de l'Uruguay Round, lancé à Punta-del-Este voici deux ans et qui sera l'occasion d'un rendez-vous ministériel d'évaluation « à mi-parcours » (Midturn review) du 5 au 8 décembre à Montréal.

L'avertissement est clair mais il est gratuit. Compte tenu de la volonté manifeste de la majorité des Etats membres de ne pas heurter Washington, on est en droit de s'interroger sur ce que sera la réaction de la Communauté si d'aventure le président Reagan, ou bien son successeur, s'appuie sur le Trade Act par exemple pour freiner les importations de produits européens aux Etats-Unis.

La déclaration des Douze est raisonnable. L'essentiel était de parvenir à une position commune, consignée par écrit, afin d'être mieux armé pour éviter les dérapages internes le jour d'un éventuel affrontement, a commenté M[me] Edith Cresson, le ministre français des affaires européennes. Elle a constaté cependant que le Trade Act constituait une menace permanente et qu'il ne devait pas être question pour la CEE de négocier sous cette menace.

M. Henri Nallet, qui revient des Etats-Unis, a lui aussi évoqué devant ses collègues ministres de l'agriculture, également réunis à Bruxelles, l'Uruguay Round et la préparation de Montréal. Il a constaté que les Etats-Unis s'armaient pour une offensive en règle : ils viennent d'adopter le Trade Act et ils annoncent, dans le cas où il ne suffirait pas pour faire plier leurs adversaires européens, un Farm Bill, un projet de loi agricole dont le principal objet pourrait être de contrer efficacement la politique agricole européenne.

« *Le gouvernement français a pris la décision de faire monter la pression à l'intérieur de la CEE sur cette affaire* », a indiqué M. Nallet.

Les Italiens sont conscients, eux aussi, du danger protectionniste américain, même s'ils n'en tirent pas exactement les mêmes conclusions que les Français. « *Le Trade Act est l'enfant du Trade Deficit* », a résumé M. Renato Ruggiero, l'influent ministre du commerce extérieur. L'Europe, plutôt que le tiers-monde ou les nouveaux pays industrialisés, risque d'être la première victime des pulsions protectionnistes américaines, d'autant plus qu'on lui reproche à Washington de trop modestement contribuer aux besoins de sa défense.

La réduction du déficit des comptes extérieurs américains est une entreprise de longue haleine, progressive, qui réclame une concertation continue, un dialogue raisonnable et permanent entre les deux rives de l'Atlantique, a estimé M. Ruggiero.

PHILIPPE LEMAITRE.

Les Douze divisés avant des négociations sur la convention de Lomé

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les Etats membres de la CEE éprouvent les pires difficultés à arrêter leur position sur le renouvellement de la convention de Lomé qui les associe à soixante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Lundi 26 septembre, les ministres des affaires étrangères des Douze n'ont pas été en mesure de confier à la Commission européenne le mandat destiné à ouvrir la négociation le 12 octobre prochain à Luxembourg.

A ce stade, il s'agit pour les gouvernements membres d'élaborer des directives relativement vagues pour des pourparlers qui se dérouleront pendant un an au moins. L'actuel accord de coopération arrive en effet à échéance le 28 février 1990. Pourtant, les difficultés de cette négociation apparaissent déjà nettement.

L'Espagne demande de prévoir l'adhésion de Haïti et de Saint-Domingue à la future convention (la quatrième). Ses partenaires européens souhaitent laisser cette question ouverte.

L'Italie et l'Espagne se retrouvent alliées pour s'opposer à un libre accès complet au marché communautaire des marchandises en provenance du tiers-monde. Peu de produits (fruits et légumes, rhum) font encore l'objet de limitations à l'importation, mais sont jugés extrêmement « sensibles » par certains pays de la CEE.

L'aménagement du système de stabilisation des recettes à l'exportation (Stabex), quant à lui, présente des obstacles encore plus sérieux. A la demande du Royaume-Uni et des Pays-Bas, la présidence grecque a élaboré un compromis qui rend le mécanisme plus contraignant pour les ACP. L'exécutif européen, soutenu uniquement par les Français et les Italiens, propose également un contrôle plus rigoureux de l'utilisation du Stabex, mais demande en contrepartie de dispenser les pays les moins pauvres du remboursement de l'aide communautaire. Actuellement, les Etats les plus démunis bénéficient de cet avantage.

Les Britanniques et les Néerlandais sont également en première ligne pour empêcher la Communauté d'ouvrir un guichet supplémentaire destiné à financer l'ajustement structurel des économies des ACP. Londres et La Haye ne sont pas *a priori* opposés à une telle destination des crédits inscrits au Fonds européen de développement (FED). Ils veulent surtout éviter que la Commission ne prenne prétexte de ce soutien nouveau pour les Douze pour accepter un accroissement substantiel du volume du FED.

MARCEL SCOTTO.

Signature d'un accord CEE-Hongrie

La Communauté européenne et la Hongrie ont signé le lundi 26 septembre, à Bruxelles, un accord de coopération et de commerce, le plus important jamais conclu entre la CEE et un pays d'Europe de l'Est. Cet accord prévoit notamment la levée en trois étapes, d'ici à la fin de 1995, de toutes les restrictions quantitatives aux importations de produits hongrois contre l'assurance de Budapest d'améliorer l'accès de son marché aux entreprises européennes. La CEE est le second partenaire commercial de la Hongrie, après l'URSS. L'accord signé à Bruxelles s'inscrit dans le climat de dégel des relations entre la CEE et le CAEM (Conseil d'assistance économique mutuel), marqué, en juillet, par la signature d'un accord de reconnaissance mutuelle entre les deux organisations économiques.

EN BREF

● **Nouveau mode de paiement à l'URSSAF de Paris.** — L'URSSAF de Paris va, à partir du 1[er] octobre prochain, donner la possibilité aux deux cent soixante-dix mille travailleurs indépendants (commerçants, artisans, professions libérales, etc.) de Paris et des départements limitrophes de payer leurs cotisations personnelles d'allocations familiales par un « *titre interbancaire de paiement à échéance* » (TIP). Celui-ci sera adressé en même temps que l'appel de cotisation : il suffira de le renvoyer, le compte de l'assuré n'étant débité qu'à la date limite prévue pour le versement de la cotisation. L'URSSAF de Paris est le premier service public à utiliser ce nouveau mode de paiement, qui existe depuis février 1988, et devrait remplacer le « *titre universel de paiement* » (TUP), qui n'est pas interbancaire, et, sauf pour les titulaires d'un compte-chèques postal, doit être accompagné d'un chèque.

● **Recul de la CSL aux usines Citroën de Rennes.** — La CSL a connu un recul important de 8,3 points aux élections de délégués du personnel dans le collège ouvrier, tout en conservant la majorité absolue (51,37 %) des 9724 suffrages exprimés. Ce recul profite d'abord à la CGT, qui avec 24,64 % des voix gagne 6,2 points, ensuite à la CFDT, qui avec 14,54 % des suffrages gagne 2 points. Les autres voix vont à FO (6,68 %) et à la CFTC (2,75 %). Dans le deuxième collège (employés, techniciens, agents de maîtrise et cadres), la CSL conserve une large majorité (61,55 %) des 1839 suffrages exprimés, la CFDT en obtient 22,18 %, FO 7,88 %. La CGC 4,4 % et la CFTC 3,96 %. Selon le secrétaire général de la CSL, M. Auguste Blanc, « *ce recul trouve son origine dans le mécontentement justifié des salariés devant l'attitude de la direction générale, qui agit sans discernement* ».

AFFAIRES

Usinor-Sacilor investit au Creusot

Quatre ans après la déconfiture de Creusot-Loire, la sidérurgie existe toujours sur le site, berceau historique de l'ex-groupe. Pour preuve, le nouvel outil que vient d'installer Usinor-Sacilor (propriétaire depuis 1985) dans la tôlerie de la division Creusot-Marrel : il s'agit d'une coulée sous pression, un outil qui a coûté 150 millions de francs environ, et permet de produire des aciers très spéciaux, en petite série, dont la division s'est fait une spécialité. Il n'existe que deux autres outils de ce type dans le monde : un en Italie et un aux Etats-Unis.

Creusot-Marrel coule, en moyenne, 130 000 tonnes d'aciers spéciaux pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs (en 1988). Elle emploie mille sept cents personnes, et ses ventes sont destinées essentiellement à la chimie (500 millions), l'énergie (280 millions), l'armement (160 millions) et le nucléaire (110 millions). Intégrée avec la division mécanique spécialisée (la défense, 300 millions de francs de chiffre d'affaires) à la société Creusot-Loire Industrie, elle a souffert, au début de l'année, de l'envolée des prix des métaux (comme le nickel ou le chrome) entrant dans ses aciers spéciaux. On s'attend, en conséquence, à une stagnation, en 1988, du bénéfice (134,6 millions en 1987) de Creusot-Loire Industrie, en raison des retards dans la répercussion des hausses des prix des matières premières et des substitutions qu'elles ont entraînées.

L'investissement effectué à la tôlerie n'est pas le seul consenti par Usinor-Sacilor : 471 millions de francs au total ont été investis chez Creusot-Loire Industrie en trois ans, dont 427 millions pour Creusot-Marrel (*y compris* les 150 millions de la coulée sous pression). Ce nouvel outil ne devrait pas se solder par des réductions supplémentaires d'emplois (sept cents emplois avaient été perdus dans la métallurgie creusotine lors du naufrage de Creusot-Loire). Il permettra d'améliorer de 35 millions de francs environ le résultat brut d'exploitation et la division, chiffre dont il faut défalquer 10 millions annuels au titre des amortissements.

● **Les syndicats s'inquiètent pour la chaudronnerie de Chalon-sur-Saône.** — Une autre unité de l'ex-Creusot-Loire traverse une passe difficile : la chaudronnerie lourde de Chalon, reprise en 1985 par le constructeur de chaudières nucléaires Framatome. Les syndicats s'inquiètent en effet de l'avenir de cette entreprise, qui emploie encore trois cents personnes et n'enregistre plus de commandes. La direction de Framatome ne fait pas de commentaires.

F. V.

Alsthom se renforce dans les turbines

Alsthom continue de tisser sa toile en Europe dans les turbines à vapeur : quelques semaines après avoir repris, en Belgique, Avec Energie (700 millions de francs de chiffre d'affaires), le groupe annonce son entrée, à hauteur de 45 %, dans le capital de l'allemand MAN Energie (1 milliard de francs de chiffre d'affaires). Et, d'ici un mois, le groupe français saura s'il a réussi à percer en Espagne... Une politique des petits pas qui tranche avec les accords spectaculaires, comme celui conclu il y a dix-huit mois entre le suédois Asea et le suisse Brown Bovery.

M. Boveri (800 salariés à Nuremberg) coopère avec Alsthom depuis plus de vingt ans dans la recherche-développement sur les turbines à vapeur. Les deux groupes sont même allés jusqu'à créer il y a quinze ans une filiale commune.

L'opération annoncée maintenant, qui reste soumise au feu vert de l'office des cartels ouest-allemands, permettra au groupe français de renforcer sa position de leader européen dans les turbines à vapeur (un secteur où il réalise déjà 2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) et de prendre pied outre-Rhin. *A contrario*, elle donne une nouvelle illustration de la politique du groupe allemand MAN : se renforcer sur ses points forts (il y a quelques mois, il a racheté les moteurs Diesel... d'Alsthom) et nouer des alliances dans les autres.

LA VIE DANS LES ENTREPRISES

Accord international entre BSN et les syndicats de l'alimentaire

Le groupe BSN, qui est implanté directement dans une dizaine de pays à travers le monde, vient de signer un « avis commun » avec l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (UITA), à laquelle appartiennent, pour la France, FO et la CFDT. Déjà, BSN avait accepté un échange annuel d'informations avec les syndicats, affiliés à l'UITA, des pays européens où il est implanté (*le Monde* du 8 juin). Mais l'accord qui vient d'être signé est une première dans l'agro-alimentaire : il concerne l'ensemble des salariés de BSN à travers le monde, au Mexique comme au Nigéria, au Japon comme aux Etats-Unis ou au Brésil.

L'UITA et BSN se sont mis d'accord « *pour développer, en fonction des législations nationales ou des accords conventionnels* », une formation « *adaptée et qualifiante* » face aux nouvelles technologies. Une « *information égale* » (sur les résultats économiques et le bilan social) sera dispensée dans tous les lieux d'implantation de BSN dans le monde. Une « *réelle égalité hommes-femmes* » sera recherchée « *en faisant disparaître les disparités existantes* ». Enfin, l'application du droit syndical sera développée dans tous les pays, « *en fonction des conventions de l'Organisation internationale du travail* ». Un début de politique contractuelle à l'échelle d'une multinationale...

● **Absentéisme en baisse chez Digital.** — Le taux d'absentéisme, pour l'ensemble du personnel en 1987 (3 075 salariés, soit une augmentation de 19 % en un an), a sensiblement baissé chez Digital Equipment France, selon le bilan social. Il s'élevait à 2,75 % (soit un total de 16 838 jours ouvrés d'absence), contre 4,15 % en 1986. Si l'absentéisme des employés (4,74 %) a nettement baissé, celui des assimilés cadres (2,14 %) a sensiblement fléchi. Mais l'absentéisme des cadres (1,44 %), toujours relativement faible, est en hausse : 4 059 jours d'absence en 1987, contre 3 852 en 1986.

● **Aventure des métiers dans l'entreprise.** — Armand Braun, qui a lancé la première aventure des métiers au niveau national en avril 1987, et Dominique Thierry, de Développement et Emploi, tentent d'organiser des manifestations du même type dans les entreprises. Partant de l'idée que « *toute entreprise d'une certaine importance exerce aujourd'hui des dizaines, voire des centaines de métiers différents* », ils proposent aux entreprises de « *célébrer* » leurs métiers, à travers une manifestation « *vivante* », afin que chaque salarié s'aperçoive « *des opportunités de mobilité individuelle* ».

● **Ciments Lafarge à l'européenne.** — Ciments Lafarge, qui a l'ambition d'être le premier cimentier d'Europe en 1993, veut « *européaniser* » ses indicateurs sociaux. L'idée est de comparer les « chiffres » de Ciments Lafarge avec ceux des autres cimentiers de la CEE sur les salaires, les charges sociales, les grèves, les forces syndicales, etc.

● **Résultats semestriels de Peugeot.** — M. Jacques Calvet, PDG de Peugeot SA, a indiqué, mardi 27 septembre, lors d'une conférence de presse, que les résultats du premier semestre de son groupe, avant impôt, s'établiront entre 7,1 et 7,2 milliards de francs contre 4,2 milliards pour la même période de 1987. Comme Peugeot paiera cette année de lourds impôts, le résultat net sera réduit « *à un peu plus de 4 milliards* » contre 3,3 milliards en 1987. Pour l'ensemble de l'année, M. Calvet a indiqué que le second semestre serait un peu moins bon mais que le résultat global serait supérieur aux 6,7 milliards de l'an dernier, compte tenu d'une forte réduction de l'endettement, ramené sous la barre des 15 milliards.

Économie

MONNAIES

Ouverture officielle de l'assemblée générale du FMI et de la BIRD

Les interventions concertées des banques centrales ramènent le calme sur les marchés des changes

Le message des banques centrales, dont les interventions, le lundi 26 septembre, ont été parfaitement orchestrées, a été entendu par les marchés financiers. Après avoir *interprété* l'absence d'allusion à la parité du dollar dans le communiqué du « groupe des Sept » comme un signal de hausse possible de la monnaie américaine, les investisseurs ont été ramenés à la prudence. Le billet vert, qui, le lundi 26 *septembre*, était monté jusqu'à 1,8910 mark, revenait sagement, *le* mardi 27 septembre, lors des premiers échanges interbancaires à 1,8810 DM et 6,3975 FF. Il avait auparavant clôturé à Tokyo à 134,38 yens dans une atmosphère calme.

Les cambistes, un temps encouragés par les déclarations du secrétaire d'Etat aux finances ouest-allemand, M. *Hans* Tietmeyer, selon lequel il n'y avait pas lieu d'intervenir sur le marché des changes, ont vite été pris à contre-pied, la Réserve fédérale américaine *ouvrant* le feu à l'ouverture de New-York, le lundi 26 septembre, vite suivie par une dizaine de banques centrales. Les sommes engagées n'auraient pas dépassé 300 millions de dollars. Mais le coup de semonce était suffisant, en cette fin de mois, pour ramener le calme sur les marchés.

Les risques de turbulences monétaires provisoirement écartés, les ministres présents à Berlin pouvaient revenir aux thèmes majeurs de l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui s'est ouverte officiellement *le* mardi 27 septembre et a été marquée par les discours du chancelier ouest-allemand M. Helmut Kohl, du directeur général du FMI, M. Michel Camdessus, et du président de la Banque mondiale, M. Barber Conable (lire page 48). La veille, le comité de développement, un organe de vingt-deux membres chargé de conseiller les deux organisations multilatérales sur les transferts de ressources vers les pays *en développement, s'était montré* très critique à l'égard de l'attitude protectionniste des pays riches. Le président de ce comité, le ministre des finances du Zimbabwe, M. Bernard Chidzero, a souligné l'aspect *« vital »* de ce problème pour des nations qui doivent développer leurs recettes à l'exportation pour assurer leur croissance *et rembourser leur dette.*

Un entretien avec le ministre brésilien des finances

(Suite de la première page.)

Aussi la première question que nous posons au ministre des finances, ancien fonctionnaire du ministère qu'il dirige depuis près de neuf mois, un homme de manières simples, facilement souriant, *économiste de formation*, porte-t-elle sur l'ampleur du déficit des finances *publiques que les statistiques officielles,* approuvées par le Fonds, évaluent pour *1988 à seulement 4 %* du produit national brut, un pourcentage qui semble traduire une très nette amélioration de la situation par rapport à l'an dernier, où il était de 5,5 %. Dans quelle mesure ces estimations représentent-elle la réalité des faits ?

« Les chiffres cités sont, en effet, établis à partir de ce qu'il est convenu d'appeler, dans le vocabulaire du FMI, le déficit « opérationnel », calculé en termes réels, défalcation faite donc des conséquences de l'érosion monétaire. Si maintenant on évalue la part du déficit public rapportée au PNB, sur la base des chiffres nominaux, on conclut au contraire à une augmentation de cette part, passée de 25 % en 1987 à probablement 36 % cette année. »

Pour justifier leur choix en faveur d'une estimation en termes dits « réels », le Fonds monétaire et les experts du gouvernement brésilien (trop heureux de saisir cette occasion d'escamoter la plus grande portion du déficit) font valoir que, étant donnée la rapide dépréciation du cruzado, le PNB calculé en valeur nominale ne représente qu'une moyenne plus ou moins *mal taillée, cela s'explique parce que* les statistiques de la production des premiers mois de l'année étaient encore établies sur la base d'une monnaie qui, depuis lors, a perdu plus des trois quarts de sa valeur, tandis que le déficit est calculé en une seule fois en fin d'année. Il en résulte que celui-ci exprimé en cruzados courants le 31 décembre 1988 sera considérablement plus important que le déficit exprimé en cruzados courants à la fin de l'année 1987. Mais par suite de l'effet de moyenne qu'on vient de mentionner, la *croissance* du PNB en valeur aura été moins rapide. En définitive, la *méthode du Fonds* monétaire consiste à calculer en terme réels, abstraction faite de l'inflation, l'accroissement annuel de l'endettement du Trésor brésilien.

Tout cela pourrait paraître logique si l'inflation n'était par définition un phénomène « nominal ». Comment se rendre compte de son évolution si on commence, par convention, à en faire abstraction ? Le problème posé au Trésor brésilien, *c'est d'emprunter des cruzados* courants pour financer l'excès des dépenses courantes du budget sur les recettes fiscales courantes. Tout le reste est interprétation. Que la substitution de statistiques « opérationnelles » en valeur dite réelle au montant des emprunts effectivement contractés par le Trésor (on verra un peu plus loin auprès de qui) ne soit pas une opération innocente, les propos suivants que me tient le ministre en apportent la confirmation.

« Les dirigeants brésiliens ont eu naguère la naïveté de croire qu'il n'y avait pas de raison de s'inquiéter du déficit puisque celui-ci était, faisait-il remarquer, *inférieur à celui de la Belgique ou de l'Italie »*, (où il était de l'ordre de 12 % à 14 %). Et M. Ferreira da Nobrega d'ajouter : *« La comparaison n'était pas valable car les déficits belge ou italien sont évidemment évalués en terme nominaux alors que pour le Brésil on se référait aux pourcentages calculés par le FMI. Ceux qui se livraient à ces consolants rapprochements ne tenaient pas compte non plus des conditions encore beaucoup plus mauvaises et coûteuses qu'en Italie, auxquelles le Trésor brésilien est amené à se procurer des ressources. »* Sans doute, M. Ferreira faisait-il particulièrement allusion, mais sans le nommer, à l'un de ses prédécesseurs, M. *Dilson Funaro*, qui lança dans l'improvisation une réforme monétaire radicale (en février 1986) qui échoua lamentablement. L'ex-ministre Funaro, qui participa à plusieurs réunions du FMI, est venu cette année à Berlin siéger au sein de la contre-conférence organisée par les gauchistes ! *« Faute de se préoccuper du feu qui couve et qui ne cesse de faire monter la fièvre dans le pays, à savoir le déficit budgétaire, les auteurs de la réforme qui avaient gelé les prix, ont vu ces derniers exploser dès le mois de décembre 1986. L'explosion continue... »*

Le ministre explique comment, en dépit *d'une monnaie fondante*, l'Etat couvre sans difficulté ses besoins de financement : *« Tous les titres de la dette publique sont indexés. La correction est journalière. Si donc vous avez souscrit à un bon du Trésor, sa valeur nominale sera, dès le lendemain, supérieure de 0,8 % ou 1 %. Pour calculer le pourcentage de la correction, on fixe au début de chaque mois le taux d'inflation projeté. Pour ce mois de septembre : 23 %. Commence alors jusqu'au 20 du mois une période de vol à l'aveugle. Vers le 25 de chaque mois on est, enfin, en mesure de savoir approximativement quel aura été le taux d'inflation constaté. A partir de ce taux, on établira la prévision pour le mois suivant, et ainsi de suite. Les souscripteurs recevront en fin d'année un coupon de 6 %. »*

Pour comprendre la redoutable efficacité du dispositif, il faut savoir que désormais la quasi-totalité des dépôts en banques sont investis en bons du Trésor. Les banques font automatiquement le transfert dès que le solde positif d'un compte dépasse 50 000 cruzados, le *montant minimal* admis pour la souscription aux titres de la dette publique (ou aux certificats de dépôt émis par les banques elles-mêmes). Ajoutons que les placements sont effectués au jour le jour, si bien qu'à condition de prévenir son banquier avant 1 heure de l'après-midi on peut retirer tout l'argent liquide dont on a besoin (par cession des bons du Trésor ou des certificats de dépôt *que la banque se charge de placer* auprès d'autres clients). Ce système est *l'illustration* la plus *parfaite de ce qu'on* appelait en France pendant les années 50, années d'inflation, le « circuit financier » du Trésor : l'argent mis en circulation par le déficit revient dans les caisses de l'État.

Dans un tel système, la masse monétaire *stricto sensu* (billets et comptes à vue) est réduite à peu de chose puisque tout l'argent disponible est immédiatement transformé en bons du Trésor, lesquels remplissent désormais toutes les fonctions de la monnaie, à l'exception du règlement des achats (mais l'acheteur se procurera l'argent en liquidant *au dernier moment son portefeuille* de bons). On empêche ainsi que l'inflation ne se *traduise par la fuite classique* de la monnaie vers les biens réels.

Le circuit, toutefois, n'arrive pas à se boucler complètement sur lui-même. Comme je demande au ministre qu'elle est la proportion des bons du Trésor directement achetés par l'Institut d'émission (faute de trouver des acquéreurs privés), il me donne cette précision effarante (je veux dire : dont il est lui-même effaré) : 40 %. Ainsi 40 % d'un déficit, qui représente en cruzados courants plus du tiers de la valeur *nominale* de la production sont-ils directement financés par la monétisation de la dette.

Le tableau s'assombrit encore quand on s'avise que le seuil des 50 000 cruzados à partir duquel on peut bénéficier des avantages de la monnaie « bons du Trésor » est égal à deux fois le salaire minimal ; que les salaires sont eux-mêmes indexés, non pas journellement mais seulement une fois par trimestre, en fonction de l'inflation des trois derniers mois. Il est incomparablement plus avantageux, au Brésil, de souscrire des bons du Trésor si on dispose d'un revenu *suffisant pour cela que de* travailler : *« C'est en effet un grave problème »*, me dit le ministre.

Il dit encore : *« En nourrissant l'inflation, le système financier du Brésil est éminemment autodestructeur.*

– Quels sont les remèdes que vous envisagez ?

– *Nous ne le savons pas encore »*, répond franchement M. Ferreira da Nobrega. Il espère néanmoins convaincre, après les élections municipales de novembre, les partenaires sociaux de conclure un pacte social. Apparemment, le ministre n'est pas découragé, faute sans doute de pouvoir se raccrocher à une autre branche, par la récente négociation entre le patronat et l'un des syndicats. L'entente s'était faite entre eux pour demander au gouvernement qu'il gèle les tarifs publics. Autant attiser le feu sous la braise. M. Ferreira da Nobrega refusa net.

La croissance ne sera au mieux que de 1,5 % au Brésil en 1988, ce qui correspond à un recul pour le revenu national par habitant. Précisons à l'endroit de ceux qui sont enclins à voir dans une balance commerciale positive le signe le plus clair de la santé et de la « compétitivité » d'un pays que celle du Brésil n'a jamais encore enregistré un excédent aussi grand. Le surplus de la balance commercial sera en 1988 d'au moins 17 milliards de dollars, le plus important du monde après celui du Japon et de la République fédérale d'Allemagne. Le service de la dette est largement assuré. *Qui dit mieux ?*

PAUL FABRA.

TRANSPORTS

Pour éviter d'être submergée par les poids lourds

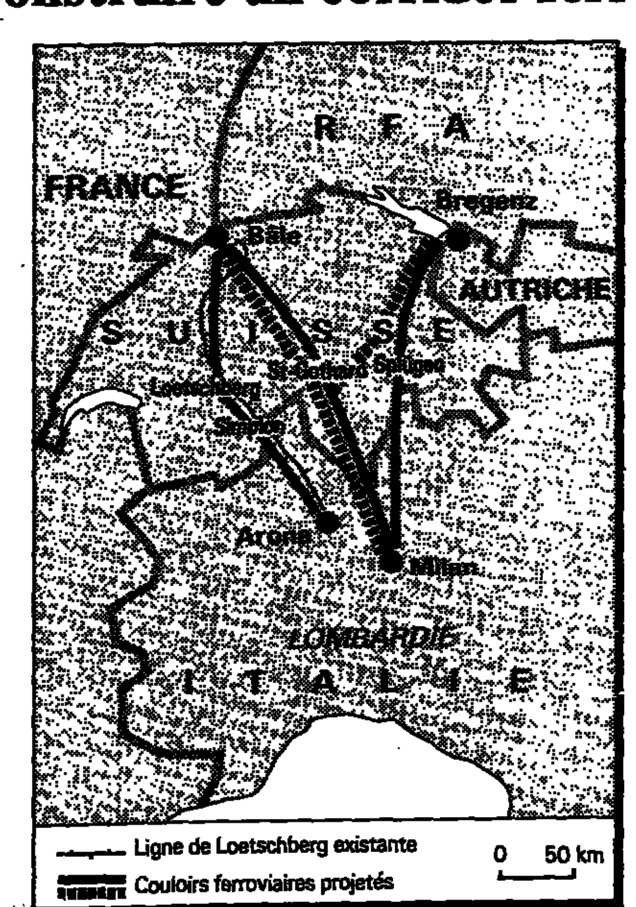
La Suisse veut construire un corridor ferroviaire Nord-Sud

BERNE
de notre correspondant

La Suisse a beau invoqué sa neutralité et ses particularismes, elle n'ignore pas qu'elle n'est pas une île et qu'elle se trouve au cœur même de l'Europe. Ainsi M. *Adolf Ogi, chef* du département fédéral des transports, a-t-il présenté un ambitieux projet de nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes en vue de canaliser le trafic entre l'Allemagne et l'Italie.

Passage quasi obligé entre l'Allemagne, voire le nord de l'Europe et l'Italie, la Confédération doit s'adapter au fort accroissement du trafic qu'entraînera la création d'un marché unique chez ses voisins. La Suisse craint d'être rapidement engorgée, d'autant que la circulation sur l'autoroute du Gothard est déjà en passe d'atteindre son point de saturation. De plus, les limitations à 28 tonnes imposées aux poids lourds créent des tiraillements entre Berne et ses partenaires.

Les Pays-Bas avaient même, un moment, menacé d'interdire aux camions helvétiques de circuler *sur leur* territoire. Plusieurs pays sont également intervenus auprès du Conseil *fédéral afin de réclamer* un corridor de transit pour les poids lourds de 40 tonnes. Intransigeante sur ce point, la Confédération croit pouvoir éviter un accroissement du transport des marchandises par la route en développant le ferroutage, c'est-à-dire le transport des camions par rail. *Pour parer au plus pressé*, la ligne du Loetschberg sera dotée prochainement d'une seconde voie. Des études sont en cours pour la création d'un corridor réservé aux camions de 4 mètres de hauteur, la limite actuelle étant de 3,10 mètres.



A plus long terme, les autorités helvétiques voient une solution de rechange dans la construction d'un couloir ferroviaire. Cinq *variantes ont été retenues* pour le choix d'une nouvelle ligne de chemin de fer à travers les Alpes. A l'est du pays, deux tracés dits du « Splügen » pourraient constituer un nouvel axe du trafic entre le sud de l'Allemagne et la Lombardie. *Une autre variante passant* par le Gothard sur l'axe Bâle-Milan aurait l'avantage d'offrir à la Suisse une plus grande autonomie en matière de décision et de réalisation. un quatrième tronçon entre Bâle et Arona à travers le Loetschberg-Simplon entraînerait les investissements les plus faibles et aussi moins de pollution.

Enfin, un tracé plus sophistiqué, en Y, entre Bâle et Milan avec un accès vers le sud de la RFA via Bregenz, offrirait un avantage supplémentaire mais coûterait plus cher tout en portant davantage atteinte au paysage. Avec un tunnel de base de 36 à 50 kilomètres suivant la variante, ces ouvrages exigeraient des investissements de l'ordre de 10 à 20 milliards de francs suisses en fonction du projet retenu. Les travaux pourraient être achevés en l'an 2005, si le choix du tracé est arrêté en 1989 au terme d'une procédure de consultations.

JEAN-CLAUDE BUHRER.



هكذا من الأصل

Marchés financiers

La nouvelle carte de retrait Postépargne

Quand la poste rémunère ses dépôts à vue...

La Poste vient de lancer une nouvelle carte (gratuite), qui fonctionne associée à un compte d'épargne : la carte Postépargne. Elle permet – uniquement – le retrait d'espèces dans l'un des six cents distributeurs automatiques de la Poste, et ne peut donc être utilisée pour un quelconque paiement.

C'est une « épargne par correspondance », dont les modalités sont *les suivantes : retrait maximum* de 1 800 F par semaine, retrait pouvant aller jusqu'à 5 000 F dans les bureaux de poste équipés de terminaux d'ordinateur avec un extrait de compte, retrait jusqu'à 3 000 F dans les autres bureaux de France et des DOM-TOM, toujours avec un extrait de compte, retrait immédiat *et sans limitation* au bureau de poste qui détient la signature du demandeur ; 5 000 F par jour dans n'importe quel bureau par « retrait télégraphique », grâce à un télégramme adressé au centre du compte d'épargne ; retrait sans limitation dans un bureau déterminé après autorisation du centre du compte d'épargne.

Par ailleurs, le titulaire peut faire créditer son compte Postépargne en adressant son chèque à un centre de chèques postaux et en indiquant son numéro de compte. Pour obtenir cette nouvelle carte, valable quatre ans, il faut avoir seize ans et 1 300 F sur son compte, qui ne peut jamais être débiteur.

Cette innovation de la Poste *revient à accroître les possibilités*, pour un déposant, d'utiliser son compte d'épargne comme un compte de dépôt à vue rémunéré, puisqu'il peut, déjà, faire domicilier sur ce compte Postépargne ses factures de téléphone, de gaz, d'électricité, sa redevance de télévision, ses impôts, etc. Sans nul doute, les banques vont y voir une nouvelle forme de concurrence, émanant du plus important réseau de France, avec ses dix-sept mille guichets.

F. R.

Mariage en vue dans la distribution informatique

International CPU a soumis aux autorités boursières un projet d'offre publique d'échange (OPE) sur la société Computel, spécialisée, comme elle, dans la distribution et le leasing informatiques. Les deux entreprises sont cotées au second marché.

International CPU, créée il y a *une dizaine d'années, réalise* 420 millions de francs de chiffre d'affaires et 13 millions de résultats après impôt. Il y a un an, elle a accueilli dans son tour de table Paribas et Metrologie (pour 49,9 % au total). L'OPE qu'elle projette de lancer est amicale, Computel (300 millions de chiffre d'affaires) étant actuellement confronté à un problème à la suite du décès, prématuré, d'un de ses deux fondateurs.

Les deux entreprises sont très complémentaires : la première, plus parisienne, vend des ordinateurs de grande taille à des groupes importants ; la seconde, plus tournée vers les ordinateurs de moyenne capacité, est plus implantée en province et dans les PME.

LVMH : le père de M. Bernard Arnault entre au conseil de surveillance

M. Jean Arnault, le père du PDG de la Financière Agache, M. Bernard Arnault, a été désigné, le lundi 26 septembre, président du conseil de surveillance de LVMH. M. Alain Chevalier, chef de file des familles Moët-Hennessy, a été nommé président du directoire du groupe. Ces nominations, annoncées à l'issue d'un conseil de surveillance, entérinent le rapport de force à l'intérieur du groupe : M. Bernard Arnault est bel et bien l'homme fort.

NEW-YORK, 26 septembre ↓

Légère baisse

Wall Street a débuté la semaine sur une note hésitante et faible. L'indice Dow Jones a ainsi oscillé dans une fourchette étroite pour finalement terminer en recul de 5,51 points, à 2 085,17. Le marché est demeuré peu animé avec 117 millions d'actions échangées. Les baisses ont été largement plus nombreuses que les hausses (812 contre 535). Pour de nombreux analystes, la faiblesse de la Bourse new-yorkaise s'explique principalement par le maintien de la croissance économique dans les prochains mois. Une croissance trop forte obligerait la Réserve fédérale à resserrer sa politique monétaire pour lutter contre l'inflation. Parmi les valeurs, Chicago Pacific s'est apprécié de 6,5 % à la suite de rumeurs de rachat. La firme d'électronique indiquait à l'issue de la séance qu'elle avait reçu récemment une proposition de fusion de son entreprise, mais que l'offre était inacceptable d'un point de vue juridique et commercial. Chicago Pacific a également précisé que ce n'était pas la première proposition qu'elle recevait.

Sur le marché obligataire, la tendance était analogue à celle observée sur celui des actions par crainte de poussée inflationniste. Les taux sur les bons du Trésor à trente ans ont terminé la journée à 9,08 %, contre 9,05 %.

VALEURS	Cours du 23 sept.	Cours du 26 sept.
Alcoa	51	51
A.T.T.	26 1/2	26 1/8
Boeing	61 3/8	62
Chase Manhattan Bank	30 3/4	30 3/8
Du Pont de Nemours	80 5/8	80 3/8
Eastman Kodak	44 3/8	44 3/8
Exxon	44 7/8	44 7/8
Ford	50 3/4	50 5/8
General Electric	43 1/8	42 5/8
General Motors	73 5/8	74 1/8
Goodyear	57	57
I.B.M.	112 7/8	112 1/4
I.T.T.	49 1/2	49 1/2
Mobil Oil	42 5/8	42 7/8
Pfizer	54 7/8	54
Schlumberger	33 1/2	33 7/8
Texaco	45 3/4	45 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	93 1/2	92 5/8
Union Carbide	22 1/2	22 1/2
U.S.X.	27 7/8	27 5/8
Westinghouse	53 7/8	53 3/8
Xerox Corp.	55 5/8	56 3/4

PARIS, 27 septembre =

Consolidation

Séance de consolidation mardi au palais Brongniart, durant laquelle l'indicateur instantané a oscillé entre – 0,3 % et + 0,58 %. Quelques instants avant la clôture, il était descendu jusqu'à – 0,26 %. Cet effritement de la tendance n'a cependant pas inquiété les opérateurs qui se retrouvent chaque jour au pied des colonnes de la Bourse. « Rien de troublant », entendait-on de toute part. A la différence de Wall Street, où l'indécision prévaut depuis de nombreuses semaines, ici, ce temps d'arrêt est plus attribué à une pause après un mouvement de forte hausse. La semaine dernière, les valeurs françaises se sont appréciées de près de 2 % et l'indice CAC a effacé les dernières traces du krach d'octobre. Lundi, la progression a encore été de 1,04 %. D'où l'apparition de certaines ventes. Les prises de bénéfices ont affecté des titres comme SCOA, Valeo et Compagnie du Midi, qui s'étaient fortement dépréciées lors des séances précédentes. L'origine de ces hausses provenait souvent de perspectives puis d'annonce de résultats semestriels très encourageants. En revanche, la perspective des bénéfices de Peugeot, même s'ils sont très importants, n'a pas entraîné de variation des cours. Ils étaient anticipés largement par le marché. Les plus fortes progressions de la journée ont concerné avant tout les valeurs pétrolières (Sogérap, OFP, Elf et Total) et les actions du BTP (SGE, Jean Lefebvre, Bouygues).

Les modalités de l'offre publique d'échange des titres Lucia contre des actions et bons de souscription Olida Participations (Olipar) ont été présentées. Pour une action Lucia, il *sera remis quatre titres Olipar* à émettre, portant jouissance au premier janvier 1988. Pour un bon de souscription A, B ou C Lucia, il sera remis quatre bons de souscription A, B ou C Olipar à émettre. L'offre est valable jusqu'au 18 octobre.

Enfin, sur le MATIF, le marché était calme mais toutefois orienté à la baisse en raison de la tension sur les taux aux Etats-Unis. Le contrat de décembre perdait 0,2 %.

LONDRES, 27 septembre =

Sans direction

Pour la première séance de la semaine, le marché a évolué sans direction précise. L'indice FT a clôturé à 1 446,5, en retrait de 0,3 point, et 299,6 millions de titres ont été échangés. A la veille de la publication des chiffres de la balance des paiements, les investisseurs sont demeurés très prudents. *Quelques titres ont cependant attiré* l'attention.

La crainte d'une saisine de la commission antimonopole à propos de l'OPA de Minorco sur Consolidated Fields a pesé sur les actions de cette compagnie. D'autre part, l'annonce d'une augmentation de capital en vue du financement partiel de l'acquisition de la firme américaine Amstar affectait le groupe agro-alimentaire Tate and Lyle. Par ailleurs, l'OPA amicale de 80 millions de livres (800 millions de francs) lancée, le 7 septembre, par le groupe Carless sur Ryan International a été compromise à la suite du retrait du soutien du principal actionnaire de Carless, la firme d'investissement London Merchant Securities. Le groupe d'assurances Sun Life continuait de se replier.

Enfin, les mines d'or se sont dépréciées à la suite de la chute de l'or.

TOKYO, 27 sept. ↑

Hausse

Renversement de tendance à la Bourse de Tokyo mardi. Le marché est reparti à la hausse et ce mouvement est apparu dès le début des échanges. L'indice Nikkeï a clôturé en progression de 0,61 % (163,81), à 27 499,56. Le volume des transactions a porté sur 1,8 milliard de titres, ce qui représente le plus haut niveau depuis la mi-juillet. *« Ce n'est pas une grande envolée, mais constatons une nette fermeté. Je pense que nous allons vers un bon mois d'octobre »*, a déclaré un opérateur de Yamaichi Securities. Parmi les plus fortes progressions venaient en tête les valeurs sidérurgiques (Kawasaki Steel et Nippon Steel, qui a atteint son plus haut niveau de l'année en milieu de matinée). Fermeté des valeurs électroniques, telles qu'Hitachi, Toshiba et Mitsubishi Electric. Les immobilières se distinguaient également tout comme les compagnies d'électricité. En revanche, des baisses étaient enregistrées par les banques et les firmes alimentaires.

VALEURS	Cours du 26 sept.	Cours du 27 sept.
Akai	553	550
Bridgestone	1 230	1 260
Canon	1 420	1 420
Fuji Bank	3 120	3 070
Honda Motors	2 070	2 080
Matsushita Electric	2 480	2 500
Mitsubishi Heavy	931	980
Sony Corp.	6 600	6 640
Toyota Motors	2 580	2 590

FAITS ET RÉSULTATS

● **Introduction de la société Paul Prédault SA au second marché.** – La société Paul Prédault SA (charcuterie) sera introduite, le 6 octobre, au second marché de la Bourse de Paris, a annoncé, lundi 26 septembre, le PDG de la société, M. Paul Prédo. *Un total de 102 702 actions de* nominal 30 F, représentant 10 % du capital, seront mises à la disposition du public. Le prix d'offre minimum a été fixé à 385 F, et la date de jouissance des actions au 1er janvier 1988. En 1987, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 523 millions de francs et dégagé un résultat net de 24 millions. Pour 1988, le chiffre d'affaires est estimé à 583 millions (+ 11,1 %) et le résultat net à 30 millions de francs (+ 28 %).

● **Paribas détient le tiers du capital de Poliet.** – La Compagnie financière de Paribas détient, depuis le 21 septembre, 33,33 % du capital de Poliet (matériaux pour le bâtiment), a annoncé, lundi 27 septembre, la Société des Bourses françaises. Paribas était déjà le principal actionnaire de Poliet avec 27 % du capital. Le groupe Poliet avait annoncé un bénéfice net consolidé de 514 millions de francs en 1987, pour un chiffre d'affaires de 10,4 milliards de francs.

● **Bénéfices semestriels en forte hausse pour Pechiney.** – Le groupe Pechiney a dégagé, au premier semestre 1988, un bénéfice net de 744 millions de francs (contre 270 millions de francs au premier semestre 1987), supérieur au résultat de l'ensemble de 1987 (729 millions). Pechiney a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 24,4 milliards de francs pour les six premiers mois de 1988, contre 38,9 milliards pour toute la durée *de l'exercice précédent (1987)*. Le groupe devrait bénéficier, pour le second semestre 1988, de l'amplification de la hausse des prix de l'aluminium et du redressement du dollar.

● **L'OPA-OPE de SCOA sur Eurafricaine.** – Les modalités de l'OPA-OPE (offre publique d'achat et d'échange) lancée par la société de négoce international SCOA sur sa filiale Eurafricaine Pharmaceutique ont été rendues publiques, lundi 26 septembre, par la Société des Bourses françaises (SBF). La SCOA propose aux actionnaires de l'Eurafricaine soit 1 569 F par action Eurafricaine, soit d'échanger 73 actions SCOA contre 2 actions Eurafricaine. La SCOA détient actuellement 50,54 % du capital de l'Eurafricaine Pharmaceutique. L'OPA ou OPE est valable du 26 septembre au 25 octobre inclus. Les résultats de cette opération financière seront connus le 25 novembre prochain.

● **Crédit du Nord.** – La situation au 30 juin 1988 marque un *redressement qui permet d'espérer*, pour l'ensemble de l'année 1988, un résultat social équilibré et un résultat consolidé légèrement positif. En attendant, malgré une augmentation de 14,9 % du résultat d'exploitation, les résultats du premier semestre 1988 enregistrent encore un déficit, même s'il est ramené de 126,2 millions de francs à 34,3 millions de francs, en raison de nouvelles dotations aux provisions pour risques pays (554,1 millions de francs, contre 258,6 millions de francs), le taux de couverture passant de 28 % à 35 %. Les actionnaires du Crédit du Nord ont dû consentir des abandons de créance pour 400 millions de francs, dont 200 millions de francs au premier semestre 1988.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	303	300 30	Le gd livre du mois	270	260
Arnault & Associés	....	540	Loca Investissement	259	260 20
Asystel	285	285	Locamic	....	175
B.A.C.	430	430	Marlin Immobilier	....	235
B. Demachy & Assoc.	432	432	Metallurg. Minière	120 80	125 70
B.I.C.M.	544	544	Métrologie Internat.	482	480
B.I.P.	....	585	Microservice	115	113
Boiron	383	383	M.M.B.M.	585	575
Bolloré Technologies	880	879	Molex	252	250
Buitoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	799
Câbles de Lyon	1590	1589	Olivetti-Logabax	....	163
Calberson	720	720	Om. Gest.Fin.	....	321
Cardif	860	826	P.F.A. S.A.	422	422
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	284	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	93
C.A.T.C.	136 50	136 50	Prévoyance Assurance	400	406
C.D.M.E.	1179	1149	Publicat. Filipacchi	....	464
C. Equip. Elect.	290	290	Rezel	902	938
C.E.G.I.D.	770	780	St-Gobain Emballage	....	1469
C.E.G.E.P.	....	....	St-Honoré Matignon	212	204
C.E.P.-Communication	1500	1548	S.C.G.P.M.	....	305
C.G.I. Informatique	820	825	Segin	369 50	370
Ciments d'Origny	535	535	Sema-Metra	588	591
C.N.I.M.	....	398	S.E.P.	1400	1430
Concept	250	245	S.E.P.R.	....	1335
Conforama	....	905	S.M.T. Goupil	....	326 10
Creeks	450	456	Sodiforg	895	900
Dafsa	190	191	Supra	....	340
Dauphin	1014	....	TF 1	280	284
Devanlay	930	930	Unilog	155	150
Deville	597	600	Union Financ. de Fr.	410	404
Duménil-Leblé	1075	1080	Valeurs de France	322	330
Editions Belfond	118	113 20			
Elysées Investiss.	27	27			
Finacor	245	235 20			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	238	240			
Guintoli	520	530			
I.C.C.	....	238 40			
IDIA	215	224			
I.G.F.	100	104			
IN2	170	173			
Int. Metal Service	....	440			
La Commande Electro.	319	329			

Marché des options négociables le 26 septembre 1988

Nombre de contrats : 6 709.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	54	58	–	7
CGE	360	1,50	16,50	–	25
Elf-Aquitaine	360	0,40	12,50	–	33
Lafarge-Coppée	1 400	42	112	3	41
Michelin	180	8	22	0,30	8
Midi	1 355	90	170	3	59
Paribas	400	36	52	–	7,50
Peugeot	1 200	54	117	2	45
Saint-Gobain	520	26	48	–	11
Société générale	400	30	–	–	–
Thomson-CSF	180	16	25,50	–	6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 sept. 1988

Nombre de contrats : 44 743.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	106,90	105,90	105,35
Précédent	106,15	105,20	104,65

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	4,08	–	0,10	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,4020 F ↓

Le dollar était en léger repli, mardi 27 septembre, suite à des interventions coordonnées des banques centrales. Il cotait 6,4020 F, 1,8830 DM et 134,60 yens, contre 6,4067 F, 1,8820 DM et 134,73 yens à la clôture lundi.

FRANCFORT	26 sept.	27 sept.
Dollar (en DM)	1,8820	1,8830

TOKYO	26 sept.	27 sept.
Dollar (en yens)	134,73	134,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 sept.) ..... 7 1/16-7 3/16 %

New-York (26 sept.) .. 8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	23 sept.	26 sept.
Valeurs françaises	128,8	130,9
Valeurs étrangères	117,6	118,4
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	370,7	375,3
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 387,59	1 403,55

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	23 sept.	26 sept.
Industrielles	2 090,68	2 085,17

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	23 sept.	26 sept.
Industrielles	1 446,8	1 446,5
Mines d'or	164,6	164
Fonds d'Etat	87,16	87,30

TOKYO

	26 sept.	27 sept.
Nikkeï Dow Jones	27 330,95	27 499,56
Indice général	2 095,84	2 116,31

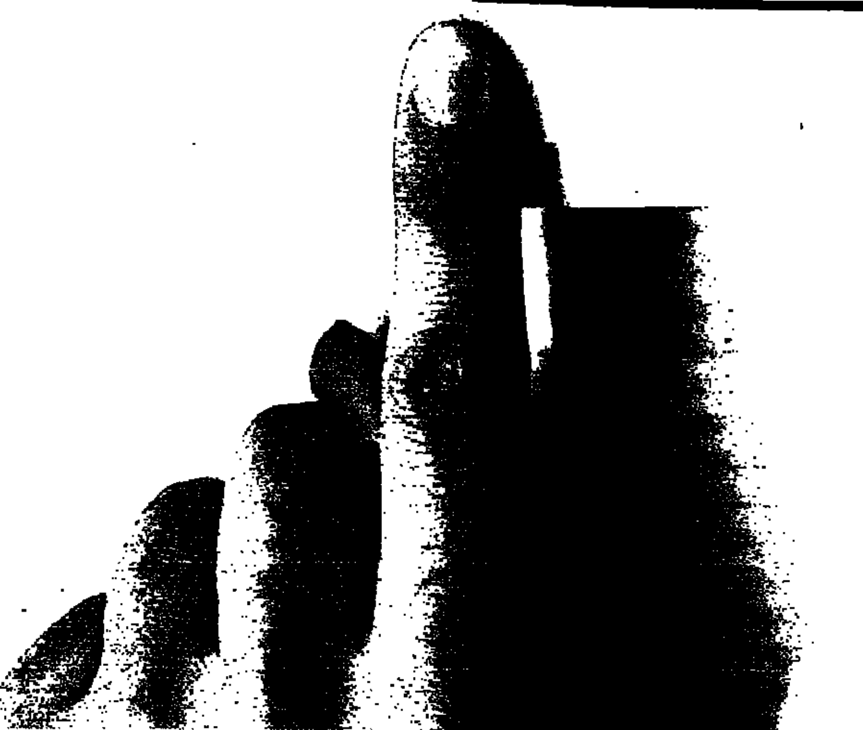
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3980	6,4010	– 40	– 25	– 80	– 55	– 220	– 140
$ can.	5,2434	5,2480	– 123	– 94	– 245	– 208	– 672	– 566
Yen (100)	4,7533	4,7591	+ 101	+ 123	+ 207	+ 240	+ 678	+ 770
DM	3,3992	3,4021	+ 71	+ 88	+ 144	+ 167	+ 428	+ 491
Florin	3,0151	3,0179	+ 51	+ 62	+ 99	+ 117	+ 330	+ 381
FB (100)	16,2283	16,2441	+ 32	+ 112	+ 54	+ 191	+ 339	+ 690
FS	4,0176	4,0212	+ 152	+ 169	+ 285	+ 312	+ 804	+ 877
L (1 000)	4,5610	4,5664	– 182	– 140	– 323	– 274	– 812	– 709
£	10,6879	10,6993	– 374	– 336	– 766	– 700	– 2140	– 1959

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 9/16	8 11/16
DM	4 3/4	5	4 7/8	5	4 7/8	5	5 1/8	5 1/4
Florin	5 1/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 3/16	7 1/2	7 1/4	7 9/16	7 3/8	7 11/16
F.S.	2 3/8	2 5/8	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	11	12	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 3/4	11 1/4	11 5/8
£	10 1/2	10 3/4	11 1/2	11 5/8	11 7/8	12	12	12 1/8
F. franç.	7 5/16	7 9/16	7 1/2	7 5/8	7 11/16	7 13/16	8 1/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 27 SEPTEMBRE

Cours relevés à 14 h 54

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3760	3760	3740	− 0 53
1025	B.N.P. T.P.	1022	1022	1023	+ 0 10
1110	C.C.F. T.P.	1112	1112	1112	....
1123	Créd. Lyon. T.P.	1124	1130	1130	+ 0 53
1370	Renault T.P.	1375	1378	1377	+ 0 15
1728	Rhone-Poul. T.P.	1725	1735	1735	+ 0 58
1249	St-Gobain T.P.	1250	1250	1250	....
1231	Thomson T.P.	1241	1241	1241	....
490	Accor	494 80	495	491	− 0 77
540	Air Liquide	538	538	534	− 0 37
2100	Alcatel ★	2140	2120	2149	+ 0 42
1390	Als. Superm.	1411	....	....	....
300	A.L.S.P.I.	300 60	300 10	300	− 0 20
340	Alsthom ★	340	346	351	+ 3 24
1950	Arjom. Prioux ★	2031	2010	2025	− 0 30
520	Avenedat-Rey ★	518	517	518	....
990	Aux.-Entrepr. ★	1007	1007	1010	+ 0 30
685	Av. Dassault ★	681	690	685	+ 0 59
370	BAFIP ★	393 50	394	394	+ 0 13
290	Bail-Equipem. ★	295 30	297	295	− 0 10
805	Bail Investiss.	800	791	815	+ 1 88
290	B.N.P. C.I. ★	326	332	324	− 0 61
470	Cie Bancaire ★	470	470	467	− 0 64
440	Bazar H.-V.	450	446 40	450	....
480	Béghin-Say ★	491	490	488 40	− 0 53
1050	Berger (Ma)	1060	1090	1090	+ 2 83
820	Bic ★	810	810	812	+ 0 25
1730	B.I.S.	1880	1880	1840	− 2 13
2570	Bongrain S.A. ★	2630	2651	2635	+ 0 19
470	Bouygues ★	476	476	486 10	+ 2 12
58	B.P. France ★	67	66 40	67 90	+ 1 34
5500	B.S.N. ★	5460	5490	5390	− 1 28
645	Canal Plus	638	640	636	− 0 31
2400	Cap Gem. S. ★	2435	2435	2410	− 1 03
475	Carnaud ★	469	466	471	+ 0 43
2820	Carrefour ★	2730	2739	2698	− 1 17
152	Casino	158	159 90	155	− 1 90
108	Casino A.D.P.	111 90	112 10	112 50	+ 0 54
1240	C.C.M.C.	1210	1208	1208	− 0 17
670	Cetelem	666	670	670	+ 0 60
415	Cerus ★	413 50	419	417	+ 0 85
1600	C.F.A.O. ★	1577	1589	1574	− 0 19
340	C.G.E.	345	345	339	− 1 74
1250	C.G.I.P. ★	1263	1268	1250	− 1 03
1170	Chargeurs S.A. ★	1203	1200	1175	− 2 33
1090	Ciments franç. ★	1097	1085	1085	− 1 09
420	Club Méditerr. ★	430	434	430 50	+ 0 12
155	Codetel ★	158 30	160	161	+ 3 01
280	Cofimeg	280	285	280 50	+ 0 18
570	Colas ★	618	620	620	+ 0 32
220	Compt. Entrepr.	226 90	227 90	225	− 0 79
765	Compt. Mod. ★	770	780	780	+ 1 30
765	Créd. Foncier ★	793	795	802	+ 1 13
400	C. F. Internat. ★	412	412	408	− 0 97
136	C.C.F.	135 80	136	134 50	− 0 96
500	Cr. Lyon. (CI) ★	540	547	537	− 0 56
900	Crédit Nat. ★	920	930	924	+ 0 43

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
585	CSEE (exSign.) ★	591	593	580	− 1 86
395	Crouzet ★	389 40	385 10	381	− 2 16
2760	Damart S.A. ★	2779	2751	2778	− 0 04
....	Darty	....	....	....	....
1600	De Dietrich	1616	1600	1550	− 4 02
190	Dév. P.d.C. (Li)	190	....	....	....
430	D.M.C.	432	434	432	....
355	Drouot Assur. ★	348	353	349	+ 0 29
2100	Docks France ★	2110	2125	2090	− 0 95
700	Dumez ★	697	699	691	− 0 86
1480	Eaux (Gén.)	1466	1471	1463	− 0 20
1690	Ecco ★	1739	1737	1700	− 2 24
785	Electrofinanc. ★	844	820	838	− 0 71
480	El. S. Dassault	461 10	461	465	+ 0 85
340	Elf-Aquitaine	337 90	338 20	335	− 0 86
290	− (certific.) ★	285	289 50	289	+ 1 40
790	Epeda-B-Faure ★	840	850	860	+ 2 38
2690	Essilor	2700	2701	2708	+ 0 33
1710	Essilor Int. (DP)	1720	1730	1690	− 1 74
306	Esso S.A.F. ★	296	297 50	298	+ 0 68
1510	Eurafrance	1580	1560	1560	− 1 27
1190	Eurocom ★	1200	1211	1215	+ 1 25
2280	Euromarché	2310	2315	2329	+ 0 82
590	Europe n°1 ★	555	568	563	+ 1 44
33	Eurotunnel ★	34 50	34 50	34 95	+ 1 30
1190	Exor ★	1165	1189	1160	− 0 43
865	Facom	851	861	860	+ 1 06
950	Fichet-bauche	978	1000	983	+ 0 51
190	Finextel ★	193	191 50	194	+ 0 52
129	Fives-Lille ★	138	138 90	139 50	+ 1 09
1400	Fromageries Bel	1410	1430	1415	+ 0 35
1050	Gal. Lafayette ★	1031	1050	1029	− 0 19
340	Gascogne	371	370	370	− 0 27
1510	Gaz et Eaux	1522	1510	1514	− 0 53
410	Géophysique ★	435	450	441 90	+ 1 59
545	Gerland	570	567	560	− 1 75
2850	Groupe Cité ★	2899	2900	2925	+ 0 90
650	GTM-Entrepose	665	667	662	− 0 45
680	Guyenne-Gas. ★	736	741	730	− 0 82
230	Hachette ★	233	236	235	+ 0 86
680	Havas ★	698	697	700	+ 0 29
540	Hénin (La)	565	560	555	− 1 77
1120	Hutchinson ★	1153	1149	1126	− 2 34
235	Imétal ★	240 60	244 80	243 90	+ 1 37
305	Imm. Plaine-M.	309 50	310	305 20	− 1 39
435	Ingénico ★	446	452	444	− 0 45
3870	Inst. Mérieux	4250	4201	4275	+ 0 59
530	Interbail ★	538	538	525	− 2 42
1130	Intertechnique	1145	1150	1140	− 0 44
940	J. Lefebvre	952	960	975	+ 2 42
880	Labinal ★	880	850	880	....
1380	Lab. Bellon	1470	1476	1480	+ 0 68
1400	Lafarge-Coppée	1441	1445	1444	+ 0 21
1160	Lebon ★	1170	1190	1205	+ 2 99

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3120	Legrand ★	3109	3100	3100	− 0 29
2500	Legrand (DP) ★	2532	2585	2585	+ 2 09
845	Leroy-Somer ★	918	915	897	− 2 29
2100	Lesieur	2100	2100	2082	− 0 86
660	Locabail Immob.	680	675	670	− 1 47
400	Locafrance ★	410	405	408	− 0 49
820	Locindus	840	832	830	− 1 19
280	Luchaire	282	280 10	280 10	− 0 67
3060	L.V.M.H. ★	3078	3085	3060	− 0 58
1460	Lyonn. Eaux ★	1460	1440	1460	....
67	Mais. Phénix	71	70 50	72 40	+ 1 97
230	Majorette (Ly)	236	236	236	....
365	Mar. Wendel ★	383	384	380	− 0 78
185	Matra ★	188	189 60	188 50	+ 0 27
2920	Merlin-Gerin ★	3060	3060	3070	+ 0 33
189	Michelin	188 90	189 60	188	− 0 48
1470	Midi (Cie)	1430	1430	1391	− 2 73
169	Midland Bk SA ★	169 50	169 90	167	− 1 47
460	Min. Salsig. (Ma)	449	460	460	+ 2 45
88	M.M. Penarroya	78 30	79	77 50	− 1 02
115	Moulinex	117	115 10	115 50	− 1 28
1110	Navig. Mixte ★	1120	1112	1105	− 1 34
113	Nord-Est ★	114 80	116	114 10	− 0 61
375	Nordon (Ny)	373	....	....	....
420	Nouvelles Gal.	416	420	420	+ 0 96
750	Occid. (Gén.) ★	825	825	810	− 1 82
1100	Omn.F.Paris	1249	1258	1298	+ 3 92
320	Olida-Caby ★	358	368	354 40	− 1 01
3600	Oréal (L')	3620	3630	3685	+ 1 80
435	Paribas	436	433	433 80	− 0 50
415	Paris-Réesc. ★	435	439	433	− 0 46
1120	Pechelbronn ★	1125	1120	1120	− 0 44
360	Penhoet	361 50	365	360	− 0 41
1040	Pernod-Ricard ★	1115	1119	1110	− 0 45
1260	Peugeot S.A.	1251	1265	1249	− 0 16
560	Poliet ★	579	585	560	− 3 28
1040	Prétabail Sic.	1061	1070	1066	+ 0 47
600	Primagaz	620	614	610	− 1 61
600	Printemps ★	598	610	604	+ 1
2170	Promodès	2200	2200	2240	+ 1 82
715	Radiotechn. ★	753	750	739	− 1 86
63	Raff. D. Total ★	66	67	65 10	− 1 36
2840	Redoute (La) ★	2880	2862	2880	....
335	Robur financière	341	337	337	− 1 17
1230	Roussel-Uclaf ★	1328	1338	1291	− 2 79
850	R.-Uclaf-CNI ★	856	860	871	+ 1 75
3600	R. Impériale (Ly)	3645	3640	3640	− 0 14
164	Sade	165	....	....	....
1630	Sagem ★	1603	1606	1620	+ 1 06
540	Saint-Gobain	541	543	537	− 0 74
940	St-Louis ★	955	948	980	+ 0 52
1800	Salomon	1812	1812	1812	....
695	Salvepar	695	....	....	....
775	Sanofi ★	786	790	792	+ 0 76

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
760	S.A.T. ★	760	760	760	....
240	Saul.-Chât. (B) ★	230	233	232	+ 0 87
1280	Saupiquet (Na)	1299	1299	1299	....
490	Schneider ★	496	494 60	488	− 1 61
57	S.C.O.A.	60 40	60	57 20	− 5 30
570	S.C.R.E.G. ★	585	605	585	....
820	Seb ★	839	838	831	− 0 95
390	Sefimeg ★	390	391	394	+ 1 03
1400	S.F.I.M.	1447	1450	1432	− 1 04
35	S.G.E.	35	35 50	36 40	+ 4
710	Silic	710	705	710	....
460	Simco-U.P.H. ★	465	462 20	463	− 0 43
1010	Skis Rossignol	1019	1011	1020	+ 0 10
920	Sligos ★	908	910	910	+ 0 22
435	Société Générale	428 40	430	429	+ 0 14
146	Sodexco	147	145	145	− 1 36
169	Sodero (Na)	170	171	171	+ 0 59
2660	Sodexho ★	2897	2895	2830	− 2 31
105	Sogenal (Ny)	109	....	....	....
240	Sogerap	251 50	258	270	+ 7 38
2060	Somm-Allib. ★	2060	2075	2085	+ 1 21
1160	Source Perrier ★	1171	1185	1138	− 2 82
735	Sovac ★	747	750	748	− 0 13
400	Spie-Batignol. ★	402	405	408	+ 1 49
675	Strafor ★	608	605	601	− 1 15
290	Suez	306 60	306 50	300	− 2 12
375	Synthélabo ★	374	370	365	− 2 41
820	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4400	....	....	....
189	Thomson-C.S.F.	195 60	195 70	192 50	− 1 53
330	Total (CFP) ★	320	320	319	− 0 31
72	− (certific.)	72	72 50	74	+ 2 78
1050	T.R.T. ★	1050	1069	1010	− 3 81
380	U.F.B.-Locab. ★	400	400	397	− 0 75
710	U.I.C. ★	760	770	750	− 1 32
485	U.I.F. ★	499	500	500	+ 0 20
790	U.I.S.	792	800	799	+ 0 88
166	U.C.B. ★	169	170	170	+ 0 59
840	Unibail	857	850	845	− 1 83
585	Valéo ★	599	600	581	− 3 01
142	Vallourec ★	149 80	146	146 20	− 2 40
340	Via Banque	348	357 90	352	+ 1 16
720	Elf-Gabon ★	740	778	779	+ 5 27
125	Amax Inc.	126 40	127 60	127	+ 0 47
177	Amer. Express	183	179 50	179 50	− 1 91
168	Amer. Teleph.	171 90	169 80	170	− 1 11
83	Anglo Amer. C.	88	88 30	88 30	+ 0 34
390	Amgold	401	407	407	+ 1 50
925	BASF (Akt)	931	931	931	....
1040	Bayer	1044	1045	1040	− 0 38
80	Buffelsfont.	81 80	81 30	81 60	− 0 24
190	Chase Manh.	195 80	195	196	− 0 41
105	Echo Bay Mines	109	107 80	107 80	− 1 10
63	De Beers	64 30	65 80	65 80	+ 2 33

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	Deutsche Bank	1779	1775	1775	− 0 22
970	Dresdner Bank	989	988	989	....
51	Driefontein Ctd	53 60	54 50	55	+ 2 61
520	Du Pont-Nem.	522	519	519	− 0 57
285	Eastman Kodak	285 50	284 50	284 50	− 0 35
28	East Rand	29 40	29 10	29 30	− 0 34
240	Electrolux	252 20	249 20	249 20	− 1 19
295	Ericsson	292 50	291 50	291 50	− 0 34
285	Exxon Corp.	286 50	285	285	− 0 52
320	Ford Motors	324	324	324	....
41	Freegold	43 25	44 15	44 15	+ 2 08
81	Gencor	79 50	82 75	82 75	+ 4 09
275	Gén. Electr.	277	275	275	− 0 72
680	Gén. Belgique	690	680	680	− 1 45
475	Gen. Motors	471	474	474	+ 0 64
144	Goldfields	134	137 50	137 80	+ 2 84
53	Gd Metropolitain	53 60	54 40	54 40	+ 1 68
34	Harmony	36 75	38	38	+ 3 40
81	Hitachi	80	81 10	81 30	+ 1 63
1000	Hoechst Akt.	1035	1015	1015	− 1 93
109	Imp. Chemical	109	109	109	....
720	IBM	724	717	718	− 0 83
310	ITT	317	316 50	316 50	− 0 16
187	Ito-Yokado	188 50	187 20	187 20	− 0 69
300	Mac Donald's	301	301 50	302	+ 0 33
120	Matsushita	119 10	119 70	119 70	+ 0 50
375	Merck	370 50	371	371	+ 0 13
405	Minnesota M.	409 50	....	....	....
275	Mobil Corp.	271 60	275	275	+ 1 29
245	Morgan J.P.	247	241	241	− 2 43
34780	Nestlé	35450	35500	35500	+ 0 14
1500	Nixdorf	1515	1492	1492	− 1 52
195	Norsk Hydro	194	192 20	192 20	− 0 93
110	Olsit	113 90	115 30	115 30	+ 1 23
2370	Petrofina	2215	2289	2285	+ 3 16
620	Philip Morris	622	621	621	− 0 16
98	Philips	97 20	96 60	96 60	− 0 62
78	Placer Dome	78 50	79 30	80	+ 1 91
360	Quilmès	343 60	339 50	339 50	− 1 16
360	Randfontein	379	386	386	+ 1 85
680	Royal Dutch	678	670	671	− 1 03
47	Rio Tinto Zinc	46 90	47	47	+ 0 21
38	Saat. & Saatchi	37 10	37	37 15	+ 0 13
42	St Helena Co	43 20	44 30	44 40	+ 2 78
215	Schlumberger	217	218	218	+ 0 46
105	Shell transp.	105 50	105 80	105 80	+ 0 28
1580	Siemens A.G.	1605	1606	1595	− 0 62
320	Sony	318	319	319	+ 0 31
47	Telefonica	46 75	46 50	46 50	− 0 53
215	T.D.K.	216	211 80	211 80	− 1 94
53	Toshiba Corp.	53 20	55	54 70	+ 2 82
345	Unilever	349 50	348 50	348 50	− 0 29
245	Unit. Techn.	248 40	250 40	250 40	+ 0 81
380	Vaal Reefs	385	393	392	+ 1 82
365	Volvo	366	367	367	+ 0 27
150	West Deep	156 50	160 90	160 90	+ 2 81
350	Xerox Corp.	358 50	365 50	365 50	+ 1 96
191	Yamanouchi	193	190 50	190 50	− 1 30
2 02	Zambia Corp.	2 19	2 21	2 22	+ 1 37

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	126 05	3 086
9,80 % 78/93	103 06	2 094
10,80 % 79/94	106 43	0 710
13,25 % 80/90	105 40	4 247
13,80 % 81/89	....	9 690
16,20 % 82/90	109 65	11 464
16 % juin 82	112 01	4 866
14,60 % déc. 83	113 45	8 776
13,40 % déc. 83	119 35	10 325
12,20 % oct. 84	112 80	11 867
11 % fév. 85	113 35	8 612
10,25 % mars 86	107 89	5 622
OAT 12,75 % 83	1948	..
OAT 10 % 2000	106 85	3 397
OAT 9,80 % 1997	108 10	7 844
OAT 9,80 % 1996	105 45	6 480
Ch. France 3 %	152 50	..
CNB Bques janv. 82	103 05	2 249
CNB Paribas	103	2 249
CNB Suez	103	2 249
CNI janv. 82	103 10	2 249
PTT 11,20 % 85	110 90	8 483
CFF 10,30 % 86	104 80	6 383
CNE 11,50 % 86	109 25	3 318
CNT 9 % 86	101	3 861
CRH 10,90 % déc. 85	109 80	7 317
C.N.C.A. T.P.	1136 80	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2339	232
Métrologie I. 8 % 6/7	82 30	8 240

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1909
A.G.F. (St Cent.)	....	619
Applic. Hydraul.	....	700
Arbel	500	500
Astorg	195	184
Avenir Publicité	721	720
Bain C. Monaco	285	275
Banque Hypoth. Eur.	335	350
Béghin-Say (C.I.)	375	370
B.G.I.	904	904
Blanzy-Ouest	606	606
B.N.P. Intercontin.	254 90	258
Bénédictine	6100	....
Bon-Marché	902	915
B.T.P.	....	120
Cniff	585	580
Cambodge	....	682
C.A.M.E.	151 10	152 90
Carbone-Lorraine	575	571
Caves-Roquefort	21 96	23 56 d
C.E.G.Frig.	....	519
Centen. Blanzy	1330	1350
Centrest (Ny)	211 50	....
Cerabati	125 60	130

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	145	....
C.I.C. (Financ. de)	148	150
C.I. Maritime	722	722
Ciments (B)	2200	....
Clause	....	694
Cofradel (Ly)	1125	1150
Cogifi	319	321
Comiphos	318	325 10
Cie Industrielle	....	2475
Comp. Lyon-Alem.	....	486
Concorde (La)	720	720
C.M.P.	21 30	19 55
Créd. Gén. Ind.	539	540
Cr. Universel (Cie)	....	566
Crédisel	140	141
Darblay S.A.	705	710
Degremont	213 80	210
Delalande S.A.	1400	1400
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1885
Didot-Bottin	....	....
Eaux Bass. Vichy	1000	998
Eaux Vittel	2400	2390
E.C.I.A.	1255	1245
Electro-Banque	....	308
Elf-Antargaz	712	720
E.L.M. Leblanc	679	678
Emili-Bretagne	....	243
Entrepôts Paris	442	446
Epargne (B)	3665	3680
Europ. Accumul.	61 10	63 60 d
Europe Soudure Indust.	121	122 50
Eternit	2369	2380
Finalens	220	220
FPP	421	....
Frac	760	770
Foncière (Cie)	448	450
Fonc. Lyonnaise	453	440
Foncina	....	....
Forinter	1095	1095
Fougerolle	....	360
France I.A.R.D.	282	294
France (La)	6000	6000
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	750
G.F.I.I.	270	278
Gaumont	618	601
Gévelot	736	735
Gr. Fin. Constr.	....	380 50
Gds Moul. Paris	....	554
Groupe Victoire	648	622
G. Transp. Ind.	525	525
Immindo S.A.	370 10	370 40
Immobanq	250	....
Immobail	365	370
Immobanque	648	642
Immob. Marseille	....	6630
Immofice	450	454
Invest. (Sté Cent.)	714	714
Jaeger	191 50	191 10
Lafitte-Bail	417	419
Lambert Frères	....	311
Lille-Bonnières	....	720
Loca-Expansion	248	250
Locafinancière	....	330
Locatel	740	689 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louis Vuitton	665	629
Louvre (Sté)	1850	1900
Lucia	1199	....
Machines Bull	....	94 10
Magasins Uniprix	132	132
Magnant S.A.	105	108
Maritimes Part.	329	329
Métal Déployé	424	417
Mors	110 10	110
Navig. (Nat. de)	....	95 70
Nozal	220	220
Optorg	425	413
Oréal (L') C.I.	2577	2600
Origny-Desvroise	1085	1105
Palais Nouveauté	....	496
Paluel Marmont	540	547
Parfinance	191	189
Paribas-CIP	392	367 50
Paris France	230 40	247 20 d
Paris-Orléans	....	213
Partenhe	....	284
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	288	284
Piles Wonder	1190	1150
Piper-Heidsieck	2290	2382
P.L.M.	....	147
Porcher	418	408
Promodès	1475	1540
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3100
Rhône-Poul. (c. inv.)	442	430
Ricqlès-Zan	....	....
Rochefortaise S.A.	....	493
Rochette-Cenpa	65 10	66
Rosario (Fin.)	782	782
Roudière	190	198
Rougier et Fils	107 50	107 50
Sacer	579	575
SAFAA	312	300
Safic-Alcan	830	850
SAFT	1725	1700
Saga	....	233
Salins du Midi	460	460
Santa-Fé	106 30	116 d
Saram	....	98 90
Savoisienne (M)	206 50	306 50
SCAC	530	510
Semelle Maubeuge	....	360 10
S.E.P. (M)	159	158
Sicli	....	392
Sicotel	....	280
Sinnnor (Li)	....	....
Sinvim	259 90	280
Siph (Plant. Hévéas)	325 20	338 20 d
Sofal financière	1726	1850
Soficel	....	968
Sofio	610	610
Soficomi	....	685
S.O.F.I.P. (M)	148 50	145
Sofragi	856	855
Sopagri	163 10	163 20
Soudure Autog.	479	482
Sovabail	....	580
Suez (Fin. de)-CIP	252 60	259
Stemi	780	....
Taittinger	2551	2553

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	199	....
Tour Eiffel	....	350
Ufiner S.M.D.	533	533
U.A.P.	329	335
U.T.A.	1750	1750
Vicat	....	1700
Viniprix	....	1120
Virax	110	110
Waterman S.A.	695	689
Brass. du Maroc	132	127

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	670	675
Akzo	420	420
Alcan Alum	178	170
Algemene Bank	122	....
American Brands	302	310
Am. Petrofina	415	428
Arbed	400	425
Asturienne Mines	143 50	....
Banco de Santander	345	340 10
Bco Pop Espanol	422	....
Banque Ottomane	2230	2200
B. Régl. Internat.	41000	41010
Br. Lambert	540	550
Canadian-Pacific	106	105
Chrysler corporation	147	149
CIR	25	25
Commerzbank	805	809
Dart. and Kraft	370 10	375
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	560	555
Gén. Belgique	690	680
Gevaert	1170	1150
Glaxo	109	113
Goodyear	362 60	385
Grace and Co	162	157
GTE corporation	270	275
Honeywell Inc.	390	389
I. C. Industries	224	230
Johannesburg	690	680
Kubota	35	37 10
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	44 50	44
Mineral-Ressourc.	74	75
Noranda	108 20	106 30
Olivetti	25 10	25
Pakhoed Holding	260	270
Pfizer Inc.	345	340
Procter Gamble	502	495 20
Ricoh Cy Ltd	56	54 20
Rolinco	262	262 80
Robeco	276 60	277 80
Rodamco	464 90	465
Saipem	9 40	9 40
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	317	311
Steel Cy of Can.	114 50	114
Squibb	420	425 40
Tenneco	298 90	....
Thorn EMI	66 20	67 20
Toray indust. inc	37 20	38
Vieille Montagne	1260	....
Wagons-Lits	876	....
West Rand	8 25	8 45

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	200	185
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	150 10	....
Cogenhor	90	97
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	349	348
Dubois Inv. (Casto.)	848	850
Gachot	72	72
Guy Degrenne	840	....
Hoogovens	167	....
Metroservice (bons)	11 55	11 80
Nicolas	880	875
Particip. Percier	352	....
Rémy et Associés	259	259
Rorento N.V.	177	174 10
Serv. Equip. Véh.	65 30	....
S.P.R.	370	....
Sté Lecteurs du Monde	590	600
Ufimex	380	....
Union Brasseries	127	137 10

SICAV (sélection) — 26/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	878 76	857 33
Actilion	212 01	206 34
Actions France	457 57	441 03
Actions sélectionnées	554 89	534 83
Antificandi	585 78	564 61
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1074 73	1047 93
A.G.F. 5000	561 07	547 39
A.G.F. ECU	1075 97	1065 32
A.G.F. Foncier	103 17	100 65
A.G.F. Interfonds	429 33	418 86
A.G.F. Invest	113 05	110 29
A.G.F. OBLIG.	1081 89	1076 51
A.G.F. Sécurité	10575 37	10575 37
Agfimo	589 08	574 71
Altefi	213 81	206 08
A.L.T.O.	184 18	177 52
Amei-Gan	5615 25	5360 82
America-Valor	698 25	689 51
Amplitude	546 51	530 59
Arbitrages court terme	5538 60	5533 07
Associc	1180 97	1180 97
Atout Futur	304 49	294 48
Aurecic	1385 47	1346 12
Avenir C.I.C.	103 65	100 63
Axa Europe	115 51	110 27
Axa Investissements	113 13	108
Bred Associations	2633 89	2626 01
Capital Plus	1722 03	1722 03
Cardan-Pierre	28 05	26 84
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compavalor	5070 90	5083 31
Comptavalia	110 89	107 66
Convertimmo	348	334 82
Cradinter	491 70	477 38
Drouot-France	692 49	661 09
Drouot-Investiss.	1008 39	962 66
Drouot-Sécurité	253 21	241 73
Drouot-Sélection	138 71	132 42
Ecuric	1193 83	1176 19
Ecureuil Monétaire	30644 48	30644 48
Ecureuil Privatisations	359 17	349 71
Energia	232 24	221 71
Eparcic	2779 71	2779 71
Eparcourt Sicav	4240 03	4228 46
Epargne Associations	24989 11	24961 67
Epargne-Capital	8227 76	8146 30
Epargne Court-Terme	501 59	501 59
Epargne Croissance	1511 33	1470 68
Epargne-Industr.	75	71 60
Epargne Inter	606 94	590 70
Epargne J	54267 98	54267 98
Epargne Long-Terme	176 87	172 14
Epargne Monde	1131 92	1101 63
Epargne Première	12995 44	12899 70
Epargne-Oblig.	196 88	191 61
Epargne-Quatre	1100 20	1070 75
Epargne-Unie	1217 03	1173 04
Epargne-Valeur	425 46	414 07
Eparoblig	1301 19	1299 59 ◆
Epsilon	1114 40	1103 37
Euroinvest Croissance	1173 73	1120 61
Euroinvest Rendement	1138 35	1086 73
Eurocic	9278 84	9139 74
Eurodyn	1030 13	996 26
Euro-Gan	5387 46	5143 15
Euro-Mail	28 15	25 76
Finord Placement	60672 90	60672 90
Finord Valorisation	13742 11	13472 66
Fonsicav (div. par 10)	11011 14	11011 14
Foncivel	249 90	242 03
France-Gan	6726 26	6421 25
France-Garantie	277 36	276 81
France-Investiss.	389 66	371 96
France-Obligations	452 58	448 10
Francic	395 29	383 78
Francic Pierre	98 40	95 53

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1028 15	998 20
Fructi-Associations	27 77	27 77
Fructi-Epargne	27 78	27 10
Fructicapi	32 58	32 08
Fructicourt	109975 36	109975 36
Fructidor	246 66	243 61
Fructifrance	772 22	763 39
Fructimmo	26 56	25 91
Fructivar	4288 94	4278 24
Fructi ECU	574 33	565 94
Fructi-Première	11151 71	10986 91
Futuroblig	1113 58	1076 96
Gestilion	58963 71	58806 69
Gestion Associations	150 11	146 81
Horizon	1091 81	1060 01
Interoblig.	12124 69	11658 55
Intersélect France	448 17	436 12
Invest. net	15097 39	15067 26 ◆
Invest. Obligataire	18512 66	18475 71 ◆
Japacic	187 34	181 88
Jeune épargne	236 85	233 36
Laffitte-Amérique	245 03	233 92
Laffitte Europe	247 80	236 59
Laffitte-Expansion	276 85	264 30
Laffitte-France	310 13	296 07
Laffitte-Immobilière	231 50	221
Laffitte-Japon	384 44	367 01
Laffitte-Oblig.	146 81	140 15
Laffitte-Rend.	206 17	196 82
Laffitte-Tokyo	352 10	336 13
Latitude	5119 04	5111 37
Lion-Associations	11716 84	11716 84
Lion-Institutionnels	23884 54	23805 63
Lionplus	754 08	746 61
Lion Trésor	2085 52	2084 87
Livret Bourse Investis.	451 68	438 43
Livret portefeuille	652 08	633 09
Méditerranée	161 62	154 20
Mondiale Investissem.	420 71	401 63
Monécic	5586 72	5586 72
Monedan	52104 69	52104 69
Moné.J.	55854 71	55854 71
Morgan court terme	14355 34	14355 34 ◆
Mutuelle Unie Sél.	148 65	142 10
Natio.-Assoc.	6840 60	6826 95
Natio.-Epargne	13992 93	13964 39
Natio.-Court terme	215899	215899
Natio.-Inter.	1221 70	1189
Natio.-Obligations	557 76	542 83
Natio.-Patrimoine	1373 07	1336 32
Natio.-Placements	66489 30	66489 30
Natio.-Revenu	1083 14	1052 61
Natio.-Sécurité	11630 12	11630 12
Natio.-Valeurs	698 95	680 24
Nippon-Gan	5831 98	5587 52
Nord-Sud Développ.	1200 14	1197 74
Normoif	13385 36	13103 29
Obli Association	124 66	123 43
Oblicic Régions	1069 22	1043 57
Obligations Convert.	423 13	403 94
Oblig. toutes catég.	158 27	153 29
Oblifion	1116 02	1103 98
Optimavalor	203 40	198 44
Oraction	1209 12	1189 36
Orvalor	5718 59	5511 89
Paribas Croissance	587 02	563 09
Paribas Epargne	16082 85	16050 75
Paribas France	95 34	92 56
Paribas Oblimonde	1012 57	997 61
Paribas Opportunités	111 11	107 87
Paribas Patrimoine	522 44	501 14
Paribas Revenu	95 34	94 40
Parnasse-Valor	1100 30	1089 20
Patrimoine Retraite	1729 75	1696 83

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	608 14	580 43
Phénix Placements	262 96	251 70
Pierre Investiss.	668 05	637 76
Placement A	938 13	938 13
Placement crt-terme	72621 02	72621 02
Placement J	55574 66	55574 66
Placement Premier	54452 02	54452 02
Pléiade	112 28	109 26
Première Obligations	10808 80	10787 23
Prévoyance Ecureuil	111 49	108 51
Pri/Association	22608 01	22608 01
Quartz	111 87	109 11
Quatre-quarts Retraite	1 08	1 05
Rentacic	165 41	162 97
Revenus Trimestriels	5580 28	5525 03
Réseau Vert	1193 45	1175 81
St-Honoré Assoc.	14479 38	14407 34
St-Honoré Bio-aliment.	769 92	735 01
St-Honoré Pacifique	541	516 47
St-Honoré P.M.E.	481 80	459 95
St-Honoré Réal	11702 89	11666 26
St-Honoré Rendement	11880 34	11821 23
St-Honoré Services	504 37	484 97
St-Honoré Technol.	752 49	718 37
St-Honoré Valor	12261 27	12261 27
Sécuricic	5485 45	5489 96
Sécuri Taux	10771 47	10771 47
Sélection Croissance	513 20	498 25
Sicadan (Cardan BP)	731 69	720 88
Sicav-Associations	1427 02	1424 88
S.F.I. fr. et étr.	632 85	614 42
Sicav 5000	354 40	344 91
S.I. Est	1341 94	1280 99
S.I.G.	793 76	767 42
Sivefrance	568 25	553 04
Sivam	412 81	401 76
Sivarente	210 59	208 50
Sivinter	423 62	412 28
S.N.I.	1154 41	1120 79
Sogepargne	381 08	367 31
Sogevar	1036 56	989 56
Soginter	1330 36	1270 03
Soleil Investissement	495 04	472 59
Stratégie Actions	1072 93	1031 66
Stratégie Rendement	1138 43	1100 66
Technocic	1119 35	1086 75
Techno-Gan	6005 31	5732 99
Transcontinents	83 29	81 66
Trilion	5399 35	5345 89 c
U.A.P. Investiss.	414 14	399 17
Uni-Associations	115 01	115 01
Unifrance	482 75	465 30
Unifoncier	1191 24	1148 18
Uni-Garantie	1372 08	1345 15
Uni-Régions	2784 66	2684 01
Unirente	2333 05	2258 33
Univar	187 58	187 58
Univers-Actions	1074 16	1038 84
Univers-Obligations	1604 49	1551 73
Valorem	510 10	497 66
Valorg	1604 42	1602 82
Valrel	41049 98	41029 47
Vaubar	23389 21	23364 82

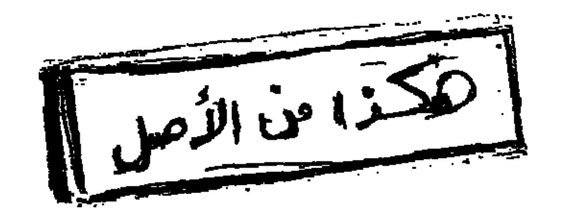
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 430	6 402	....	....
ECU	7 053	7 057	....	....
Allemagne (100 DM)	340 300	340 300	....	....
Belgique (100 F)	16 243	16 246	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	301 830	301 850	....	....
Danemark (100 krd)	88 780	88 800	....	....
Norvège (100 k)	92 340	92 310	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	10 674	10 727	....	....
Grèce (100 drachmes)	4 202	4 202	....	....
Italie (1 000 lires)	4 583	4 588	....	....
Suisse (100 fr.)	402 310	402 100	....	....
Suède (100 krs)	99 190	99 140	....	....
Autriche (100 sch)	48 380	48 375	....	....
Espagne (100 pes.)	5 131	5 130	....	....
Portugal (100 esc.)	4 132	4 130	....	....
Canada ($ can 1)	5 255	5 261	....	....
Japon (100 yens)	4 781	4 782	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/9
Or fin (kilo en barre)	81000	82000
Or fin (en lingot)	80600	82050
Pièce française (20 fr)	477	483
Pièce française (10 fr)	372	.....
Pièce suisse (20 fr)	511	515
Pièce latine (20 fr)	466	470
Souverain	591	604
Pièce de 20 dollars	3040	3040
Pièce de 10 dollars	1485	1486
Pièce de 5 dollars	860	.....
Pièce de 50 pesos	3070	3060
Pièce de 10 florins	490	495
Or Londres	389 05	397
Or Zurich	394 50	397
Or Hongkong	398 55	397 75
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

ISRAËL : durcissement du soulèvement palestinien

Trois morts et des dizaines de blessés dans les territoires occupés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un reste de barrage de pierres, une ruelle déserte, des lambeaux de drapeau palestinien et, tout autour du quartier, les jeeps et les camions de l'armée et de la police. La scène est familière en Cisjordanie et à Gaza, mais elle se tient aujourd'hui à Jérusalem même où, pour la première fois depuis le début du soulèvement en décembre dernier, un jeune Palestinien a été tué lors d'un affrontement, lundi 26 septembre, avec les forces de sécurité.

C'est un échec grave pour le gouvernement qui, conscient du rôle de vitrine que joue Jérusalem, s'est toujours efforcé de soigneusement isoler la ville du reste de la Cisjordanie. Il ne fallait à aucun prix que l'*intifada* — le soulèvement — renforce les liens entre habitants de la Cisjordanie occupée et résidents arabes d'une Jérusalem annexée et qu'Israël veut capitale réunifiée pour toujours. Ainsi, les cent vingt mille Palestiniens de Jérusalem sont-ils soumis au droit israélien et non au régime militaire qui gouverne la Cisjordanie; ils bénéficient d'une beaucoup plus grande liberté d'expression, disposant notamment de plusieurs quotidiens. Surtout, il était entendu que les forces de sécurité s'efforceraient de faire le moins possible usage de leurs armes et seraient des plus discrètes afin que la capitale ne ressemble pas à ces cités en état de siège que son devenues la plupart des villes de Cisjordanie et de Gaza.

De fait, il y a eu peu de manifestations et d'accrochages à Jérusalem. Même si la grève des commerçants dans le secteur arabe de la capitale est toujours aussi massivement suivie. C'était notamment le cas lundi, journée de grève générale ; au sud de la ville, une vingtaine de jeunes du village arabe de Jebel Mukaber, qui jouxte le quartier juif de Talpiot, avaient dressé un barrage de pierres et de pneus enflammés. Une unité de gardes-frontière dépêchée sur place a été accueillie à coups de projectiles divers.

Selon les habitants du quartier, les soldats ont immédiatement ouvert le feu, tuant un manifestant de dix-neuf ans ; selon les porte-parole de la police, le jeune homme a été tué par une grenade lacrymogène qui l'aurait frappé en pleine tête. Il y a quelques semaines, un Palestinien avait été tué dans la banlieue nord de la ville, à Beit Hanina, mais c'est la première fois qu'un tel incident a lieu à Jérusalem — et peut-être faut-il y voir le symbole du regain d'accrochages et de tension dernièrement enregistré dans les territoires.

Car la journée de lundi a été marquée par des incidents généralisés en Cisjordanie et à Gaza, dont le bilan est particulièrement lourd : deux autres Palestiniens ont été tués et des dizaines blessés par balles, cependant que six camps de réfugiés étaient de nouveau placés sous couvre-feu.

Selon des sources hospitalières palestiniennes, quelque cent personnes ont été blessées par balles, au cours des seules journées de dimanche et lundi. Pour nombre d'observateurs, ce sont des chiffres qui ont rarement, sinon jamais, été atteints au cours des mois précédents.

ALAIN FRACHON.

● **Pétition en faveur d'un universitaire palestinien.** — Près de deux cents universitaires, chercheurs et intellectuels français ont adressé *au premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir*, ainsi qu'à son ministre des affaires étrangères — et chef du Parti travailliste, — M. Shimon Pérès, une pétition exprimant *« leur vive émotion à la suite de l'arrestation, sans inculpation, de M. Tayseer Arouri, professeur de physique à l'université de Bir Zeit* (en Cisjordanie) *ainsi que de la décision d'expulsion prise à son égard par les autorités israéliennes. Ces mesures leur paraissent d'autant moins justifiées qu'il s'agit d'un Palestinien partisan du dialogue, de la négociation et de la paix avec Israël »*.

URSS

Les blindés auraient évacué le centre d'Erevan

Des signes de détente sont apparus, le lundi 26 septembre, dans la crise arménienne avec l'ouverture de négociations à Erevan entre le comité Karabakh et la direction politique locale. Deux membres de ce comité de coordination ont été reçus par le président du Parlement, M. Grant Vaskanian.

Les discussions, qui portent sur la convocation du Soviet suprême, réclamée par les grévistes, n'ont pas été annoncées officiellement, mais le comité en a fait part au cours d'un nouveau meeting, qui a réuni plusieurs centaines de milliers de personnes, selon des témoins, dans la soirée de lundi sur la place de l'Opéra, à Erevan.

Dans le même temps, les responsables politiques se sont lancés dans une campagne d'explication *« sur le terrain »* pour tenter de mettre fin aux grèves. L'agence Tass indique que le premier secrétaire du parti communiste arménien, M. Souren Aroutiounian, a *« donné l'exemple »* en visitant une entreprise d'Erevan, paralysée ces derniers jours par des arrêts de travail.

Selon un commentateur de la télévision soviétique, la situation était, lundi, *« plus calme que les jours précédents »* dans la capitale arménienne et les grèves ne touchaient plus que vingt entreprises sur un total de deux cent vingt-sept : *« La situation s'est améliorée dans le secteur des transports, les magasins sont ouverts et les marchés approvisionnés. »* Mais ces informations ont été contredites par un responsable du comité Karabakh, qui affirme que 70 % des travailleurs étaient toujours en grève.

Un porte-parole de l'agence Novosti, à Moscou, a annoncé que la plupart des blindés stationnés depuis la semaine dernière autour des bâtiments officiels d'Erevan avaient été retirés au cours du week-end. La présence militaire est devenue plus discrète.

En revanche, à Stepanakert, chef-lieu du Haut-Karabakh, la situation paraissait inchangée. La ville était toujours paralysée lundi par une grève quasi générale, déclenchée il y a deux semaines, et le couvre-feu y était toujours imposé. Selon la radio locale, six cent quatre-vingt-quinze armes à feu ont été remises volontairement aux autorités ces derniers jours et une centaine d'autres ont été saisies au cours de perquisitions effectuées par des unités dépendant *du ministère soviétique de l'intérieur* et par des militaires envoyés dans la région. — *(AFP, Reuter.)*

Sur le vif

Répondeur

Cé qu'ils peuvent être pénibles, les copains. Surtout ceux qui ont séjourné à l'étranger. Ils arrêtent pas de râler. Tiens, encore ce matin, qui je vois s'effondrer dans une envolée de plumes lâchées par mon vieux fauteuil crevé, un de nos correspondants revenu à Paris fin mai avec femme et enfants. Dans un état, je vous raconte pas !

— Qu'est-ce que t'as ? T'es pas en train de me faire une crise de nerfs, au moins ?

— Non, pas avant une quarantaine de minutes. J'en pique une tous les midis quand j'appelle chez moi pour savoir où en est l'installation de l'appart.

— Ecoute, t'as le téléphone, c'est déjà ça. Et grâce à qui ? A Bibi. Si j'avais pas menacé les PTT, tu serais mort à l'heure qu'il est, parce qu'un coup de fil...

— Ça peut sauver une vie... Abonnez-vous. Merci du conseil. Mais le pire, c'est pas ça. T'as déjà essayé d'équiper une cuisine, toi ? C'est pratiquement impossible dans ce pays. Les vendeurs bavassent entre eux, t'envoient valdinguer. Le responsable du rayon est pas là. Sa remplaçante est pas au courant. Ou ils *ont* pas la *marque* ou ils ont pas le modèle ou ils ont pas la couleur. Tu cherches du blanc, tu trouves du vert et t'es marron parce que ta commande se perd entre le service vente et le service livraison.

— Dis donc, à propos, ce petit artisan qui devait venir te les brancher, tes machines, il est passé ?

— Pas devant son répondeur en tout cas. Ça fait trois semaines qu'on se roule à ses pieds, après le top sonore, sans aucun résultat.

— Alors là, il y a un truc radical. T'en dégottes un autre, tu *lui* fixes rendez-vous et à tous les coups le premier va débarquer sur les talons du second en gueulant comme un âne. Ils ont le flair pour ça. Et question meubles, ça va ?

— Ah, oui, là, pas de problème. On a acheté un dessus de table en kit super. Evidemment il y a pas les pieds. Alors ça nous oblige à le poser, avant chaque repas, sur des caisses de déménagement empilées les unes sur les autres, mais bon, ça, on en a. On a même que ça. Et le téléphone.

— Plains-toi ! T'es jamais là que depuis quatre, cinq mois. Faut laisser le temps au temps.

CLAUDE SARRAUTE.

L'ouverture de la 43[e] assemblée générale du FMI

Le chancelier Kohl plaide en faveur de l'environnement

BERLIN
de notre envoyé spécial

Le chancelier de la République fédérale, M. Helmut Kohl, a ouvert à Berlin, mardi 27 septembre, la quarante-troisième assemblée générale du Fonds monétaire international (FMI). Après avoir rappelé que c'est en prenant le contre-pied sur tous les plans de l'époque nazie que l'Allemagne a pu se redresser (notamment en *s'ouvrant largement sur le monde extérieur*), il a consacré la fin de son intervention à un plaidoyer en faveur de l'environnement. *« Ce serait une victoire à la Pyrrhus si, pour accroître la prospérité, nous devions détruire cet environnement qui est essentiel à la vie. »* Et le chancelier de préciser que l'Allemagne a accordé des remises de dette tout particulièrement à des pays qui ont d'importantes forêts tropicales, comme le Zaïre, le Ghana et Madagascar, pour les encourager à protéger ces ressources naturelles. C'est le ministre des finances de la Suède, M. Kjell-Olof Feldt, dont la politique économique a produit de remarquables résultats, qui préside cette année l'assemblée générale. Après avoir déploré le fardeau de la dette des pays les plus pauvres qui continue à s'alourdir malgré des rééchelonnements répétés, M. Feldt a tenu à lancer une mise en garde : *« On a observé dernièrement certains signes inquiétants d'un changement d'attitude parmi les pays membres. Je pense notamment aux pays qui ont laissé s'accumuler leurs emprunts envers le Fonds et la Banque alors qu'ils sont en mesure d'honorer leurs obligations. »* Et d'ajouter : *« Nous ne pouvons pas transiger lorsqu'il s'agit du principe fondamental selon lequel les programmes d'ajustement doivent aboutir à la viabilité de la balance des paiements. »*

Dans une intervention très applaudie, M. Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire, a énuméré les cinq objectifs qu'il s'agit de poursuivre dans la première partie des années 90 : une vigoureuse croissance, la libération des échanges et la lutte contre le protectionnisme, la stabilité monétaire, le retour à la croissance, au développement, et la résolution du problème de l'endettement par cette croissance. Enfin, le renforcement des institutions internationales et notamment du Fonds monétaire, qui aura besoin d'une *« augmentation substantielle des quotes-parts »* des pays membres.

M. Camdessus a tenu à déclarer que, même s'il est difficile d'appliquer de meilleures politiques économiques en l'absence d'un soutien financier extérieur, les pays ne doivent pas non plus compter sur ce soutien — sauf pour des raisons humanitaires — s'ils n'ajustent pas leur politique en conséquence.

En ce qui concerne la réduction de la dette, M. Camdessus a souligné *« l'importance accordée aux opérations de réduction de la dette »*. Et de préciser : *« Si, sans forcer la main du marché et avec la coopération effective des banques, nous pouvons permettre progressivement aux pays lourdement endettés qui procèdent à des ajustements économiques de racheter leur dette en cours de marché, les avantages en seraient multiples. »*

P. F.

Le Conseil économique et social renonce à reprendre le rapport sur la Sécurité sociale

Après le rejet du rapport de M. Yvon Chotard sur la Sécurité sociale par la section des affaires sociales du Conseil économique et social le 21 septembre, le bureau du Conseil, réuni le mardi 27 septembre, a décidé de s'en tenir là et de ne pas reprendre les travaux. Cette décision a été prise par une large majorité sans qu'il y ait eu vote, a annoncé M. Mattéoli, président du CES à l'issue de la réunion du bureau.

Celui-ci a considéré, a-t-il dit, qu'*« il y avait peu de chance, sinon aucune, pour que les positions prises puissent être modifiées, et qu'on se serait retrouvé dans la situation précédente »*. En fait, selon M. Mattéoli, la situation était très difficile, parce que le sujet avait été *« largement débattu sur la place publique »* et que, en face d'*« un texte aussi complexe, il aurait fallu que certains groupes se déjugeassent »*.

Pour le président du CES, il ne s'agit donc pas d'un échec du Conseil, compte tenu de la difficulté du sujet, et le gouvernement, auquel vont être transmis les versions successives du rapport élaboré par M. Chotard ainsi que les comptes rendus des différentes réunions de la section des affaires sociales, sera *« complètement informé de la façon dont chacun des groupes et des partenaires sociaux s'est prononcé »*.

Une décision de la chambre d'accusation de Paris

Supplément d'information dans l'affaire du Carrefour du développement

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a ordonné, lundi 26 septembre, un supplément d'information dans l'affaire du Carrefour du développement. La nouvelle procédure sera confiée à M. Albert Moatty, président de la chambre d'accusation.

Chargé de l'instruction, M. Jean-Pierre Michaud avait clos son dossier le 14 décembre 1987 et avait saisi le parquet pour qu'il prenne ses réquisitions. Estimant être insuffisamment informé, ce dernier avait alors demandé au juge Michaud qu'il complète son dossier, demande rejetée par ordonnance de refus de plus ample information, le 15 mars dernier. Le parquet avait aussitôt fait appel devant la chambre d'accusation, qui vient de faire droit à sa requête.

Pour le parquet, cette demande de plus ample information était à l'époque notamment motivée par quelques obscurités quant aux destinations finales de l'argent détourné grâce à l'association Carrefour du développement. Il semble en fait que le parquet général, à l'époque dirigé par M. Yves Monnet, ait peu apprécié un rapport de la police judiciaire qui disculpait en partie M. Christian Nucci, ministre de la coopération à l'époque des faits, chargeant en revanche M. Yves Chalier, son chef de cabinet, présenté comme le principal *bénéficiaire des détournements*. Si les résultats des dernières élections ont pu faire changer d'avis le parquet, il est cependant peu probable que les nouvelles investigations qui seront ordonnées par M. Moatty aboutissent à des conclusions nouvelles.

Un jeune homme est inculpé du meurtre de Sandrine

Le meurtrier présumé de Sandrine Avrillon, six ans, dont le corps avait été découvert lundi à Reims, a été inculpé, mardi matin 27 septembre, d'homicide volontaire et de viol. Il s'agit d'un jeune homme de vingt et un ans, Didier Vaucher, célibataire, sans emploi, qui, interpellé lundi vers 18 heures, a d'abord nié avant d'avouer, après la découverte du cartable et des vêtements de Sandrine dissimulés à son domicile.

Comme la famille Avrillon, Didier Vaucher habite la cité Eisenhower, un ensemble HLM de la périphérie de Reims, où le corps de Sandrine avait été découvert.

« Un crime horrible », s'était borné à déclarer M. Joseph Schmit, procureur de la République, après la découverte du corps. L'autopsie a révélé, lundi soir, que des violences sexuelles avaient été exercées sur Sandrine.

● **ETATS-UNIS : fusillade dans** *une école (un mort, onze blessés).* — Un tireur fou a tué un petit garçon de huit ans et blessé dix autres écoliers et leurs instituteurs, lundi 26 septembre, dans une école primaire de Greenwood (Caroline-du-Sud). Le tireur, un jeune Blanc de dix-neuf ans, a d'abord tiré sur des élèves d'une classe qui faisaient leurs devoirs, puis ouvert le feu dans la cantine où des écoliers prenaient leur repas. Il a ensuite posé son arme et a été maîtrisé par un enseignant qu'il venait de blesser. — *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 27 septembre 1988 a été tiré à 649 842 exemplaires

Le judoka français Marc Alexandre champion olympique

Le judoka français Marc Alexandre a remporté la médaille d'or de la catégorie des moins de 71 kg, le mardi 27 septembre, aux Jeux olympiques de Séoul. Il a battu en finale l'Allemand de l'Est Loll par koka.

Agé de vingt-neuf ans, il complète ainsi son palmarès déjà riche d'un titre de champion d'Europe en 1984 et de vice-champion du monde en 1987. Aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, il avait obtenu la médaille de bronze.

Le Soviétique Tenadze et le Britannique Brown ont obtenu la médaille de bronze.

La journée d'action de la CGT entraîne peu de perturbations

La journée nationale interprofessionnelle d'action de la CGT, ce mardi 27 septembre, n'entraînait dans la matinée que de faibles perturbations.

A la SNCF, le trafic était normal sur les grandes lignes et sur les dessertes locales, sauf à Marseille et à Montpellier. Sur les lignes de banlieue au départ de Paris, le trafic était assuré à 30 % à Paris-Est, entre 50 % et 80 % à Paris-Nord, à 65 % à Montparnasse et à 50 % sur la ligne C du RER. Il était normal sur les lignes de banlieue des gares de Lyon et de Saint-Lazare.

A la RATP, le trafic était normal sur le RER et dans le métro (sauf sur la ligne Nation-Etoile par Denfert-Rochereau où les trains circulaient à 82 %). Les autobus circulaient à 95 %.

A C D E F G H

